

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 46
Wednesday, June 3, 2026

Second Session
61st legislature

Honourable Francine Landry
Speaker

Jour de séance 46
le mercredi 3 juin 2026

Deuxième session
61^e législature

Présidence de
l'honorable Francine Landry

CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

Statements of Condolence and Congratulation / Déclarations de condoléances et de félicitations	1
Statements by Members / Déclarations de députés.....	6
Introduction of Guests / Présentation d'invités	11
Questions orales / Oral Questions.....	12
Services vétérinaires / Veterinary Services	12
Education / Éducation.....	22
Services vétérinaires / Veterinary Services	25
Petition 18 / Pétition 18.....	27
Notices of Motion / Avis de motion.....	27
Notice of Opposition Members' Business / Avis d'affaires émanant de l'opposition	28
Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	28
Third Reading / Troisième lecture	28
Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46	29
Debate on Second Reading of Bill 47 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 47	55
Debate on Second Reading of Bill 48 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 48	78
Point of Order / Rappel au Règlement.....	103
Debate on Second Reading of Bill 50 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 50	104
Debate on Second Reading of Bill 49 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49	130
Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45	152

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 61st Legislative Assembly, 2025-2026

Speaker: Hon. Francine Landry

Deputy Speakers: Guy Arseneault and Benoît Bourque

Constituencies	Party	Members
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Bathurst	L	Hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	Hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	Hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	Hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton Lincoln	G	David Coon
Fredericton North	L	Hon. Luke Randall
Fredericton South-Silverwood	L	Hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand Falls—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	Hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	Hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	Hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent North	L	Hon. Pat Finnigan
Kings Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	L	Hon. Francine Landry
Miramichi Bay-Neguac	L	Sam Johnston
Miramichi East	PC	Michelle Conroy
Miramichi West	PC	Kevin Russell
Moncton Centre	L	Hon. Rob McKee, K.C.
Moncton East	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton Northwest	L	Tania Sodhi
Moncton South	L	Hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	Hon. Aaron Kennedy
Restigouche East	L	Guy Arseneault
Restigouche West	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	Hon. Alyson Townsend
Saint Croix	PC	Kathy Bockus
Saint John East	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	Hon. David Hickey
Saint John Portland-Simonds	L	Hon. John Dornan
Saint John West-Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Shediac Bay-Dieppe	L	Hon. Robert Gauvin
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	G	Megan Mitton
Tracadie	L	Hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 61^e législature, 2025-2026
Présidente : L'hon. Francine Landry
Vice-présidents : Guy Arseneault et Benoît Bourque

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert-Riverview	PC	Sherry Wilson
Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills	PC	Don Monahan
Baie-de-Miramichi—Neguac	L	Sam Johnston
Baie-de-Shediac—Dieppe	L	L'hon. Robert Gauvin
Bathurst	L	L'hon. René Legacy
Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent	L	Benoît Bourque
Belle-Baie—Belledune	L	Marco LeBlanc
Caraquet	L	L'hon. Isabelle Thériault
Carleton-Victoria	PC	Margaret Johnson
Carleton-York	PC	Richard Ames
Champdoré-Irishtown	L	L'hon. Lyne Chantal Boudreau
Dieppe-Memramcook	L	Natacha Vautour
Edmundston—Vallée-des-Rivières	L	L'hon. Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	PC	Kris Austin
Fredericton-Lincoln	PV	David Coon
Fredericton-Nord	L	L'hon. Luke Randall
Fredericton-Sud—Silverwood	L	L'hon. Susan Holt
Fredericton-York	PC	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John Lorneville	PC	Ian Lee
Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin	L	L'hon. Chuck Chiasson
Hampton-Fundy-St. Martins	L	L'hon. John Herron
Hanwell-New Maryland	L	L'hon. Cindy Miles
Hautes-Terres—Nepisiguit	L	Luc Robichaud
Kent-Nord	L	L'hon. Pat Finnigan
Kings-Centre	PC	Bill Oliver
Madawaska-Les-Lacs—Edmundston	L	L'hon. Francine Landry
Miramichi-Est	PC	Michelle Conroy
Miramichi-Ouest	PC	Kevin Russell
Moncton-Centre	L	L'hon. Rob McKee, c.r.
Moncton-Est	L	Alexandre Cédric Doucet
Moncton-Nord-Ouest	L	Tania Sodhi
Moncton-Sud	L	L'hon. Claire Johnson
Oromocto-Sunbury	PC	Mary E. Wilson
Quispamsis	L	L'hon. Aaron Kennedy
Restigouche-Est	L	Guy Arseneault
Restigouche-Ouest	L	Hon. Gilles LePage
Riverview	PC	Rob Weir
Rothsay	L	L'hon. Alyson Townsend
Saint John-Est	PC	Glen Savoie
Saint John Harbour	L	L'hon. David Hickey
Saint John-Ouest—Lancaster	L	Kate Elman Wilcott
Saint John Portland-Simonds	L	L'hon. John Dornan
Sainte-Croix	PC	Kathy Bockus
Shediac—Cap-Acadie	L	Jacques LeBlanc
Shippagan-Les-Îles	L	Éric Mallet
Sussex-Three Rivers	PC	Tammy Scott-Wallace
Tantramar	PV	Megan Mitton
Tracadie	L	L'hon. Keith Chiasson
Woodstock-Hartland	PC	Bill Hogan

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET

Hon. / l'hon. Susan Holt	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Official Languages / première ministre, présidente du Conseil exécutif, ministre responsable des Langues officielles
Hon. / l'hon. René Legacy	Deputy Premier, Minister of Finance and Treasury Board, Minister of Energy, Minister responsible for the <i>Right to Information and Protection of Privacy Act</i> / vice-premier ministre, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, ministre de l'Énergie, ministre responsable de la <i>Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée</i>
Hon. / l'hon. Rob McKee, K.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services / ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
Hon. / l'hon. John Dornan	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Claire Johnson	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Keith Chiasson	Minister of Indigenous Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Cindy Miles	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Chuck Chiasson	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Gilles LePage	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Aaron Kennedy	Minister of Local Government, Minister responsible for Service New Brunswick / ministre des Gouvernements locaux, ministre responsable de Services Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Isabelle Thériault	Minister of Tourism, Heritage and Culture / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Minister of Public Safety, Minister responsible for la Francophonie / ministre de la Sécurité publique, ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Alyson Townsend	Minister responsible for Labour / ministre responsable du Travail
Hon. / l'hon. John Herron	Minister of Natural Resources / ministre des Ressources naturelles
Hon. / l'hon. Pat Finnigan	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Lyne Chantal Boudreau	Minister of Seniors, Minister responsible for Women and Gender Equity / ministre des Aînés, ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres
Hon. / l'hon. Jean-Claude D'Amours	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour, Minister of Intergovernmental Affairs, Minister responsible for Immigration, Minister responsible for Military Affairs, Minister responsible for the Research and Productivity Council / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministre des Affaires intergouvernementales, ministre responsable de l'Immigration, ministre responsable des Affaires militaires, ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité
Hon. / l'hon. David Hickey	Minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation / ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick
Hon. / l'hon. Luke Randall	Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for NB Liquor and Cannabis NB, Minister responsible for the <i>Regulatory Accountability and Reporting Act</i> / ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB, ministre responsable de la <i>Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation</i>

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 46
Assembly Chamber,
Wednesday, June 3, 2026.

Jour de séance 46
Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 3 juin 2026

10:00

(The House met at 10 a.m., with **Hon. Ms. Landry**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 10 h sous la présidence de l'**hon. M^{me} Landry**.

Prayers.)

Prière.)

Statements of Condolence and Congratulation /
Déclarations de condoléances et de félicitations

Déclarations de condoléances et de félicitations /
Statements of Condolence and Congratulation

Ms. Scott-Wallace: Madam Speaker, Bertha Johnston of Sussex has left a lasting impression on her community. She passed away on May 2 at the age of 79.

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, Bertha Johnston, de Sussex, a laissé une empreinte indélébile sur sa collectivité. Elle est décédée le 2 mai à l'âge de 79 ans.

Bertha was devoted to her family and her work, both paid and volunteer. She worked in the scale house for the Department of Transportation. Later, she worked for Crosby Molasses. With her husband George, she also owned a local feed store, and she served the agricultural community with pride and dedication. She was deeply involved in her community as a member of the Early Risers, the Sussex TOPS group, and the square-dancing club, and she served as Treasurer of the Agricultural Museum of New Brunswick.

Bertha était dévouée à sa famille et à son travail, tant rémunéré que bénévole. Elle a travaillé au poste de pesage du ministère des Transports. Plus tard, elle a travaillé pour Crosby Molasses. Avec son mari George, elle était également propriétaire d'un magasin d'aliments pour animaux local, et elle a servi la collectivité agricole avec fierté et dévouement. Elle était très engagée dans sa collectivité en tant que membre des Early Risers, du groupe TOPS de Sussex et du club de danses carrées, et elle a occupé le poste de trésorière du Agricultural Museum of New Brunswick.

Bertha was a woman of many talents. She could sew, knit, draw, and paint. Those who knew Bertha will remember her for her caring nature, her welcoming spirit, and the love she shared so freely with family and friends. I extend my deepest sympathies to all who loved her. Thank you, Madam Speaker.

Bertha était une femme aux multiples talents. Elle savait coudre, tricoter, dessiner et peindre. Ceux qui ont connu Bertha se souviendront d'elle pour sa nature bienveillante, son esprit accueillant et l'amour qu'elle partageait si généreusement avec sa famille et ses amis. J'adresse mes plus sincères condoléances à toutes les personnes qui l'aimaient. Merci, Madame la présidente.

10:05

Hon. Ms. Miles: Thank you, Madam Speaker. As the MLA for Hanwell-New Maryland, I rise in the House today with great pleasure to introduce six distinguished leaders who serve in my riding. Their dedication, leadership, and commitment to public service strengthen our communities and enhance the well-being of our residents. It is indeed an honour to recognize the vital role they play in local governance,

L'hon. M^{me} Miles : Merci, Madame la présidente. En tant que députée de Hanwell-New Maryland, c'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour présenter six leaders éminents qui oeuvrent dans ma circonscription. Leur dévouement, leur leadership et leur engagement au service public renforcent nos collectivités et améliorent le bien-être de nos gens. C'est en effet un honneur de saluer le rôle

and I am proud to present these community leaders. We have Dale Mowry, Mayor of Tracy; Len Falconer, Mayor of Fredericton Junction; Cory Allen, Mayor of Sunbury-York South Rural Community; Alex Scholten, Mayor of New Maryland; Dave Morrison, Mayor of Hanwell; and Sakom Justice Gruben of Bilijk. I made it to all but one of the swearing-in ceremonies, Madam Speaker, and I look forward to connecting with the new and returning council members. Thank you very much.

Ms. S. Wilson: Madam Speaker, I rise today to recognize Laila Ismail, a remarkable young athlete from Upper Coverdale who recently won a gold medal with Karate New Brunswick. Earlier this month, at the national tournament held from May 15 to May 17 in Edmonton, Laila competed and won the women's Cadet +61 kg division, earning the title of 2026 Junior National Champion. This accomplishment has secured her a place on the Canadian Junior National Team for karate, and she has since been selected to represent Canada at three major international events: the Junior PanAmerican Championships in Costa Rica in August, the Junior World Championship in Poland in October, and the Commonwealth Championships in Scotland in November.

Laila's dedication and commitment to her sport reflect the very best of New Brunswick's youth. We extend our congratulations to Laila and wish her continued success as she steps onto the international stage on behalf of Canada. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Coon: Madam Speaker, I rise today to congratulate Lois Walker Gillin on receiving the 2026 Philanthropy in Action Award, presented by the Fredericton Community Foundation. Lois has embodied philanthropy through her lifelong support for education, health care, the arts, and social support services. She has been a generous benefactor to the University of New Brunswick for over 25 years, supporting scholarships, athletics, and academic programs.

Lois' passion for health care and helping others led her to make contributions to the Downtown Community Health Centre, the Chalmers Foundation, and the Stan

essentiel qu'ils jouent dans la gouvernance locale, et je suis fier de présenter ces leaders communautaires. Il s'agit de Dale Mowry, maire de Tracy, de Len Falconer, maire de Fredericton Junction, de Cory Allen, maire de la communauté rurale de Sunbury-York South, de Alex Scholten, maire de New Maryland, de Dave Morrison, maire de Hanwell, et de Sakom Justice Gruben, de Bilijk. J'ai assisté à toutes les cérémonies d'assermentation sauf une, Madame la présidente, et je me réjouis à l'avance de nouer des liens avec les nouveaux membres du conseil ainsi qu'avec ceux qui ont été réélus. Merci beaucoup.

M^{me} S. Wilson : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour saluer Laila Ismail, une jeune athlète remarquable d'Upper Coverdale qui a récemment remporté une médaille d'or avec Karate New Brunswick. Au début du mois, lors du tournoi national qui s'est tenu du 15 au 17 mai à Edmonton, Laila a concouru dans la catégorie cadette féminine +61 kg, qu'elle a remportée, décrochant ainsi le titre de championne nationale junior 2026. Une telle réussite lui a valu une place au sein de l'équipe nationale junior canadienne de karaté, et elle a depuis été sélectionnée pour représenter le Canada lors de trois grandes compétitions internationales, à savoir les Championnats panaméricains juniors au Costa Rica en août, les Championnats du monde juniors en Pologne en octobre et les Championnats du Commonwealth en Écosse en novembre.

Le dévouement et l'engagement de Laila envers son sport reflètent ce qu'il y a de meilleur chez la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Nous adressons nos félicitations à Laila et lui souhaitons de poursuivre sur la voie du succès alors qu'elle s'apprête à fouler la scène internationale au nom du Canada. Merci, Madame la présidente.

M. Coon : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Lois Walker Gillin d'avoir reçu le prix de philanthropie en action 2026, décerné par la Fondation communautaire de Fredericton. Lois incarne la philanthropie à travers son engagement de longue date en faveur de l'éducation, des soins de santé, des arts et des services de soutien communautaire. Elle est une généreuse bienfaitrice de l'Université du Nouveau-Brunswick depuis plus de 25 ans, soutenant des bourses d'études, le sport et des programmes universitaires.

La passion de Lois pour les soins de santé et l'entraide l'a amenée à faire des dons au Centre de santé communautaire du centre-ville, à la Chalmers

Cassidy Centre for Rehabilitation. She also played an instrumental role in establishing the Grace House women's shelter here in Fredericton, helping ensure women in need have access to safety, support, and care.

At the ceremony, Lois announced a \$10 000 donation toward diagnostic equipment to outfit the new hybrid operating theatre at the Chalmers hospital, a deserving recipient indeed. Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M^{me} Boudreau : Madame la présidente, j'aimerais aujourd'hui rendre hommage aux pompiers de Saint-Antoine que j'ai eu le plaisir de rencontrer de nouveau le samedi 30 mai dernier lors d'un banquet de reconnaissance. En tant que députée de Champdoré-Irishtown, c'est toujours un grand privilège de participer à un événement qui met en valeur la générosité et le courage des personnes qui servent nos collectivités.

I was deeply moved by their discipline, spirit, service, and commitment to protecting their neighbours, their families, and our seniors. Their work is often carried out in extremely difficult conditions, and they make a real difference in the lives of those in our communities. I was pleased to speak about and recognize their dedication to keeping our citizens safe.

La soirée a été un moment pour remercier, reconnaître et souligner le travail incroyable de cette équipe sous la direction du chef-pompier Jean-Guy Boucher, qui compte 39 années de service au sein de la caserne, et du chef adjoint Guy Richard, qui en compte 29. Je tiens à saluer aussi les familles dont le soutien est essentiel. Madame la présidente, les pompiers de Saint-Antoine sont une grande source de fierté pour la collectivité de Champdoré-Irishtown et notre province. Merci.

10:10

Mr. Hogan: Madam Speaker, I rise today to congratulate Lee Kinney of Woodstock, who has been nominated for a Tony Award. Let me repeat that. Lee Kinney, of Woodstock, has been nominated for a Tony Award. Lee's nomination is for best sound design in a play. The play is named *The Fear of 13*. To put this honour into perspective, the last time—the only time, I might add—that a New Brunswicker was nominated

Foundation et au Centre de réadaptation Stan Cassidy. Elle a également joué un rôle déterminant dans la création du refuge pour femmes Grace House, ici à Fredericton, contribuant ainsi à garantir aux femmes en difficulté l'accès à la sécurité, au soutien et aux soins.

Lors de la cérémonie, Lois a annoncé un don de 10 000 \$ destiné à l'achat d'équipements de diagnostic pour le nouveau bloc opératoire hybride de l'hôpital Chalmers, un bénéficiaire qui le mérite amplement. Merci, Madame la présidente.

Hon. Ms. Boudreau: Madam Speaker, I would like to pay tribute today to the Saint-Antoine firefighters I had the pleasure of meeting again on Saturday, May 30, at an appreciation banquet. As the MLA for Champdoré-Irishtown, I always feel privileged to participate in an event that recognizes the generosity and courage of people who serve our communities.

J'ai été profondément émue par la discipline des pompiers, leur esprit d'équipe, leur dévouement et leur engagement à protéger leurs voisins, leurs familles et nos personnes âgées. Leur travail s'effectue souvent dans des conditions extrêmement difficiles, et ils transforment réellement la vie des membres de nos collectivités. J'ai été ravie de saluer et de mettre en avant leur dévouement envers la sécurité de nos citoyens.

The celebration was an opportunity to thank, recognize, and mark the incredible work of this team under Chief Jean-Guy Boucher, who has 39 years of service at the fire station, and Deputy Chief Guy Richard, who has 29 years of service. I also want to thank the families, whose support is essential. Madam Speaker, the Saint-Antoine firefighters are a huge source of pride for the Champdoré-Irishtown community and our province. Thank you.

M. Hogan : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Lee Kinney, de Woodstock, qui a été nommé pour un Tony Award. Permettez-moi de le répéter. Lee Kinney, de Woodstock, a été nommé pour un Tony Award. La nomination de Lee a pour objet la meilleure conception sonore dans une pièce de théâtre. La pièce s'intitule *The Fear of 13*. Pour mettre un tel honneur en perspective, la dernière fois, et

for a Tony Award was back in the 60s. That was the great Saint John-born actor, Walter Pidgeon.

The 79th annual Tony Awards will take place this Sunday, June 7, at Radio City Music Hall in New York City. I ask all my colleagues to join me in congratulating Lee Kinney on his nomination and in wishing him the best of luck this Sunday at the Tony Awards. Thank you, Madam Speaker.

Ms. Mitton: Madam Speaker, I rise today to congratulate the students and staff members of Tantramar Regional High School (TRHS) for their participation in the 21st annual Greater Moncton Dragon Boat Festival on May 29. This year, more than 200 students from Tantramar Regional High School competed in the annual festival, with an astounding nine boats from TRHS participating in last Friday's race. The Grade 10 boat, *Hydra*, was able to capture 4th place out of 48 boats. Tantramar also brought home the Philip Barton School Spirit award.

This year, students and staff raised over \$67 000 to support several local charities, including the Lions Sick Children's Fund, Sackville Memorial Hospital, and more. This brings Tantramar's dragon boat fundraising total to over \$530 000 since 2006, earning Tantramar the distinction of being the top fundraising school. Madam Speaker, I invite all members of the House to join me in congratulating and thanking the students and staff of TRHS for this amazing achievement.

M^{me} Vautour : Merci, Madame la présidente.

What an unforgettable national championship for the Cyclones Arctic 16 team. After facing setbacks last season that were out of their control, team members showed incredible resilience and heart all year long. They answered every challenge in the best way possible—on the court.

De retour du championnat national de volleyball à Calgary, après avoir enregistré une impressionnante série de huit victoires et une défaite, les joueuses des Cyclones ont prouvé qu'elles méritaient leur place parmi les meilleures équipes du pays. Félicitations

même la seule fois à dire vrai, qu'une personne du Nouveau-Brunswick a été nommée pour un Tony Award remonte aux années 60. Il s'agissait du grand acteur Walter Pidgeon, né à Saint John.

La 79^e cérémonie annuelle des Tony Awards aura lieu ce dimanche 7 juin au Radio City Music Hall, à New York. J'invite tous mes collègues à se joindre à moi pour féliciter Lee Kinney pour sa nomination et lui souhaiter bonne chance ce dimanche lors des Tony Awards. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter les élèves et le personnel de la Tantramar Regional High School (TRHS) pour leur participation à la 21^e édition annuelle du Festival de bateaux-dragons du grand Moncton, le 29 mai dernier. Cette année, plus de 200 élèves de la Tantramar Regional High School ont pris part à ce festival annuel, avec pas moins de neuf bateaux de la TRHS participant à la course de vendredi dernier. Le bateau des élèves de 10^e année, l'*Hydra*, a décroché la 4^e place sur 48 bateaux. Tantramar a également remporté le prix Philip Barton de l'esprit d'école.

Cette année, les élèves et le personnel ont récolté plus de 67 000 \$ au profit de plusieurs associations caritatives locales, notamment le Lions Sick Children's Fund et l'Hôpital mémorial de Sackville. Cela porte le montant total des fonds récoltés par Tantramar grâce aux courses de bateaux-dragons à plus de 530 000 \$ depuis 2006, ce qui vaut à Tantramar le titre d'école ayant récolté le plus de fonds. Madame la présidente, j'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter et remercier les élèves et le personnel de la TRHS pour cette formidable réussite.

Ms. Vautour: Thank you, Madam Speaker.

Quel championnat national inoubliable pour l'équipe Cyclones Arctic 16! Après avoir dû faire face, la saison dernière, à des revers indépendants de leur volonté, les membres de l'équipe ont fait preuve d'une résilience et d'un courage incroyables tout au long de l'année. Ils ont relevé chaque défi de la meilleure façon qui soit, c'est-à-dire sur le terrain.

After recording an impressive streak of eight wins and one loss at the national volleyball championship in Calgary, the Cyclones proved that they deserved their place among the best teams in the country. Congratulations on winning gold in Tier 2 and for an

d'avoir remporté l'or du deuxième tiers et d'avoir eu un rendement incroyable en terminant au neuvième rang parmi 304 équipes dans 38 divisions. Il s'agit d'une réussite remarquable et d'un moment dont le Nouveau-Brunswick peut être très fier.

Huge congratulations go to Mila Karatzios for being selected to Team Canada. Mila will head to Regina this summer for training and competition at the Canada Cup. What an incredible opportunity! My colleagues and I are very proud of all members of the Cyclones team.

Mr. Ames: Madam Speaker, I rise today to offer my sincere congratulations to John Deweyert of Temperance Vale for taking on the remarkable task of putting pen to paper to share his extraordinary life story. His book, *Hans: World War II Survivor*, has now reached 32 on Amazon's top 100 Canadian biographies, which is a tremendous accomplishment and a testament to the power of his story.

John's moving memoir tells the true story of a little boy caught in the midst of the battle of Arnhem during World War II in Oosterbeek, Holland. He and his family endured years of hardship, fear, and uncertainty while living under German occupation. Following the war, he was determined to build a better future. John made the courageous decision to leave everything behind. At only 17 years old, he immigrated to Canada in search of hope, opportunity, and a new beginning.

I ask all members of the House to join me in congratulating John Deweyert on this incredible achievement and thanking him for preserving and sharing his story for future generations. Thank you, Madam Speaker.

M. Johnston : Merci, Madame la présidente.

It is with great sadness that we announce the recent passing of Terrence "Terry" Whalen Sr., age 87, at the Miramichi Regional Hospital. Terry was born in 1938 in Newcastle. He was deeply devoted to his loving wife, Hazel, with whom he shared 62 amazing years of marriage. Terry is survived by Terry Jr., Derrick, and his grandchildren, Terry III, Krista, Ben, and Chris.

incredible performance by finishing 9th out of 304 teams in 38 divisions. This is a remarkable success and a very proud moment for New Brunswick.

Toutes nos félicitations à Mila Karatzios pour sa sélection au sein d'Équipe Canada. Mila se rendra à Regina cet été pour s'entraîner et participer à la Coupe Canada. Quelle occasion incroyable! Mes collègues et moi-même sommes très fiers de tous les membres de l'équipe des Cyclones.

M. Ames : Madame la présidente, je prends la parole aujourd'hui pour adresser mes sincères félicitations à John Deweyert, de Temperance Vale, qui a relevé le défi remarquable de coucher sur papier l'histoire extraordinaire de sa vie. Son livre, *Hans : World War II Survivor*, occupe désormais la 32^e place du classement Amazon des 100 meilleures biographies canadiennes, ce qui constitue une formidable réussite et témoigne de la force de son récit.

Les mémoires émouvantes de John racontent l'histoire vraie d'un petit garçon pris au piège au cœur de la bataille d'Arnhem pendant la Seconde Guerre mondiale, à Oosterbeek, aux Pays-Bas. Lui et sa famille ont enduré des années de privations, de peur et d'incertitude sous l'occupation allemande. Après la guerre, il était déterminé à se construire un avenir meilleur. John a pris la courageuse décision de tout laisser derrière lui. À seulement 17 ans, il a immigré au Canada en quête d'espoir, de possibilités et d'un nouveau départ.

Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi afin de féliciter John Deweyert pour une si incroyable réussite et afin de le remercier d'avoir préservé et partagé son histoire pour les générations futures. Merci, Madame la présidente.

Mr. Johnston: Thank you, Madam Speaker.

C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès récent de Terrence « Terry » Whalen Sr., âgé de 87 ans, survenu à l'Hôpital régional de Miramichi. Terry est né en 1938 à Newcastle. Il était profondément dévoué à son épouse bien-aimée, Hazel, avec laquelle il a vécu 62 merveilleuses années de mariage. Terry laisse derrière lui Terry Jr., Derrick, ainsi que ses petits-enfants, Terry III, Krista, Ben et Chris.

10:15

Terry graduated from Harkins high school in Newcastle. He served three years with the armed forces. He was an amazing athlete, turned his attention to coaching, and, over the years, served with 50 public service groups, including Newcastle minor baseball and Newcastle minor football. He was a long-time president of Baseball New Brunswick. He was a founding father and past president of the Miramichi Valley Baseball League and a member of the New Brunswick Sports Hall of Fame and the Miramichi Sports Wall of Fame.

He was a quintessential mighty Miramichier and a natural leader. Whether it was the old Sinclair Rink, Memorial Ballfield, or Saint Mary's church, when Terry Whalen Sr. walked into the room, others took note. On behalf of the riding of Miramichi Bay-Neguac, I offer sincere condolences to his family and friends.

Merci, Madame la présidente.

Statements by Members / Déclarations de députés

Mr. Lee: Thank you, Madam Speaker. I'm glad to say welcome to the capital and to the people's House to the folks of New Brunswick's farming community who may be in the gallery and are definitely outside. Spring is a very busy time of the year, and I know they've had more than enough to do. It's a shame that they had to take time from their very busy lives to come and attempt to change a decision that should never have been made to begin with. The Natural Resources Minister suggested that the decision was driven by bureaucracy. That may be so, but the decision was seized by the Holt government as if it were a life preserver when it learned it could claim a \$4-million cut. Desperate for money, it could cut, and, without understanding the impact, the government cut the program. Its members didn't even ask whether the program could be improved. If they had, we would be discussing one of the many other Holt government failures today.

Ms. Mitton: Madam Speaker, the Auditor General report revealed that NB Power failed to conduct an analysis of alternatives to the diesel and gas plant

Terry était diplômé de la Harkins High School de Newcastle. Il a servi pendant trois ans dans les forces armées. Athlète hors pair, il s'est ensuite tourné vers l'entraînement et, au fil des ans, s'est engagé au sein de 50 associations publiques, notamment les équipes de baseball et de football mineur de Newcastle. Il a longtemps occupé le poste de président de Baseball Nouveau-Brunswick. Il était l'un des pères fondateurs et ancien président de la ligue de baseball de Miramichy Valley, ainsi que membre du Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick et du Miramichi Sports Wall of Fame.

Terry incarnait à la perfection le puissant habitant de Miramichi et il était un leader né. Que ce soit à l'ancienne patinoire Sinclair, au terrain de baseball Memorial ou à l'église Saint Mary's, lorsque Terry Whalen Sr. entrait dans une pièce, tout le monde le remarquait. Au nom de la circonscription de Baie-de-Miramichi—Neguac, j'adresse mes sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Thank you, Madam Speaker.

Déclarations de députés / Statements by Members

M. Lee : Merci, Madame la présidente. J'ai le plaisir d'accueillir dans la capitale et à la Chambre du peuple les membres de la communauté agricole du Nouveau-Brunswick qui se trouvent peut-être dans la tribune et qui sont certainement à l'extérieur. Le printemps est une période très chargée de l'année, et je sais qu'ils ont eu beaucoup à faire. Il est regrettable qu'ils aient dû prendre du temps sur leur horaire très chargé pour venir tenter de faire modifier une décision qui n'aurait jamais dû être prise. Le ministre des Ressources naturelles a laissé entendre que cette décision était le fruit de la bureaucratie. C'est peut-être le cas, mais le gouvernement Holt s'est emparé de cette décision comme d'une bouée de sauvetage lorsqu'il a appris qu'il pourrait se prévaloir d'une réduction budgétaire de 4 millions. À court d'argent, le gouvernement pouvait procéder à des compressions et, sans en mesurer l'incidence, il a supprimé le programme. Ses membres ne se sont même pas demandé si le programme pouvait être amélioré. S'ils l'avaient fait, nous discuterions aujourd'hui de l'un des nombreux autres échecs du gouvernement Holt.

M^{me} Mitton : Madame la présidente, le rapport du vérificateur général a révélé qu'Énergie NB n'avait pas procédé à une analyse des solutions de rechange à

planned for Centre Village before it signed the agreement with American company ProEnergy. The EUB said it couldn't compare alternatives because the evidence lacked sufficient New Brunswick-specific detail. This project is worth almost \$3 billion and comes with a 25-year commitment. We must look at the cost for New Brunswickers, the health impacts on New Brunswickers, and the climate crisis and have a longer-term vision of what NB Power is signing us up for, which is a multi-billion dollar, multi-decade gas and diesel plant with unpredictable fuel costs coming down the line that risks our health and our water. NB Power failed to do an assessment of the alternatives. The EUB failed to require it to do so. The Premier must direct the Energy Minister to right this wrong and commission an independent study of the alternatives, including demand response and battery storage-backed renewables in place of a diesel and gas plant.

M. Doucet : Madame la présidente, nous avons aujourd'hui une bonne nouvelle pour les enseignantes et les enseignants du Nouveau-Brunswick. Le personnel enseignant a voté en faveur de l'entente de principe conclue avec le gouvernement, une décision qui montre qu'il est possible d'obtenir des résultats lorsque les négociations se font dans le respect et de bonne foi. Pendant trop longtemps, l'ancien gouvernement de Blaine Higgs a préféré se battre contre les travailleurs et les travailleurs de la fonction publique plutôt que de collaborer avec eux.

Notre gouvernement comprend une chose simple : Lorsqu'on respecte les travailleurs, on obtient de meilleurs résultats pour tout le monde. L'entente apporte de la stabilité à nos écoles et reconnaît la contribution essentielle du personnel enseignant à l'avenir de notre province.

Teachers are not the enemy. Public servants are not the problem. They are the people who educate our children, support our communities, and keep our province moving forward every single day. This agreement shows a different approach, one based on respect, dialogue, and cooperation instead of division and political fights. Our government will continue to stand with workers and invest in strong public services

la centrale au diesel et au gaz prévue à Centre Village avant de signer l'accord avec la compagnie américaine ProEnergy. La CESP a déclaré qu'elle ne pouvait pas comparer les solutions de rechange, car les données probantes ne comportaient pas suffisamment de détails spécifiques au Nouveau-Brunswick. Le projet en question représente près de 3 milliards de dollars et s'accompagne d'un engagement sur 25 ans. Nous devons examiner le coût pour les gens du Nouveau-Brunswick, les répercussions sur leur santé et la crise climatique et adopter une vision à plus long terme de ce à quoi Énergie NB nous engage, à savoir une centrale au gaz et au diesel de plusieurs milliards, dont l'exploitation s'étendra sur plusieurs décennies, avec des coûts de combustible imprévisibles dans l'avenir, qui met en danger notre santé et notre eau. Énergie NB n'a pas procédé à une évaluation des solutions de rechange. La CESP n'a pas exigé qu'elle le fasse. La première ministre doit ordonner au ministre de l'Énergie de rectifier une telle erreur et de commander une étude indépendante sur les solutions de rechange, notamment la réponse à la demande et les énergies renouvelables soutenues par le stockage sur batterie, en lieu et place d'une centrale au diesel et au gaz.

Mr. Doucet: Madam Speaker, we have good news today for New Brunswick teachers. Teachers voted in favour of a tentative agreement with the government, a decision that shows it is possible to get results when bargaining is done with respect and in good faith. For too long, the former Blaine Higgs government preferred to fight workers and civil servants rather than work with them.

Our government understands one simple thing: When workers are respected, everyone gets better results. The agreement brings stability to our schools and recognizes the essential contribution of teachers to the future of our province.

Les enseignants ne sont pas l'ennemi. Les fonctionnaires ne sont pas le problème. Ce sont eux qui éduquent nos enfants, soutiennent nos collectivités et font avancer notre province jour après jour. L'entente en question témoigne d'une approche différente, fondée sur le respect, le dialogue et la coopération plutôt que sur la division et les luttes politiques. Notre gouvernement continuera à appuyer les travailleurs et à investir dans des services publics

for New Brunswick families. Thank you, Madam Speaker.

Ms. S. Wilson: Thank you, Madam Speaker. I'm reminded of the story of a farmer and his cow. Every day, the cow would run headlong into the same post in the barn, over and over again, every day, banging her head on the same post. One day, a visitor asked the farmer: What's wrong with your cow? Is she blind? The farmer said: Nope, she's just stubborn.

The story came to mind as I was thinking about how stubborn the Premier has been about the cuts to the vet program. She will never convince me that she has not asked her advisors in private why they have created such a firestorm over \$4 million and why they are doing something that is very clearly wrong. I have a hard time believing the Premier has not asked whether her advisors might find \$4 million to cut somewhere else, preferably in Tory ridings. Thank you, Madam Speaker.

10:20

M. J. LeBlanc : Madame la présidente, lorsqu'il est question d'urgence cardiaque, chaque seconde peut changer la donne entre la vie et la mort.

Voilà pourquoi notre gouvernement est déterminé à donner aux techniciens médicaux d'urgence les outils dont ils ont besoin pour fournir des soins susceptibles de sauver des vies. Grâce à un investissement pouvant atteindre jusqu'à 2,5 millions de dollars, nous équipons nos services d'ambulancier de thrombolytiques préhospitaliers et nous leur fournissons des médicaments très efficaces qui permettent de réduire les caillots de sang et de prévenir les crises cardiaques ou d'en réduire la gravité.

Madame la présidente, la capacité d'administrer de tels médicaments directement sur les lieux garantit que les patients reçoivent rapidement un traitement essentiel. Un traitement plus rapide peut sauver des vies. Notre gouvernement est résolu à renforcer notre système de santé et à faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick aient accès aux bons soins lorsqu'ils en ont besoin. Merci, Madame la présidente.

Mr. Ames: Madam Speaker, the Premier has announced that, tomorrow, she and members of her government will be taking their lunch program victory

solides pour les familles du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

M^{me} S. Wilson : Merci, Madame la présidente. Cela me rappelle l'histoire d'un agriculteur et de sa vache. Chaque jour, la vache se précipitait tête baissée contre le même poteau de l'étable, encore et encore, jour après jour, se cognant la tête contre ce même poteau. Un jour, un visiteur a demandé à l'agriculteur : Qu'est-ce qui ne va pas avec votre vache? Est-elle aveugle? L'agriculteur a répondu : Non, elle est juste entêtée.

Cette histoire m'est revenue à l'esprit alors que je réfléchissais à l'entêtement dont fait preuve la première ministre concernant les compressions dans le programme vétérinaire. Elle ne me convaincra jamais qu'elle n'a pas demandé en privé à ses conseillers pourquoi ils ont déclenché une telle polémique pour 4 millions et pourquoi ils agissent d'une manière qui est manifestement erronée. J'ai du mal à croire que la première ministre n'ait pas demandé à ses conseillers s'ils ne pourraient pas trouver 4 millions à économiser ailleurs, de préférence dans les circonscriptions conservatrices. Merci, Madame la présidente.

Mr. J. LeBlanc: Madam Speaker, during a cardiac emergency, every second can make the difference between life and death.

That's why our government is determined to give emergency medical technicians the tools they need to provide potentially life-saving care. Thanks to an investment of up to \$2.5 million, we're equipping our ambulance services with pre-hospital thrombolytics and providing them with very effective medications to reduce blood clots and to prevent heart attacks or reduce their severity.

Madam Speaker, the ability to administer these medications on the scene ensures that patients get essential treatment quickly. Faster treatment can save lives. Our government is determined to strengthen our health care system and ensure that New Brunswickers have access to the right care when they need it. Thank you, Madam Speaker.

M. Ames : Madame la présidente, la première ministre a annoncé que, demain, elle et les membres de son gouvernement allaient célébrer leur victoire

lap. These people, who plan to pat themselves on the backs, or, should I say, preen like a chicken or crow like a rooster, are the same ones here today defending their actions that could put our New Brunswick grown food supply in jeopardy. Tomorrow, they'll be singing the praises of blister-packed Toronto toast from a company headquartered in the United Kingdom, while, today, they defend closing the vet lab and firing the vets. The vets are the first, and often only, line of defence against disease in New Brunswick farm animals. You just can't make this stuff up. I was not kidding about the U.K.-based company. Chartwells is owned by Compass Group of Chertsey, England. That's even further away than Miami, Florida, which is where our virtual health care provider is based. Thank you, Madam Speaker.

Ms. Vautour: Madam Speaker, the PC leadership race is in full swing, and the members opposite have been busy building their electoral platform. On budgetary policy, the member for Saint John East said he would manage the budget by cutting all the contracts we signed with nurses, doctors, teachers, and more. On electricity rates, the member for Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills thinks there should be a levy on power bills to make them even more expensive. On gas prices, despite the threats of Trump and the global war, that same member also said that gas prices aren't volatile anymore. Madam Speaker, on this side of the House, we took action on affordability by immediately bringing in a 10% electricity rebate and taking 10¢ off gas prices. Now we're stabilizing property taxes. So, who will the next PC leader agree with—the interim leader, the wannabe leader, or the *pas ici* leader? Does he agree with the Premier's approach this time, unlike the last one?

Mr. Oliver: Madam Speaker, I'd like to acknowledge and welcome the members of the agricultural community on the Legislature lawn today. I believe they have a message for the Premier. Premier, you made a mistake when you let your government cut the vet programs. It's one thing to make a mistake, but to keep making the same mistake over and over and over

concernant le programme de repas du midi. Ces personnes, qui comptent se féliciter, ou devrais-je dire, se pavaner comme des paons ou chanter comme des coqs, sont les mêmes qui, aujourd'hui, défendent ici leurs actions susceptibles de mettre en péril notre approvisionnement alimentaire issu du Nouveau-Brunswick. Demain, elles chanteront les louanges de toasts de Toronto emballés par une compagnie dont le siège social se trouve au Royaume-Uni, alors qu'aujourd'hui, elles défendent la fermeture du laboratoire vétérinaire et le licenciement des vétérinaires. Les vétérinaires constituent la première, et souvent la seule, ligne de défense contre les maladies chez les animaux d'élevage du Nouveau-Brunswick. On ne peut tout simplement pas inventer ce genre de choses. Je ne plaisantais pas au sujet de cette compagnie basée au Royaume-Uni. Chartwells appartient au groupe Compass de Chertsey, en Angleterre. C'est encore plus loin que Miami, en Floride, où est basé notre prestataire de soins de santé virtuel. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Vautour : Madame la présidente, la course à la direction du Parti conservateur bat son plein, et les parlementaires d'en face s'affairent à élaborer leur plateforme. En matière de politique budgétaire, le député de Saint John-Est a dit qu'il gèrerait le budget en résiliant tous les contrats que nous avons signés avec le personnel infirmier, les médecins, le personnel enseignant et bien d'autres encore. En ce qui concerne les tarifs d'électricité, le député d'Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills estime qu'il faudrait instaurer une taxe sur les factures d'électricité pour les rendre encore plus chères. Quant aux prix de l'essence, malgré les menaces de Trump et la guerre mondiale, ce même député a également dit que ces prix n'étaient plus volatils. Madame la présidente, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons pris des mesures pour améliorer l'abordabilité en instaurant immédiatement une remise de 10 % sur l'électricité et en réduisant de 10 ¢ le prix de l'essence. Nous stabilisons désormais les impôts fonciers. Alors, avec qui le prochain chef du Parti conservateur sera-t-il d'accord : avec le chef par intérim, le prétendant au poste de chef ou le chef *pas ici*? Approuve-t-il l'approche de la première ministre cette fois-ci, contrairement à la dernière fois?

M. Oliver : Madame la présidente, j'aimerais saluer les membres de la communauté agricole présents aujourd'hui sur la pelouse de l'Assemblée législative et leur souhaiter la bienvenue. Je crois qu'ils ont un message à adresser à la première ministre. Madame la première ministre, vous avez commis une erreur en laissant votre gouvernement supprimer les

again really takes world-class inability. Every time the Premier defends these cuts that will put food security in jeopardy, she doubles down on her original mistake. The Premier should back it up. Instead of cutting the vet program, tell the bureaucrats to fix the programs so we don't lose \$4 million. Has the Premier taken even one second to consider the cost to New Brunswick's agricultural sector if we have an outbreak of a disease because she cut the vets? It will be a lot more than \$4 million. Premier, fix the program. It's not only the right thing to do but also the smart thing to do. It's never wrong to admit when you've made a mistake. Thank you.

M. Robichaud : Madame la présidente, notre gouvernement continue de poser des gestes concrets pour protéger l'environnement tout en appuyant des initiatives qui changent les choses dans nos collectivités un peu partout au Nouveau-Brunswick.

This year, the Environmental Trust Fund is investing \$7.9 million in 172 projects across New Brunswick. These investments support concrete initiatives focusing on environmental projects, waste management, environmental awareness, and the fight against climate change.

Je suis particulièrement heureux de souligner que 29 projets de la Péninsule acadienne recevront près de 1 million de dollars en financement. Voilà qui témoigne du dynamisme de nos organismes et de l'engagement de nos collectivités à l'égard de la protection de notre patrimoine naturel. Un tel financement appuie des organismes, comme le Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche, qui contribuent à la protection de nos cours d'eau et de nos écosystèmes.

By investing in these projects today, we are building a more sustainable New Brunswick for future generations. Thank you, Madam Speaker.

10:25

Ms. Scott-Wallace: Madam Speaker, as the saying goes, there's often more than meets the eye. New

programmes vétérinaires. C'est une chose de commettre une erreur, mais continuer à commettre la même erreur encore et encore relève vraiment d'une incompétence hors du commun. Chaque fois que la première ministre défend de telles compressions qui mettront en péril la sécurité alimentaire, elle aggrave son erreur initiale. La première ministre devrait faire marche arrière. Au lieu de couper le budget du programme vétérinaire, dites aux fonctionnaires de remédier aux problèmes de ce programme afin que nous ne perdions pas 4 millions. La première ministre a-t-elle pris ne serait-ce qu'une seconde pour réfléchir au coût que cela représenterait pour le secteur agricole du Nouveau-Brunswick si une épidémie venait à se déclarer à cause des compressions au programme vétérinaire? Ce sera bien plus que 4 millions. Madame la première ministre, remettez le programme sur les rails. Ce n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi la plus intelligente. Il n'y a jamais rien de mal à admettre qu'on a commis une erreur. Merci.

Mr. Robichaud: Madam Speaker, our government continues to take concrete steps to protect the environment while supporting initiatives that make a difference in our communities throughout New Brunswick.

Cette année, le Fonds en fiducie pour l'environnement investit 7,9 millions dans 172 projets dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Ces investissements soutiennent des initiatives concrètes axées sur les projets environnementaux, la gestion des déchets, la sensibilisation à l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

I'm particularly happy to highlight that 29 projects in the Acadian Peninsula will receive nearly \$1 million in funding. This demonstrates the vitality of our organizations and the commitment of our communities to the protection of our natural heritage. This funding supports organizations like the Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche that help protect our waterways and our ecosystems.

En investissant aujourd'hui dans de tels projets, nous bâtissons un Nouveau-Brunswick plus durable pour les générations futures. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, comme le dit le proverbe, les apparences sont souvent

Brunswick farmers and consumers are wondering why the Premier has dug in so hard on her government's decision to cut the vet program and fire all the vets. Why is the Premier so bound and determined to carry out this cut to vets? What possible reason could she have? Is this already a done deal? Has she already promised a monopoly on vet services to some private firm? Will we learn shortly who the monopoly is going to? Has the Premier stopped to consider that a private monopoly on vet services across New Brunswick is a bad idea? We will learn in the fullness of time. I just hope Foundever doesn't have a veterinary division. The way the Premier is sending business to America, I sure hope that she isn't doing something similar with our provincial vet program. We will learn in due course. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: Before we dig into question period, do we have unanimous consent to revert to the order of Introduction of Guests?

Hon. Members: Agreed.

Introduction of Guests / Présentation d'invités

Hon. Ms. Holt: Thank you very much, Madam Speaker. It is my pleasure to welcome the class of Grade 4 students from Garden Creek School, which is in my riding of Fredericton South-Silverwood, to the people's House, the Legislature.

Bienvenue. Nous sommes très heureux de vous voir ici.

With them is their teacher, Jennifer Peterson, and Jiyoung Park, a member of the staff, is here as well. Thank you very much for bringing the students to see how the Legislature works and the beautiful history of this building. Maybe they'll dream about sitting in that lovely chair or in one of these seats and participating in the making of laws for our province.

Vous êtes les bienvenus.

Garden Creek School is full of community engagement. Creekers are a caring and passionate

trompeuses. Les agriculteurs et les consommateurs du Nouveau-Brunswick se demandent pourquoi la première ministre s'obstine autant à défendre la décision de son gouvernement de supprimer le programme vétérinaire et de licencier tous les vétérinaires. Pourquoi la première ministre est-elle si déterminée à mettre en oeuvre une telle suppression des services vétérinaires? Quelle raison pourrait-elle bien avoir? Y a-t-il déjà une entente qui a été conclue? A-t-elle déjà promis le monopole des services vétérinaires à une entreprise privée? Allons-nous bientôt savoir à qui ce monopole sera attribué? La première ministre a-t-elle pris le temps de réfléchir au fait qu'un monopole privé sur les services vétérinaires dans tout le Nouveau-Brunswick est une mauvaise idée? Nous le saurons avec le temps. J'espère simplement que Foundever n'a pas de division vétérinaire. Vu la façon dont la première ministre transfère des activités vers les États-Unis, j'espère sincèrement qu'elle ne fera pas de même avec notre programme vétérinaire provincial. Nous le saurons en temps opportun. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Avant d'entamer la période des questions, avons-nous le consentement unanime pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Présentation d'invités / Introduction of Guests

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai le plaisir d'accueillir à la Chambre du peuple, l'Assemblée législative, la classe de 4^e année de la Garden Creek School, située dans ma circonscription de Fredericton-Sud—Silverwood.

Welcome. We're very happy to see you here.

Les élèves sont accompagnés de leur enseignante, Jennifer Peterson, ainsi que de Jiyoung Park, membre du personnel. Merci beaucoup d'avoir amené ces élèves découvrir le fonctionnement de l'Assemblée législative et la belle histoire de cet édifice. Peut-être rêveront-ils de s'asseoir un jour dans ce charmant fauteuil ou dans l'un de ces sièges et de participer à l'élaboration des lois de notre province.

Welcome to you.

La Garden Creek School est très engagée dans la vie communautaire. Les Creekers forment un groupe

group. We are thrilled to welcome you here to the people's House today. Thanks, Grade 4.

Madam Speaker: Welcome.

Bienvenue.

Questions orales / Oral Questions

Services vétérinaires / Veterinary Services

M. Savoie : Comme toujours, je vous dis bonjour, Madame la présidente.

Madam Speaker, farmers are not happy with the decisions of this government. This is the second time they have come to this Legislature to try to send a message that the decision to close and privatize provincial veterinary services is not the right way to go. They have met with the minister and have walked away from discussions because members of this government are just not listening. We are now seeing veterinarians, who do not have to work under uncertain conditions, begin the process of leaving. One has already announced it, and a handful of them have one foot out the door with multiple job offers from outside the province.

This Premier talks a lot about trusted leadership and collaboration, but there has been none with farmers. With all the farmers on the front lawn protesting her decision, is she willing to recognize how wrong she is and reverse this decision? Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente.

I want to thank the farmers with their companion animals and the farm owners. I don't know whether there are any in the gallery. I met them outside this morning. I certainly understand their passion. As a farmer myself, I have no doubt that they are here because they strongly believe in making their voices heard. Certainly, on a nice day like today, they'd probably much rather be on their farms. I agree with that.

attentionné et passionné. Nous sommes ravis de vous accueillir ici aujourd'hui, à la Chambre du peuple. Merci, les élèves de 4^e année.

La présidente : Bienvenue.

Welcome.

Oral Questions / Questions orales

Veterinary Services / Services vétérinaires

Mr. Savoie: As always, good morning, Madam Speaker.

Madame la présidente, les agriculteurs sont mécontents des décisions du gouvernement actuel. Voilà la deuxième fois qu'ils viennent à l'Assemblée législative pour essayer de se faire entendre sur le fait que la décision d'éliminer les services vétérinaires provinciaux et de privatiser les services n'est pas la bonne marche à suivre. Ils ont rencontré le ministre et se sont retirés des discussions parce que les parlementaires du côté du gouvernement ne les écoutent tout simplement pas. Nous voyons maintenant des vétérinaires, qui ne sont pas obligés de travailler dans des conditions incertaines, entamer le processus en vue de quitter la province. Un vétérinaire l'a déjà annoncé, et quelques autres vétérinaires s'appêtent à partir, puisqu'ils ont plusieurs offres d'emplois à l'extérieur de la province.

La première ministre parle beaucoup de collaboration et d'un leadership digne de confiance, mais l'on n'en a fait aucunement preuve auprès des agriculteurs. Compte tenu de tous les agriculteurs qui protestent contre sa décision devant l'Assemblée, est-elle disposée à reconnaître la gravité de son erreur et à revenir sur cette décision? Merci, Madame la présidente.

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker.

Je tiens à remercier les agriculteurs qui sont accompagnés de leurs animaux et les propriétaires d'exploitations agricoles. Je ne sais pas s'il y en a dans les tribunes. Je les ai rencontrés dehors ce matin. Je comprends certainement leur détermination. En tant qu'agriculteur, je n'ai aucun doute qu'ils sont ici parce qu'ils croient fermement qu'ils doivent faire entendre leur voix. Par une belle journée comme aujourd'hui, il

I also understand their concerns and their fears with regard to the accessibility of veterinary services for their animals. I also know that change is never easy. It is never one hundred percent predictable. However, I can tell you today that we will continue to have strong veterinary services in New Brunswick. No, the lab is not closed, and the feasibility study is presently being conducted and will lead us to identify whether there is a better path.

Merci, Madame la présidente.

10:30

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente.

The morale of provincial vets and those working in the lab is at an all-time low. These people work side by side with farmers and know the risk to our food security and to animal welfare. They have been loyal and dedicated to the people they serve, despite the challenges they face daily. Despite this, this government wants to cancel this service for the sake of \$4 million, which the Minister of Natural Resources described as a rounding error. The word on the street is that the people who work in the system, including those at the lab, know that the transition cannot be done and that it is a waste of money. The official opposition has tried to get straight answers from this Premier, but she never gives them. Will the Premier give a radically transparent, open, and honest answer about the full cost of the feasibility study? What is the dollar amount? Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker, for the last two and a half months of the 12-month transition period, we have been busy meeting with the farmers' associations. We have met with the Agricultural Alliance, and we are meeting with it again next week. We have met with the National Farmers Union. We have had one-on-one meetings with dairy, equine, cattle production, egg, and pork organizations. We have met with them. We continue to have those conversations, but, more

est certain qu'ils préféreraient nettement être sur leur exploitation agricole. Je les comprends.

Je comprends également les préoccupations et les craintes des agriculteurs en ce qui concerne l'accès aux services vétérinaires pour leurs animaux. Je sais aussi que le changement n'est jamais facile. Il n'est jamais tout à fait prévisible. Toutefois, je peux vous dire aujourd'hui que nous continuerons d'avoir de bons services vétérinaires au Nouveau-Brunswick. Non, le laboratoire n'est pas fermé, et l'étude de faisabilité est en cours et nous permettra de déterminer s'il y a une meilleure voie à suivre.

Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker.

Le moral des vétérinaires provinciaux et des personnes qui travaillent au laboratoire n'a jamais été aussi bas. Ces gens travaillent aux côtés des agriculteurs et connaissent les risques liés à notre sécurité alimentaire et au bien-être des animaux. Ils ont été loyaux et ont fait preuve de dévouement envers les gens qu'ils servent, malgré les difficultés avec lesquelles ils doivent composer chaque jour. Or, le gouvernement actuel veut éliminer les services pour économiser 4 millions de dollars, ce que le ministre des Ressources naturelles a qualifié d'erreur d'arrondissement. Selon ce que disent les gens, les personnes qui travaillent au sein du système, notamment au laboratoire, savent que la transition n'est pas possible et que le tout entraînera un gaspillage d'argent. L'opposition officielle a essayé d'obtenir des réponses claires de la première ministre, mais celle-ci n'en donne jamais. La première ministre donnera-t-elle une réponse ouverte, honnête et radicalement transparente au sujet du coût total de l'étude de faisabilité? Combien coûtera-t-elle? Merci, Madame la présidente.

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker.

Madame la présidente, la transition se fera sur une période de 12 mois, et, au cours des deux derniers mois et demi, nous nous sommes employés à rencontrer les associations d'agriculteurs. Nous avons rencontré l'Alliance agricole et nous la rencontrerons encore une fois la semaine prochaine. Nous avons rencontré le Syndicat national des cultivateurs. Nous avons personnellement tenu des réunions avec des représentants des producteurs de lait et des

importantly, we continue to meet with our provincial veterinarians to make sure that they get the right information. I can say today that we're continuing this transition process. I'm very encouraged and confident that we are building a sustainable veterinary model for the province of New Brunswick.

Merci, Madame la présidente.

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente.

The government thinks it has the answers to all of this, but the people who are here to protest this decision know differently. The Holt government, in its arrogance and political calculations, feels it can get away with this because farmers represent only a small portion of the vote in this province. Whenever the Minister of Agriculture gets on his feet, his answers are only a few seconds long. He reads his prepared notes, and you can see that his heart is not in this. The Premier clearly does not care because this is all a political calculation for her. She doesn't care what this is doing to farmers. She doesn't care what this is doing to the provincial vets. She doesn't care what this is doing to workers in the lab, and she certainly does not care about food security and animal welfare. Will this Premier do right by farmers, by provincial vets, by lab employees, and by her own minister, who does not want to do this? Will she march out in front of the demonstrators, apologize for the pain she has caused, and back away from this attack on rural New Brunswick?

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente.

We understand that change brings questions, and I remain dedicated to ensuring that we communicate with our provincial laboratory staff. I'd like to remind the member opposite that the information being used in the feasibility study has been developed in consultation with the staff, the Chief Veterinary Officer, and the laboratory manager. Those discussions are continuing, Madam Speaker. We are committed to ensuring that information is shared directly with the laboratory team as these discussions

producteurs d'œufs ainsi que des éleveurs de chevaux, de bovins et de porcs. Nous les avons rencontrés. Nous continuons à tenir des conversations, mais, surtout, nous poursuivons nos rencontres avec nos vétérinaires provinciaux afin qu'ils reçoivent les bons renseignements. Je peux dire aujourd'hui que nous poursuivons le processus de transition. Je suis convaincu que nous bâtissons un modèle vétérinaire durable pour la province du Nouveau-Brunswick, et cela m'encourage beaucoup.

Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker.

Le gouvernement pense qu'il a les solutions à toutes les questions, mais les gens qui sont ici pour contester la décision savent que ce n'est pas le cas. Le gouvernement Holt, en raison de son arrogance et de ses calculs politiques, pense qu'il peut se tirer d'affaire parce que les agriculteurs ne représentent qu'une petite partie de l'électorat dans la province. Lorsque le ministre de l'Agriculture prend la parole, ses réponses ne durent que quelques secondes. Il lit ses notes, et l'on peut constater son désenchantement. La première ministre ne se soucie manifestement pas de la situation, car, selon elle, il ne s'agit que d'un calcul politique. Elle ne se soucie pas des répercussions sur les agriculteurs. Elle ne se soucie pas des conséquences pour les vétérinaires provinciaux. Elle ne se soucie pas des conséquences pour les travailleurs du laboratoire et ne se soucie certainement pas de la sécurité alimentaire et du bien-être des animaux. La première ministre agira-t-elle dans l'intérêt des agriculteurs, des vétérinaires provinciaux, des employés du laboratoire et de son propre ministre, qui ne veut pas aller de l'avant avec la mesure? Se présentera-t-elle devant les manifestants pour s'excuser du mal qu'elle a causé et abandonnera-t-elle l'attaque contre les régions rurales du Nouveau-Brunswick?

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker.

Nous savons que le changement suscite des questions, et je continuerai de veiller à ce que nous communiquions avec notre personnel du laboratoire provincial. J'aimerais rappeler au député d'en face que les renseignements utilisés aux fins de l'étude de faisabilité ont été recueillis dans le cadre de consultations du personnel, de la chef des services vétérinaires et du gestionnaire du laboratoire. Les discussions se poursuivent, Madame la présidente. Nous sommes résolus à faire en sorte que les

and meetings continue to take place throughout this process.

Merci, Madame la présidente.

Mr. Savoie: Once again, Madam Speaker, the government is clearly not listening. Farmers are serious. They are not going away. Farmers have offered to pay more to keep this service. They have even met with the minister in an effort to find solutions. They've gone so far as to test the government's theory that the private sector can take this over. Farmers tried to get access to private care for fear of losing this service, given the needs they have in caring for their animals. What was the result? Private care providers were overwhelmed and inundated with calls and could not handle the volume.

What do you think farmers are trying to tell you with their presence here? Being here is a huge financial sacrifice. Look at them. Look at them out there. They're here because they have weighed the loss of vets and the lab against the money they will lose by being here today. They should be cutting silage and planting seed, but instead, they are here losing money to defend a service they know is essential. Premier, what do you have to say to these people who are losing income to defend themselves from your misguided decision?

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente. Mon équipe et moi entretenons un dialogue constant avec les vétérinaires du ministère. Nous poursuivrons le dialogue tout au long de la transition pour veiller à ce que les vétérinaires soient bien informés et soutenus. Beaucoup d'information circule sur les réseaux sociaux, Madame la présidente, mais nous voulons nous assurer que les vrais renseignements leur sont transmis.

Madame la présidente, nous nous engageons à veiller à ce que l'information soit communiquée directement à l'équipe de vétérinaires. Les discussions et les réunions se poursuivront tout au long du processus. Merci, Madame la présidente.

renseignements soient communiqués directement à l'équipe du laboratoire au fur et à mesure que les discussions et les réunions se poursuivent tout au long du processus.

Thank you, Madam Speaker.

M. Savoie : Encore une fois, Madame la présidente, le gouvernement n'écoute manifestement pas. Les agriculteurs sont sérieux. Ils ne partiront pas. Les agriculteurs ont offert de payer davantage pour conserver les services. Ils ont même rencontré le ministre afin de trouver des solutions. Ils ont même mis à l'épreuve la théorie du gouvernement selon laquelle le secteur privé pouvait prendre en charge les services. Par crainte de perdre l'accès aux services et compte tenu de la nécessité de prendre soin de leurs animaux, des agriculteurs ont essayé d'obtenir des soins du secteur privé. Quel a été le résultat? Les fournisseurs de soins privés ont été inondés et submergés d'appels et ne pouvaient pas satisfaire à la demande.

Que pensez-vous que les agriculteurs essaient de vous dire par leur présence ici? Être ici représente un énorme sacrifice financier. Regardez-les. Regardez-les dehors. Ils sont ici parce qu'ils ont comparé la perte des vétérinaires et du laboratoire à la perte d'argent qu'entraînera leur présence ici aujourd'hui. Ils devraient préparer de l'ensilage et ensemercer leur terre, mais ils sont plutôt ici et perdent de l'argent pour défendre des services dont ils connaissent la nécessité. Madame la première ministre, qu'avez-vous à dire à ces gens qui perdent des revenus pour se défendre contre votre décision malavisée?

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker. My team and I are maintaining a dialogue with departmental veterinarians. We will continue this dialogue throughout the transition to ensure that veterinarians are well informed and supported. Madam Speaker, a lot of information is circulating on social media, but we want to ensure that the real information is shared with them.

Madam Speaker, we are committed to ensuring that information is communicated directly to the team of veterinarians. Discussions and meetings will continue throughout this process. Thank you, Madam Speaker.

10:35

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente.

What is the minister's guarantee that this privatization will work? Will the Holt government guarantee that every single office will stay open? Will the Holt government give away millions of dollars in equipment? Will the Holt government lease, sell, or give the buildings to a potential proponent? Will the vet levels remain the same? Will no one be laid off? Will the lab continue to offer the same services? Will the pay remain the same for everyone, or will they be paid less? That's what's happening with the nurse practitioners for Foundever. We all know what will happen if the lab employees are paid less. They will leave because they are in huge demand, and our farmers and their animals will suffer.

The provincial vet service is not a business. It is an essential public service. The answer to all these questions is that none of this can be guaranteed. The provincial vet service and our provincial vets must remain. The only way those things will happen is if the Holt government reverses this decision. Premier, you have lost people's trust, but you can regain it by stopping this now. Will you listen to the people and reverse this decision now?

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente. Le ministère travaillera avec acharnement à assurer une transition favorable tant pour le personnel provincial que pour les clients qu'il sert. En accordant la priorité à une planification efficace et à un engagement continu, nous posons des bases solides pour la prochaine étape. Alors, à mesure que le processus suit son cours, notre engagement de fournir des services de qualité reste inchangé. Nous sommes convaincus qu'un nouveau modèle permettra aux vétérinaires de mieux répondre aux besoins en constante évolution des personnes que nous aidons, et ce, sans compromettre la qualité, Madame la présidente. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie : Merci beaucoup encore une fois, Madame la présidente.

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker.

Quelle garantie le ministre peut-il offrir que la privatisation fonctionnera? Le gouvernement Holt garantira-t-il que tous les bureaux, sans exception, resteront ouverts? Le gouvernement Holt donnera-t-il des millions de dollars en équipement? Le gouvernement Holt louera-t-il, vendra-t-il ou fournira-t-il les bâtiments à un promoteur potentiel? Les niveaux de dotation en personnel vétérinaire seront-ils maintenus? Peut-on garantir que personne ne sera mis à pied? Le laboratoire continuera-t-il d'offrir les mêmes services? La rémunération versée demeurera-t-elle ce qu'elle était pour tout le monde, ou y aura-t-il des diminutions de la rémunération? C'est ce qui arrive aux infirmières praticiennes dans le cas de Foundever. Nous savons tous ce qui arrivera si les membres du personnel du laboratoire sont moins bien rémunérés. Ils partiront, car leurs compétences sont très recherchées, et nos agriculteurs et leurs animaux en souffriront.

Les services vétérinaires provinciaux ne sont pas une entreprise. Ce sont des services publics essentiels. La réponse à toutes ces questions est qu'aucun des éléments mentionnés ne peut être garanti. Les services vétérinaires provinciaux doivent être maintenus. La seule façon dont cela se produira, c'est si le gouvernement Holt revient sur la décision. Madame la première ministre, vous avez perdu la confiance des gens, mais vous pouvez la regagner en mettant fin à l'initiative. Écoutez-vous les gens et reviendrez-vous sur la décision aujourd'hui même?

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker. The department will work tirelessly to ensure a smooth transition for provincial staff members and the clients they serve. By prioritizing effective planning and ongoing commitment, we are laying a solid foundation for the next step. So, as the process continues, our commitment to providing quality services remains unchanged. We're certain a new model will enable veterinarians to better respond to the constantly evolving needs of the people we're helping and to do so without compromising on quality, Madam Speaker. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Savoie: Thank you very much again, Madam Speaker.

Madam Speaker, the message from farmers is clear: Reverse the decision. Change it back. Say you were wrong. Farmers offered to pay more. The cost of this vet service is a rounding error for your government. This is not a business. It is an essential public service. There are people outside this Legislature who work every day to feed this province—everyone, including those kids in the gallery.

This is a very loud beginning, but it's only the start. Farmers will never go away. They will never give up. They will fight for this until you hear them. Farmers will never agree with this decision. They will always remember who put their farms and their animals at risk. Veterinary care is health care for animals. The official opposition stands with farmers. We stand with provincial veterinarians. We stand with our provincial vet lab service. It's time for the Holt government to show where it stands. Thank you, Madam Speaker.

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente.

Madam Speaker, what I can say today is that we are continuing with the transition process. I am very encouraged and feel confident that we are building a sustainable model for veterinary service in New Brunswick—one that is agile, adaptable, and fair to our taxpayers; one that removes existing barriers for outside private veterinarians to come and establish themselves here in the province; and one that is in line with the rest of the country, with the exception of Newfoundland and Labrador.

I thank everyone, especially the farmers, for being here today. I had great conversations with them this morning. We are continuing the process. We will meet with the Agricultural Alliance next week to make sure everything is in line with the transition. I'm very confident we will come up with a very sustainable model.

Merci, Madame la présidente.

Ms. Scott-Wallace: Madam Speaker, I'm starting to feel like a broken record. Here we are, on Day 79, surrounded outside the people's House by the hard-

Madame la présidente, le message des agriculteurs est clair : Revenez sur la décision. Faites marche arrière. Dites que vous avez eu tort. Les agriculteurs ont offert de payer davantage. Le coût des services vétérinaires équivaut à une erreur d'arrondissement pour votre gouvernement. Il ne s'agit pas d'une entreprise. C'est un service public essentiel. Il y a, à l'extérieur de l'Assemblée législative, des gens qui travaillent chaque jour pour nourrir les gens de la province, soit tout le monde, y compris les enfants dans les tribunes.

C'est un début très bruyant, mais ce n'est que le commencement. Les agriculteurs ne partiront jamais. Ils n'abandonneront jamais. Ils militeront pour leur cause jusqu'à ce que vous les entendiez. Les agriculteurs n'accepteront jamais une telle décision. Ils n'oublieront jamais qui a mis en péril leurs exploitations agricoles et la santé de leurs animaux. Les soins vétérinaires sont des soins de santé pour les animaux. L'opposition officielle appuie les agriculteurs. Nous appuyons les vétérinaires provinciaux. Nous appuyons les services du laboratoire vétérinaire provincial. Il est temps pour le gouvernement Holt d'indiquer sa position. Merci, Madame la présidente.

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker.

Madame la présidente, ce que je peux dire aujourd'hui, c'est que nous poursuivons le processus de transition. Je suis très encouragé par ce que nous bâtissons et j'ai confiance que nous bâtissons un modèle viable de services vétérinaires au Nouveau-Brunswick — un modèle souple, adaptable et équitable pour nos contribuables, un modèle qui élimine les obstacles actuels empêchant les vétérinaires du secteur privé de venir s'établir dans la province, et un modèle qui s'harmonise à ce qui se fait ailleurs au pays, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador.

Je remercie tout le monde, en particulier les agriculteurs, d'être ici aujourd'hui. J'ai eu une excellente discussion avec eux ce matin. Nous poursuivons le processus. Nous rencontrerons, la semaine prochaine, les représentants de l'Alliance agricole afin de veiller à ce que la transition se déroule conformément au plan de transition. Je suis tout à fait convaincu que nous élaborerons un modèle très viable.

Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, je commence à avoir l'impression de me répéter. Nous en sommes aujourd'hui au 79^e jour et, à l'extérieur de

working farmers of our province, who are asking this government to show some mercy for their animals and their farming traditions, some of which are generations old. Farmers have obtained over 70 000 petition signatures. They have made three visits to this Legislature, have attended meeting after meeting, have written letter after letter, have built and fed social media, and have gained national support. My goodness, Premier, have you listened to the people out there today? This government has created a mess. Some 69% of New Brunswickers say that protecting vet services is their priority right now. They know that if farmers give up, sell their land, sell their animals, and lock up their barns, we all will be in trouble. Premier, you stepped outside. What did you hear our farming community say today? Did you hear them at all?

10:40

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker. Our department is focused on supporting the transition for both the provincial employees and the clients they serve. By prioritizing effective planning and ongoing engagement, we are building a strong foundation for the next phase. As we move forward, our commitment to quality and service delivery remains unchanged. We believe that a new model will enhance veterinarians' ability to meet the evolving needs of those we support without compromising quality.

Merci, Madame la présidente.

Ms. Scott-Wallace: Madam Speaker, indeed, people can perceive things differently, but I can't imagine that what we are seeing today on the lawn of the Legislature can be up for interpretation. Our farm community knows best. They are right. You are wrong. They have not skipped a beat in their message since this government's budget came out on March 17. They know without a shadow of a doubt that these vet cuts and lab cuts will be disastrous. Our vets are being recruited by other provinces now, and the offers are appealing because vets are at least being offered

la Chambre du peuple, nous sommes entourés des agriculteurs vaillants de notre province, qui demandent au gouvernement de faire preuve d'un peu de compassion à l'égard de leurs animaux et de leurs traditions agricoles, dont certaines se transmettent depuis de générations. Des agriculteurs ont recueilli plus de 70 000 signatures au moyen d'une pétition. Ils se sont présentés trois fois à l'Assemblée législative, ont assisté à de nombreuses réunions, ont rédigé de nombreuses lettres, ont créé et publié du contenu sur les réseaux sociaux et ont reçu du soutien à l'échelle nationale. Ma foi, Madame la première ministre, avez-vous écouté les personnes réunies à l'extérieur aujourd'hui? Le gouvernement a créé un gâchis. Près de 69 % des gens du Nouveau-Brunswick indiquent que leur priorité est la protection des services vétérinaires provinciaux. Ils savent que, si les agriculteurs abandonnent, vendent leurs terres, vendent leurs animaux et cessent leurs activités agricoles, nous en subissons tous les conséquences. Madame la première ministre, vous êtes allée dehors. Qu'avez-vous entendu de la part de notre communauté agricole? Avez-vous même entendu ce qu'elle avait à dire?

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente. Notre ministère se concentre sur la facilitation de la transition, tant pour les employés provinciaux que pour leur clientèle. En accordant la priorité à la planification efficace et à l'engagement continu, nous jetons des bases solides pour la prochaine étape. Au fur et à mesure que nous progressons, notre engagement envers la qualité des services et leur prestation demeure le même. Nous croyons qu'un nouveau modèle permettra aux vétérinaires de mieux répondre aux besoins changeants des personnes que nous appuyons sans compromettre la qualité des services.

Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, en effet, les gens peuvent avoir leur propre perspective, mais j'ai du mal à croire que la manifestation dont nous sommes témoins aujourd'hui sur le terrain de l'Assemblée législative puisse faire l'objet d'interprétations divergentes. Les gens de notre communauté agricole savent de quoi ils parlent. Ils ont raison. Vous avez tort. Depuis le dépôt du budget le 17 mars, leur message n'a pas changé du tout. Ils savent très certainement que l'abolition des services vétérinaires et des services de laboratoires aura des

certainty. When there's a shortage, doctors are recruited. Teachers are recruited. Yet this government is treating our animal doctors with total disrespect. Premier, why are our vets not worth this government fighting for them?

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente. Comme je viens de le dire, mon équipe et moi entretenons un dialogue constant avec les vétérinaires du ministère. Il se poursuivra tout au long de la transition afin que ceux-ci soient bien renseignés. Nous avons rencontré les vétérinaires. De plus, au cours des dernières semaines, nous leur avons offert des séances d'information.

Le processus se poursuivra jusqu'à ce que la transition soit terminée, Madame la présidente. Nous nous engageons à veiller à ce que l'information soit communiquée directement aux vétérinaires. Merci, Madame la présidente.

Ms. Scott-Wallace : Madam Speaker, why is this government so determined to shove down the throats of farmers something that they do not want, especially when the Department of Agriculture is supposed to represent them? Things are not adding up, and they haven't since the beginning of this mess.

The minister has said the department is working with private clinics to extend services to include large animals. If that's the case, why did a small animal vet reach out to me on Monday to say she met with staff from DAAF to discuss expanding services to large animals, only to be, in her words, blatantly dismissed? Behind closed doors, you didn't really want this vet expansion, despite the lip service we have heard here time and time again. I ask: Has this been a done deal since the beginning, and are you announcing a vet monopoly in this province? We know there's more to this story than meets the eye. Please, minister, tell us.

L'hon. M^{me} Holt : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci de la question. Oui, j'étais à

effets désastreux. D'autres provinces cherchent actuellement à recruter nos vétérinaires, et les offres sont attrayantes, car elles leur proposent au moins une certaine stabilité. Lorsqu'il y a une pénurie de personnel, on recrute des médecins. On recrute du personnel enseignant. Pourtant, le gouvernement manque totalement de respect envers les médecins de nos animaux. Madame la première ministre, pourquoi nos vétérinaires ne méritent-ils pas que le gouvernement actuel lutte pour les garder?

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker. As I just said, my team and I are maintaining a dialogue with departmental veterinarians. It will continue throughout this transition so that they are well informed. We have met with veterinarians. In addition, over the past few weeks, we have given them information sessions.

This process will continue until the transition is complete, Madam Speaker. We are committed to ensuring that information is communicated directly to veterinarians. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Scott-Wallace : Madame la présidente, pourquoi le gouvernement est-il aussi déterminé à imposer aux agriculteurs une mesure dont ils ne veulent pas, surtout lorsque le ministère de l'Agriculture est censé les représenter? Depuis le début du cafouillage actuel, les choses ne tiennent pas la route.

Le ministre a dit que le ministère travaillait en collaboration avec des cliniques privées afin d'élargir l'offre de services pour inclure les grands animaux. Si c'est le cas, pourquoi une vétérinaire spécialisée dans les petits animaux a-t-elle communiqué avec moi lundi pour dire qu'elle avait rencontré le personnel du MAAP afin de discuter d'un élargissement de ses services pour inclure les grands animaux pour simplement, comme elle l'a exprimé, être carrément écartée? À huis clos, vous ne vouliez pas vraiment d'un tel élargissement des services vétérinaires, malgré tous les beaux discours que nous avons entendus ici à maintes reprises. Voici ma question : Tout cela était-il décidé d'avance depuis le début, et annoncez-vous un monopole des services vétérinaires dans la province? Nous savons qu'il y a davantage à cette histoire qu'il n'y paraît. Ayez l'obligeance de nous le dire, Monsieur le ministre.

Hon. Ms. Holt: Thank you very much, Madam Speaker. Thank you for the question. Yes, I was

l'extérieur de l'Assemblée législative et j'ai parlé aux membres de l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick. J'ai parlé à ses représentants et à des agriculteurs de mon ancienne circonscription que je connais bien. Nous nous sommes rendu compte qu'ils s'inquiétaient de ce qui est à venir. J'ai été en mesure de leur dire que, grâce au travail du ministre et au travail que notre gouvernement fait en collaboration avec les membres de l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick, le secteur privé et les vétérinaires de la province, le 1^{er} avril, le service en place répondra à leurs besoins. Le laboratoire restera ouvert, comme nous l'avons dit à de nombreuses reprises.

The lab is staying in place. Pathologists are staying in place. The certification is staying in place. We will look after the food security of this province, and we will make sure that the veterinary services that struggled under the previous government are strong and supported by a private—

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. The Liberal government is fearmongering, and New Brunswickers are afraid. The decision to cut veterinary services and close the provincial lab is affecting not only farmers, whose livelihoods will be impacted, but also everyday people. New Brunswickers are becoming increasingly worried about the government's decisions on vets, on hydro bills, and on gas prices, and they share their worries with me. More and more of them say they are planting gardens this year to help them with continuing high food costs. I spoke to the owner of Mayfield Gardens in St. Stephen on the weekend. She has noticed a huge upswing—30% to 40% over last year—in the number of people coming in to purchase plants to start gardens.

10:45

People who have never so much as planted a seed before are asking her and her staff for help and guidance. Have the Agriculture Minister and the Premier thought about how their decision to cancel vet services and close the provincial lab affects ordinary people? Thank you.

Hon. Ms. Holt: Madam Speaker, I think it's rich to hear the comments about fearmongering from the

outside the Legislative Assembly and I talked to members of the Agricultural Alliance of New Brunswick. I talked to its representatives and to farmers I know well from my former riding. We realized that they were worried about what is to come. I was able to tell them that, thanks to the work of the department and the work our government is doing with members of the Agricultural Alliance of New Brunswick, the private sector, and veterinarians in the province, on April 1, the service will be in place to meet their needs. The laboratory will remain open, as we have said many times.

Le laboratoire demeurera ouvert. Les pathologistes continueront d'y travailler. L'agrément demeure en place. Nous veillerons à la sécurité alimentaire de la province et nous ferons en sorte que les services vétérinaires, lesquels ont été mis à dure épreuve sous l'ancien gouvernement, soient renforcés et soutenus par...

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. Le gouvernement libéral se montre alarmiste, et les gens du Nouveau-Brunswick ont peur. La décision d'abolir les services vétérinaires et de fermer le laboratoire provincial a des répercussions non seulement sur les agriculteurs, dont le moyen de subsistance sera touché, mais aussi sur les gens en général. Les gens du Nouveau-Brunswick s'inquiètent de plus en plus des décisions du gouvernement à l'égard des vétérinaires, des factures d'électricité et des prix de l'essence, et ils me font part de leurs inquiétudes. Ils sont de plus en plus nombreux à dire qu'ils cultiveront un jardin cette année afin de les aider à composer avec la hausse persistante du coût des aliments. J'ai parlé à la propriétaire de Mayfield Gardens, à St. Stephen, pendant la fin de semaine. Elle a constaté une hausse marquée — soit de 30 à 40 % par rapport à l'année dernière — du nombre de personnes qui viennent acheter des plants pour aménager un potager.

Des gens qui n'avaient jamais même semé une graine auparavant demandent à la propriétaire et à son personnel de l'aide et des conseils. Le ministre de l'Agriculture et la première ministre ont-ils réfléchi à l'incidence qu'aura sur les gens ordinaires leur décision d'abolir les services vétérinaires et de faire fermer le laboratoire provincial? Merci.

L'hon. M^{me} Holt : Madame la présidente, je trouve assez fort d'entendre les députés du côté de

opposition members when they talk about a lab closing that is not closing. The lab is staying in place. The pathologists remain employed. The certification is staying in place. Those services will continue to be there for the critical agricultural sector that this minister is investing in. Unlike his predecessor, his department is putting millions of dollars into the agricultural sector.

The member wants to talk about the challenges that New Brunswickers are experiencing. She talked about their challenges with hydro bills. Well, we took 10% off their hydro bills. The other side wants to apply a levy that would increase their power bills. The member opposite talked about the cost of groceries and struggles with the cost of living. Our government is providing a universal school breakfast program and now a pay-what-you-can school lunch program, saving families \$800 per year on their cost of living. We are here to support New Brunswickers while those on the other side wish they had—

Ms. Bockus: Madam Speaker, the Agriculture Minister and the Premier keep telling us that the provincial lab is not going to close. During questions last week, the main focus of all the Agriculture Minister's answers was to tell us that his department is going to conduct a feasibility study on the lab. If the lab isn't closing, why are you conducting a feasibility study now? Is it to support your eventual decision to close the lab? Thank you.

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente. L'étude en cours vise à cerner des façons de mieux faire les choses pour qu'elles soient plus efficaces et plus responsables envers la population. L'étude déterminera le tout. Il n'y a pas de résultats prédéterminés. Nous procédons à cette étude pour voir s'il y a moyen de mieux faire les choses. Si l'étude nous montre que nous pouvons le faire, nous le ferons. Sinon, nous ferons ce qui est, selon l'étude, la meilleure chose à faire concernant le laboratoire. Merci, Madame la présidente.

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. With the latest debacle of cancelling the provincial vet service, concerned New Brunswickers have turned their focus

l'opposition parler d'alarmisme lorsqu'ils disent qu'un laboratoire fermera ses portes, alors que ce n'est pas le cas. Le laboratoire reste ouvert. Les pathologistes continuent d'y travailler. L'agrément demeure en place. Les services demeureront offerts au secteur agricole essentiel dans lequel investit le ministre. Contrairement à ce qu'a fait le prédécesseur du ministre, le ministère de ce dernier prévoit de consacrer des millions de dollars au secteur agricole.

La députée veut parler de défis qui se posent aux gens du Nouveau-Brunswick. Elle parle des défis qui se posent à eux pour ce qui est des factures d'électricité. Eh bien, nous avons réduit leurs factures d'électricité de 10 %. De l'autre côté de la Chambre, on veut imposer une taxe qui ferait augmenter les factures d'électricité des gens. La députée d'en face a parlé du prix des aliments et des difficultés liées au coût de la vie. Notre gouvernement fournit un programme universel de déjeuners dans les écoles et, maintenant, un programme de dîners à l'école à contribution libre, ce qui permet aux familles d'économiser 800 \$ par année sur leurs dépenses liées au coût de la vie. Nous sommes ici pour soutenir les gens du Nouveau-Brunswick, alors que les gens d'en face souhaiteraient qu'ils aient...

M^{me} Bockus : Madame la présidente, le ministre de l'Agriculture et la première ministre ne cessent de nous répéter que le laboratoire provincial ne fermera pas. Pendant une période de questions de la semaine dernière, l'essentiel des réponses du ministre de l'Agriculture portait sur l'intention de son ministère de réaliser une étude de faisabilité concernant le laboratoire. Si le laboratoire n'est pas censé fermer, pourquoi menez-vous, en ce moment, une étude de faisabilité? Est-ce pour étayer votre décision éventuelle de fermer le laboratoire? Merci.

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker. The purpose of the study is to identify ways of doing things better and to be more efficient and accountable to the public. The study will determine all of that. There are no predetermined outcomes. We're doing this study to see if there is a better way to do things. If the study shows us that there is, we will do it. If not, we will do what the study determines is the best thing to do with the laboratory. Thank you, Madam Speaker.

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. Compte tenu du plus récent fiasco lié à l'élimination des services vétérinaires provinciaux, les gens du

to sustainability. Those who can are planting vegetable gardens with the aim of growing food for themselves and their families. The demand for plants and seeds is huge, says the owner of Mayfield Greenhouses in St. Stephen. This past weekend, she told me that, in order to meet demand, she was still planting tomatoes, peppers, and other crops in a 3 000 ft² greenhouse as well as in another 1 500 ft² greenhouse. She plans to continue planting seeds for another two weeks and then intends to launch an experiment. She will leave these greenhouses running so she can grow produce later into the season and offer it for sale. Has the Agriculture Minister considered offering any funding so greenhouses can expand their scope of business while he cancels vet services for farmers? Thank you.

Hon. Mr. Finnigan: Thank you, Madam Speaker. As a former garden centre owner and as a vegetable grower, I can certainly relate to people wanting to plant gardens for their own food. It is a busy time of year, and it's always encouraging to see more people come in for plants. I don't know if you recall, but the first time I stood up in this House, I kind of gave a crash course on how to plant tomatoes. It didn't go too well, but I'm still open to guiding people on how to plant a garden and grow their own food.

Madam Speaker, I can tell you that this is a busy time of year. It's very encouraging to see this movement happening. Over the weekend, I'm going to go open the garden in Memramcook, and the whole community will be there. I think that's very encouraging. My goal is to grow more food in New Brunswick for local people and for export.

Merci, Madame la présidente.

Education / Éducation

Ms. Mitton: Madam Speaker, last week, when I asked the Minister of Education about her plans to roll out a K-to-12 AI curriculum, she wouldn't acknowledge that it's happening. However, she made several claims. The minister said that parents are being

Nouveau-Brunswick se concentrent maintenant sur la viabilité. Les gens qui le peuvent aménagent des potagers afin de produire des aliments pour eux-mêmes et leur famille. Selon la propriétaire de Mayfield Greenhouses, à St. Stephen, la demande pour les plants et les graines est énorme. La fin de semaine dernière, elle m'a dit que, pour répondre à la demande, elle continuait de planter des tomates, des poivrons et d'autres cultures dans une serre de 3 000 pi² ainsi que dans une autre serre de 1 500 pi². Elle prévoit poursuivre les semis pendant encore deux autres semaines et de faire une expérience ensuite. Elle compte maintenir ces serres en activité afin de produire des fruits et des légumes plus tard dans la saison et de les vendre. Le ministre de l'Agriculture a-t-il envisagé d'offrir un financement aux exploitants de serres afin qu'ils puissent élargir leurs activités pendant qu'il supprime les services vétérinaires destinés aux agriculteurs? Merci.

L'hon. M. Finnigan : Merci, Madame la présidente. À titre d'ancien propriétaire de centre de jardinage et à titre de producteur maraîcher, je comprends très bien pourquoi les gens veulent cultiver un jardin pour produire leurs propres aliments. Il s'agit d'une période occupée de l'année, et il est toujours encourageant de voir un nombre croissant de personnes venir acheter des plants. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais la première fois que j'ai pris la parole à la Chambre, j'ai en quelque sorte donné un cours accéléré sur la façon de planter des tomates. Le tout ne s'est pas trop bien passé, mais je demeure tout à fait disposé à conseiller les gens sur la façon d'aménager un potager et de cultiver leurs propres aliments.

Madame la présidente, je peux vous dire qu'il s'agit d'une période occupée de l'année. Il est très encourageant de constater l'engouement actuel. Au cours de la fin de semaine, je participerai à l'ouverture du jardin à Memramcook, et toute la collectivité y sera. Je pense que c'est très encourageant. Mon objectif est d'accroître la production alimentaire au Nouveau-Brunswick pour la population locale et pour l'exportation.

Thank you, Madam Speaker.

Éducation / Education

M^{me} Mitton : Madame la présidente, la semaine dernière, lorsque j'ai posé à la ministre de l'Éducation des questions sur son plan de mettre en oeuvre un programme d'études sur l'IA de la maternelle à la 12^e année, elle a refusé de reconnaître qu'une telle

consulted. As a parent, I've seen no evidence of this. The minister would only say that they were updating their digital literacy approach and guidelines when they are also changing the K-to-12 curriculum.

10:50

She claimed that young children would not be using AI tools, but that is exactly what the curriculum the department plans to roll out in three months says. It does indeed have children using AI in kindergarten, Grade 1, Grade 2, Grade 3, Grade 4, in elementary school and beyond.

Will the Minister of Education confirm that elementary school students in the Anglophone sector will be using AI?

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, thank you to the member opposite for the question and for the opportunity to clear this up again. As I've mentioned before, we are proposing an update to the curriculum. It is in a draft format, and we are consulting with people right now. We are hearing some concerns, and we are hearing some praise. We will adapt it before we roll it out. We will not roll it out until it's ready.

There is a huge difference between learning about AI and using AI. For the early grades, we are committed to speaking about AI and putting in safe guardrails to make sure that students are using it appropriately eventually but not using it now. We also need to be providing teachers with resources so they are able to answer these kids' questions. Kids are seeing adults in their lives using technology. They have questions, and they turn to teachers. That's—

Ms. Mitton: Madam Speaker, I honestly wonder whether the minister has even seen the curriculum.

initiative était en cours. Toutefois, elle a fait plusieurs affirmations. La ministre a dit que l'on consultait les parents. À titre de parent, je n'ai vu aucune preuve de telles consultations. La ministre a seulement dit que le ministère mettait à jour son approche et ses lignes directrices en matière de littératie numérique, alors qu'il apporte également des modifications au programme d'études de la maternelle à la 12^e année.

Elle a affirmé que les jeunes enfants n'utiliseraient pas des outils d'IA, mais c'est exactement le programme d'études que le ministère prévoit de lancer dans trois mois. Effectivement, le programme prévoit l'utilisation de l'IA en maternelle, en 1^{re} année, en 2^e année, en 3^e année, en 4^e année, au primaire et au-delà.

La ministre de l'Éducation confirmera-t-elle que les élèves de l'école élémentaire du secteur anglophone utiliseront l'IA?

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, je remercie la députée d'en face de sa question et de l'occasion qu'elle me donne d'expliquer la situation encore une fois. Comme je l'ai déjà mentionné, nous proposons une mise à jour du programme d'études. Il s'agit d'une ébauche, et nous consultons actuellement les gens. Nous entendons des préoccupations, mais nous entendons aussi des éloges. Nous modifierons le programme en fonction du tout avant de le mettre en oeuvre. Nous ne le mettrons pas en oeuvre tant qu'il ne sera pas prêt.

Il y a une énorme différence entre apprendre ce qu'est l'IA et utiliser l'IA. Pour les premières années du primaire, nous nous engageons à parler de l'IA et à instaurer des mesures d'encadrement afin de garantir une utilisation appropriée lorsqu'elle sera introduite plus tard, mais non à en permettre l'utilisation dès maintenant. Nous devons également fournir au personnel enseignant des ressources afin qu'il puisse répondre aux questions des enfants. Les enfants voient les adultes qui les entourent utiliser les technologies. Ils se posent des questions et se tournent vers le personnel enseignant pour obtenir des réponses. C'est...

M^{me} Mitton : Madame la présidente, je me demande honnêtement si la ministre a même vu le programme.

Dans le secteur francophone, il est clair que, dans le plan d'éducation, il n'y a rien sur l'intelligence artificielle avant la 6^e année. Cependant, le plan d'éducation du secteur anglophone — et je cite — « place la littératie en IA au cœur de notre vision, en tant que catalyseur de la curiosité, de la confiance et de meilleures possibilités ». Pourtant, certaines administrations prennent la direction opposée et retirent la technologie des salles de classe pour améliorer les résultats scolaires. La ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance renoncera-t-elle au déploiement du programme d'études sur l'intelligence artificielle de la maternelle à la 12^e année?

L'hon. C. Johnson : Merci, Madame la présidente. Merci à la députée du côté de l'opposition de nous permettre encore une fois de clarifier notre position à cet égard, cette fois-ci, en ce qui concerne le secteur francophone. Oui, parfois, on verra de légères différences entre les deux secteurs, mais c'est voulu. Nous voulons être capables de reconnaître l'unicité des deux secteurs.

Oui, j'ai lu le programme d'études. Je veux absolument que ce soit clair. Il est en format d'ébauche. Nous y travaillons encore de concert avec les personnes qui nous fournissent des rétroactions.

Quant au secteur francophone, comme c'est le cas dans le secteur anglophone, l'apprentissage dans nos écoles est basé sur la curiosité et sur le jeu, et un accent très particulier est mis sur la littératie et la numératie. L'approche est la même dans les deux secteurs. Les deux plans d'éducation prévoient du temps sans écran, parce que nous voulons absolument protéger de tels moments et nous assurer que les enfants apprennent dehors...

Ms. Mitton : Madam Speaker, again, in the Anglophone education plan, it says that "AI is not simply a tool used in a computer science class, but a powerful catalyst that touches curriculum, assessment, teaching practices, and student learning across the system". It sure sounds as though the department has jumped on the AI bandwagon.

The Anglophone deputy minister and staff members will be giving a presentation on the way they've infused the K-to-12 curriculum with AI at an AI summit starting today in Fredericton. Their presentation "showcases New Brunswick's Digital

It is clear that there is nothing on artificial intelligence before Grade 6 in the education plan for the Francophone sector. However, the education plan for the Anglophone sector—and I quote—"embraces AI literacy as a prominent part of our vision, a catalyst for curiosity, confidence, and opportunity". However, some administrations are going in the opposite direction and are removing technology from classrooms to improve academic performance. Will the Minister of Education and Early Childhood Development abandon the rollout of the artificial intelligence curriculum for kindergarten to Grade 12?

Hon. C. Johnson: Thank you, Madam Speaker. Thank you to the opposition member for allowing us to clarify our position on this again, this time, with respect to the Francophone sector. Yes, sometimes, there are slight differences between the two sectors, but that's intentional. We want to be able to recognize the uniqueness of the two sectors.

Yes, I have read the curriculum. I absolutely want this to be clear: It's a draft. We are still working on it with people giving us feedback.

As for the Francophone sector, as is the case in the Anglophone sector, learning in our schools is based on curiosity and play, and there's particular emphasis is placed on literacy and numeracy. The approach is the same in both sectors. Both education plans include time without screens because we absolutely want to protect that time and ensure that children learn outdoors...

M^{me} Mitton : Madame la présidente, encore une fois, dans le plan d'éducation propre au secteur anglophone, il est indiqué que l'IA n'est pas seulement un outil utilisé dans un cours d'informatique, mais aussi un puissant catalyseur qui touche le programme d'études, les évaluations, les pratiques d'enseignement et le processus d'apprentissage des élèves dans l'ensemble du système. On dirait bien que le ministère a adopté l'IA sans réserve.

Dans le cadre d'un sommet sur l'IA débutant aujourd'hui, à Fredericton, le sous-ministre du secteur anglophone ainsi que des membres du personnel donneront une présentation sur la façon dont l'IA a été intégrée au programme d'études prévu pour la

and AI Framework, including...the integration of AI across K–12 digital literacy and curriculum documents.” In the curriculum documents, it says that young children will use AI tools.

Madam Speaker, it sure feels as though the minister has been gaslighting me. As I ask her about the new AI curriculum, one of her deputy ministers will be presenting about integrating AI into the K-to-12 curriculum at an AI summit tomorrow. Why is the department presenting this information to a paid audience when it hasn't shared it with the public?

Hon. C. Johnson: Madam Speaker—

(Interjections.)

10:55

Hon. C. Johnson: Madam Speaker, that is a good question. Sure. It's a good question, absolutely. Yes, part of the goal of the public education system is to teach students how to navigate the world that they're going to be living in and that they're living in now. Part of doing that is teaching about technology and AI, because it's all around them. It's about answering their questions and telling them about the risks and responsibilities. Teachers are telling us that they need guardrails. They need best practices to be shared, and that's what we're delivering in this updated curriculum. Now, it's not being rolled out yet. It will be rolled out when it's ready. Yes, we have to reflect on what this will look like at every stage throughout the learning process. But I can guarantee that it is not about putting technology in the hands of young children. Thank you, Madam Speaker.

Services vétérinaires / Veterinary Services

M. Savoie : Merci beaucoup, Madame la présidente.

maternelle à la 12^e année. Leur présentation met en évidence le cadre du Nouveau-Brunswick en matière de technologies numériques et d'intelligence artificielle, y compris l'intégration de l'IA à l'ensemble des documents liés à la littératie numérique et au programme d'études de la maternelle à la 12^e année. Dans les documents du programme, il est indiqué que de jeunes enfants utiliseront des outils d'IA.

Madame la présidente, on dirait bien que la ministre tente de me faire douter de ce qui se passe réellement. Au moment où je lui pose des questions au sujet du nouveau programme d'études en matière d'IA, l'un de ses sous-ministres s'apprête à donner demain, dans le cadre d'un sommet sur l'IA, une présentation sur l'intégration de l'IA au programme d'études de la maternelle à la 12^e année. Pourquoi le ministère présente-t-il de tels renseignements à un auditoire payant alors qu'il ne les a pas communiqués à la population générale?

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente...

(Exclamations.)

L'hon. C. Johnson : Madame la présidente, voilà une bonne question. Bien sûr. C'est une bonne question, absolument. Oui, une partie de l'objectif du système d'éducation publique consiste à enseigner aux élèves comment évoluer dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Cela passe notamment par l'enseignement des technologies et de l'IA, puisqu'elles font désormais partie du quotidien des élèves. Il s'agit de répondre à leurs questions et de les sensibiliser aux risques et aux responsabilités qui y sont associés. Les membres du personnel enseignant nous indiquent qu'ils ont besoin de balises. Ils ont besoin qu'on leur indique les meilleures pratiques à adopter, et c'est l'objectif de ce programme modernisé. Bon, le programme n'est pas encore lancé. Il le sera lorsqu'il sera prêt. Oui, nous devons réfléchir à la forme que prendra le tout à chaque étape du processus d'apprentissage. Je peux toutefois vous garantir qu'il n'est pas question de mettre de telles technologies dans les mains de jeunes enfants. Merci, Madame la présidente.

Veterinary Services / Services vétérinaires

Mr. Savoie: Thank you very much, Madam Speaker.

Farmers are tired, Madam Speaker. They're tired of this government telling them what is good for them. They're tired of this government trying to convince them that it has it all in hand and that everything is going to be so much better. Farmers know that the truth is very, very different. The minister, in one of his statements today, said that the vets and the farmers have it all wrong. They have walked away from dealing with this government because they know that what it is doing is wrong. I spoke with those farmers out there. They said that they will never accept whatever this government is cooking up. All they will accept is this government backing away from what it's doing, restoring the provincial vet service, and making sure that lab services continue the way they are, untouched. That is what they want. They will fight for this. They will not stop until this government backs away. Will you back away, yes or no?

Hon. Ms. Holt: Madam Speaker, our government is committed to working with the agricultural sector, and we have had an open door to them, with open engagements, ever since. We're thrilled that the Agricultural Alliance has come back to the table and wants to continue meeting with us and discussing how we can roll out this transition so that this province will have better veterinary service on the other side. For too long, it's been understaffed. We haven't had the right supports. We haven't been able to take on new clients. Now, we see the opportunity to ensure that veterinarians are well paid, that the private sector comes in and provides support, that the lab and regulatory services are in place, and that the Chief Veterinary Officer is in place.

Our government is out there engaging with the dairy sector, with those who produce cattle, pork, eggs, and chicken, with the Alliance and its members, and with the veterinarians. We're going to continue talking to them. We're going to continue working collaboratively, something I understand is hard for those on the other side to recognize, and we're going to do that to make sure—

Madam Speaker: Question period has expired.

Les agriculteurs en ont assez, Madame la présidente. Ils en ont assez d'entendre le gouvernement actuel leur dire ce qui est bon pour eux. Ils en ont assez d'entendre le gouvernement actuel essayer de les convaincre qu'il a la situation en main et que tout ira tellement mieux. Les agriculteurs savent que la réalité sera tout autre. Le ministre a dit, dans l'une de ses déclarations aujourd'hui, que les vétérinaires et les agriculteurs avaient tout faux. Ils ont cessé de traiter avec le gouvernement parce qu'ils savent que ce dernier fait une erreur. J'ai parlé avec les agriculteurs qui se trouvent à l'extérieur. Ils ont dit qu'ils n'accepteraient jamais ce que préparait le gouvernement. Tout ce qu'ils sont prêts à accepter, c'est que le gouvernement fasse marche arrière, qu'il rétablisse les services vétérinaires provinciaux et qu'il veille à ce que les services de laboratoire soient maintenus sans compromis sur la qualité. Voilà ce qu'ils veulent. Ils sont prêts à se battre pour cela. Ils ne cesseront pas tant que le gouvernement ne fera pas marche arrière. Ferez-vous marche arrière, oui ou non?

L'hon. M^{me} Holt : Madame la présidente, notre gouvernement est résolu à travailler avec le secteur agricole, et nous lui avons toujours maintenu une porte ouverte ainsi que des voies de dialogue ouvertes. Nous sommes ravis que l'Alliance agricole ait décidé de revenir à la table de négociations et veuille poursuivre les discussions avec nous afin de voir comment mettre en oeuvre la transition de manière à ce que la province bénéficie de meilleurs services vétérinaires. Il y a, depuis trop longtemps, un manque de personnel. Nous ne disposons pas des ressources nécessaires. Nous n'étions pas en mesure de prendre de nouveaux clients. Nous avons maintenant l'occasion de faire en sorte que les vétérinaires soient bien rémunérés, que le secteur privé contribue à l'offre de services, que les services de laboratoire et de réglementation soient maintenus et que la chef des soins vétérinaires demeure en poste.

Notre gouvernement est sur le terrain et noue le dialogue avec les gens du secteur laitier, les éleveurs de bovins, de porcs et de poulets, les producteurs d'oeufs, les gens de l'Alliance agricole et les vétérinaires. Nous continuerons de discuter avec eux. Nous continuerons de travailler en collaboration, ce que, d'après ce que je comprends, les gens d'en face ont du mal à reconnaître, et nous veillerons à ce que...

La présidente : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Petition 18 / Pétition 18

Mr. Johnston: Thank you, Madam Speaker. As a member for the Miramichi region, it is my pleasure to present a petition submitted by three Grade 11 students from James M. Hill Memorial High School, Colbie Durelle, Norah Leggatt, and Sarah Williston. These young Miramichiers are taking an active interest in their education and that of their peers by presenting the following petition with 123 signatures. I have also signed it.

To the Honourable Legislative Assembly of New Brunswick,

...Modern History classes are no longer a graduation requirement for students... The consequences of this, is that students are not learning about major historical events, therefore decreasing... knowledge in New Brunswick. We are asking that the government mandate modern history classes.

To the Honourable Legislative Assembly of New Brunswick and the Minister of Education and Early Childhood Development to mandate Modern History classes in high schools across the province.

Thank you, Madam Speaker.

11:00

Notices of Motion / Avis de motion

Mr. J. LeBlanc gave notice of Motion 45 for Tuesday, June 9, 2026, to be seconded by **Ms. Wilcott**, as follows:

THAT, notwithstanding the Standing Rules of the Assembly, following the adoption of this motion, there shall be 42 hours allocated for the proceedings at all stages of the passage of Bills 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 and 50 which shall include the hours spent considering said Bills from May 12, 2026, and onward, and at the expiration of the said 42 hours, unless sooner concluded, the Speaker, or the Chair of the Standing Committee on Economic Policy as the case may be, shall interrupt the proceedings and put every question necessary to dispose of the order for second reading of the said Bills; the order for consideration of the said Bills in committee and report

Pétition 18 / Petition 18

M. Johnston : Merci, Madame la présidente. En tant que député de la région de Miramichi, j'ai le plaisir de présenter une pétition soumise par trois élèves de 11^e année de la James M. Hill Memorial High School, soit Colbie Durelle, Norah Leggatt et Sarah Williston. Ces jeunes élèves de Miramichi montrent qu'ils s'intéressent activement à leur éducation et à celle de leurs camarades en présentant la pétition suivante, qui comporte 123 signatures. Je l'ai moi-même signée.

À l'honorable Assemblée législative du Nouveau-Brunswick,

[...] les cours d'histoire contemporaine ne constituent plus une condition d'obtention du diplôme pour les élèves [...] Cela a pour conséquence que les élèves ne se familiarisent pas avec les grands événements historiques, ce qui réduit [...] le niveau de connaissances au Nouveau-Brunswick. Nous demandons au gouvernement de rendre obligatoires les cours d'histoire contemporaine.

À l'honorable Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, rendez obligatoires les cours d'histoire contemporaine dans les écoles secondaires de toute la province.

Merci, Madame la présidente.

Avis de motion / Notices of Motion

M. J. LeBlanc donne avis de motion 45 portant que, le mardi 9 juin 2026, appuyé par **M^{me} Wilcott**, il proposera ce qui suit :

que, par dérogation au Règlement de l'Assemblée législative et après l'adoption de la présente motion, 42 heures soient imparties aux délibérations à toutes les étapes de l'étude des projets de loi 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50, rétroactivement au 12 mai 2026, et que, à l'expiration du délai de 42 heures, sauf conclusion antérieure de l'étude, la présidente de la Chambre ou du Comité permanent de la politique économique, selon le cas, interrompe les délibérations et procède à chaque mise aux voix nécessaire pour donner suite aux ordres portant deuxième lecture, étude en comité et rapport à la Chambre ainsi que troisième lecture et adoption des projets de loi et qu'il

of the Bills to the House; and the order for third reading and passage of the said Bills; and where necessary, the said Bills shall be allowed to advance more than one stage in one day;

THAT, notwithstanding the expiry of the said 42 hours, there shall be, if necessary, 20 minutes allocated at committee stage for the consideration of the said Bills, if requested by the Government House Leader;

THAT in addition to the existing sitting hours prescribed in Standing Rule 29, the House may sit on Tuesday and Wednesday evenings from 7:00 p.m. until 10 p.m. for the duration of the Second Session of the 61st Legislative Assembly.

Notice of Opposition Members' Business / Avis d'affaires émanant de l'opposition

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. It is the intent of His Majesty's loyal opposition that on June 4 we continue the debate on Motion 37, which is about hospital parking fees. Following that, we will introduce Motion 43, which is about the gas tax, and Motion 39, which is about the shingles vaccine.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House / Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

Mr. M. LeBlanc: Madam Speaker, it is the intention of the government that the House begin with the third reading of Bills 42 and 43. After that, the House will pursue the second reading of Bills 46, 47, 48, 50, 49, 45, and 41, in that order. For each bill, if the debate has not concluded after one hour, the House will proceed to the consideration of the next bill. All bills that receive second reading today will stand referred to the Standing Committee on Economic Policy.

Third Reading / Troisième lecture

(Bills 42, *An Act Respecting the Disclosure of Information to Professional Regulatory Bodies*, and 43, *An Act to Amend the Highway Act*, were read a third time and passed.)

soit permis, au besoin, que les projets de loi franchissent plus d'une étape le jour même ;

que, nonobstant l'expiration du délai de 42 heures, 20 minutes soient imparties, au besoin, à l'étude des projets de loi en comité, sur demande du leader parlementaire du gouvernement ;

que, par dérogation à l'horaire de séance actuel, prescrit à l'article 29 du Règlement, la Chambre, le mardi et le mercredi, puisse aussi siéger de 19 h à 22 h pour le reste de la deuxième session de la 61e législature.

Avis d'affaires émanant de l'opposition / Notice of Opposition Members' Business

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. L'opposition loyale de Sa Majesté a l'intention de poursuivre, le 4 juin, le débat sur la motion 37, qui porte sur les frais de stationnement dans les hôpitaux. Ensuite, nous présenterons la motion 43, qui concerne la taxe sur l'essence, ainsi que la motion 39, qui porte sur le vaccin contre le zona.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre / Government Motions for the Ordering of the Business of the House

M. M. LeBlanc : Madame la présidente, l'intention du gouvernement est que la Chambre commence par la troisième lecture des projets de loi 42 et 43. Après quoi, la Chambre procédera à la deuxième lecture des projets de loi 46, 47, 48, 50, 49, 45 et 41, dans cet ordre. Pour chaque projet de loi, si le débat n'est pas terminé au bout d'une heure, la Chambre passera à l'examen du projet de loi suivant. Tous les projets de loi qui franchiront l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique.

Troisième lecture / Third Reading

(Les projets de loi 42, *Loi concernant la communication de renseignements aux organismes de réglementation professionnelle*, et 43, *Loi modifiant la Loi sur la voirie*, sont lus une troisième fois et adoptés.)

11:05

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46 / Debate on Second Reading of Bill 46

L'hon. K. Chiasson, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique* : Merci beaucoup, Madame la présidente.

I am pleased to rise in the House today for the second reading of the *Energy Sector Consumer Advocate Act*.

Bien que je prenne la parole au sujet du projet de loi 46, je veux parler d'un autre projet de loi qui a été déposé, la *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Les deux projets de loi sont liés et visent à remplir des fonctions complémentaires, Madame la présidente. L'un établit un nouveau cadre, et l'autre renferme des modifications aux lois en vigueur, visant à soutenir le nouveau cadre.

Madame la présidente, le projet de loi 46 prévoit créer le Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique. Il vise à élargir le champ de responsabilité et l'autorité du défenseur des consommateurs du secteur énergétique au-delà de son rôle actuel d'intervenant public.

The intent is to address gaps in consumer representation before the Energy and Utilities Board (EUB) and improve access to information for consumers who have questions and concerns. This is important because, as energy costs continue to increase, many consumers have voiced frustration regarding affordability, transparency, and accountability. This legislation is also timely, as the creation of such a position was recently recommended in the comprehensive review of NB Power to ensure residential consumers are more effectively represented in matters before the EUB. I am proud to bring this legislation forward so quickly as one of the initial steps for implementing our action plan in response to the comprehensive review of NB Power.

Debate on Second Reading of Bill 46 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 46

Hon. K. Chiasson, after the Speaker called for second reading of Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*: Thank you very much, Madam Speaker.

J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*.

Although I'm talking about Bill 46, I do want to talk about another bill that was tabled, *An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate*. The two bills are related and are meant to complement each other, Madam Speaker. One establishes a new framework, and the other contains amendments to existing Acts to support the new framework.

Madam Speaker, Bill 46 will create the Office of the Energy Sector Consumer Advocate. It will expand the jurisdiction and authority of the Energy Sector Consumer Advocate beyond the current role of public intervenor.

L'intention est de combler les lacunes en matière de représentation des consommateurs devant la Commission de l'énergie et des services publics (CESP) et d'améliorer l'accès à l'information pour les consommateurs qui ont des questions ou des préoccupations. C'est important car, alors que les coûts de l'énergie ne cessent d'augmenter, de nombreux consommateurs ont fait part de leur frustration concernant l'abordabilité, la transparence et la responsabilité. Le projet de loi arrive également à point nommé, car la création d'un tel poste a récemment été recommandée dans le cadre de l'examen approfondi d'Énergie NB afin de garantir que les consommateurs résidentiels soient représentés plus efficacement dans les dossiers portés devant la CESP. Je suis fier de présenter ce projet de loi aussi rapidement, car il s'agit de l'une des premières mesures visant à mettre en oeuvre notre plan d'action en réponse à l'examen approfondi d'Énergie NB.

Madam Speaker, this legislation will change the core intent of the Public Intervenor's role from representing all consumers in proceedings before the EUB to representing only residential and small business consumers. It also introduces a revised framework to better meet the current needs of New Brunswickers.

Energy regulation is complex. While larger industrial consumers often have the resources to advocate on their own behalf, residential and small business consumers traditionally have not. The current Public Intervenor is required by law to represent the public interest generally rather than specific consumers.

Madame la présidente, le rôle du défenseur des consommateurs consistera à défendre les intérêts des consommateurs résidentiels et des petites entreprises lors d'instances devant la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick concernant Énergie NB, Liberty Utilities, les pipelines et la tarification des produits pétroliers. La mesure a pour but d'accroître l'équité de la représentation et de permettre aux consommateurs de s'exprimer pour que la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick soit consciente de l'incidence potentielle de ses décisions sur ces consommateurs précis.

Les définitions précises qui s'appliquent aux consommateurs résidentiels et aux petites entreprises seront fournies dans le règlement. Elles sont en cours d'élaboration et devraient être liées aux structures tarifaires d'Énergie NB et de Liberty Utilities. Le défenseur des consommateurs devrait représenter tous les consommateurs lors des instances de fixation du prix du pétrole.

Le défenseur des consommateurs aura également le mandat de promouvoir la compréhension des enjeux énergétiques. À ce jour, les consommateurs d'énergie ne disposent pas d'un bureau spécialisé auquel ils peuvent s'adresser en cas de problème ou de question. Une fois en fonction, le défenseur des consommateurs et son personnel seront accessibles sur place dans un bureau public, à Saint John, par téléphone ou en ligne.

Les consommateurs d'énergie provenant d'entités réglementées par la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick pourront non seulement communiquer avec le défenseur des

Madame la présidente, le projet de loi modifiera l'objectif principal du rôle de l'intervenant public, qui passera de la représentation de l'ensemble des consommateurs dans les instances devant la CESP à la représentation exclusive des consommateurs résidentiels et des petites entreprises. Il instaure également un cadre révisé en vue de mieux répondre aux besoins actuels des gens du Nouveau-Brunswick.

La réglementation de l'énergie est complexe. Alors que les grands consommateurs industriels disposent souvent des ressources nécessaires pour défendre leurs propres intérêts, ce n'est généralement pas le cas des consommateurs résidentiels et des petites entreprises. L'intervenant public actuel est tenu par la loi de représenter l'intérêt public en général plutôt que des consommateurs spécifiques.

Madam Speaker, the role of the consumer advocate will be to advocate on behalf of residential consumers and small businesses in proceedings before the New Brunswick Energy and Utilities Board concerning NB Power, Liberty Utilities, pipelines, and petroleum products pricing. The objective is to provide more equitable representation and give consumers a voice so that the New Brunswick Energy and Utilities Board is aware of the potential effect of its decisions on these specific consumers.

The specific definitions that apply to residential consumers and small businesses will be provided in the regulation. They are being developed and should be related to the pricing structures of NB Power and Liberty Utilities. The consumer advocate is to represent all consumers in oil pricing proceedings.

The consumer advocate will also be mandated to promote understanding of energy issues. Right now, energy consumers do not have a specialized office they can go to if they have problems or questions. Once in the role, the consumer advocate and their staff will be reachable at a public office in Saint John by telephone or online.

Consumers of energy that comes from entities regulated by the New Brunswick Energy and Utilities Board will be able to communicate with the consumer

consommateurs pour obtenir des renseignements et poser des questions, mais ils pourront également lui faire part de leurs préoccupations.

11:10

Le défenseur des consommateurs peut aider le consommateur à trouver une solution au problème qu'il rencontre et, le cas échéant, le renvoyer à la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick aux fins d'une éventuelle résolution. Le défenseur des consommateurs représenterait les intérêts du consommateur lors de toute instance subséquente.

Madam Speaker, a priority of this new framework is consumer confidence, particularly in its independence from government interference. The consumer advocate will be funded in the same manner that the EUB and the Public Intervener are now. I imagine that is a question that opposition members would probably have.

While the government will provide office space, no funding will be provided directly by the government. The consumer advocate and their employees will operate independently of government, and consumers can be assured that the consumer advocate will only advocate for the best interests of those they represent. NB Power, Liberty Utilities, and consumer groups were consulted during the planning phase of this legislation. All consultations were positive, and those consulted were supportive of the new framework.

Madam Speaker, this bill ensures that the EUB hears from traditionally underrepresented consumer groups and takes their interests into consideration when making decisions. Energy consumers in the province have told us loudly and clearly that this is important to them. I urge all members of this House to support this legislation to better support New Brunswickers who consume energy from utilities regulated by the Energy and Utilities Board. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Madam Speaker. We are here today to debate the second reading of bills. Right now, obviously, we are debating Bill 46, *Energy Sector*

advocate not only to get information and ask questions but also to share their concerns.

The consumer advocate can help the consumer find a solution to the problem they have encountered and, where appropriate, refer the consumer to the New Brunswick Energy and Utilities Board for a potential resolution. The consumer advocate would advocate for the consumer in any subsequent proceeding.

Madame la présidente, l'une des priorités du nouveau cadre est la confiance des consommateurs, notamment en ce qui concerne son indépendance vis-à-vis de toute ingérence gouvernementale. Le défenseur des consommateurs sera financé de la même manière que le sont actuellement la CESP et l'intervenant public. J'imagine que c'est une question que les parlementaires de l'opposition poseraient probablement.

Si le gouvernement met à disposition des locaux, aucun financement ne sera versé directement par ses soins. Le défenseur des consommateurs et ses employés fonctionneront en toute indépendance vis-à-vis du gouvernement, et les consommateurs peuvent être assurés que le défenseur des consommateurs ne défendra que les intérêts supérieurs de ceux qu'il représente. Énergie NB, Liberty Utilities et les associations de consommateurs ont été consultés lors de la phase de préparation du projet de loi. Toutes les consultations ont été positives, et les parties consultées se sont déclarées favorables au nouveau cadre.

Madame la présidente, le projet de loi garantit que la CESP prend en compte les points de vue des groupes de consommateurs traditionnellement sous-représentés et tient compte de leurs intérêts lors de la prise de décisions. Les consommateurs d'énergie de la province nous ont fait savoir haut et fort que cela leur tenait à cœur. J'exhorte tous les parlementaires à appuyer le projet de loi afin de mieux soutenir les gens du Nouveau-Brunswick qui consomment de l'énergie fournie par des services publics réglementés par la Commission de l'énergie et des services publics. Merci, Madame la présidente.

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Nous sommes ici aujourd'hui pour débattre de la deuxième lecture de projets de loi. Actuellement, bien

Consumer Advocate Act. I find it disheartening that the government has stifled our opportunity, as the opposition, to properly process and debate these bills. The government has brought forward a time allocation motion and has basically said this: You have one hour to debate these bills. There are members over here who want to discuss these bills, and traditionally, each member has had 40 minutes to debate a bill's second reading. These guys just whittled our total time down to one hour.

We are not having a proper debate. Government members are cramming through legislation. This is how slick they think they are. At the start of the session, when they know we'll take the time to debate them properly, they bring forward these Mickey Mouse bills, like the one about how many people should be on the board of UNB. However, when government members bring forward these heavy bills, they don't want to debate them. They just want to slip them through. That's how they act. So be it.

Madam Speaker, I think it's important to look at exactly what this bill means and, more importantly, what it doesn't mean. We're talking about an Energy Sector Consumer Advocate who will represent ratepayers. Currently, we have a Public Intervener who regularly stands before the Energy and Utilities Board on behalf of both residential and industrial ratepayers. Throughout the years, we have seen presentations before the EUB. A presentation is the defence of a ratepayer and helps ensure the ratepayer gets the best bang for their buck in terms of their energy costs.

Here, we have energy rates that have clearly gone up. Since this government has taken office, we have seen a 15% increase in energy rates. To be fair, this is not unique to New Brunswick. We can see that, across many jurisdictions, the price of energy has gone up. As the price of energy goes up, so does the price of electricity because, obviously, electricity is produced by consuming energy. Electricity is the product that we use to turn on our lights, cook, heat our homes, and whatnot.

évidemment, nous débattons du projet de loi 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Je trouve décourageant que le gouvernement nous ait privés, nous, l'opposition, de la possibilité d'examiner et de débattre ces projets de loi comme il se doit. Le gouvernement a présenté une motion d'attribution du temps et a en substance dit ceci : Vous disposez d'une heure pour débattre de ces projets de loi. Il y a ici des parlementaires qui veulent discuter de ces projets de loi, et traditionnellement, chaque parlementaire dispose de 40 minutes pour débattre d'un projet de loi à l'étape de la deuxième lecture de celui-ci. Les gens d'en face viennent de réduire notre temps total à une heure.

Nous n'avons pas de véritable débat. Les parlementaires du côté du gouvernement font passer leurs projets de loi à la va-vite. Voilà à quel point ils se croient malins. Au début de la session, quand ils savent que nous prendrons le temps de les débattre comme il se doit, ils présentent des projets de loi peu importants, comme celui qui porte sur le nombre de membres devant siéger au conseil d'administration de UNB. En revanche, lorsque les parlementaires du côté du gouvernement présentent des projets de loi importants, ils ne veulent pas en débattre. Ils veulent simplement les faire passer en catimini. Voilà comment ils agissent. Qu'il en soit ainsi.

Madame la présidente, je pense qu'il est important d'examiner précisément ce que le projet de loi signifie et, surtout, ce qu'il ne signifie pas. Il est question d'un défenseur des consommateurs du secteur énergétique qui représentera les clients. Actuellement, nous avons un intervenant public qui se présente régulièrement devant la Commission de l'énergie et des services publics au nom des clients tant résidentiels qu'industriels. Au fil des ans, nous avons assisté à des présentations devant la CESP. Une présentation vise à défendre un client et contribue à garantir que celui-ci en ait pour son argent en matière de coûts énergétiques.

Or, nous constatons ici que les tarifs énergétiques ont clairement augmenté. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, nous avons vu une hausse de 15 % des tarifs énergétiques. Pour être honnête, il ne s'agit pas d'un phénomène propre au Nouveau-Brunswick. On constate que, dans de nombreux endroits ailleurs que dans la province, le prix de l'énergie a augmenté. Lorsque le prix de l'énergie augmente, celui de l'électricité augmente également, car, évidemment, l'électricité est produite en consommant de l'énergie. L'électricité est le produit

Madam Speaker, I need people to understand this: This legislation is not going to reduce rates. This legislation is not going to lower your bill. What it will do, as the Minister of Indigenous Affairs just said, is make customers, ratepayers, energy literate. I've said this before. We, as MLAs, regularly get calls to our offices from people such as seniors, single moms, and those in struggling households. I know people with children who work two jobs and struggle to put food on their tables, gas in their cars, and heat in their homes. They call our office and say: Look, how do I afford these electricity bills? How do I afford the \$400, \$500, and \$600 per month electricity bills that I have to pay? What can you, as an MLA, do? What are you, as a government, doing to help me afford these bills, to stabilize rates, and to make sure that we have hope for the future?

11:15

I've never once, not once, got a call from somebody saying: I really wish the government would create a consumer advocate so I could become more energy literate. I've never gotten that call. Now, maybe government members have. Maybe making sure there's an advocate who can help educate people on their energy usage is a real hot topic in an area represented by someone over there. I don't know where this is all stemming from.

Now, Madam Speaker, I want to be clear. We currently have a Public Intervener whose job is to ensure that ratepayers are represented before the EUB. This bill will just put a bit of steroids into that Public Intervener. Creating this new advocate will drop industrial concerns, which is fine. Industry owners usually represent themselves anyway. They put their work in. We're talking about sawmills or other industries in New Brunswick with their own teams of people that go to the EUB. These industries have their own money and backing. I get it. They don't really

que nous utilisons pour allumer nos lumières, cuisiner, chauffer nos maisons et tout cela.

Madame la présidente, je tiens à ce que les gens comprennent bien ceci : Le projet de loi ne fera pas baisser les tarifs. Ce projet de loi ne réduira pas votre facture. Ce qu'il va faire, comme vient de le dire le ministre des Affaires autochtones, c'est accroître la littératie énergétique des clients et des contribuables. Je l'ai déjà dit. En tant que parlementaires, nous recevons régulièrement des appels à nos bureaux de la part de gens tels que des personnes âgées, des mères célibataires et des ménages en difficulté. Je connais des personnes avec des enfants qui cumulent deux emplois et qui ont du mal à mettre de la nourriture sur leur table, à faire le plein d'essence et à chauffer leur logement. Elles appellent notre bureau et disent : Écoutez, comment puis-je payer ces factures d'électricité? Comment puis-je payer ces factures d'électricité de 400 \$, de 500 \$ ou de 600 \$ par mois que je dois régler? Que pouvez-vous faire, en tant que parlementaire? Que faites-vous, en tant que gouvernement, pour m'aider à payer ces factures, à stabiliser les tarifs et à nous donner de l'espoir pour l'avenir?

Je n'ai jamais, pas une seule fois, reçu d'appel de quelqu'un me disant : J'aimerais vraiment que le gouvernement mette en place un défenseur des consommateurs pour que j'améliore ma littératie énergétique. Je n'ai jamais reçu ce genre d'appel. Peut-être que les parlementaires du côté du gouvernement en ont reçu. Peut-être qu'une mesure visant à mettre en place un défenseur capable d'aider à sensibiliser les gens à leur consommation d'énergie est un sujet brûlant dans une circonscription représentée par quelqu'un d'en face. Je ne sais pas d'où tout cela vient.

Je tiens ici, Madame la présidente, à être clair. Nous avons actuellement un intervenant public dont le rôle est de veiller à ce que les clients soient représentés devant la CESP. Le projet de loi ne fera que donner un coup de fouet à cet intervenant public. La création du nouveau défenseur ne concernera plus les entreprises industrielles, ce qui est acceptable. Les industriels se représentent généralement eux-mêmes de toute façon. Ils fournissent le travail nécessaire. Nous parlons ici des scieries ou d'autres industries du Nouveau-Brunswick qui disposent de leurs propres équipes pour se présenter devant la CESP. Ces industries ont leurs propres ressources financières et leur propre soutien.

need to be represented by a Public Intervener or Consumer Advocate.

We're basically changing the Public Intervener's name and doubling their budget. Here's the interesting part. Somebody has to pay for this office. I don't imagine there's going to be a group of a dozen volunteers who are going to work in the consumer advocate office pro bono for the year. No. They will be paid, and I suspect they will probably be paid quite well. Their pay has to come from somebody, right? Will it be ratepayers or taxpayers? There are only two pools it can come from—ratepayers or taxpayers.

While government members are not doing anything to stabilize NB Power rates, and while they are not going to do anything to lower NB Power rates, they are going to create an advocate office with double the budget of the Public Intervener. That's going to increase the rate for ratepayers. How ironic.

(Interjections.)

Mr. Austin: Isn't that interesting? How ironic. At a time when people are already struggling, government members said: Here's an idea. Let's make people more energy literate. Let's give people a phone number they can call for therapy when their power bill goes through the roof. They can talk to somebody and feel better about paying higher rates, rather than actually tackling the topic of higher rates or actually stabilizing NB Power rates. These guys just want to simply make the issue go away with smoke and mirrors.

Madam Speaker, is the consumer advocate going to be a bad thing? Not necessarily, other than the fact that we're going to double the budget for this office, which is going to increase rates. We have a Public Intervener today who works on behalf of New Brunswickers and ratepayers. We're going to have a glorified Public Intervener.

We have a whole new piece of legislation, the *Energy Sector Consumer Advocate Act*, that we're debating

Je comprends cela. Elles n'ont pas vraiment besoin d'être représentées par un intervenant public ou un défenseur des consommateurs.

En gros, nous changeons simplement le nom de l'intervenant public et doublons son budget. Voici le point intéressant : Quelqu'un doit financer son bureau. Je ne pense pas qu'il y aura une douzaine de bénévoles prêts à travailler gratuitement toute l'année au Bureau du défenseur des consommateurs. Non. Les employés seront rémunérés, et je soupçonne qu'ils le seront probablement très bien. Leur salaire doit bien être payé par quelqu'un, n'est-ce pas? Le sera-t-il par les clients ou par les contribuables? Il n'y a que deux sources possibles, à savoir les clients ou les contribuables.

Alors que les parlementaires du côté du gouvernement ne font rien pour stabiliser les tarifs d'Énergie NB et qu'ils ne feront rien pour les réduire, ils s'apprentent à créer un Bureau du défenseur des consommateurs dont le budget sera le double de celui de l'intervenant public. Cela entraînera une augmentation des tarifs pour les clients. Quelle ironie.

(Exclamations.)

M. Austin : N'est-ce pas intéressant? Quelle ironie. À un moment où les gens ont déjà du mal à joindre les deux bouts, les parlementaires du côté du gouvernement ont dit : Voici une idée. Renforçons la littératie énergétique des gens. Donnons-leur un numéro de téléphone qu'ils pourront appeler pour se faire reconforter lorsque leur facture d'électricité atteindra des sommets. Ils pourront parler à quelqu'un et se sentir mieux à l'idée de payer des tarifs plus élevés, à défaut de voir le gouvernement s'attaquer réellement au problème de la hausse des tarifs d'Énergie NB ou stabiliser ceux-ci. Les gens d'en face veulent simplement faire disparaître le problème à coups de poudre aux yeux.

Madame la présidente, la mise en place d'un défenseur des consommateurs sera-t-elle une mauvaise chose? Pas nécessairement, si ce n'est que nous allons doubler le budget d'un tel bureau, ce qui entraînera une hausse des tarifs. Nous avons aujourd'hui un intervenant public qui oeuvre au nom des gens du Nouveau-Brunswick et des clients. Nous allons avoir un intervenant public magnifié.

Nous débattons aujourd'hui d'un tout nouveau projet de loi, la *Loi sur le défenseur des consommateurs du*

here today. I mean, I could go through and read the bill line by line.

(Interjections.)

Mr. Austin: Maybe I should, but here's the problem. If those guys didn't invoke this ridiculous one-hour debate time, maybe we could actually get into the meat and bones of the bill. Maybe some of the members here today would like to get up and speak about the meat and bones of this bill. However, we don't have that opportunity because government members have allocated one hour of debate to this important topic.

They might say: Well, you know, every government has invoked closure. Some governments have invoked closure but have done it with the opportunity for the opposition to determine how that closure is used. It's one thing to say: You have 42 hours for debate. Okay. It's another thing to say: You have 42 hours, and you're going to spend a maximum of one hour on each bill at second reading.

There are all kinds of gimmicks and all kinds of political ploys being played here to basically stifle any sort of due process or opposition to the legislation that government members are presenting. Maybe they don't know how this House works. I have always believed that, when a government is in power, you have an official opposition—His Majesty's loyal opposition. It is our duty, our responsibility, our mandate, and our job to ensure that the bills these guys put forward are scrutinized, debated, and properly looked at to ensure they are done right. Clearly, government members don't care.

11:20

Madam Speaker, we can't properly debate this bill. We can't properly debate any of the bills these government members have brought forward. Look, as with any piece of legislation, there are parts we, as an opposition, can look at and say: Do you know what? That's good. We agree with that section of the bill. We agree with the intent of the bill.

secteur énergétique. Je pourrais d'ailleurs lire ce projet de loi ligne par ligne.

(Exclamations.)

M. Austin : Je devrais peut-être le faire, mais voici le problème. Si les gens d'en face n'avaient pas imposé ce temps de débat ridicule d'une heure, nous pourrions peut-être aborder le fond du projet de loi. Peut-être que certains des parlementaires présents aujourd'hui aimeraient prendre la parole pour discuter du fond du projet de loi. Cependant, nous n'en avons pas l'occasion, car les membres du gouvernement ont alloué une heure de débat à ce sujet important.

Les gens d'en face pourraient dire : Eh bien, vous savez, tous les gouvernements ont déjà invoqué la clôture. Certains gouvernements y ont eu recours tout en laissant à l'opposition la possibilité de déterminer comment cette clôture serait appliquée. C'est une chose de dire : Vous avez 42 heures pour débattre. D'accord. C'en est une autre de dire : Vous avez 42 heures et vous ne consacrerez qu'une heure au maximum à chaque projet de loi à l'étape de la deuxième lecture.

On assiste ici à toutes sortes de manoeuvres et de stratagèmes politiques visant essentiellement à étouffer toute forme de procédure régulière ou d'opposition aux textes de loi présentés par les membres du gouvernement. Peut-être ne savent-ils pas comment fonctionne la Chambre. J'ai toujours pensé que, lorsqu'un gouvernement est au pouvoir, il y a une opposition officielle, l'opposition loyale de Sa Majesté. C'est notre devoir, notre responsabilité, notre mandat et notre travail de veiller à ce que les projets de loi que les gens d'en face présentent soient examinés minutieusement, débattus et étudiés comme il se doit pour s'assurer qu'ils sont bien faits. De toute évidence, les membres du gouvernement s'en moquent.

Madame la présidente, nous ne pouvons pas débattre correctement du projet de loi. Nous ne pouvons débattre correctement d'aucun des projets de loi que les membres du gouvernement ont présentés. Écoutez, comme pour tout texte de loi, il y a des parties que nous, en tant qu'opposition, pouvons examiner et au sujet desquelles dire : Vous savez quoi? C'est bien. Nous approuvons cette partie du projet de loi. Nous approuvons l'intention du projet de loi.

We're going to debate the *Mineral Resources Act*. It's a complete overhaul of the previous legislation, the *Mining Act*, from 1985. It's a huge lift. There are parts of it I like and parts of it I don't like. That's what this is all about. It's about debating each section of the bill. However, again, we've been stifled in doing that.

While we look at the way government members have brought forward Bill 46 with great fanfare, wrapping it in this pristine, shimmering package of modern consumer protection, we see how it has been given this beautiful, focus group tested title: the *Energy Sector Consumer Advocate Act*. I'm sure that ratepayers all across New Brunswick are just giddy with glee over the beauty of this Act's title.

(Interjections.)

Mr. Austin: I'm sure they are. I'm sure you guys are getting lots of calls.

I was flabbergasted, Madam Speaker, when the Minister of Energy himself was out in the rotunda in a media scrum over this bill, basically saying this: You know, we MLAs are getting all kinds of calls to our offices. We shouldn't be dealing with this, so let's create an advocate to deal with them. In other words, we don't want to do our jobs as MLAs in representing constituent concerns.

Maybe the Energy Minister or anybody else doesn't understand this, but NB Power is a Crown corporation. It is owned by the government. When people have an issue with government services, Crown corporations, or government delivery, they call their MLA. If government members think for one second that this advocate is going to reduce their workloads as MLAs, I have news for them. When Johnny Smith is down at Tim Hortons complaining about his power bill, he doesn't even know who an advocate is or what number to call. However, he knows his MLA, or he should. If he doesn't know his MLA, then that MLA probably isn't going to get re-elected. You have to be in touch with people. You have to understand them and what they're struggling with. You have to hear from them.

Nous débattons de la *Loi sur les ressources minérales*. Il s'agit d'une refonte complète de la loi précédente, la *Loi sur les mines* de 1985. C'est un travail colossal. Il y a des parties que j'aime et d'autres que je n'aime pas. Voilà tout l'objet du présent processus. Il consiste à débattre de chaque article du projet de loi. Cependant, une fois encore, on nous a empêchés de le faire.

Alors que nous observons la manière dont les membres du gouvernement ont présenté le projet de loi 46 en grande pompe, en l'enveloppant dans ce paquet immaculé et chatoyant de protection moderne des consommateurs, nous voyons comment on lui a donné ce magnifique titre, testé auprès de groupes de discussion : *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Je suis sûr que les clients de tout le Nouveau-Brunswick sont tout simplement ravis par la beauté du titre de cette loi.

(Exclamations.)

M. Austin : Je suis sûr que les clients sont ravis. Je suis sûr que vous recevez beaucoup d'appels.

J'ai été stupéfait, Madame la présidente, lorsque le ministre de l'Énergie en personne s'est présenté dans la rotonde lors d'un point de presse consacré au projet de loi, pour dire en substance ceci : Vous savez, nous, les parlementaires, recevons toutes sortes d'appels à nos bureaux. Nous ne devrions pas avoir à nous occuper de cela, alors créons un défenseur chargé de s'en occuper. En d'autres termes, nous ne voulons pas faire notre travail de parlementaires en représentant les préoccupations des gens de nos circonscriptions.

Peut-être que le ministre de l'Énergie ou n'importe qui d'autre ne comprend pas cela, mais Énergie NB est une société de la Couronne. Elle appartient au gouvernement. Lorsque les gens ont un problème avec les services publics, les sociétés de la Couronne ou la prestation des services du gouvernement, ils appellent leur député. Si les parlementaires du côté du gouvernement pensent ne serait-ce qu'une seconde que le défenseur en question va alléger leur charge de travail en tant que parlementaires, j'ai une nouvelle à leur annoncer. Quand le citoyen ordinaire se plaint de sa facture d'électricité chez Tim Hortons, il ne sait même pas qui est le défenseur ni quel numéro appeler. En revanche, il connaît son député, ou du moins il devrait. S'il ne connaît pas son député, c'est que ce dernier ne sera probablement pas réélu. Il faut rester

I have people talk to me about insurance. When I get calls about insurance, I say: You know, we have an advocate for insurance. The person calling asks: We have an advocate for insurance? What do they do? I say: Well, I'm not sure, but they'll tell you why your bill is so high and why your insurance rates are so high. The caller asks: Can the advocate lower my rates? I say: Probably not. The caller asks: Can they fix my insurance issues? I say: Probably not.

This situation is what we're creating with this bill. It's another advocate that will hear you out. If that's what you need, if you just need someone to hear you out, the advocate will be your person. Are they going to lower rates? No. Are they going to solve your bill issues? No. They're going to do what NB Power is already doing.

I could save this government \$2 million per year and just throw a toll-free number at people. I could say: Call NB Power, and its staff will tell you that your electricity usage is too high. That's right. That's what they do. They say your energy usage is too high and that you need to turn the temperature down in your home. Have you checked your thermostat lately? You're taking too many hot showers, so try some cold showers. Don't turn your lights on and go grab a flashlight.

I'm being silly, but, at the end of the day, that's what NB Power currently does. If you call the toll-free number, its staff guide you or try to give you some direction on your energy usage. Most people are smart enough to know they have to turn the temperature down in your house before calling NB Power. People have that figured out.

If that's government members' definition of energy literacy, we're going to have... Anyway. Energy literacy is what this is about—energy literacy and making people smarter about the way energy works. That was a huge issue last election. I remember it during the campaign. That was a huge issue. People

en contact avec les gens. Il faut les comprendre et saisir leurs difficultés. Il faut être à leur écoute.

Des gens viennent me parler d'assurance. Quand je reçois des appels à ce sujet, je dis : Vous savez, nous avons un défenseur en matière d'assurances. La personne qui appelle demande : Nous avons un défenseur en matière d'assurances? Que fait-il? Je réponds : Eh bien, je ne sais pas trop, mais il vous expliquera pourquoi votre facture est si élevée et pourquoi vos primes d'assurance sont si élevées. L'appelant demande : Le défenseur en matière d'assurances peut-il faire baisser mes primes? Je réponds : Probablement pas. La personne demande : Peut-il régler mes problèmes d'assurance? Je réponds : Probablement pas.

C'est exactement la situation que nous créons avec le projet de loi. Il s'agit d'un autre défenseur qui sera à votre écoute. Si c'est ce dont vous avez besoin, si vous avez simplement besoin de quelqu'un qui vous écoute, ce défenseur sera là pour vous. Fera-t-il baisser vos tarifs? Non. Résoudra-t-il vos problèmes de facture? Non. Il fera ce qu'Énergie NB fait déjà.

Je pourrais faire économiser 2 millions par année au gouvernement actuel en me contentant de donner un numéro sans frais aux gens. Je pourrais dire : Appelez Énergie NB, et les membres de son personnel vous diront que votre consommation d'électricité est trop élevée. C'est vrai. C'est ce qu'ils font. Ils vous disent que votre consommation d'énergie est trop élevée et que vous devez baisser la température chez vous. Avez-vous vérifié votre thermostat récemment? Vous prenez trop de douches chaudes, alors essayez les douches froides. N'allumez pas vos lumières et allez chercher une lampe de poche.

Je plaisante, mais au fond, c'est exactement ce que fait actuellement Énergie NB. Si vous appelez le numéro sans frais, son personnel vous guide ou essaie de vous donner quelques conseils sur votre consommation d'énergie. La plupart des gens sont assez intelligents pour savoir qu'ils doivent baisser la température chez eux avant d'appeler Énergie NB. Les gens l'ont bien compris.

Si c'est là la définition que les parlementaires du côté du gouvernement donnent de la littératie énergétique, nous aurons... Peu importe. C'est bien de cela qu'il s'agit, à savoir la littératie énergétique et permettre aux gens de mieux comprendre le fonctionnement de l'énergie. C'était un enjeu majeur lors des dernières élections. Je me souviens de la campagne. C'était un

said: I really wish the government would help me be smarter about my energy usage.

Do you know what was an issue during the last election? It's going to be an issue in the next election, and it's an issue today—health care. There's also the cost of living, gas prices, energy prices, and electricity prices.

Those guys had all the solutions. They were going to fix health care. What are they doing? They refurbished a bunch of clinics we had put in place. Government members put a new coat of paint on a clinic, cut a ribbon, and said: Hey, here's a new clinic. No, no. That clinic was already there, and the other one you just cut the ribbon for isn't even open.

11:25

The Liberals were going to save health care, lower energy rates, and save us money on gas. Do you remember that one—the big gas price one? They said: We're going to drop gas prices. Well, they dropped it by about 6¢ per litre, while gas prices went up about 80¢ per litre.

Madam Speaker, the whole point—the whole point—of this debate is to cut through the smoke and mirrors and get to the heart of what these things do and don't do. This bill gives a \$2-million bureaucratic office the opportunity to hear ratepayers' frustrations. It's an opportunity to have a public-facing office so that people have someone other than their MLA, as the minister said, to complain to. Will this bill reduce rates? No. Will it help people on their bills? No.

Will this office give any sort of hope for the future of NB Power? Well, I'm not even convinced it will do that. If you want there to be hope for NB Power, hope for ratepayers, and hope for stabilized electricity rates, all you have to do is read page 21 of the report on NB Power. Page 21 of the report says to utilize your natural gas resources. That's what it says. Utilize your natural gas resources. To heat a home, it is more efficient to use natural gas directly than it is to use other means.

enjeu majeur. Les gens disaient : J'aimerais vraiment que le gouvernement m'aide à mieux gérer ma consommation d'énergie.

Savez-vous quel était l'enjeu lors des dernières élections? Ce sera un enjeu lors des prochaines élections et c'est un enjeu aujourd'hui, à savoir les soins de santé. Il y a aussi le coût de la vie, le prix de l'essence, celui de l'énergie et celui de l'électricité.

Les Libéraux avaient toutes les solutions. Ils réformeraient les soins de santé. Que font-ils? Ils ont rénové quelques cliniques que nous avons déjà mises en place. Les membres du gouvernement ont repeint une clinique, coupé un ruban et déclaré : Tenez, voici une nouvelle clinique. Non, non. Cette clinique existait déjà, et l'autre pour laquelle vous venez de couper le ruban n'est même pas encore ouverte.

Les Libéraux allaient sauver les soins de santé, baisser les tarifs énergétiques et nous faire économiser de l'argent sur l'essence. Vous vous souvenez de ça, cette grande promesse sur le prix de l'essence? Ils ont dit : Nous ferons baisser le prix de l'essence. Eh bien, ils l'ont fait baisser d'environ 6 ¢ le litre, alors qu'il a augmenté d'environ 80 ¢ le litre.

Madame la présidente, l'objet même, l'objectif même, du présent débat est de voir clair dans les manœuvres de diversion et d'aller au cœur de ce que les mesures proposées font et ne font pas. Le projet de loi donne à un bureau administratif de 2 millions la possibilité d'écouter les frustrations des clients. Il permet de disposer d'un bureau en contact avec la population afin que les gens aient quelqu'un d'autre que leur député, comme l'a dit le ministre, à qui adresser leurs plaintes. Le projet de loi réduira-t-il les tarifs? Non. Aidera-t-il les gens à payer leurs factures? Non.

Le bureau en question apportera-t-il un quelconque espoir pour l'avenir d'Énergie NB? Eh bien, je ne suis même pas convaincu qu'il y parvienne. Si vous voulez qu'il y ait de l'espoir pour Énergie NB, de l'espoir pour les clients et de l'espoir pour une stabilisation des tarifs d'électricité, il vous suffit de lire la page 22 du rapport sur Énergie NB. La page 22 du rapport préconise d'exploiter vos ressources en gaz naturel. C'est ce qu'elle dit. Exploitez vos ressources en gaz naturel. Pour chauffer un logement, il est plus efficace d'utiliser directement le gaz naturel que de recourir à d'autres moyens.

The fact is this: The natural gas we are using today isn't even from New Brunswick. To burn it, we are shipping it in from all over the world at quadruple the price that we would pay if we simply lifted the moratorium and extracted our own resources. I mean, I can say it, repeat it, and say it again. Listen, if I were just one lone ranger, if I were just one guy on a soapbox, then you could ignore me. I would just be one guy talking about natural gas development. Just ignore him. But guess what, Madam Speaker! It is not just one guy. Even the government's federal cousins in Ottawa are saying this: You have to extract New Brunswick's natural gas. If you talk to just about anybody, they will tell you that you are missing out on an opportunity, not only, most importantly, in terms of economic growth and jobs... I mean, this province could boom. We could be the next Alberta in terms of economic activity. However, also think of what natural gas could do for energy rates. People would have an opportunity to heat their homes with natural gas, as opposed to electricity. They would have an option other than high-priced electricity. They could use natural gas.

Instead of having a real vision, instead of looking at the big picture and the long-term effects in terms of what natural gas could do, described on page 21 of the report, the members opposite say: Well, we're not going to do that because our membership, our Liberal membership, voted to keep the moratorium in place. I mean, you have to ask this question: Does the government work for the people of New Brunswick or the Liberal membership in Fredericton, who, in February 2025, voted to keep the moratorium in place?

(Interjections.)

Mr. Austin: No, we lifted the moratorium. See? Government members can't even keep the facts straight.

(Interjections.)

Mr. Austin: Yes, we did. Yes. Okay. Here's a history lesson on energy. The Liberal government put the moratorium in place to stop natural gas development. We lifted the moratorium, albeit regionally, in central

Le fait est le suivant : Le gaz naturel que nous utilisons aujourd'hui ne provient même pas du Nouveau-Brunswick. Pour le brûler, nous le faisons venir des quatre coins du monde à un prix quatre fois supérieur à celui que nous paierions si nous levions simplement le moratoire et exploitions nos propres ressources. En fait, je peux le dire, le répéter, et le redire encore. Écoutez, si je n'étais qu'un justicier solitaire, si je n'étais qu'un type qui prêche dans la rue, vous pourriez m'ignorer. Je ne serais qu'un type qui parle de l'exploitation du gaz naturel. Ignorez-le, tout simplement. Mais devinez quoi, Madame la présidente. Il ne s'agit pas d'un seul homme. Même nos cousins fédéraux à Ottawa le disent : Il faut extraire le gaz naturel du Nouveau-Brunswick. Si vous parlez à n'importe qui, on vous dira que vous passez à côté d'une occasion, non seulement et surtout sur le plan de la croissance économique et des emplois... Écoutez, la province pourrait connaître un véritable essor. Nous pourrions devenir la prochaine Alberta pour ce qui est de l'activité économique. Toutefois, pensez aussi à ce que le gaz naturel pourrait apporter concernant les tarifs énergétiques. Les gens auraient la possibilité de chauffer leur logement au gaz naturel plutôt qu'à l'électricité. Ils auraient une solution de rechange à l'électricité hors de prix. Ils pourraient utiliser le gaz naturel.

Au lieu d'avoir une véritable vision, au lieu d'avoir une vue d'ensemble et d'envisager les effets à long terme de ce que le gaz naturel pourrait apporter, tels qu'ils sont décrits à la page 22 du rapport, les parlementaires d'en face disent : Eh bien, nous n'allons pas faire cela parce que nos membres, nos membres libéraux, ont voté pour maintenir le moratoire en vigueur. En fait, il faut se poser la question suivante : Le gouvernement travaille-t-il pour les gens du Nouveau-Brunswick ou pour les membres du Parti libéral de Fredericton, qui, en février 2025, ont voté pour le maintien du moratoire?

(Exclamations.)

M. Austin : Non, nous avons levé le moratoire. Vous voyez? Les parlementaires du côté du gouvernement ne sont même pas capables de s'en tenir aux faits.

(Exclamations.)

M. Austin : Oui, nous avons levé le moratoire. Oui. D'accord. Voici une petite leçon d'histoire sur l'énergie. Le gouvernement libéral a instauré le moratoire pour mettre un terme à l'exploitation du gaz naturel. Nous avons levé le moratoire, bien que de

New Brunswick. We did. Yes, we did. Then guess what happened, Madam Speaker! COVID-19 hit.

(Interjections.)

Madam Speaker: Members. Please sit, member.

I cannot hear the member who is talking, so I would like everyone to be respectful. Please continue with the debate, member.

Mr. Austin: Thank you, Madam Speaker. Yes, indeed, COVID-19 hit. Obviously, things got put on the back burner. We had a global pandemic to deal with.

Despite whatever the history is, the reality is that we are here today, and today, we have an opportunity. Look, if you want to put a consumer advocate in place, it's not a game changer. This isn't going to revolutionize electricity rates. This isn't going to stabilize those rates or lower those rates. It won't be a game changer for ratepayers, and it won't be a game changer for NB Power. This is very much tinkering around the edges of the real issue.

11:30

When we talk about NB Power and the rates that people in New Brunswick are paying, I can't help but think about this report and how government members were banking on it. I remember when they first commissioned this report. I said to myself: How many more reports about NB Power do we need? I mean, for 20 years, there have been annual reports, independent reports, internal reports, political reports, outside reports—reports, reports, reports. You could build a warehouse full of government reports.

At the time the review was being done, we knew what NB Power's issues were. We knew about long-standing management issues. There are issues with its debt-to-equity ratio. There are all kinds of problems at the utility, and we know what these issues are. The question isn't about what the issues are but how we fix

manière régionale, dans le centre du Nouveau-Brunswick. Nous l'avons fait. Oui, nous l'avons fait. Et devinez ce qui s'est passé ensuite, Madame la présidente. La COVID-19 a frappé.

(Exclamations.)

La présidente : Mesdames et Messieurs les parlementaires. Veuillez vous asseoir, Monsieur le député.

Je n'entends pas le député qui s'exprime, je demande donc à tout le monde de faire preuve de respect. Veuillez poursuivre le débat, Monsieur le député.

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Oui, en effet, la COVID-19 a frappé. Évidemment, les choses ont été mises en veilleuse. Nous avons dû faire face à une pandémie mondiale.

Quelle que soit l'histoire, la réalité est que nous sommes ici aujourd'hui, et aujourd'hui, nous avons une occasion. Écoutez, si vous voulez mettre en place un défenseur des consommateurs, cela ne changera pas la donne. Cela ne va pas révolutionner les tarifs d'électricité. Cela ne va pas stabiliser ces tarifs ni les faire baisser. Cela ne changera pas grand-chose pour les clients, et cela ne changera pas grand-chose pour Énergie NB. Cela revient essentiellement à faire des ajustements mineurs autour du véritable problème.

Quand on parle d'Énergie NB et des tarifs que paient les gens de la province, je ne peux m'empêcher de penser au rapport sur le sujet et à la mesure dans laquelle les parlementaires du côté du gouvernement comptaient dessus. Je me souviens du moment où ils ont commandé ce rapport. Je me suis dit : De combien d'autres rapports sur Énergie NB avons-nous besoin? Écoutez, depuis 20 ans, il y a eu des rapports annuels, des rapports indépendants, des rapports internes, des rapports politiques, des rapports externes, des rapports, des rapports et encore des rapports. On pourrait remplir un entrepôt entier avec tous ces rapports gouvernementaux.

Au moment où l'examen a été mené, nous connaissions déjà les problèmes d'Énergie NB. Nous étions au courant des problèmes de gestion de longue date. Il y a des problèmes liés à son ratio d'endettement. Il y a toutes sortes de problèmes au sein de ce service public, et nous savons en quoi ils

them. When the report came out, this government took the 44 issues and said: We're going to implement those. However, there are 6 other issues that really have meat on them and that would have a direct impact, such as natural gas development on page 21. This would have a long-term and, hopefully, stabilizing effect on NB Power because it could use the natural gas that we have right here in New Brunswick to produce electricity at a lower cost. This, in turn, could stabilize or potentially lower the cost for New Brunswickers. Government members don't want to do the important things that are in the report. They want to simply make it look like they're doing something by tinkering around the edges, as we see here with this consumer advocate report.

Let's pull the curtain back on Bill 46 and speak with unvarnished candour. This bill will not strengthen consumer protections in New Brunswick. It systematically dismantles the independent, historically effective office of the Public Intervener, an office that has saved New Brunswick ratepayers tens of millions of dollars over the past few decades. Bill 46 replaces it, doubles the budget, and creates bureaucracy that will no doubt be beholden to the minister and dependent on the executive branch for its budget.

Madam Speaker, over the course of my remarks today, I want to walk this House through the specific, glaring structural flaws embedded in Bill 46. We will look at the way the government is changing the Public Intervener into an advocate. As I highlighted, we will also have to point out that this advocate's office will cost double what the current Public Intervener costs.

I know that, when we had our briefing from the department staff, which I appreciated, we were told that the advocate's office will be a public-facing office. We know that it's going to be located in Saint John. Department staff apparently don't know where, and we don't know where, but this office will be located somewhere in Saint John because that's where EUB hearings are held. It will be close and in the vicinity. That's fine. It makes sense.

consistent. La question n'est pas de savoir quels sont ces problèmes, mais comment y remédier. Lorsque le rapport a été publié, le gouvernement actuel a pris les 44 points soulevés et a dit : Nous les mettrons en oeuvre. Cependant, il existe 6 autres points qui sont vraiment concrets et qui auraient un effet direct, notamment le développement du gaz naturel tel qu'il est mentionné à la page 22. Cela aurait un effet à long terme et, il faut l'espérer, stabilisateur sur Énergie NB, car la société pourrait utiliser le gaz naturel que nous avons ici même au Nouveau-Brunswick pour produire de l'électricité à moindre coût. Cela pourrait, à son tour, stabiliser, voire réduire, le coût pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les parlementaires du côté du gouvernement ne veulent pas mettre en oeuvre les mesures importantes qui figurent dans le rapport. Ils veulent simplement donner l'impression qu'ils agissent en se contentant de modifications superficielles, comme on le voit ici avec le rapport sur le défenseur des consommateurs.

Levons le voile sur le projet de loi 46 et parlons sans détour. Ce projet de loi ne renforcera pas la protection des consommateurs au Nouveau-Brunswick. Il démantèle systématiquement le bureau indépendant et historiquement efficace de l'intervenant public, un organisme qui a permis aux contribuables du Nouveau-Brunswick d'économiser des dizaines de millions au cours des dernières décennies. Le projet de loi 46 le remplace, double son budget et crée une entité bureaucratique qui sera sans aucun doute redevable au ministre et dépendante du pouvoir exécutif pour son budget.

Madame la présidente, au cours de mon intervention d'aujourd'hui, je veux présenter à la Chambre les failles structurelles spécifiques et flagrantes inhérentes au projet de loi 46. Nous examinerons la manière dont le gouvernement transforme l'intervenant public en défenseur. Comme je l'ai souligné, nous devons également faire remarquer qu'un tel bureau de défenseur coûtera deux fois plus cher que l'actuel bureau de l'intervenant public.

Je sais que, lors de la séance d'information qui nous a été présentée par le personnel du ministère, et que j'ai d'ailleurs appréciée, on nous a indiqué que le bureau du défenseur serait en contact direct avec la population. Nous savons qu'il sera situé à Saint John. Le personnel du ministère ne semble pas savoir où exactement, et nous ne le savons pas non plus, mais ce bureau sera situé quelque part à Saint John, car c'est là

The second question is this: How will that office administer public-facing services for the rest of New Brunswick? I don't know. I mean, that's why this process is important. I would ask: Will the advocate have satellite offices? Will there be a consumer energy advocate satellite office in Bathurst? Will there be a satellite office in Grand Lake? Will there be satellite offices in Shediac, Woodstock, or St. Stephen? What does it mean to be public facing? If the office is headquartered in Saint John, how can it be public facing? Maybe it will be through phone and email. Maybe that's what government members mean by "public facing". Maybe it means travelling. Maybe the advocate's staff in Saint John will get in their vehicles, tour the province, and have meetings at Tim Hortons to make sure everybody is good and energy literate and understands the rates. I don't know. However, there's a serious question about what it means to be public facing and what New Brunswickers can expect.

Again, as an MLA... I know for certain I don't speak alone here. I think every single one of us has received one or many calls on power rates. I will never forget one from just a few years ago. There was a single mom who had, I believe, four children. I kind of knew her through the community. It was around eight o'clock at night that word got back to me that her power had been cut off in the dead of winter. It was around January. I remember calling my constituency office assistant (COA), who is fantastic at meeting people's needs and is a true team player in every sense of the term. She opened the office, and we brought this single mom and her kids there, as it was warmer.

11:35

We tried to figure out where to go from there. We got ahold of someone at Social Development. A social worker came and helped this family navigate the situation. It was sad, and there were other issues as

que se tiennent les audiences de la CESP. Il sera à proximité. Cela me convient. C'est logique.

La deuxième question est la suivante : Comment le bureau en question assurera-t-il les services ouverts à la population dans le reste du Nouveau-Brunswick? Je n'en sais rien. En fait, c'est justement pour cela que le présent processus est important. Je voudrais poser les questions suivantes : Le défenseur disposera-t-il de bureaux satellites? Y aura-t-il un bureau satellite du défenseur des consommateurs en matière d'énergie à Bathurst? Y en aura-t-il un à Grand Lake? Y en aura-t-il à Shediac, à Woodstock ou à St. Stephen? Que signifie être en contact direct avec la population? Si le siège du bureau se trouve à Saint John, comment peut-il être en contact direct avec la population? Peut-être que cela se fera par téléphone et par courriel. Peut-être est-ce là ce que les parlementaires du côté du gouvernement entendent par « en contact direct avec la population ». Peut-être que cela implique de se déplacer. Peut-être que le personnel du défenseur à Saint John prendra la route, parcourra la province et organisera des réunions chez Tim Hortons pour s'assurer que tout le monde a une bonne littératie énergétique et comprend les tarifs. Je ne sais pas. Cependant, une question sérieuse se pose quant à ce que signifie être en contact direct avec la population et ce à quoi les gens du Nouveau-Brunswick peuvent s'attendre.

Encore une fois, en tant que parlementaire... Je sais pertinemment que je ne suis pas le seul à m'exprimer ainsi. Je pense que chacun d'entre nous a reçu un ou plusieurs appels concernant les tarifs d'électricité. Je n'oublierai jamais celui que j'ai reçu il y a quelques années à peine. Il s'agissait d'une mère célibataire qui avait, je crois, quatre enfants. Je la connaissais un peu au sein de la collectivité. C'est vers 8 h du soir que j'ai appris que son électricité avait été coupée en plein cœur de l'hiver. C'était vers le mois de janvier. Je me souviens avoir appelé mon adjointe de bureau de circonscription, qui est formidable pour répondre aux besoins des gens et qui fait véritablement preuve d'esprit d'équipe dans tous les sens du terme. Elle a ouvert le bureau, et nous y avons accueilli cette mère célibataire et ses enfants, car il y faisait plus chaud.

Nous avons essayé de déterminer ce qu'il fallait faire. Nous avons communiqué avec quelqu'un à Développement social. Une travailleuse sociale est venue aider la famille en question à faire face à la situation. C'était triste, et il y avait d'autres problèmes

well. It was just a sad situation. I know that we all see those, and I know that we see them more today.

Now, I am very pleased that NB Power has made some changes when it comes to cutting off power. I know that we have strongly raised that issue in the past. We have to stop this practice of cutting families' power in the dead of winter. It's just not humane. NB Power officials listened and made some changes, so I applaud them for doing that.

We, as MLAs, get these calls. I am not convinced for one second that this consumer advocate position will somehow stop calls from coming into my office, and nor do I want it to. Look, I am here to represent the people of Fredericton-Grand Lake. It's the same with all these MLAs. They get elected based on people's trust and good faith that we will be accessible. If people call my office, send me an email, or stop by and talk to me or my COA, we have to be able to hear those complaints and take them in. It would be a dereliction of duty for me to say this: Oh, no, I don't want to hear about your rate problems. Here's the toll-free number of the consumer advocate. They will hear all about them.

You can't do that. Again, I can use the example of the Consumer Advocate for Insurance. This is not a slight against the insurance advocate's office. I mean, I get it. The office has been set up, and its staff give people advice on insurance and that sort of thing. However, it doesn't lower rates. It doesn't change what you pay for insurance. Insurance companies in the private sector couldn't care less about the politics of insurance rates. They just say this: Here is the rate. Pay it, don't pay it, or go somewhere else. An advocate isn't able to do a whole lot in that regard. That's what I'm concerned about.

Again, it's not that this bill and this energy sector consumer advocate position are bad things. It's just that they don't come anywhere near giving hope for the future of electricity costs in New Brunswick. They do nothing to give us hope for the future of NB Power,

également. C'était tout simplement une situation triste. Je sais que nous voyons tous ce genre de situations, et je sais que nous en voyons davantage aujourd'hui.

Aujourd'hui, je suis très content qu'Énergie NB ait apporté des changements en matière de coupure d'électricité. Je sais que nous avons vivement soulevé cette question par le passé. Nous devons mettre fin à la pratique qui consiste à couper l'électricité des familles en plein coeur de l'hiver. Ce n'est tout simplement pas humain. Les responsables d'Énergie NB ont écouté et apporté des changements, ce dont je les félicite.

En tant que parlementaires, nous recevons de tels appels. Je ne suis pas convaincu une seule seconde que le poste de défenseur des consommateurs proposé empêchera d'une manière ou d'une autre les appels d'affluer à mon bureau, et je ne le veux pas non plus. Écoutez, je suis ici pour représenter les gens de Fredericton-Grand Lake. C'est la même chose pour tous les parlementaires. Nous sommes élus grâce à la confiance des gens et à leur conviction que nous serons accessibles. Si les gens appellent mon bureau, m'envoient un courriel ou passent me voir pour s'entretenir avec moi ou avec mon adjointe, nous devons être en mesure d'écouter leurs plaintes et d'en prendre note. Ce serait un manquement à mes devoirs de ma part de dire : Oh non, je ne veux pas entendre parler de vos problèmes de tarifs. Voici le numéro sans frais du défenseur des consommateurs. C'est lui qui vous écoutera.

On ne peut pas faire ça. Encore une fois, je peux prendre l'exemple du défenseur du consommateur en matière d'assurances. Ce n'est pas une critique à l'encontre du bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances. Je comprends bien. Ce bureau a été mis en place, et son personnel donne des conseils aux gens sur l'assurance et ce genre de choses. Cependant, il ne fait pas baisser les tarifs. Il ne change pas ce que nous payons pour notre assurance. Les compagnies d'assurance du secteur privé se moquent éperdument de la politique en matière de tarifs d'assurance. Elles disent simplement ceci : Voici le tarif. Payez-le, ne le payez pas ou allez voir ailleurs. Un défenseur ne peut pas faire grand-chose à cet égard. C'est ce qui me préoccupe.

Encore une fois, ce n'est pas que le projet de loi et le poste de défenseur des consommateurs du secteur énergétique soient de mauvaises choses. C'est simplement qu'ils sont loin de donner de l'espoir quant à l'avenir des coûts de l'électricité au Nouveau-

and NB Power is up against it. We just got the Auditor General's report on the RIGS Project and what that is going to cost, according to him. That amount is very different from NB Power's number. NB Power said it would cost a little over \$1 billion. I believe the Auditor General estimated it at \$3 billion or higher. According to whom you ask, the costs are very different.

While all of this is going on, we still have this big elephant in the room called the Mactaquac Dam. Something has to be done about that. It is going to be a multi-billion-dollar project. I mention all these things to say that, when we debate these bills and this type of legislation, it has to be meaningful. The government cannot tinker around the edges when it comes to energy prices. It cannot tinker around the edges when it comes to what NB Power needs to be.

You know, I read the review of NB Power. It says that NB Power needs a better internal structure, better communication, and better KPIs for its employees. I thought: Do you know what? I could pull a report from 30 years ago off the shelf and read exactly the same thing. We know these things. We know the issues with the public utility. As I understand it, NB Power's debt-to-equity ratio surpasses those of all the other utilities in the country. That is a massive problem, because either the ratepayers or the taxpayers are going to have to make good on that, and they are the same people. It will come out of either your right pocket or your left pocket. Regardless, you will pay for it.

I will give some credit. When the government commissioned this report, I was skeptical. I was skeptical from the beginning. I said: You know, we've had so many reports on NB Power that I just don't see a silver bullet coming out of this report. To be fair, there is no real silver bullet.

11:40

However, I will give some credit. First, the people who worked on the report worked hard. They had public meetings and did their due diligence. This is not a slight against them in any way. However, when they

Brunswick. Ils ne font rien pour nous donner de l'espoir quant à l'avenir d'Énergie NB, et Énergie NB est dans une situation difficile. Nous venons de recevoir le rapport du vérificateur général sur le Projet sur l'intégration des énergies renouvelables et la sécurité du réseau et sur ce qu'il va coûter, selon lui. Le montant est très différent de celui avancé par Énergie NB. Énergie NB avait dit que le projet coûterait un peu plus de 1 milliard. Je crois que le vérificateur général l'a estimé à 3 milliards, voire plus. Selon la personne à qui l'on s'adresse, le coût varie considérablement.

Pendant ce temps, il y a toujours cet énorme éléphant dans la pièce qu'est le barrage de Mactaquac. Il faut faire quelque chose à ce sujet. Ce sera un projet de plusieurs milliards. Je mentionne tout cela pour dire que, lorsque nous débattons de tels projets de loi et d'un tel type de projet de loi, cela doit avoir un sens. Le gouvernement ne peut pas se contenter de mesures superficielles en matière de prix de l'énergie. Il ne peut pas se contenter de mesures superficielles quant à ce que doit devenir Énergie NB.

Vous savez, j'ai lu le rapport sur Énergie NB. Il dit qu'Énergie NB a besoin d'une meilleure structure interne, d'une meilleure communication et de meilleurs IRC pour ses employés. Je me suis dit : Vous savez quoi? Je pourrais sortir un rapport datant d'il y a 30 ans de l'étagère et y lire exactement la même chose. Nous savons tout cela. Nous connaissons les problèmes de cette société publique. À ma connaissance, le ratio d'endettement d'Énergie NB dépasse celui de tous les autres services publics du pays. C'est un problème énorme, car ce sont soit les clients, soit les contribuables qui devront en assumer la charge, et ce sont les mêmes personnes. L'argent sortira soit de votre poche droite, soit de votre poche gauche. Quoi qu'il en soit, c'est vous qui paierez.

Je vais reconnaître certaines choses. Lorsque le gouvernement a commandé le rapport, j'étais sceptique. Je l'étais dès le début. J'ai dit : Vous savez, nous avons eu tellement de rapports sur Énergie NB que je ne vois tout simplement pas de solution miracle émerger de ce rapport. Pour être honnête, il n'y a pas vraiment de solution miracle.

Je reconnais toutefois un certain mérite. Tout d'abord, les personnes qui ont travaillé sur le rapport ont fait preuve d'un grand dévouement. Elles ont organisé des réunions publiques et fait preuve de diligence

brought out the whole natural gas thing in that report, I thought to myself: Now there's something I haven't read before. It should have been in previous reports, but I don't remember reading anything about the impact natural gas could have not only on the public utility but also on homeowners as an alternative for those trying to stay warm in the winter. We don't have to reinvent the wheel. Now that is a real game changer. When we talk about the natural gas aspect of the report, that could be a real game changer for NB Power and for the future of New Brunswick. It was interesting.

You know, talking about little silver linings and glimmers of hope, I got a text message for a research and polling survey. I think I got it yesterday, and maybe other people did as well. It was a political poll on things such as how good a job the government was doing. I think you know what I said on this issue. There were all kinds of questions on government and policy.

One of the main things that really stuck out to me was the question of whether I or the other people surveyed supported lifting the moratorium on natural gas. The little silver lining for me was that maybe... Now, I don't know who commissioned this survey. It was probably the government, but maybe it was some independent media organization. I don't know. If it was government, maybe it's kind of putting the feelers out there. What is the level of public support for lifting the moratorium on natural gas? Where are people today when it comes to extracting our resources and actually having well-paying jobs? Is there a have mentality instead of a have-not mentality where we just rely on Ottawa and Alberta to bail out our budgets every year? Right? What are New Brunswickers thinking?

Do you know what? Maybe I'm wrong, but the New Brunswickers I talk to say they want a future. We have all that we need right here in this little province. We have great resources. We have 70 trillion cubic feet of natural gas under our feet. We have all the opportunities in the world to be something great and just continue to build and have momentum going into the future. The little silver lining in that poll is that it

raisonnable. Je ne les critique en aucun cas. Cependant, lorsqu'elles ont abordé la question du gaz naturel dans ce rapport, je me suis dit : Voilà quelque chose que je n'avais pas lu auparavant. Cela aurait dû figurer dans les rapports précédents, mais je ne me souviens pas avoir lu quoi que ce soit sur l'incidence que le gaz naturel pourrait avoir non seulement sur les services publics, mais aussi sur les propriétaires, en tant que solution de rechange pour les gens qui cherchent à se chauffer en hiver. Nous n'avons pas besoin de réinventer la roue. Voilà qui change véritablement la donne. Le volet du rapport qui porte sur le gaz naturel pourrait véritablement changer la donne pour Énergie NB et pour l'avenir du Nouveau-Brunswick. C'était intéressant.

Vous savez, en parlant de petits aspects positifs et de petites lueurs d'espoir, j'ai reçu sous forme de message texte un sondage d'opinion. Je pense l'avoir reçu hier, et d'autres personnes l'ont peut-être reçu aussi. Il s'agissait d'un sondage politique portant notamment sur la qualité du travail du gouvernement. Je pense que vous savez ce que j'ai répondu à ce sujet. Il y avait toutes sortes de questions sur le gouvernement et les politiques.

L'une des choses qui m'a le plus marqué, c'était la question de savoir si moi-même ou les autres personnes interrogées étions favorables à la levée du moratoire sur le gaz naturel. La petite lueur d'espoir pour moi, c'était que peut-être... Bon, je ne sais pas qui a commandé le sondage. C'était probablement le gouvernement, mais c'était peut-être un organisme de presse indépendant. Je ne sais pas. Si c'était le gouvernement, c'est peut-être une façon de tâter le terrain. Quel est le niveau de soutien de la population en faveur de la levée du moratoire sur le gaz naturel? Quelle est la position des gens aujourd'hui concernant l'exploitation de nos ressources et la création d'emplois bien rémunérés? Faisons-nous montre d'une mentalité de gagnants, ou sommes-nous dans une mentalité de ceux qui n'ont rien, se contentant de compter sur Ottawa et l'Alberta pour renflouer nos budgets chaque année? N'est-ce pas? Que pensent les gens du Nouveau-Brunswick?

Vous savez quoi? Je me trompe peut-être, mais les gens du Nouveau-Brunswick à qui je parle disent qu'ils veulent un avenir. Nous avons tout ce dont nous avons besoin ici même, dans cette petite province. Nous avons des ressources exceptionnelles. Nous avons 70 billions de pieds cubes de gaz naturel sous nos pieds. Nous avons toutes les occasions du monde pour accomplir de grandes choses, continuer à

told me that just maybe government members are at least dipping their toes into the water of lifting the moratorium on natural gas.

Here's where it has to switch. We don't have a lot of time. You see, if, tomorrow, government members came out and said we're lifting the moratorium on natural gas and working with our First Nations partners to do that, we would still be years out before there's private investment, infrastructure, or export capabilities. I mean, we have Repsol, which is right there. I am certain that if, all of a sudden, we blew the top off this thing and started actually doing what other provinces are doing to sustain themselves and start extracting natural gas, I am certain Repsol would be on board.

Instead of British Columbia... Did you see that? British Columbia just signed a deal with the federal government to ship natural gas to Germany. They have to get tankers from British Columbia all the way down to South America and through the Panama Canal to get to Germany. Here we are, right on the East Coast, a stone's throw away from Europe. We could get natural gas right to them directly. Instead of British Columbia benefiting, New Brunswick could benefit. British Columbia could still benefit, too. It can do its thing, but we need to do ours, and we're not. Instead, we're tabling legislation to make people more energy literate. We're tabling legislation so people have someone to complain to other than their MLA, and that's not what people are looking for. People are looking for vision. People are looking for hope.

I think people are pretty understanding, to a degree, about how the cost of living is affecting everyone. It doesn't matter where you live in this country. Now, I'm a firm believer that a lot of that is because Western democracies have gone so far into liberal policies over the past decade that they have decimated economic opportunities and the real potential of our democracies. That's just my personal opinion. Regardless, everybody is facing an affordability crisis.

construire et maintenir notre élan vers l'avenir. La petite lueur d'espoir que l'on peut tirer du sondage en question, c'est qu'il m'a montré que, peut-être, les parlementaires du côté du gouvernement commencent au moins à tâter le terrain en vue de lever le moratoire sur le gaz naturel.

C'est là qu'il faut que les choses changent. Nous n'avons pas beaucoup de temps. Vous voyez, si, demain, les parlementaires du côté du gouvernement annonçaient que nous levons le moratoire sur le gaz naturel et que nous travaillons avec nos partenaires des Premières Nations pour parvenir à nos fins, il faudrait encore des années avant de voir apparaître des investissements privés, des infrastructures ou des capacités d'exportation. Écoutez, nous avons Repsol, qui est juste là. Je suis certain que si, d'un seul coup, nous levons l'obstacle et commençons réellement à faire ce que font les autres provinces pour assurer leur autonomie et à entamer l'extraction du gaz naturel, Repsol serait partante.

Au lieu de la Colombie-Britannique... Vous avez vu ça? La Colombie-Britannique vient de signer une entente avec le gouvernement fédéral pour exporter du gaz naturel vers l'Allemagne. Il faut faire passer des méthaniers depuis la Colombie-Britannique jusqu'en Amérique du Sud, puis les faire passer par le canal de Panama pour atteindre l'Allemagne. Nous, on est juste ici, sur la côte Est, à deux pas de l'Europe. Nous pourrions lui fournir du gaz naturel directement. Au lieu que ce soit la Colombie-Britannique qui en profite, c'est le Nouveau-Brunswick qui pourrait en bénéficier. La Colombie-Britannique pourrait tout de même en profiter aussi. Elle peut faire ce qu'elle a à faire, mais nous devons fournir notre part d'effort, et ce n'est pas le cas. Au lieu de cela, nous déposons un projet de loi visant à améliorer la littératie énergétique des gens. Nous déposons un projet de loi pour que les gens aient quelqu'un d'autre que leur député provincial à qui se plaindre, et ce n'est pas ce que les gens attendent. Les gens attendent une vision. Les gens attendent de l'espoir.

Je pense que les gens comprennent assez bien, dans une certaine mesure, comment le coût de la vie touche tout le monde. Peu importe où l'on vit dans ce pays. Or, je suis fermement convaincu que cela tient en grande partie au fait que les démocraties occidentales se sont tellement engagées dans des politiques libérales au cours de la dernière décennie qu'elles ont décimé les possibilités économiques et le véritable potentiel de nos démocraties. Ce n'est que mon

11:45

I think people in New Brunswick understand that a little bit. What people in New Brunswick don't understand and will not tolerate is the government not doing what it needs to do to stem that tide and push back on that affordability crisis in order to make the cost of living more affordable.

I just introduced a motion to eliminate the gas tax so that people can pay a little less at the pump. That's something people would understand. Something like, again, what's on page 21 of the report on NB Power, which suggests using natural gas to heat homes, is something people would understand. We are not reinventing the wheel. This has already been done in New England states. They use natural gas. Look at electricity rates in Massachusetts or Vermont. Those are high electricity rates, but do you know what those states also have? They have cheap natural gas. They don't need electricity to heat their homes. They only need electricity to turn the lights on. Their homes are heated with natural gas, which is cheap because America actually develops its natural gas resources.

Now, I've heard Carney talk all kinds of good talk about developing our resources. However, I've yet to see any shovels in the ground, and for how long has the federal government been in office? We have to stop having barrier after barrier after barrier when it comes to extracting our resources so that we can develop our country and our province. These government members are doing exactly that. They are putting or leaving in place barriers that stymie our growth, stop our production, impede our future, and stymie our vision. They are tinkering around the edges with this type of legislation.

I only have a few minutes left because these guys only gave us an hour. However, I just want New Brunswickers to understand what this is. For you, this is going to be a toll-free number that you can call. This person at the consumer advocate's office is probably going to tell you why your electricity bill is so high and try to help you be more educated about energy. Maybe they will try to make you feel a little better

opinion. Quoi qu'il en soit, tout le monde est aux prises avec une crise de l'abordabilité.

Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick comprennent un peu cela. Ce qu'ils ne comprennent pas et ne toléreront pas, c'est que le gouvernement ne fasse pas ce qu'il faut pour endiguer une telle tendance et lutter contre la crise d'abordabilité afin de rendre le coût de la vie plus abordable.

Je viens de déposer une motion visant à supprimer la taxe sur l'essence afin que les gens puissent payer un peu moins cher à la pompe. C'est une mesure que les gens comprendraient. De même, la mesure suggérée à la page 22 du rapport sur Énergie NB, à savoir utiliser le gaz naturel pour chauffer les logements, en est une que les gens comprendraient. Nous ne réinventons pas la roue. Cela a déjà été fait dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Ils utilisent le gaz naturel. Regardez les tarifs d'électricité dans le Massachusetts ou le Vermont. Ces tarifs sont élevés, mais savez-vous ce que ces États ont également? Ils ont du gaz naturel bon marché. Ils n'ont pas besoin d'électricité pour chauffer leurs logements. Ils n'ont besoin d'électricité que pour allumer la lumière. Leurs logements sont chauffés au gaz naturel, qui est bon marché parce que les États-Unis exploitent réellement leurs ressources en gaz naturel.

En fait, j'ai entendu M. Carney tenir toutes sortes de beaux discours sur l'exploitation de nos ressources. Or, je n'ai encore vu aucune pelle enfoncée dans le sol, et depuis combien de temps son parti est-il aux commandes du gouvernement fédéral? Nous devons cesser de dresser obstacle après obstacle à l'exploitation de nos ressources afin de pouvoir développer notre pays et notre province. C'est exactement ce que font les parlementaires du côté du gouvernement. Ils mettent en place ou maintiennent des obstacles qui freinent notre croissance, bloquent notre production, entravent notre avenir et contrecarrent notre vision. Ils se contentent de bricoler à la marge avec des projets de loi du genre.

Il ne me reste que quelques minutes, car les gens d'en face ne nous ont accordé qu'une heure. Cependant, je veux simplement que les gens du Nouveau-Brunswick comprennent de quoi il s'agit. Pour vous, ce sera un numéro sans frais que vous pourrez appeler. La personne du Bureau du défenseur des consommateurs vous expliquera probablement pourquoi votre facture d'électricité est si élevée et essaiera de vous aider à

about the high rates that you pay. I can tell you this: What the consumer advocate won't do is lower your bill. They will not lower your rates. They won't even stabilize your rates. In that regard, I don't think they will do anything other than what the Public Intervener currently does.

Is this bad legislation? I don't know. I wouldn't call it bad. Is it earth-shattering or revolutionary? Will it change the whole dynamic of our future as ratepayers? Absolutely not. As long as we have a realistic approach to this legislation and understand what it will and will not do, ratepayers, New Brunswickers, can decide whether it's worth it.

As members of the opposition, it is our job to point out the facts and say: Here is the direction New Brunswick needs to take, and here's the direction that we are taking, where we cannot go. This is where we hold the government to account and say: We cannot allow the government to simply slide these issues through. They are too important. They are too meaningful to New Brunswickers.

I mean, government members say: We did this, and we did that. Well, at the same time, you simply can't govern with blank cheques. When your deficit continues to rise, your debt, consequently, continues to rise. If you overspend to try to fix all the fiscal and service delivery problems we face today—electricity, health care, or anything else—you will just push those problems into the future. Then, they will be bigger because, in the future, you will be dealing with not only those problems but also the fact that you don't have any money left to fix them. This government will have spent it all.

This is a problem. This is why you have to have balance, and you have to be innovative. You have to think outside the box. To me, it's not naïve to say that there are easy fixes for these very complex problems. I understand that there are so many moving parts, but you cannot spend money you don't have. You can't

mieux comprendre les questions énergétiques. Peut-être essaiera-t-elle de vous réconforter un peu face aux tarifs élevés que vous payez. Je peux vous dire ceci : Ce que le défenseur des consommateurs ne fera pas, c'est réduire votre facture. Il ne baissera pas vos tarifs. Il ne les stabilisera même pas. À cet égard, je ne pense pas qu'il fera autre chose que ce que fait actuellement l'intervenant public.

S'agit-il d'un mauvais projet de loi? Je ne sais pas. Je ne le qualifierais pas de mauvais. Est-ce un projet de loi bouleversant ou révolutionnaire? Changera-t-il toute la dynamique de notre avenir en tant que clients? Absolument pas. Tant que nous adoptons une approche réaliste vis-à-vis du projet de loi et que nous comprenons ce qu'il fera et ce qu'il ne fera pas, les clients, les gens du Nouveau-Brunswick, peuvent décider s'il en vaut la peine.

En tant que parlementaires du côté de l'opposition, notre rôle est de mettre en avant les faits et de dire : Voici la direction que le Nouveau-Brunswick doit prendre, et voici la direction que nous prenons, celle où nous ne pouvons pas aller. C'est là que nous demandons des comptes au gouvernement et que nous affirmons : Nous ne pouvons pas laisser le gouvernement faire passer de telles questions en douceur. Elles sont trop importantes. Elles revêtent une trop grande importance pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Écoutez, les parlementaires du côté du gouvernement disent : Nous avons fait ceci et nous avons fait cela. Eh bien, en même temps, on ne peut tout simplement pas gouverner avec des chèques en blanc. Lorsque votre déficit ne cesse d'augmenter, votre dette, par conséquent, ne cesse de croître. Si vous dépensez sans compter pour tenter de résoudre tous les problèmes budgétaires et de prestation de services avec lesquels nous sommes aux prises aujourd'hui, concernant l'électricité, les soins de santé ou tout autre domaine, vous ne ferez que repousser ces problèmes dans le futur. Ils seront alors d'autant plus graves car, dans l'avenir, vous devrez faire face non seulement à ces problèmes, mais aussi au fait qu'il ne vous restera plus d'argent pour les résoudre. Le gouvernement actuel aura tout dépensé.

C'est un problème. C'est pourquoi il faut trouver un équilibre et faire preuve d'innovation. Il faut sortir des sentiers battus. À mes yeux, il n'est pas naïf de dire qu'il existe des solutions simples à de tels problèmes très complexes. Je comprends qu'il y ait de nombreux facteurs à prendre en compte, mais on ne peut pas

throw money at the wall in the hopes that it will fix things. It might sort of fix it for a short time, but not fully. Look at the wait list for health care. If the government could demonstrate that the wait list has plummeted because it invested all this money in health care, I would say, well... However, it has increased. It has gone up.

11:50

We can't just spend our way out of this. There is an old saying. If you're stuck in a hole, what's the first thing you should do? Stop digging. We were stuck in a hole. This is great. In the last pre-budget process, government members said we'd be stuck in a hole of... Was it \$500 million? I think that was roughly the projected deficit. It was around \$500 million. We were going to be in a hole. Well, we came to find out that they kept digging that hole because the deficit became \$1.3 billion. The government members then said: If that hole isn't big enough, we're going to dig even further. Next year, the deficit will be \$1.4 billion. The year after that, it will be \$1.4 billion, and there's no end in sight.

What will the budget be like by year four, year five, or year six? Will it just go from a \$1.4-billion deficit to a \$20-million surplus? I don't think so. You can guarantee that these deficits are going to roll out, roll out, roll out, and roll out. In five or six years, everybody is going to look around and ask: Why don't we have a doctor? You won't have a doctor because the province won't be able to afford it. It will have gone bankrupt because the government blew all the money.

These are very real issues, and New Brunswick has very real challenges. Let's make no mistake about it. We can look to Ottawa, and maybe Ottawa can help us out a little bit if you guys have any pull over there. Until we get into the mindset that we need to develop ourselves and we need to find our own course here... I've said it. Read page 21 of the report. Natural gas is our answer. Natural gas is our opportunity to stabilize and lower rates. It will give New Brunswick a future

dépenser de l'argent qu'on n'a pas. On ne peut pas jeter de l'argent par les fenêtres en espérant que cela règle les problèmes. Cela pourrait peut-être les résoudre en partie pendant un court moment, mais pas complètement. Regardez les listes d'attente pour les soins de santé. Si le gouvernement pouvait montrer que ces listes ont chuté parce qu'il a investi beaucoup d'argent dans la santé, je dirais, eh bien... Or, elles ont augmenté. Elles se sont allongées.

On ne peut pas simplement se sortir d'une telle situation en dépensant sans compter. Il y a un vieux dicton. Si vous êtes coincé dans un trou, quelle est la première chose à faire? Arrêter de creuser. Nous étions coincés dans un trou. C'est génial. Lors du dernier processus prébudgétaire, les parlementaires du côté du gouvernement ont déclaré que nous serions coincés dans un trou de... Était-ce 500 millions? Je pense que c'était à peu près le déficit prévu. C'était aux alentours de 500 millions. Nous allions nous retrouver dans un trou. Eh bien, nous avons découvert qu'ils avaient continué à creuser ce trou, car le déficit est passé à 1,3 milliard. Les parlementaires du côté du gouvernement ont alors dit : Si ce trou n'est pas assez grand, nous allons creuser encore plus profond. L'année prochaine, le déficit s'élèvera à 1,4 milliard. L'année d'après, il sera de 1,4 milliard, et on n'en voit pas la fin.

À quoi ressemblera le budget au bout de quatre, cinq ou six ans? Passera-t-il simplement d'un déficit de 1,4 milliard à un excédent de 20 millions? Je ne pense pas. Vous pouvez être sûrs que ces déficits vont s'accumuler, s'accumuler et s'accumuler encore. Dans cinq ou six ans, tout le monde regardera autour de soi et demandera : Pourquoi n'avons-nous pas de médecin? Vous n'aurez pas de médecin parce que la province n'aura pas les moyens de se le permettre. Elle aura fait faillite parce que le gouvernement aura dilapidé tout l'argent.

Ce sont là des problèmes bien réels, et le Nouveau-Brunswick est aux prises avec des défis bien concrets. Ne nous y trompons pas. Nous pouvons nous tourner vers Ottawa, et peut-être qu'Ottawa pourra nous aider un peu si vous, les gens d'en face, avez de l'influence là-bas. Tant que nous n'aurons pas pris conscience que nous devons nous développer par nous-mêmes et que nous devons tracer notre propre voie ici... Je l'ai déjà dit. Lisez la page 22 du rapport. Le gaz naturel est notre solution. Le gaz naturel est notre chance de stabiliser et de réduire les tarifs. Il donnera un avenir

and put us in a have position rather than a have-not one. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Madam Speaker. I don't intend to speak about fossils or fossil fuels today. I am going to speak about the *Energy Sector Consumer Advocate Act*. This is a fascinating development for a number of reasons. One is that we're finally going to have an intervenor whose mandate is strictly to advance the interests of householders and small businesses before the EUB. When it comes to electricity, their interests are vastly different from those of large corporations. This bill will do that, and I've certainly advocated for it over the years.

We know that those who represent householders, the people living in energy poverty, and the small business owners at EUB hearings often don't have the money to hire the kind of legal expertise and provide the evidence, in the proper form and with the proper witnesses, that they would like to provide. This bill will empower the advocate to do those sorts of things, which is critical to ensuring the interests of ordinary New Brunswickers are well represented when it comes to electricity consumption, power rates, and so on.

However, Madam Speaker, this bill does something else that is problematic. It takes away NB Power's responsibility for dealing with consumer issues. When people are unhappy with their power bills, when they're disconnected from the power system, or when they have questions about their power bills, this bill takes responsibility for these issues out of the hands of the people at NB Power and puts it in the hands of new staff who will be hired for this office. However, the problem is that NB Power is not dealing with its consumers well.

I can attest to that as an MLA who regularly gets calls from constituents and others from around the province who have had no success in negotiating a reconnection after their power has been cut off because of a lack of payment. Time and time and time again, I've had no problem arranging for them to get reconnected by simply finding out how much money they can afford to pay per month on what they owe. Then we can get the system reconnected. That's the deal. What's going

au Nouveau-Brunswick et nous placera parmi les provinces favorisées plutôt que parmi les défavorisées. Merci, Madame la présidente.

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Je n'ai pas l'intention de parler aujourd'hui des fossiles ou des combustibles fossiles. Je vais parler de la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Il s'agit d'une évolution fascinante pour plusieurs raisons. L'une d'entre elles est que nous aurons enfin un intervenant dont le mandat consistera strictement à défendre les intérêts des ménages et des petites entreprises devant la CESP. En matière d'électricité, leurs intérêts sont très différents de ceux des grandes entreprises. Le projet de loi permettra de les défendre, et c'est une mesure que j'ai assurément préconisée au fil des ans.

Nous savons que les personnes qui représentent les ménages, les personnes en situation de précarité énergétique et les propriétaires de petites entreprises lors des audiences de la CESP n'ont souvent pas les moyens de faire appel à des experts juridiques ni de présenter les faits probants, sous la forme appropriée et avec les témoins adéquats, qu'ils voudraient exposer. Le projet de loi permettra au défenseur de mener à bien ce genre de tâches, ce qui est essentiel pour garantir que les intérêts des gens ordinaires du Nouveau-Brunswick soient bien représentés en matière de consommation d'électricité, de tarifs d'électricité et de tout le reste.

Cependant, Madame la présidente, le projet de loi comporte un autre aspect qui est problématique. Il retire à Énergie NB la responsabilité de traiter les problèmes des consommateurs. Lorsque les gens sont mécontents de leurs factures d'électricité, lorsqu'ils sont déconnectés du réseau électrique ou lorsqu'ils ont des questions sur leurs factures, le projet de loi retire la responsabilité de tels problèmes au personnel d'Énergie NB pour la confier à de nouveaux employés qui seront recrutés pour le nouveau bureau. Or, le problème est qu'Énergie NB ne traite pas correctement ses clients.

Je peux en témoigner en tant que député qui reçoit régulièrement des appels de gens de ma circonscription et d'autres personnes de toute la province qui n'ont pas réussi à négocier un rétablissement de leur raccordement après une coupure d'électricité due à un défaut de paiement. À maintes reprises, je n'ai eu aucun mal à organiser leur reconnexion en déterminant simplement le montant mensuel qu'ils peuvent se permettre de payer pour

to happen in this case? In the end, we're still going to get these calls under this scenario to try to resolve problems that have been unresolved by this office.

11:55

We need to fix NB Power. NB Power's inability to properly look after its consumers is a failure of management. At the public hearing, members of the panel that the government hired to review NB Power's operations, governance, management, and so on, said multiple times that NB Power's management is fundamentally part of the problem. Management has to be fixed. Really, the panel's recommendations and what the government says it's going to do as a result of the panel's recommendations are not going to fix the management problem at NB Power. The utility's management needs restructuring, and the board needs to grapple with that.

Any time someone, whether it's a CEO hired from outside the utility or a board chairman hired from outside the utility, tries to improve things at NB Power, they leave. Once they try to change something, they are gone. The culture inside that institution is so entrenched. Change requires strong leadership on the part of this government and the Premier, but we are not seeing that. This bill puts a band-aid on a much larger problem that, so far, our government has failed to address. If this problem is going to be fixed, it's essential that we see that.

Madam Speaker, I don't see that willingness. You just have to look back at what has happened. After the last CEO left or was fired, NB Power supposedly launched a massive national and international search for a CEO, yet it ended up hiring from inside the institution again. It was the same thing with the last chair. He was brought in from outside NB Power. He is a brilliant guy who tried to shake things up, but he left. He couldn't do it. He couldn't do it. After he left, I actually called him and talked to him. I asked him: What happened? He said: Well, I can't tell you what

régler leur dette. Nous pouvons alors rétablir le courant. C'est ainsi que cela fonctionne. Que va-t-il se passer désormais? Au final, dans un tel scénario, nous continuerons à recevoir de tels appels pour tenter de résoudre des problèmes que le nouveau bureau n'aura pas su régler.

Il faut redresser Énergie NB. L'incapacité d'Énergie NB à s'occuper correctement de ses clients relève d'un échec de gestion. Lors de l'audience publique, les membres du comité mandaté par le gouvernement pour examiner les opérations, la gouvernance, la gestion et d'autres aspects d'Énergie NB, ont déclaré à plusieurs reprises que la gestion d'Énergie NB faisait fondamentalement partie du problème. Il faut remédier aux problèmes de gestion. En réalité, les recommandations du comité et les mesures que le gouvernement affirme vouloir prendre à la suite de ces recommandations ne permettront pas de résoudre le problème de gestion chez Énergie NB. La gestion de la société doit être restructurée, et le conseil d'administration doit s'y attaquer.

Chaque fois qu'une personne, qu'il s'agisse d'un PDG ou d'un président du conseil d'administration recruté à l'extérieur de la société, tente d'améliorer la situation chez Énergie NB, elle finit par partir. Dès qu'elle essaie de changer quelque chose, elle est écartée. La culture au sein de cette institution est profondément ancrée. Le changement nécessite un leadership fort de la part du gouvernement actuel et de la première ministre, mais nous ne le voyons pas. Le projet de loi ne fait que mettre un pansement sur un problème bien plus vaste que notre gouvernement, jusqu'à présent, n'a pas réussi à résoudre. Si l'on veut régler un tel problème, il est essentiel que nous en prenions conscience.

Madame la présidente, je ne vois pas une telle volonté. Il suffit de revenir sur ce qui s'est passé. Après le départ ou le licenciement du dernier PDG, Énergie NB aurait supposément lancé une vaste recherche nationale et internationale pour trouver un nouveau PDG, mais a fini par recruter de nouveau en interne. Il en a été de même avec le dernier président du conseil d'administration. Il avait été recruté en dehors d'Énergie NB. C'est un homme brillant qui a tenté de faire bouger les choses, mais il est parti. Il n'y est pas parvenu. Il n'y est pas parvenu. Après son départ, je l'ai d'ailleurs appelé pour lui parler. Je lui ai demandé : Que s'est-il passé? Il m'a répondu : Eh

happened, but just keep doing what you're doing, Mr. Coon.

I guess that's what I'm doing, Madam Speaker. I'm pointing out that the problem rests with NB Power. It needs to be restructured. The management system needs to be overhauled. In order to do that, we need a government with strong leadership, not a government that simply listens to what NB Power says and moves forward. We need a government that actually looks outside NB Power at what's happening with public utilities around the world, which doesn't resemble what's happening here in New Brunswick. That requires courage. It requires vision. It requires foresight. It requires looking at things differently.

Imaginons Énergie NB autrement, Madame la présidente — autrement. Nous ne devons pas maintenir le statu quo. Toutes les recommandations que le gouvernement veut mettre en oeuvre mènent en réalité vers le statu quo.

I don't know what it will take to move the government to actually lead on this, but it has been a long time coming. The problems at NB Power have been there, and they have just gotten worse and worse and worse over time. Unless the government itself or the Premier herself takes on this leadership, we won't see the kind of change that will bring more affordable power rates to New Brunswickers and will avoid the big power rate increases that will continue to come our way year in and year out. We need a paradigm shift, let's say, in the way that NB Power operates; we haven't heard this government talk about that. We didn't get recommendations from the panel about that. However, when you look at what's happening with utilities in Europe, Australia, and around the world, it's clear that it's time for—

Madam Speaker: It being 12 noon...

Il est maintenant midi.

The House is now in recess until 1 p.m. There are five minutes left in the debate on Bill 46.

bien, je ne peux pas vous dire ce qui s'est passé, mais continuez simplement à faire ce que vous faites, Monsieur Coon.

Je suppose que c'est ce que je fais, Madame la présidente. Je souligne que le problème vient d'Énergie NB. Il faut la restructurer. Le système de gestion doit être remanié. Pour y parvenir, nous avons besoin d'un gouvernement doté d'un leadership fort, et non d'un gouvernement qui se contente d'écouter ce que dit Énergie NB et d'avancer ainsi. Nous avons besoin d'un gouvernement qui regarde réellement au-delà d'Énergie NB pour observer ce qui se passe avec les services publics dans le monde et qui ne ressemble en rien à ce qui se passe ici au Nouveau-Brunswick. Cela demande du courage. Cela demande de la vision. Cela demande de la clairvoyance. Cela demande de voir les choses différemment.

Let's look at NB Power differently, Madam Speaker—differently. We mustn't stick with the status quo. All the recommendations the government wants to implement lead in reality to maintaining the status quo.

Je ne sais pas ce qu'il faudra pour que le gouvernement prenne réellement les devants dans ce dossier, mais cela fait longtemps qu'on l'attend. Les problèmes chez Énergie NB existent depuis longtemps, et ils n'ont cessé de s'aggraver au fil du temps. À moins que le gouvernement lui-même ou la première ministre elle-même n'assume un tel leadership, nous ne verrons pas le genre de changement qui permettra aux gens du Nouveau-Brunswick de bénéficier de tarifs d'électricité plus abordables et d'éviter les fortes hausses de tarifs qui continueront de nous frapper année après année. Il nous faut, disons, un changement de paradigme dans le mode de fonctionnement d'Énergie NB, mais nous n'avons pas entendu le gouvernement actuel en parler. Le comité ne nous a pas fait de recommandations à ce sujet. Cependant, quand on observe ce qui se passe avec les services publics en Europe, en Australie et partout dans le monde, il est clair qu'il est temps de...

La présidente : Il est midi...

It is now noon.

La séance est levée jusqu'à 13 h. Il reste cinq minutes au débat sur le projet de loi 46.

(The House recessed at 12 p.m.

(La séance est suspendue à 12 h.

The House resumed at 1 p.m.)

La séance reprend à 13 h.)

13:00

La présidente : Bon après-midi. Veuillez vous asseoir.

Madam Speaker: Good afternoon. Please be seated.

Please be seated.

Veuillez vous asseoir.

Merci.

Thank you.

Mr. Coon: Madam Speaker, in the twelve years I've been in this House, I've never seen a government of any colour restrict debate at second reading to one hour. It is unprecedented—unprecedented. You know, when the calendar was being developed, we proposed increasing the number of sitting days in order to avoid this kind of problem. That was rejected. We proposed doing what Quebec does, which is reserving two weeks at the end of June in case they're needed. That was rejected. We didn't get any further with the former government either.

M. Coon : Madame la présidente, au cours des 12 années que j'ai passées à la Chambre, je n'ai jamais vu un gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, limiter à une heure le débat à l'étape de la deuxième lecture. C'est sans précédent, vraiment sans précédent. Vous savez, lors de l'élaboration du calendrier, nous avons proposé d'augmenter le nombre de jours de séance afin d'éviter ce genre de problème. Notre proposition a été rejetée. Nous avons proposé de faire comme au Québec, c'est-à-dire de réserver deux semaines à la fin du mois de juin en cas de besoin. Cela a été rejeté. Nous n'avons pas non plus obtenu gain de cause auprès du gouvernement précédent.

I don't know what kind of weird pleasure these two parties get out of this situation. Their members always drive things to the very end. They bring in bills too late and then have to bring in time allocations that close off debate, close off committee time, and ram legislation through. That is not democratic. This is not Westminster democracy at all. It is unacceptable, Madam Speaker, and it lacks respect for the role of this Legislative Assembly and all 49 members of it.

Je ne sais pas quel genre de plaisir étrange les deux partis tirent d'une telle situation. Leurs parlementaires étirent toujours les choses à leurs limites. Ils déposent des projets de loi trop tard, puis doivent imposer des limites de temps qui mettent fin au débat, clôturent les travaux en comité et font adopter les textes à la hâte. Ce n'est pas démocratique. Ce n'est absolument pas la démocratie de Westminster. C'est inacceptable, Madame la présidente, et cela témoigne d'un manque de respect envers le rôle de l'Assemblée législative et de ses 49 parlementaires.

Now, I know successive governments—I've been here long enough—have all too often regarded this Legislature as a rubber stamp. This forces us into being an actual rubber stamp. We're not going to accept that, Madam Speaker. We are not a rubber stamp. This is where laws get made, and we are all lawmakers, whether we're on the government side, in Cabinet or as backbenchers, or in the official opposition or second opposition party. We are all lawmakers.

Je suis ici depuis assez longtemps pour savoir que les gouvernements successifs ont trop souvent considéré la Chambre comme une simple formalité. Cela nous oblige à devenir une véritable formalité. Nous n'allons pas l'accepter, Madame la présidente. Nous ne sommes pas une simple formalité. C'est ici que les lois sont élaborées, et nous sommes tous des législateurs, que nous siégeons du côté du gouvernement, au sein du Cabinet ou en tant que simples parlementaires, ou encore au sein de l'opposition officielle ou du deuxième parti d'opposition. Nous sommes tous des législateurs.

People voted for each one of us to be here. We all represent parts of New Brunswick. Our parties also received votes from all over the province. This is disrespectful to the people who sent us here. What are we supposed to tell them? This pains me because we know the people of this province have a low opinion of politicians these days. There is little trust, and curtailing the democratic process in making laws only reinforces that sentiment.

A solution needs to be found so we can properly debate the bills before us and properly examine them in detail at committee. Then we can use our committee system to its best advantage so MLAs can be well informed. The other day, when I asked the Minister of Natural Resources whether, at committee, he'd support inviting witnesses to look at his bill that massively overhauls the *Mining Act*, he said this: Well, I think all bills should be able to receive witnesses at the committee stage.

13:05

I agree with him, but did we get that? No. We didn't get it, Madam Speaker. We are quickly becoming the laughingstock of parliaments across the country that actually take Westminster democracy seriously. That's what we should be doing in this House because, right now, this House is starting to deteriorate, degrade, and fall down. It's the people's House, and we're supposed to be taking care of it. Taking care of it means taking care of the democratic process and the parliamentary process of this House. This government is preventing us from doing that. Thank you, Madam Speaker.

Madam Speaker: I recognize the member for Kings Centre for about 30 seconds.

Mr. Oliver: I am going to read all of this in 30 seconds, Madam Speaker. Thank you very much. I just want to say one thing about what was said by the member for Fredericton-Grand Lake. I'm not going to ignore what he said. We can be independent. We can be if we just open up the resources we have available to us.

Les gens ont voté pour que chacun d'entre nous soit ici. Nous représentons tous des régions du Nouveau-Brunswick. Nos partis ont également reçu des voix provenant de toute la province. C'est un manque de respect envers les personnes qui nous ont élus. Que sommes-nous censés leur dire? Cela me peine, car nous savons que les gens de la province ont une piètre opinion des politiciens ces temps-ci. La confiance est faible, et restreindre le processus démocratique d'élaboration des lois ne fait que renforcer ce sentiment.

Il faut trouver une solution pour que nous puissions débattre comme il se doit des projets de loi dont nous sommes saisis et les examiner en détail en comité. Nous pourrions alors tirer le meilleur parti de notre système de comités afin que les parlementaires soient bien informés. L'autre jour, lorsque j'ai demandé au ministre des Ressources naturelles s'il serait favorable, en comité, à ce que des témoins soient invités pour examiner son projet de loi qui remanie en profondeur la *Loi sur les mines*, il a répondu ceci : Eh bien, je pense que tous les projets de loi devraient pouvoir bénéficier de l'audition de témoins à l'étape de l'étude en comité.

Je suis d'accord avec lui, mais avons-nous obtenu cela? Non. Nous n'avons pas obtenu cela, Madame la présidente. Nous devenons rapidement la risée des parlements de tout le pays qui prennent réellement au sérieux la démocratie de Westminster. C'est ce que nous devrions faire à la Chambre car, à l'heure actuelle, la Chambre commence à se détériorer, à se dégrader et à s'effondrer. C'est la Chambre du peuple, et nous sommes censés en prendre soin. En prendre soin, c'est veiller au bon déroulement du processus démocratique et parlementaire de l'Assemblée législative. Le gouvernement actuel nous empêche de le faire. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Je donne la parole au député de Kings-Centre pour environ 30 secondes.

M. Oliver : Je vais lire tout cela en 30 secondes, Madame la présidente. Merci beaucoup. Je veux simplement faire une observation au sujet de ce qu'a dit le député de Fredericton-Grand Lake. Je ne vais pas ignorer ses propos. Nous pouvons être indépendants. Nous le pouvons si nous mettons simplement à notre disposition les ressources que nous avons.

It's unfortunate that we've gotten to this situation where we are limiting debate. It all could have been avoided. All the government had to do was agree to one request made by the opposition, but here we stand unable to debate it freely. We're caught with what... You said it.

Madam Speaker: According to the Orders of the Day, there has been one hour of debate on Bill 46.

Debate on Second Reading of Bill 47 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 47

Hon. K. Chiasson, after the Speaker called for second reading of Bill 47, *An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate*: Thank you very much, Madam Speaker. I am pleased to rise in the House today for the second reading of *An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate*. Although I am speaking about this bill, it is difficult to discuss it without considering the *Energy Sector Consumer Advocate Act*. One bill establishes a new framework, and the other contains related amendments to existing Acts to support the new framework. The most prominent piece in this legislation expands the oversight of the EUB to include supervision of the relationship between NB Power and its consumers.

Madame la présidente, il convient de souligner que dans d'autres provinces et territoires du Canada, les organismes de réglementation ont sur les services publics réglementés un pouvoir plus large en matière de politiques relatives aux consommateurs que celui que la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick exerce actuellement sur Énergie NB. Actuellement, la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick exerce une autorité de surveillance élargie sur Liberty Utilities, de sorte que nous ne faisons qu'harmoniser Énergie NB avec les autres services publics réglementés.

This legislation will also require that NB Power's consumer policies be filed with the EUB and be made available to the public. All future changes to these policies must be approved by the EUB. Increasing regulatory oversight over NB Power will enable the EUB to ensure that the utility complies with consumer policies. This will enhance transparency and ensure quality service for consumers. This supervision authority will apply to NB Power's relationship with

Il est regrettable que nous en soyons arrivés à une telle situation où nous limitons le débat. Tout cela aurait pu être évité. Il suffisait que le gouvernement accepte une seule demande formulée par l'opposition, mais nous voici dans l'impossibilité d'en débattre librement. Nous sommes coincés avec... Vous l'avez dit.

La présidente : Conformément à l'ordre du jour, le débat sur le projet de loi 46 a duré une heure.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 47 / Debate on Second Reading of Bill 47

L'hon. K. Chiasson, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 47, *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique* : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Bien que je m'exprime au sujet de ce projet de loi, il est difficile d'en discuter sans tenir compte de la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. L'un des projets de loi établit un nouveau cadre, tandis que l'autre renferme des modifications connexes aux lois existantes à l'appui de ce nouveau cadre. L'élément le plus marquant du projet de loi élargit le champ d'action de la CESP afin d'y inclure la supervision des relations entre Énergie NB et ses clients.

Madam Speaker, it should be noted that regulatory bodies in other Canadian provinces and territories have broader authority over the consumer policies of regulated utilities than the New Brunswick Energy and Utilities Board currently has over NB Power. Right now, the New Brunswick Energy and Utilities Board has expanded oversight authority over Liberty Utilities, so all we are doing is aligning NB Power with the other regulated utilities.

Le projet de loi exige également que les politiques d'Énergie NB en matière de consommation soient déposées auprès de la CESP et mises à la disposition de la population. Toute modification future de ces politiques devra être approuvée par la CESP. Le renforcement de la surveillance réglementaire exercée sur Énergie NB permettra à la CESP de s'assurer que le service public respecte ses politiques en matière de consommation. Cela améliorera la transparence et

all its consumers, though only those that fall under the definitions of residential and small business consumers can be assisted by the Consumer Advocate.

Madame la présidente, le projet de loi respecte le caractère unique du cadre réglementaire du Nouveau-Brunswick tout en s'harmonisant davantage avec plusieurs autres administrations du Canada.

J'invite tous les parlementaires à appuyer le projet de loi proposé ainsi que la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique* afin de mieux soutenir les consommateurs d'énergie du Nouveau-Brunswick qui utilisent des services publics réglementés par la Commission de l'énergie et des services publics. Merci, Madame la présidente.

13:10

Mr. Cullins: Thank you, Madam Speaker. I rise today to speak about Bill 47. I guess, depending on how you look at it, you could call it Bill 46b. It's *An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate*. From the outset, I want to be clear that I support the principle behind this legislation. Consumers should have a say in decisions that affect them. They should be able to access information, understand how decisions are made, and feel confident that their concerns are heard. These are worthy goals, and for that reason, I don't approach Bill 47 from the perspective that creating the Consumer Advocate position is a bad idea. In fact, I believe that there are aspects of this legislation that have merit. At the same time, as legislators, our role is not simply to consider whether a bill is well intentioned. Our responsibility is to determine whether it will achieve what the government says it is intended to achieve and whether it responds to the concerns that led to its introduction. That is the lens through which I have tried to view Bill 47.

Madam Speaker, one of the reasons this legislation attracted attention is that it follows the extensive review of NB Power that took place over the past year. The government invited New Brunswickers to participate, and they did. Thousands of people took the time to attend meetings, complete surveys, and share

garantira un service de qualité aux consommateurs. Ce pouvoir de supervision s'appliquera aux relations d'Énergie NB avec l'ensemble de ses clients, même si seuls ceux qui répondent aux définitions de consommateurs résidentiels et de petites entreprises pourront bénéficier de l'aide du défenseur des consommateurs.

Madam Speaker, this bill respects the uniqueness of the regulatory framework in New Brunswick while more closely aligning with several other Canadian jurisdictions.

I ask all members to support this bill as well as the *Energy Sector Consumer Advocate Act* to better support energy consumers in New Brunswick who use utilities regulated by the New Brunswick Energy and Utilities Board. Thank you, Madam Speaker.

M. Cullins : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 47. Je suppose que, selon le point de vue que l'on adopte, on pourrait l'appeler projet de loi 46b. Il s'agit de la *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. D'emblée, je tiens à préciser que je soutiens le principe qui sous-tend ce projet de loi. Les consommateurs devraient avoir leur mot à dire dans les décisions qui les concernent. Ils devraient pouvoir accéder à l'information, comprendre comment les décisions sont prises et avoir l'assurance que leurs préoccupations sont entendues. Ce sont là des objectifs louables, et c'est pourquoi je n'aborde pas le projet de loi 47 en partant du principe que la création du poste de défenseur des consommateurs est une mauvaise idée. En effet, je crois que certains aspects du projet de loi ont du mérite. Cela dit, en tant que législateurs, notre rôle ne se limite pas à examiner si un projet de loi part d'une bonne intention. Notre responsabilité est de déterminer s'il permettra d'atteindre les objectifs que le gouvernement dit qu'il vise à atteindre et s'il répond aux préoccupations qui ont conduit à son dépôt. C'est sous cet angle que j'ai essayé d'examiner le projet de loi 47.

Madame la présidente, l'une des raisons pour lesquelles le projet de loi a retenu l'attention est qu'il fait suite à l'examen approfondi d'Énergie NB qui s'est déroulé au cours de l'année écoulée. Le gouvernement a invité les gens du Nouveau-Brunswick à y participer, et ils l'ont fait. Des milliers

their views about the future of our electricity system. That level of participation matters. People lead busy lives, so when they choose to engage in the public review process, it's usually because they believe that the issue is important and that their input can make a difference. Electricity is certainly one of those issues. It affects every household, every business, and every community in our province. Decisions about electricity systems can shape our economy and our quality of life for years to come.

As I reviewed the findings from that process, one theme stood out: affordability. Again and again, New Brunswickers spoke about the cost of electricity and what future decisions might mean for their household budgets. They wanted to know whether the choices made today would make life more or less affordable in the years ahead. That concern should not be a surprise to any of us. Families across New Brunswick are feeling the pressure of rising costs. Whether it's housing, groceries, insurance, or other everyday expenses, many people are finding it harder and harder to make ends meet. In that environment, electricity is not just another bill. It becomes part of a much broader conversation about affordability and financial security issues, neither of which this bill solves.

That's why I think it's important to understand Bill 47 in its proper context. This legislation did not emerge in isolation. It's part of a larger discussion about the future of our electricity system and the concerns New Brunswickers raised during the review of NB Power. When I speak to constituents in Fredericton-York, they rarely start by talking about regulatory structures or legislative frameworks. They talk about practical concerns. They talk about the bills they pay, the challenges they face, and the uncertainty they feel when they look ahead. I suspect that members from all sides of this House hear similar things. People want stability. They want predictability. Most of all, they want confidence that the systems they rely on are managed responsibly. In many ways, that's what this discussion is really about.

de personnes ont pris le temps d'assister à des réunions, de répondre à des enquêtes et de faire part de leur point de vue sur l'avenir de notre réseau électrique. Un tel niveau de participation est important. Les gens mènent une vie occupée, de sorte que lorsqu'ils choisissent de s'engager dans un processus de consultation publique, c'est généralement parce qu'ils estiment que la question est importante et que leur contribution peut faire changer les choses. L'électricité fait sans aucun doute partie de ces questions. Elle touche chaque foyer, chaque entreprise et chaque collectivité de notre province. Les décisions relatives aux réseaux électriques peuvent façonner notre économie et notre qualité de vie pour les années à venir.

En examinant les conclusions du processus, j'ai constaté qu'un thème en ressortait, à savoir l'abordabilité. À maintes reprises, les gens du Nouveau-Brunswick ont évoqué le coût de l'électricité et les répercussions que les décisions futures pourraient avoir sur leur budget familial. Ils voulaient savoir si les choix faits aujourd'hui rendraient la vie plus ou moins abordable dans les années à venir. Une telle préoccupation ne devrait surprendre personne parmi nous. Partout au Nouveau-Brunswick, les familles subissent la pression de la hausse des coûts. Qu'il s'agisse du logement, de l'épicerie, des assurances ou d'autres dépenses quotidiennes, beaucoup de gens ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Dans ce contexte, l'électricité n'est pas simplement une facture de plus. Elle s'inscrit dans un débat beaucoup plus large sur les questions d'abordabilité et de sécurité financière, que le projet de loi ne résout en rien.

Voilà pourquoi je pense qu'il importe de considérer le projet de loi 47 dans son contexte. Ce projet de loi n'est pas né de lui-même. Il s'inscrit dans un débat plus large sur l'avenir de notre réseau électrique et sur les préoccupations soulevées par les gens du Nouveau-Brunswick lors de l'examen d'Énergie NB. Lorsque je parle à des gens de la circonscription de Fredericton-York, ils commencent rarement par discuter de structures réglementaires ou de cadres législatifs. Ils parlent des préoccupations concrètes. Ils parlent des factures qu'ils paient, des difficultés avec lesquelles ils sont aux prises et de l'incertitude qu'ils ressentent lorsqu'ils pensent à l'avenir. Je présume que les parlementaires de tous les partis à la Chambre entendent des propos semblables. Les gens veulent de la stabilité. Ils veulent de la prévisibilité. Mais surtout, ils veulent avoir l'assurance que les systèmes sur lesquels ils comptent sont gérés de manière

While Bill 47 focuses on consumer representation, the broader issue is confidence—confidence that consumers are heard, that decisions are made transparently, and that the government listens to the concerns that people have raised. One thing I appreciate about Bill 47 is that it recognizes that consumers are not simply passive participants in the system. They have a direct stake in the decisions that are made and deserve to have meaningful opportunities to voice their concerns. I think most members of the House would agree with that principle.

The issue before us is not whether consumer representation matters but how it's best achieved. That's why I believe this legislation deserves careful examination. It's not because I oppose its objective. It's because creating a new office and assigning it new responsibilities should prompt us to ask how those changes will work in practice and whether they will deliver the results that people expect. People expect lower rates, and I'm concerned that this legislation will not meet the mark.

13:15

Another theme that emerged during the NB Power review was a desire for greater transparency. People want clearer information and a better understanding of how decisions are being made. They want to know not only what decisions are being made but also why. Bill 47 attempts to address some of those concerns through the creation of a Consumer Advocate. I think that's a reasonable response.

However, at the same time, it's important to recognize both the strengths and the limits of this legislation. Having a Consumer Advocate may improve representation and help consumers navigate the system more effectively. It may provide greater access to information and ensure that consumer perspectives are brought forward more consistently.

responsable. À bien des égards, c'est là l'essence même du présent débat.

Si le projet de loi 47 met l'accent sur la représentation des consommateurs, la question plus large est celle de la confiance, à savoir la confiance que les consommateurs sont entendus, que les décisions sont prises en toute transparence et que le gouvernement est à l'écoute des préoccupations soulevées par la population. Ce que j'apprécie notamment dans le projet de loi 47, c'est qu'il reconnaît que les consommateurs ne sont pas de simples participants passifs au sein du système. Ils ont un intérêt direct dans les décisions qui sont prises et méritent de disposer de véritables occasions d'exprimer leurs préoccupations. Je pense que la plupart des parlementaires souscriraient à ce principe.

La question qui nous est posée n'est pas de savoir si la représentation des consommateurs est importante, mais comment y parvenir au mieux. C'est pourquoi j'estime que le projet de loi mérite un examen minutieux. Ce n'est pas parce que je m'oppose à son objectif, mais parce que la création d'un nouveau bureau et l'attribution de nouvelles responsabilités à celui-ci devraient nous amener à nous demander comment de tels changements fonctionneront dans la pratique et s'ils produiront les résultats attendus par la population. Les gens s'attendent à une baisse des tarifs, et je crains que le projet de loi ne soit pas à la hauteur.

Un autre thème qui est ressorti de l'examen d'Énergie NB était le souhait d'une plus grande transparence. Les gens veulent de l'information plus précise et mieux comprendre comment les décisions sont prises. Ils veulent savoir non seulement quelles décisions sont prises, mais aussi pourquoi. Le projet de loi 47 tente de répondre à certaines de ces préoccupations par la création d'un défenseur des consommateurs. Je pense que c'est une réponse raisonnable.

Cependant, il est également important de reconnaître à la fois les atouts et les limites du projet de loi. La mise en place d'un défenseur des consommateurs pourrait améliorer la représentation des consommateurs et les aider à s'y retrouver plus efficacement dans le système. Elle pourrait faciliter l'accès à l'information et garantir que le point de vue des consommateurs est pris en compte de manière plus cohérente.

Bill 47 isn't intended to answer every question that emerged from the review process, nor should it be expected to. The future of our electricity system will continue to require discussion, public engagement, and difficult decisions. In that sense, I see Bill 47 not as the conclusion of a conversation but as part of a much larger one that will continue in the years ahead. That's why I tried to approach this debate in a balanced way.

I can see the potential value of a Consumer Advocate. I can understand why government members believe that stronger consumer representation is important, and I can see how some New Brunswickers may benefit from the changes proposed in this bill. At the same time, I believe it's entirely appropriate for members of this House to ask questions about how this legislation will function, how success will be measured, and how it fits within the broader direction of our energy system. These are not criticisms. However, at the end of the day, New Brunswickers will not judge Bill 47 by its title or by the speeches delivered in this Chamber. They'll judge it by whether it makes a meaningful difference in their lives. That's exactly how it should be judged. That's why I believe Bill 47 deserves careful examination as it moves through this House.

Madam Speaker, as I continue my remarks on Bill 47, I want to spend some time talking about affordability. That's not because Bill 47 is an affordability bill, because it isn't. It's not because I expect this legislation to solve every challenge facing our electricity system, because it cannot. I raise affordability because it's one of the main reasons that we're having this conversation in the first place.

(Mr. Arseneault took the chair as Deputy Speaker.)

When this government launched the NB Power review, New Brunswickers responded in significant numbers. They attended meetings, completed surveys, and took the time to share their thoughts on the future of our electricity system. Through all that feedback,

Le projet de loi 47 n'a pas pour but de répondre à toutes les questions soulevées par le processus d'examen, et on ne doit pas s'attendre à ce qu'il le fasse. L'avenir de notre réseau électrique continuera de nécessiter des discussions, la participation de la population et des décisions difficiles. En ce sens, je ne considère pas le projet de loi 47 comme la conclusion d'un débat, mais comme un élément d'un débat beaucoup plus large qui se poursuivra dans les années à venir. C'est pourquoi j'ai essayé d'aborder ce débat de manière équilibrée.

Je peux voir l'intérêt potentiel d'un défenseur des consommateurs. Je peux voir pourquoi les parlementaires du côté du gouvernement estiment qu'une représentation plus forte des consommateurs est importante, et je peux voir en quoi certaines personnes du Nouveau-Brunswick pourraient bénéficier des changements proposés dans le projet de loi. En même temps, je crois qu'il est tout à fait légitime que les parlementaires s'interrogent sur le fonctionnement du projet de loi, sur la manière dont son succès sera évalué et sur la façon dont il s'inscrit dans l'orientation générale de notre système énergétique. Il ne s'agit pas là de critiques. Cependant, au bout du compte, les gens du Nouveau-Brunswick ne jugeront pas le projet de loi 47 à son titre ou aux discours prononcés à la Chambre. Ils le jugeront en fonction de l'effet concret qu'il aura ou non sur leur vie. C'est exactement ainsi qu'il doit être jugé. C'est pourquoi je crois que le projet de loi 47 mérite un examen minutieux au fur et à mesure de son parcours à la Chambre.

Madame la présidente, alors que je poursuis mes observations sur le projet de loi 47, je veux consacrer quelques instants à la question de l'abordabilité. Ce n'est pas parce que le projet de loi 47 est un projet de loi sur l'abordabilité, car ce n'en est pas un. Ce n'est pas non plus parce que j'attends de ce projet de loi qu'il résolve tous les défis avec lesquels notre réseau électrique est aux prises, car il ne le peut pas. J'évoque l'abordabilité parce que c'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous avons la présente discussion en premier lieu.

(M. Arseneault prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Lorsque le gouvernement actuel a lancé l'examen d'Énergie NB, les gens du Nouveau-Brunswick ont répondu en grand nombre. Ils ont assisté à des réunions, répondu à des sondages et pris le temps de faire part de leurs réflexions sur l'avenir de notre

the one thing that came back over and over and over again was that people were worried about affordability. They were worried about rising costs and about where things were headed. They wanted to know what future decisions might mean for their families and communities.

Mr. Deputy Speaker, I don't think those concerns were limited to electricity. In many ways, electricity became part of a larger conversation taking place across the province. People are feeling the pressure, and the cost of living has become one of the defining issues of our time. People see it in their everyday lives. They see it at the grocery store. They see it when they renew their insurance, when they fill up their vehicles, and when they open their utility bills. That's the reality many New Brunswickers are living with today. It's also the reality that forms the backdrop of Bill 47.

When people talk about affordability, they're often talking about more than dollars and cents. They're talking about uncertainty. They're wondering whether they can continue living comfortably in their community, whether their retirement savings will stretch far enough, or whether their children will have the same opportunities they had. I have heard those conversations, and I suspect most members of this House have as well. That's why affordability matters so much in debates like this one.

Regardless of the specific provisions of Bill 47, New Brunswickers will naturally connect them to those broader concerns. When they hear that legislation is coming out of the NB Power review, they will want to know what it will mean for them. In fact, it's exactly the question they should be asking.

13:20

Mr. Deputy Speaker, one thing I can appreciate about Bill 47 is that it recognizes that consumers need a stronger voice within the system. Consumers deserve to feel that their concerns have been heard and understood, deserve to have access to information, and deserve to feel confident that someone is looking out for their interests. I support these principles, but, at the same time, I think it's important to recognize that representation and affordability are not the same thing. A Consumer Advocate may help people navigate the

réseau électrique. À travers toutes ces réactions, le thème qui est revenu sans cesse était la préoccupation des gens concernant l'abordabilité. Ceux-ci s'inquiétaient de la hausse des coûts et de la direction que prenaient les choses. Ils voulaient savoir ce que les décisions futures pourraient signifier pour leur famille et leur collectivité.

Monsieur le vice-président, je ne pense pas que les préoccupations des gens se limitaient à l'électricité. À bien des égards, l'électricité s'est inscrite dans un débat plus large qui a cours dans toute la province. Les gens ressentent la pression, et le coût de la vie est devenu l'une des préoccupations majeures de notre époque. Les gens le voient dans leur vie quotidienne. Ils le voient à l'épicerie. Ils le voient lorsqu'ils renouvellent leur assurance, lorsqu'ils font le plein d'essence et lorsqu'ils ouvrent leurs factures de services publics. Telle est la réalité à laquelle se heurtent bien des gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui. C'est également cette réalité qui sert de toile de fond au projet de loi 47.

Souvent, lorsque les gens parlent d'abordabilité, ils ne parlent pas uniquement d'argent. Ils parlent d'incertitude. Ils se demandent s'ils pourront continuer à vivre confortablement dans leur collectivité, si leur épargne-retraite suffira ou si leurs enfants auront les mêmes chances qu'eux. J'ai entendu de telles conversations, et je suppose que la plupart des parlementaires les ont entendues aussi. C'est pourquoi l'abordabilité revêt une telle importance dans des débats du genre.

Quelles que soient les dispositions spécifiques du projet de loi 47, les gens du Nouveau-Brunswick les associeront naturellement à de telles préoccupations plus générales. Lorsqu'ils apprendront qu'une loi va découler de l'examen d'Énergie NB, ils voudront savoir ce que cela signifiera pour eux. En fait, c'est exactement la question qu'ils devraient poser.

Monsieur le vice-président, ce que j'apprécie notamment dans le projet de loi 47, c'est qu'il reconnaît que les consommateurs ont besoin d'une voix plus forte au sein du système. Les consommateurs méritent de sentir que leurs préoccupations ont été entendues et comprises, méritent d'avoir accès à l'information et méritent d'avoir l'assurance que quelqu'un veille à leurs intérêts. Je soutiens de tels principes, mais, en même temps, je pense qu'il est important de reconnaître que la représentation et

system and better understand the decisions that affect them. They may build confidence that consumers are reaching decision-makers. However, creating a new office does not make the questions that people raised during the review disappear. People want to know what the future holds. They still want to understand how decisions made today will affect them tomorrow, and they still want confidence that our electricity system will remain affordable and sustainable for future generations.

Mr. Deputy Speaker, one thing I've learned over the years is that people can accept difficult decisions when they understand them. They can accept change when they believe there is a plan and when they feel the process has been fair. What people struggle with is uncertainty. They struggle when they do not know where things are heading or when they feel disconnected from decisions that affect their daily lives. That's why I believe the Consumer Advocate proposed in Bill 47 has the potential to play an important role. It's not because they will solve affordability challenges on their own but because they may help strengthen the connection between consumers and the system that serves them. If people are better informed and more engaged, that has value. If they have greater confidence that their concerns will reach the right people, that has value as well.

Mr. Deputy Speaker, I also think the government should recognize that many New Brunswickers will continue to look beyond Bill 47. They will continue to ask questions about affordability and about the future. They will want to know how today's decisions fit into the broader vision of our province. I don't see that as a criticism. I see that as evidence that people care. They care about their families, their communities, and the future of New Brunswick. When people care, they start to ask questions. That's exactly what happened during the NB Power review process, and it's what is happening now during the debate on Bill 47. I believe this bill should be viewed as part of a journey rather than a final destination. It's a response to concerns raised by New Brunswickers and an effort to strengthen consumer representation within the system.

l'abordabilité ne sont pas la même chose. Un défenseur des consommateurs peut aider les gens à s'y retrouver dans le système et à mieux comprendre les décisions qui les concernent. Il peut renforcer la confiance des consommateurs dans le fait qu'ils parviennent à se faire entendre des décideurs. Cependant, la création d'un nouveau bureau ne fait pas disparaître les préoccupations soulevées par les gens lors de l'examen. Les gens veulent savoir ce que l'avenir leur réserve. Ils veulent toujours comprendre comment les décisions prises aujourd'hui les toucheront demain, et ils veulent toujours avoir l'assurance que notre réseau électrique restera abordable et durable pour les générations futures.

Monsieur le vice-président, s'il y a une chose que j'ai apprise au fil des ans, c'est que les gens peuvent accepter des décisions difficiles lorsqu'ils les comprennent. Ils peuvent accepter le changement lorsqu'ils sont convaincus qu'il existe un plan et lorsqu'ils estiment que le processus a été équitable. Ce qui pose problème aux gens, c'est l'incertitude. Ils ont du mal à accepter la situation lorsqu'ils ne savent pas où les choses mènent ou lorsqu'ils se sentent déconnectés des décisions qui touchent leur vie quotidienne. C'est pourquoi je crois que le défenseur des consommateurs proposé dans le projet de loi 47 a le potentiel de jouer un rôle important. Non pas parce qu'il résoudra à lui seul les problèmes d'abordabilité, mais parce qu'il pourrait contribuer à renforcer le lien entre les consommateurs et le réseau qui les sert. Si les gens sont mieux informés et plus engagés, cela a de la valeur. S'ils ont davantage confiance dans le fait que leurs préoccupations parviendront aux bonnes personnes, cela a également de la valeur.

Monsieur le vice-président, je pense également que le gouvernement devrait reconnaître que bien des gens du Nouveau-Brunswick continueront à voir au-delà du projet de loi 47. Ils continueront à poser des questions sur l'abordabilité et sur l'avenir. Ils voudront savoir comment les décisions d'aujourd'hui s'inscrivent dans la vision plus large de notre province. Je ne vois pas cela comme une critique. J'y vois la preuve que les gens se sentent concernés. Ils se soucient de leur famille, de leur collectivité et de l'avenir du Nouveau-Brunswick. Lorsque les gens se sentent concernés, ils commencent à poser des questions. C'est exactement ce qui s'est passé lors du processus d'examen d'Énergie NB, et c'est ce qui se passe actuellement dans le débat sur le projet de loi 47. Je crois que ce projet de loi doit être considéré comme une étape d'un parcours plutôt que comme une destination. Il s'agit d'une réponse aux préoccupations soulevées par les

Mr. Deputy Speaker, the broader conversation about affordability, long-term planning, and the future of our electricity system will continue, and I believe it should. The people who participated in the review process deserve to be heard. Their voices matter. They deserve to know that their concerns will be considered and that the discussions that led to Bill 47 will continue to inform decisions in the years ahead. That's why affordability remains such an important part of this discussion.

Mr. Deputy Speaker, as I reflect on the NB Power review and on this bill, one thing that stands out is the importance of trust. In many ways, I think this legislation is just as much about trust as it is about representation. The people who participated in the review process are certainly interested in electricity rates, affordability, and the future of the system, but they are also very concerned about trust. They want to be heard. They want to know that their experiences matter and that the concerns they raised will not simply disappear into a report, never to be discussed again. People take the time to participate in a consultation process because they care about their families, their communities, and the future of their province. In return, they expect the government to listen, and that expectation is perfectly reasonable.

13:25

Mr. Deputy Speaker, one thing I've learned from speaking with constituents over the years is that people do not expect the government to agree with them all the time. They understand that different opinions exist and that difficult decisions have to be made. What they do expect, though, is a fair process. They expect it to be honest and transparent. They expect some assurance that somebody is listening. Many people can accept an outcome they disagree with if they believe they have been heard and treated fairly. What is much harder to accept is the feeling that their concerns never mattered in the first place. That's why trust is such an important part of the discussion with respect to this bill.

gens du Nouveau-Brunswick et d'un effort visant à renforcer la représentation des consommateurs au sein du réseau.

Monsieur le vice-président, le débat plus large sur l'abordabilité, la planification à long terme et l'avenir de notre réseau électrique se poursuivra, et je crois qu'il doit en être ainsi. Les personnes qui ont participé au processus d'examen méritent d'être entendues. Leur voix compte. Elles méritent de savoir que leurs préoccupations seront prises en compte et que les discussions qui ont conduit au projet de loi 47 continueront à éclairer les décisions dans les années à venir. C'est pourquoi l'abordabilité reste un élément si important du débat.

Monsieur le vice-président, lorsque je réfléchis à l'examen d'Énergie NB et au projet de loi, une chose ressort clairement, à savoir l'importance de la confiance. À bien des égards, je pense que le projet de loi porte tout autant sur la confiance que sur la représentation. Les personnes qui ont participé au processus d'examen s'intéressent certes aux tarifs d'électricité, à l'abordabilité et à l'avenir du réseau, mais elles sont également très préoccupées par la question de la confiance. Elles veulent être entendues. Elles veulent savoir que leur expérience compte et que les préoccupations qu'elles ont soulevées ne disparaîtront pas simplement dans un rapport, pour ne plus jamais être abordées. Les gens prennent le temps de participer à un processus de consultation parce qu'ils se soucient de leur famille, de leur collectivité et de l'avenir de leur province. En retour, ils s'attendent à ce que le gouvernement les écoute, et cette attente est tout à fait raisonnable.

Monsieur le vice-président, s'il y a une chose que j'ai apprise en discutant avec les gens de ma circonscription au fil des ans, c'est que les gens ne s'attendent pas à ce que le gouvernement soit toujours d'accord avec eux. Ils comprennent qu'il existe des opinions divergentes et que des décisions difficiles doivent être prises. Ce qu'ils attendent, en revanche, c'est un processus équitable. Ils s'attendent à ce qu'il soit honnête et transparent. Ils s'attendent à avoir l'assurance que quelqu'un les écoute. Beaucoup de gens peuvent accepter un résultat avec lequel ils ne sont pas d'accord s'ils estiment avoir été entendus et traités équitablement. Ce qui leur est beaucoup plus difficile à accepter, c'est le sentiment que leurs préoccupations n'ont jamais compté. C'est pourquoi la

Whether government members intended it this way or not, this legislation is also a statement on how consumers fit into the system. It recognizes that consumers deserve a stronger voice and better access to information. They need someone to turn to when concerns arise.

At the same time, trust is not something that can simply be created through legislation. A bill can establish a structure and create an office, but trust is earned over time. It comes from responsiveness, from accountability, and from the everyday experiences people have when they interact with the institutions that serve them.

That's why I think this bill will depend on more than the words contained in the legislation itself. Will consumers find it easier to get answers? Will they feel as though their concerns are being taken seriously? Will they have greater confidence in the decisions being made? Those are the questions that will ultimately determine whether this bill is successful.

Now, one thing I appreciate about this legislation is that it acknowledges a reality many people have experienced. Large organizations can be difficult to navigate. People are not always sure where to go with a question or concern. Sometimes, they simply want help understanding a process that seems complicated from the outside. This bill attempts to address this reality through the creation of the Consumer Advocate. If the Consumer Advocate helps people better understand the system and feel more informed about the decisions that affect them, well, that's a good thing. If it also helps strengthen public confidence, then that's positive as well.

At the same time, we should be careful not to assume that trust will automatically follow the creation of a new office. People will judge the office based on their experiences—whether they receive answers, whether they feel respected, and whether they believe their concerns are reaching the people responsible for making decisions.

confiance occupe une place si importante dans le débat sur le projet de loi.

Que les parlementaires du côté du gouvernement l'aient voulu ou non, le projet de loi est également une prise de position sur la place des consommateurs dans le réseau. Il reconnaît que les consommateurs méritent d'avoir davantage voix au chapitre et un meilleur accès à l'information. Ils ont besoin de quelqu'un vers qui se tourner lorsque des préoccupations surgissent.

En même temps, la confiance n'est pas quelque chose qui peut simplement être instaurée par la voie législative. Un projet de loi peut établir une structure et créer un organisme, mais la confiance se gagne au fil du temps. Elle découle de la réactivité, de la responsabilité et des expériences quotidiennes que vivent les gens lorsqu'ils interagissent avec les institutions qui sont à leur service.

Voilà pourquoi je pense que le succès du projet de loi ne dépendra pas uniquement des termes qu'il renferme. Les consommateurs trouveront-ils plus facilement des réponses à leurs questions? Auront-ils le sentiment que leurs préoccupations sont prises au sérieux? Auront-ils davantage confiance dans les décisions prises? Telles sont les questions qui détermineront au bout du compte si le projet de loi est une réussite.

Par ailleurs, ce que j'apprécie dans le projet de loi, c'est qu'il reconnaît une réalité que beaucoup de gens ont vécue. Il peut être difficile de s'y retrouver au sein des grands organismes. Les gens ne savent pas toujours à qui adresser leurs questions ou leurs préoccupations. Parfois, ils veulent simplement obtenir de l'aide pour comprendre un processus qui semble compliqué vu de l'extérieur. Le projet de loi tente de répondre à une telle réalité en créant la fonction de défenseur des consommateurs. Si le défenseur des consommateurs aide les gens à mieux comprendre le système et à se sentir mieux informés sur les décisions qui les concernent, eh bien, c'est une bonne chose. S'il contribue également à renforcer la confiance de la population, c'est tout aussi positif.

En même temps, nous devons veiller à ne pas présumer que la confiance découlera automatiquement de la création d'un nouveau bureau. Les gens jugeront ce bureau en fonction de leurs expériences, à savoir s'ils obtiennent des réponses, s'ils se sentent respectés et s'ils ont le sentiment que leurs préoccupations parviennent aux décideurs.

Government members have chosen to create this office because they believe stronger consumer representation is needed. If that representation proves meaningful and if consumers feel better informed and better connected to the process, then this bill will have accomplished something important.

Mr. Deputy Speaker, I believe most New Brunswickers are looking for the same thing. They want confidence that the system is working for them, that decisions are being made thoughtfully, and that their voices matter. In many respects, this bill is an attempt to respond to those expectations. The challenge is now in ensuring that the legislation delivers on this promise and that stronger consumer representation leads to stronger public confidence in the system. If that happens, then this bill may ultimately be remembered as legislation that not only created a Consumer Advocate but also helped strengthen trust between consumers and the institutions that serve them.

As I consider this bill and the objectives outlined by the government, I keep coming back to a fairly simply question. What do we hope New Brunswickers will be saying about this bill five years from now? I think that's an important question because it encourages us to look beyond today's debate and focus on what really matters—the results. Now, the true measure of any legislation is not what is written on the page. It's whether it improves the lives of the people it intends to serve. That's the standard this bill should ultimately be judged against. Mr. Deputy Speaker, if this legislation succeeds, what will success actually look like? Will consumers feel better informed? Will they feel more confident navigating systems? Will they believe their concerns are being heard and taken seriously? I suspect those are the kinds of outcomes that the government hopes to achieve. If that's the case, I think most members of the House would agree that those are worthwhile goals. There is nothing controversial about wanting consumers to feel informed, heard, or represented. Those objectives deserve support.

Les parlementaires du côté du gouvernement ont choisi de créer un tel bureau parce qu'ils estiment qu'une représentation plus forte des consommateurs est nécessaire. Si cette représentation s'avère significative et si les consommateurs se sentent mieux informés et plus engagés dans le processus, alors le projet de loi aura accompli quelque chose d'important.

Monsieur le vice-président, je crois que la plupart des gens du Nouveau-Brunswick partagent le même souhait. Ils veulent avoir l'assurance que le système fonctionne dans leur intérêt, que les décisions sont prises de manière réfléchie et que leur voix compte. À bien des égards, le projet de loi vise à répondre à ces attentes. Le défi consiste désormais à veiller à ce que le projet de loi tienne une telle promesse et à ce qu'une représentation renforcée des consommateurs se traduise par une confiance accrue de la population dans le système. Si tel est le cas, le projet de loi pourrait bien rester dans les mémoires comme la loi qui a non seulement institué un défenseur des consommateurs, mais qui a également contribué à renforcer la confiance entre les consommateurs et les institutions qui sont à leur service.

Lorsque je considère le projet de loi et les objectifs exposés par le gouvernement, je reviens sans cesse à une question assez simple. Que souhaitons-nous que les gens du Nouveau-Brunswick disent de ce projet de loi dans cinq ans? Je pense que c'est une question importante, car elle nous encourage à regarder au-delà du débat d'aujourd'hui et à nous concentrer sur ce qui compte vraiment, à savoir les résultats. Or, la véritable mesure de toute loi ne réside pas dans ce qui est écrit sur le papier. Elle consiste plutôt à déterminer si elle améliore la vie des personnes qu'elle vise à servir. C'est à l'aune de ce critère que le projet de loi devrait au bout du compte être jugé. Monsieur le vice-président, si ce projet de loi est couronné de succès, à quoi ressemblera concrètement ce succès? Les consommateurs se sentiront-ils mieux informés? Se sentiront-ils plus en confiance pour s'y retrouver dans le système? Auront-ils le sentiment que leurs préoccupations sont entendues et prises au sérieux? Je suppose que ce sont là les résultats que le gouvernement espère obtenir. Si tel est le cas, je pense que la plupart des parlementaires s'accorderont à dire que ce sont là des objectifs louables. Il n'y a rien de controversé à vouloir que les consommateurs se sentent informés, écoutés ou représentés. Ces objectifs méritent d'être soutenus.

13:30

However, the challenge is that creating an office is often the easy part; the harder part comes afterwards. The test is whether that office delivers value to the people it's meant to serve. People will not judge this bill based on the structure we create today. They'll judge it based on their experiences with it in the months and years ahead.

When someone reaches out for help, will they get a response? When they have questions, will they receive clear answers? When they're frustrated with a process, will they come away feeling better informed than when they started? Those everyday interactions are what shape public confidence and determine whether people feel the system is working for them.

Mr. Deputy Speaker, I also think that expectations will be high. The creation of a Consumer Advocate sends a clear message. It tells New Brunswickers that the government recognizes that consumers need a stronger voice and better support within the system. That's an important commitment, and, naturally, people will expect the advocate to make a difference. They'll expect the office to be accessible, to be responsive, and, most importantly, to help them navigate the issues that matter to them. Those expectations are entirely reasonable. These are the kinds of expectations a government should want to create.

Mr. Deputy Speaker, successful public institutions often have something very simple in common. People understand what these institutions are there for, know when to turn to them, and leave feeling their time was respected. That matters a great deal. When people are unsure where to go for help, their frustration grows. When processes are difficult to understand, their confidence begins to slip. When expectations are unclear, disappointment often follows.

That's why clarity will be so important to the success of this bill. Consumers need to understand what the Consumer Advocate can do for them. Just as important is that they need to understand the limits of the advocate's role. Clear expectations build confidence, which is one reason that we have to spend so much

Cependant, le défi réside dans le fait que la création d'un bureau est souvent la partie la plus facile, le plus dur venant après. Le test consistera à déterminer si ce bureau apporte une réelle valeur ajoutée aux personnes qu'il est censé servir. Les gens ne jugeront pas le projet de loi en fonction de la structure que nous mettons en place aujourd'hui. Ils le jugeront en fonction de leur expérience avec celui-ci au cours des mois et des années à venir.

Lorsqu'une personne sollicitera de l'aide, obtiendra-t-elle une réponse? Lorsqu'elle aura des questions, recevra-t-elle des réponses claires? Lorsqu'elle sera frustrée par un processus, en ressortira-t-elle en se sentant mieux informée qu'au début? Ce sont de telles interactions quotidiennes qui forgent la confiance de la population et déterminent si les gens ont le sentiment que le système fonctionne pour eux.

Monsieur le vice-président, je pense également que les attentes seront élevées. La création d'un poste de défenseur des consommateurs envoie un message clair. Elle indique aux gens du Nouveau-Brunswick que le gouvernement reconnaît que les consommateurs ont besoin d'une voix plus forte et d'un meilleur soutien au sein du système. C'est un engagement important et, naturellement, les gens s'attendent à ce que le défenseur change la donne. Ils s'attendent à ce que le bureau du défenseur soit accessible, réactif et, surtout, qu'il les aide à s'y retrouver dans les questions qui leur tiennent à cœur. Ces attentes sont tout à fait raisonnables. C'est le genre d'attentes qu'un gouvernement devrait vouloir susciter.

Monsieur le vice-président, les institutions publiques qui réussissent ont souvent un point commun très simple. Les gens comprennent à quoi servent ces institutions, savent quand s'y adresser et en repartent avec le sentiment que leur démarche a été respectée. C'est très important. Lorsque les gens ne savent pas vers qui se tourner pour obtenir de l'aide, leur frustration grandit. Lorsque les processus sont difficiles à comprendre, leur confiance commence à s'effriter. Lorsque les attentes ne sont pas claires, la déception s'ensuit souvent.

C'est pourquoi la clarté sera si importante pour la réussite du projet de loi. Les consommateurs doivent comprendre ce que le défenseur des consommateurs peut faire pour eux. Il est tout aussi important qu'ils comprennent les limites du rôle de ce défenseur. Des attentes claires renforcent la confiance, ce qui explique

time discussing this bill in the House. This debate is about more than the creation of an office. It's about how consumers interact with the system and whether the changes in this bill will strengthen confidence in the long term. These are important questions, and they deserve thoughtful consideration from every member of this House.

When we look back on this bill five years from now, I hope consumers will say that they feel better informed and more connected to the decisions that affect them. I hope they feel as though they better understand the system and have greater confidence in how it operates. If that's the outcome, then this bill will have accomplished something positive. It will have strengthened representation, strengthened confidence, and strengthened the relationship between consumers and the institutions that serve them. That's the standard by which this bill should ultimately be measured.

As we consider this bill and what success might look like in the years ahead, I think there's another question worth asking. What comes next? This bill is an important piece of legislation, but I do not believe that anyone would suggest it's the final chapter of our discussion on our electricity system. In many respects, this bill is a response to what the government heard during the NB Power review. It reflects a desire for stronger consumer representation, for greater participation, and for a system that's easier for people to understand and navigate. I think most New Brunswickers understand that the broader conversation doesn't end here.

Mr. Deputy Speaker, throughout the review process, people shared a wide range of perspectives. They talked about affordability, transparency, long-term planning, and the future direction of our energy system. People didn't take part in the review because they were focused on a single recommendation. They participated because they care about the future. That's why I believe this bill should be viewed as one step in a much larger process.

en partie pourquoi nous devons consacrer autant de temps à débattre du projet de loi à la Chambre. Le présent débat ne porte pas seulement sur la création d'un bureau. Il porte sur la manière dont les consommateurs interagissent avec le système et sur la question de savoir si les changements prévus dans le projet de loi renforceront la confiance à long terme. Ce sont là des questions importantes, qui méritent une réflexion approfondie de la part de chaque parlementaire.

Lorsque nous regarderons le projet de loi dans cinq ans, j'espère que les consommateurs diront qu'ils se sentent mieux informés et plus engagés dans les décisions qui les concernent. J'espère qu'ils auront le sentiment de mieux comprendre le système et d'avoir davantage confiance dans son fonctionnement. Si tel est le résultat, alors le projet de loi aura eu une incidence positive. Il aura renforcé la représentation, renforcé la confiance et renforcé la relation entre les consommateurs et les institutions qui sont à leur service. C'est à cette aune que le projet de loi devra au bout du compte être évalué.

Alors que nous examinons le projet de loi et que nous réfléchissons à ce à quoi pourrait ressembler son succès dans les années à venir, je pense qu'il y a une autre question qui mérite d'être posée. Quelle sera la prochaine étape? Ce projet de loi est un texte législatif important, mais je ne crois pas que quiconque puisse prétendre qu'il s'agit du dernier chapitre de notre débat sur notre réseau électrique. À bien des égards, ce projet de loi est une réponse à ce qu'a entendu le gouvernement lors de l'examen d'Énergie NB. Il reflète une volonté de renforcer la représentation des consommateurs, d'accroître leur participation et de mettre en place un système plus facile à comprendre et à utiliser pour les gens. Je pense que la plupart des gens du Nouveau-Brunswick comprennent que le débat plus large ne s'arrête pas là.

Monsieur le vice-président, tout au long du processus d'examen, les gens ont fait part d'un large éventail de points de vue. Ils ont évoqué l'abordabilité, la transparence, la planification à long terme et l'orientation future de notre réseau énergétique. Les gens n'ont pas pris part à cet examen en se concentrant sur une seule recommandation. Ils y ont participé parce qu'ils se soucient de l'avenir. C'est pourquoi je crois que le projet de loi doit être considéré comme une étape d'un processus beaucoup plus vaste.

13:35

I think it's fair for New Brunswickers to ask: Where does the path lead from here? Mr. Deputy Speaker, I do not mention that to criticize this legislation. I actually think that question follows naturally from the creation of the Consumer Advocate position. If the government believes that consumers deserve a stronger voice, then it surely believes that consumers also deserve a clear understanding of how their voices will shape future decisions. People want to know that their participation matters and that the concerns they raised during the review process will continue to shape the conversations ahead.

Mr. Deputy Speaker, one of the things I appreciate about public consultation is that it is an opportunity for genuine dialogue. Citizens participate, the government listens, and everyone gains a better understanding of the challenges and opportunities before us. However, that dialogue cannot end when the report is published, nor can it end with the passing of a single bill. If the review process has taught us anything, it's that New Brunswickers care deeply about these issues. They want to stay engaged, they want to be informed, and they want to know that their voices matter. This bill recognizes those principles. The challenge now is making sure that spirit of engagement continues long after this legislation has passed.

Mr. Deputy Speaker, I think there is real value in the government continuing to communicate clearly about where things are headed, not because every answer needs to be available today or because every decision has already been made, but because people want to understand the broader direction and how Bill 47 fits into the larger picture. Quite frankly, I think New Brunswickers deserve to have that understanding. The people who took the time to participate in the review process deserve to know how their input will help shape the future. That is not too much to ask. They are simply asking for transparency and continued engagement.

Mr. Deputy Speaker, one theme I have returned to throughout my remarks is that, ultimately, this bill is

Je pense qu'il est légitime que les gens du Nouveau-Brunswick se demandent : Où une telle voie nous mène-t-elle à partir de là? Monsieur le vice-président, je ne mentionne pas cela pour critiquer le projet de loi. Je pense en fait que cette question découle naturellement de la création du poste de défenseur des consommateurs. Si le gouvernement estime que les consommateurs méritent d'avoir davantage voix au chapitre, alors il estime sûrement aussi qu'ils méritent de comprendre clairement comment leur voix influencera les décisions futures. Les gens veulent savoir que leur participation compte et que les préoccupations qu'ils ont soulevées au cours du processus d'examen continueront à orienter les discussions à venir.

Monsieur le vice-président, l'un des aspects que j'aime dans la consultation publique, c'est qu'elle offre l'occasion d'un véritable dialogue. Les gens y participent, le gouvernement les écoute, et chacun acquiert une meilleure compréhension des défis et des possibilités qui s'offrent à nous. Cependant, ce dialogue ne peut pas s'arrêter à la publication du rapport, ni s'achever avec l'adoption d'un simple projet de loi. Si le processus d'examen nous a appris quelque chose, c'est que les gens du Nouveau-Brunswick se sentent profondément concernés par ces questions. Ils veulent rester engagés, ils veulent être informés et ils veulent savoir que leur voix compte. Le projet de loi reconnaît ces principes. Le défi consiste désormais à veiller à ce qu'un tel esprit d'engagement perdure bien au-delà de l'adoption du projet de loi.

Monsieur le vice-président, je pense qu'il est vraiment utile que le gouvernement continue de communiquer clairement sur la direction que prennent les choses, non pas parce que toutes les réponses doivent être disponibles dès aujourd'hui ou parce que toutes les décisions ont déjà été prises, mais parce que les gens veulent comprendre l'orientation générale et la place qu'occupe le projet de loi 47 dans ce contexte plus large. Très franchement, je pense que les gens du Nouveau-Brunswick méritent d'avoir une telle compréhension. Les personnes qui ont pris le temps de participer au processus d'examen méritent de savoir comment leur contribution aidera à façonner l'avenir. Ce n'est pas trop demander. Elles réclament simplement de la transparence et un engagement continu.

Monsieur le vice-président, un thème sur lequel je suis revenu tout au long de mon intervention est que, au

about people. It's about helping consumers feel informed, represented, and connected to the system that serves them. As we move forward, I hope the government will continue to build on those principles. I hope the conversations that led to Bill 47 continue and that New Brunswickers continue to have meaningful opportunities to contribute to decisions that affect their families, communities, and their futures. This bill should help build a stronger relationship between consumers and the institutions that serve them. That relationship should continue to grow long after this bill has completed its journey through this House.

Mr. Deputy Speaker, as I conclude my remarks on Bill 47, I want to return to where I began. At its core, this bill is about giving consumers a stronger voice, better access to information, and greater confidence that their concerns will be heard. Those are worthwhile goals, and they are goals that I support. That's why I have tried to approach this legislation and its debate thoughtfully and fairly. I believe this bill has the potential to make a positive difference. If it is implemented in a way that is accessible and responds to the public, then it can help strengthen consumer representation, improve people's understanding of decisions that affect their everyday lives, and build confidence in the system.

At the same time, it is important to be realistic about what this bill can accomplish. Bill 47 isn't the end of the conversation that began with the review of NB Power, nor is it a complete answer to every concern that New Brunswickers raised. Rather, it is one step forward. It is an opportunity to improve representation and engagement and to ensure consumers have a meaningful place within the system.

Throughout this debate, I've spoken about affordability, trust, and representation. Those themes are closely connected. When people took part in the review process, they were looking for more than a technical discussion about policy changes. They wanted to know that their voices mattered, they wanted to have access to clear information, and they

bout du compte, le projet de loi concerne les personnes. Il concerne la nécessité d'aider les consommateurs à se sentir informés, représentés et en lien avec le système qui est à leur service. À mesure que nous avançons, j'espère que le gouvernement continuera à s'appuyer sur de tels principes. J'espère que les discussions qui ont conduit au projet de loi 47 se poursuivront et que les gens du Nouveau-Brunswick continueront à disposer d'occasions concrètes de contribuer aux décisions qui touchent leur famille, leur collectivité et leur avenir. Ce projet de loi devrait contribuer à renforcer les liens entre les consommateurs et les institutions qui les servent. Ces liens devraient continuer à se développer bien après que le projet de loi aura achevé son parcours à la Chambre.

Monsieur le vice-président, alors que je conclus mes observations sur le projet de loi 47, je veux revenir à mon point de départ. Fondamentalement, le projet de loi vise à donner aux consommateurs une voix plus forte, un meilleur accès à l'information et une plus grande confiance dans le fait que leurs préoccupations seront entendues. Ce sont là des objectifs louables, et ce sont des objectifs que je soutiens. C'est pourquoi j'ai essayé d'aborder le projet de loi et le débat sur celui-ci de manière réfléchie et équitable. Je crois que le projet de loi a le potentiel d'apporter des changements positifs. S'il est mis en oeuvre de manière accessible et à l'écoute de la population, il pourra contribuer à renforcer la représentation des consommateurs, à améliorer la compréhension des gens à l'égard des décisions qui affectent leur vie quotidienne et à renforcer la confiance dans le système.

En même temps, il est important de rester réaliste quant à ce que le projet de loi peut accomplir. Le projet de loi 47 ne marque pas la fin du débat entamé avec l'examen d'Énergie NB, pas plus qu'il n'apporte une réponse exhaustive à toutes les préoccupations soulevées par les gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit plutôt d'un pas en avant. C'est une occasion d'améliorer la représentation et la participation, et de veiller à ce que les consommateurs occupent une place significative au sein du système.

Tout au long du présent débat, j'ai évoqué l'abordabilité, la confiance et la représentation. Ces thèmes sont étroitement liés. Lorsque les gens ont participé au processus d'examen, ils attendaient davantage qu'une simple discussion technique sur les changements de politique. Ils voulaient savoir que leur voix comptait, ils voulaient avoir accès à de

wanted to have confidence that decisions affecting their families, homes, and businesses would be made with their interests in mind. I don't think those are unreasonable expectations. I think they are exactly the expectations the government should strive to meet.

13:40

Ultimately, the success of this bill will not be measured by the speeches given in the Chamber or by the announcements accompanying this legislation. It will be measured by the experiences of the people it's intended to serve. Will consumers find it easier to get answers when they have concerns? Will they feel better informed about decisions that affect them? Will they feel more connected to the process and more confident in this system? Those are the questions that matter. Over time, people will tell us whether Bill 47 has achieved those purposes.

I also hope government members see this legislation as the beginning of an ongoing engagement rather than the end of the discussion. Thousands of New Brunswickers participated in the review process because they care deeply about the future of this province. They deserve to know that their participation mattered and that the concerns they have raised continue to be taken seriously. Maintaining that trust will require continued transparency, communication, and a willingness to keep listening long after this bill receives royal assent.

There will certainly be more conversations about our electricity system in the years ahead. There will be new challenges, new opportunities, and new decisions to make. That is simply the reality of managing an essential service that touches every household and every business in New Brunswick. My hope is that this bill helps make those future conversations stronger. I hope it leaves consumers feeling more informed, engaged, and confident that their perspectives are being heard. If this bill does that, then it will have accomplished something worthwhile.

l'information claire et ils voulaient être assurés que les décisions touchant leur famille, leur logement et leur entreprise seraient prises en tenant compte de leurs intérêts. Je ne pense pas que de telles attentes soient déraisonnables. Je pense que ce sont précisément celles auxquelles le gouvernement devrait s'efforcer de répondre.

Au bout du compte, le succès du projet de loi ne se mesurera pas aux discours prononcés à la Chambre ni aux annonces accompagnant celui-ci. C'est l'expérience des personnes qu'il est destiné à servir qui permettra d'en mesurer la réussite. Les consommateurs trouveront-ils plus facile d'obtenir des réponses lorsqu'ils ont des préoccupations? Se sentiront-ils mieux informés sur les décisions qui les concernent? Se sentiront-ils plus engagés dans le processus et auront-ils davantage confiance dans le système? Telles sont les questions qui comptent. Avec le temps, ce sont les gens qui nous diront si le projet de loi 47 a atteint de tels objectifs.

J'espère également que les parlementaires du côté du gouvernement considèrent le projet de loi comme le début d'un engagement continu plutôt que comme la fin du débat. Des milliers de personnes du Nouveau-Brunswick ont participé au processus d'examen parce qu'elles se soucient profondément de l'avenir de la province. Elles méritent de savoir que leur participation a compté et que les préoccupations qu'elles ont soulevées continuent d'être prises au sérieux. Pour préserver une telle confiance, il faudra faire preuve d'une transparence et d'une communication constantes, ainsi que d'une volonté de rester à l'écoute bien après que le projet de loi aura reçu la sanction royale.

Il y aura certainement d'autres discussions sur notre réseau électrique dans les années à venir. De nouveaux défis, de nouvelles possibilités et de nouvelles décisions à prendre se présenteront. C'est tout simplement la réalité de la gestion d'un service essentiel qui touche chaque foyer et chaque entreprise du Nouveau-Brunswick. J'espère que le projet de loi contribuera à renforcer les discussions futures. J'espère qu'il permettra aux consommateurs de se sentir mieux informés, plus engagés et plus confiants quant au fait que leurs points de vue sont entendus. Si le projet de loi y parvient, alors il aura accompli quelque chose qui en vaut la peine.

Mr. Deputy Speaker, those are my thoughts. I appreciate the opportunity to participate in this debate and share my views on this bill. Thank you.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member.

Mr. Lee: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today to, again, respond to Bill 47, which is *An Act Respecting the Energy Sector Consumer Advocate*. The bill offers a collection of amendments to various Acts. It's under the purview of the *Energy Sector Consumer Advocate Act*, also known as Bill 46. I just want to quickly do a little summary of those bills, including what they look at and the amendments they make.

Let's look at number one. It's the *Energy and Utilities Board Act*. What does Bill 47 seek to do regarding this Act? Well, it references the Public Intervener. Bill 47 will replace those references with the words "consumer advocate". Specifically, if you look at subsection 54(2), you will see that it is amended to grant the Energy and Utilities Board what appears to be the power to levy payment orders against people in relevant scenarios applicable to the Act.

When we look at Bill 47, we see that it also affects the *Gas Distribution Act, 1999*. If you go further into that, subsection 71(4) is amended to grant the EUB what appears to be the power to levy payment orders against people in relevant scenarios applicable to the Act.

Now, Bill 47 also addresses the *Electricity Act*. If you delve into that, it specifically looks at section 50, which is amended in a manner that appears to enhance the EUB's power over the supervision of the relationship between NB Power and its customers. This includes a clause that NB Power shall not adopt or change "consumer-related policies" after April 1, 2027, unless approved by the EUB.

The final Act that Bill 47 encompasses is the *Petroleum Products Pricing Act*. It's specifically subsection 21(2), which is amended to grant the EUB the power to order a wholesaler or retailer of

Monsieur le vice-président, telles étaient mes réflexions. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de participer au débat et de faire part de mon point de vue sur le projet de loi. Merci.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député.

M. Lee : Merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole aujourd'hui pour commenter une nouvelle fois le projet de loi 47, *Loi concernant le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*. Ce projet de loi propose un ensemble de modifications à diverses lois. Il relève du champ d'application de la *Loi sur le défenseur des consommateurs du secteur énergétique*, également connu sous le nom de projet de loi 46. Je veux simplement faire un bref résumé de ces projets de loi, en précisant notamment leur objet et les modifications qu'ils apportent.

Examinons le premier. Il s'agit de la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics*. Que vise le projet de loi 47 concernant cette loi? Eh bien, il fait référence à l'intervenant public. Le projet de loi 47 remplacera les références à cet égard par le terme « défenseur ». Plus précisément, si vous examinez le paragraphe 54(2), vous constaterez qu'il est modifié pour conférer à la Commission de l'énergie et des services publics ce qui semble être le pouvoir d'émettre des ordonnances de paiement à l'encontre de personnes dans les cas visés par la loi.

Lorsque l'on examine le projet de loi 47, on constate qu'il touche également la *Loi de 1999 sur la distribution du gaz*. Si l'on approfondit la question, le paragraphe 71(4) est modifié pour conférer à la CESP ce qui semble être le pouvoir d'émettre des ordonnances de paiement à l'encontre de personnes dans les cas visés par la loi.

Le projet de loi 47 porte également sur la *Loi sur l'électricité*. Si l'on examine cela de plus près, il s'intéresse plus précisément à l'article 50, qui est modifié de manière à renforcer, semble-t-il, les pouvoirs de la CESP en matière de supervision des relations entre Énergie NB et ses clients. Cela inclut une disposition stipulant qu'Énergie NB ne doit pas adopter ni modifier de « politiques relatives aux consommateurs » après le 1^{er} avril 2027, sauf approbation de la CESP.

La dernière loi visée par le projet de loi 47 est la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers*. Il s'agit plus précisément du paragraphe 21(2), qui est modifié en vue de conférer à la CESP le pouvoir d'ordonner à

petroleum products who is found to be charging a price for these products that is greater than the maximum set by the EUB to reimburse any person who was charged that price.

Now, that's Bill 47, and those are the Acts that the bill amends. However, there are some items to consider. I would call them items of consideration. I guess, for me, Mr. Deputy Speaker, one glaring question emerges from the elements of the bill that give the EUB greater powers over these Acts that are addressed within Bill 46, or the sister Act. There's no pun intended, if you like movies.

13:45

If the EUB is to be granted these extra powers to act on behalf of consumers, why bother setting up the Office of the Energy Sector Consumer Advocate in the first place? That is a glaring question for me. All this office would be is a bureaucratic nudge to convince the EUB to do what it already could. There may be value to this, but it needs to be articulated and justified.

Let's look at this idea more closely, Mr. Deputy Speaker. When the government introduces legislation wrapped in the language of advocacy, protection, and putting people first, it invites not only applause but also a degree of scrutiny. Today, with Bill 47, that scrutiny is not only warranted but also essential. I consider it to be. The reason I say that is that New Brunswickers have heard this song before. By that I mean that they have heard assurances that help is on the way while their power bills keep rising and their confidence in the system keeps eroding. If I had to put this in colloquial terms for us to understand, I would say that, frankly, people's patience is running thinner than NB Power's margins on a cold February morning. That's how I would put it. People's patience is running thinner than NB Power's margins on a cold February morning.

Let's begin by stating what Bill 47 is. It is not a standalone solution. In fact, it is a companion piece. You can call it an addition, like an extension cord, to Bill 46, *Energy Sector Consumer Advocate Act*. Now, Bill 47 amends multiple statutes, which I alluded to

un grossiste ou à un détaillant de produits pétroliers, s'il s'avère qu'il pratique pour ces produits un prix supérieur au plafond fixé par la CESP, de rembourser toute personne à qui ce prix a été facturé.

Tel est donc le projet de loi 47 et telles sont les lois qu'il modifie. Cependant, certains points méritent d'être pris en considération. Je les qualifierais de points à examiner. Je suppose pour ma part, Monsieur le vice-président, qu'une question flagrante se dégage des éléments du projet de loi qui confèrent à la CESP des pouvoirs accrus sur les lois en question visées par le projet de loi 46 ou par sa loi soeur ou « Sister Act », sans jeu de mots pour ceux qui aiment les films.

Si la CESP doit se voir accorder de tels pouvoirs supplémentaires pour agir au nom des consommateurs, pourquoi se donner la peine de créer le Bureau du défenseur des consommateurs du secteur énergétique? C'est pour moi une question qui saute aux yeux. Ce bureau ne serait rien d'autre qu'un levier bureaucratique destiné à convaincre la CESP de faire ce qu'elle peut déjà faire. Cela peut avoir une certaine valeur, mais cela doit être clairement expliqué et justifié.

Examinons l'idée de plus près, Monsieur le vice-président. Lorsque le gouvernement présente un projet de loi enrobé de discours sur la défense des intérêts, la protection et la priorité donnée aux gens, il suscite non seulement des applaudissements, mais aussi un certain degré de vigilance. Aujourd'hui, avec le projet de loi 47, cette vigilance est non seulement justifiée, mais aussi essentielle. C'est mon opinion. Si je dis cela, c'est parce que les gens du Nouveau-Brunswick ont déjà entendu le même refrain. J'entends par là qu'on leur a promis que de l'aide allait arriver, alors que leurs factures d'électricité ne cessent d'augmenter et que leur confiance dans le système ne cesse de s'éroder. Si je devais exprimer cela en termes simples pour que nous comprenions tous, je dirais que, franchement, la patience des gens s'amenuise plus vite que les marges d'Énergie NB par un froid matin de février. C'est ainsi que je formulerais les choses. La patience des gens s'amenuise plus vite que les marges d'Énergie NB par un froid matin de février.

Commençons par préciser ce qu'est le projet de loi 47. Il ne s'agit pas d'une solution autonome. En réalité, c'est un complément. On peut le considérer comme un ajout, à l'image d'une rallonge électrique, au projet de loi 46, *Loi sur le défenseur des consommateurs du*

earlier. I talked about that. It expands the authority of the Energy and Utilities Board, which we all know as the EUB, and reframes its role in the stated energy-consumer relationship. It seeks to recalculate or redefine the energy-consumer relationship. However, at the heart of this reframing is a concern. The bill redefines this relationship in a way that, for me, raises more questions than answers. Really, what comes to my mind is this: Is this a government in search of a problem, or is this a solution in search of clarity? That's where we need—no pun intended—clarification.

The government tells us that this legislation is necessary because New Brunswickers feel “overwhelmed and unheard” when it comes to energy costs and decisions. To be fair, Mr. Deputy Speaker, that is warranted. That is absolutely correct. People are overwhelmed. People have not been heard. People are paying more and, quite frankly, understanding less.

We know that NB Power is carrying billions of dollars in debt with aging infrastructure and persistent upward pressure on rates. We know that rate hikes have been frequent and that consumers and customers, especially those in low-income households, are, in the words of advocates throughout the province, at a “breaking point”. Again, just to repeat, those folks in low-income households are desperate and at a breaking point.

13:50

We know that the government's own independent review identified the need for better representation of ratepayers. In fact, that review led to this bill and the creation of this proposed Consumer Advocate. So far, so good. However, here is where Bill 47 slightly puzzles me. In the same breath with which the government introduces a new Consumer Advocate office, in tandem, it proceeds to expand the powers of the EUB. It is being granted new authority over enforcement, reimbursement, and approval of consumer-related policies. Again, you have Bill 47, and, in the same breath, we're coming up with a Consumer Advocate office. In tandem, we are expanding the powers of the EUB.

secteur énergétique. Le projet de loi 47 modifie plusieurs lois, comme je l'ai évoqué précédemment. J'en ai parlé. Il élargit les pouvoirs de la Commission de l'énergie et des services publics, que nous connaissons tous sous le nom de CESP, et redéfinit son rôle dans la relation entre le fournisseur d'énergie et le consommateur. Il vise à recadrer ou à redéfinir cette relation. Cependant, au coeur de cette redéfinition se cache une préoccupation. Le projet de loi redéfinit cette relation d'une manière qui, à mes yeux, soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. En réalité, voici ce qui me vient à l'esprit : Sommes-nous devant un gouvernement à la recherche d'un problème ou devant une solution en quête de clarté? C'est là que nous avons besoin de lumière, sans jeu de mots.

Le gouvernement nous dit que le projet de loi est nécessaire parce que les gens du Nouveau-Brunswick se sentent dépassés et ignorés en matière de décisions et de coûts énergétiques. Pour être honnête, Monsieur le vice-président, cela se justifie. C'est tout à fait exact. Les gens sont dépassés. Les gens n'ont pas été entendus. Les gens paient plus cher et, très franchement, comprennent moins bien.

Nous savons qu'Énergie NB croule sous des milliards de dettes, qu'elle compte des infrastructures vieillissantes et qu'elle subit une pression persistante à la hausse concernant les tarifs. Nous savons que les hausses de tarifs ont été fréquentes et que les consommateurs et les clients, en particulier ceux des ménages à faible revenu, sont, selon les termes des défenseurs des droits de toute la province, à un point de rupture. Encore une fois, je le répète, ces personnes issues de ménages à faible revenu sont désespérées et à un point de rupture.

Nous savons que l'examen indépendant mené par le gouvernement lui-même a mis en évidence la nécessité d'une meilleure représentation des clients. En fait, cet examen a mené au présent projet de loi et à la création proposée du poste de défenseur. Jusqu'ici, tout va bien. Cependant, voici en quoi le projet de loi 47 me laisse quelque peu perplexe. Dans le même élan qui l'amène à créer un nouveau Bureau du défenseur des consommateurs, le gouvernement procède parallèlement à l'élargissement des pouvoirs de la CESP. Il lui accorde de nouvelles compétences en matière de mise en application, de remboursement et d'approbation des politiques relatives aux consommateurs. Encore une fois, nous avons le projet de loi 47 et, dans le même élan, nous mettons en place

This begs a question, Mr. Deputy Speaker. If the EUB is being strengthened to protect consumers more directly, then why are we creating an entirely new bureaucratic office to do what the EUB is now empowered to do? I think that's a genuine question that needs to be asked. When you look at that, it's almost like the EUB will now become SEAL Team 6. It's a referee, a player, and, now, an advocate. The EUB has a trifecta of roles.

When you look at Bill 47, as I said at the beginning, you see that it amends four key statutes: the *Energy and Utilities Board Act*, the *Gas Distribution Act, 1999*, the *Electricity Act*, and the *Petroleum Products Pricing Act*. Now, if you look closely at each of these Acts, you will see a pattern emerge. The EUB is being given enhanced authority to intervene, to inter force... Inter force. I mean enforce. Well, maybe inter force. I guess it depends on how you look at that. The EUB will even be able to order financial remedies. We see this in provisions that allow the EUB to issue—here's the data to support it—payment or reimbursement orders in cases of overcharging, particularly in petroleum pricing. Then, we see it in the EUB's expanded oversight over NB Power's consumer-related policies. According to Bill 47, these policies cannot be altered after April 1, 2027, without EUB approval.

Now, we see it in the quiet but significant replacement—here it is—of “Public Intervener” with “Consumer Advocate”. I want to be candid about that point. The EUB is already one of the most powerful regulatory bodies in the province. It sets maximum gasoline prices, and it regulates electricity and natural gas rates. In fact, the EUB adjudicates disputes between utilities and customers. It has already demonstrated its authority to approve or deny rate increases. It's out there. I would go further and say it's a fact that it has demonstrated this authority, as in its recent decision allowing NB Power to raise rates by over 4%.

un Bureau du défenseur des consommateurs. Parallèlement, nous élargissons les pouvoirs de la CESP.

Cela soulève une question, Monsieur le vice-président. Si la CESP est renforcée pour protéger plus directement les consommateurs, alors pourquoi créons-nous un tout nouvel organisme bureaucratique pour faire ce que la CESP est désormais habilitée à faire? Je pense que c'est une question légitime qui doit être posée. Quand on y réfléchit, c'est presque comme si la CESP allait désormais devenir la SEAL Team 6. Elle est à la fois un arbitre, un joueur et, désormais, un défenseur. La CESP cumule trois rôles.

Lorsque l'on examine le projet de loi 47, comme je l'ai dit au début, on constate qu'il modifie quatre lois clés, à savoir la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics*, la *Loi de 1999 sur la distribution du gaz*, la *Loi sur l'électricité* et la *Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers*. Or, si l'on examine attentivement chacune de ces lois, on voit se dessiner une tendance. La CESP se voit conférer des pouvoirs renforcés pour intervenir, pour interforcer... Je veux dire forcer l'application. Eh bien, peut-être interforcer. Je suppose que cela dépend de la façon dont on voit les choses. La CESP pourra même ordonner des mesures de réparation financière. On le constate dans les dispositions qui permettent à la CESP d'émettre, et voilà les données qui le prouvent, des ordonnances de paiement ou de remboursement en cas de surfacturation, notamment en matière de tarification des produits pétroliers. On le constate également dans la supervision élargie de la CESP sur les politiques d'Énergie NB relatives aux consommateurs. En vertu du projet de loi 47, ces politiques ne pourront être modifiées après le 1^{er} avril 2027 sans l'accord de la CESP.

On constate également de tels pouvoirs dans le remplacement discret mais significatif — le voici — du terme « intervenant public » par celui de « défenseur ». Je tiens à être franc sur ce point. La CESP est déjà l'un des organismes de réglementation les plus puissants de la province. Elle fixe les prix maximaux de l'essence et réglemente les tarifs de l'électricité et du gaz naturel. En fait, la CESP tranche les litiges entre les services publics et les clients. Elle a déjà démontré son pouvoir d'approuver ou de refuser des hausses tarifaires. C'est un fait avéré. J'irais même plus loin en affirmant qu'elle a bel et bien démontré une telle autorité, comme en témoigne sa récente

When Bill 47 further strengthens the EUB, we must ask whether we are clarifying its role or complicating it. Does Bill 47 ensure accountability, or does it make responsibility more diffuse? There are real risks that the EUB will become the full meal deal. It will simultaneously be a regulator, a quasi-judicial tribunal, an enforcement agency, and, now indirectly, a consumer protector.

13:55

It's very strange to me. All those things make it seem as though the EUB is taking on more than it really should. It's there, but it's confusing. Now we're inserting a Consumer Advocate office into that already crowded space. In fact, the office has functions that overlap, if not duplicate, those of the EUB. Mr. Deputy Speaker, at some point, and, again, I'm speaking in generalities, even the most seasoned bureaucrats might need an advocate of their own just to figure out who is responsible for what. There's the EUB's role, and then there's the Consumer Advocate's role. Invariably, a bureaucrat could need an advocate of their own just to figure out who is responsible for what.

There's another question that needs to be asked about Bill 47. Will it create a phantom advocate, for lack of a better word? Is this a voice or an echo? Let us turn to the proposed Consumer Advocate. Government members describe this role as a dedicated voice for residential customers and small businesses. These groups have historically lacked targeted representation before the EUB. Again, in principle, that is commendable. However, the current Public Intervener model, which dates back to 2013, requires neutrality across all classes of ratepayers, including industrial users. At times, this has diluted the Intervener's ability to advocate for specific ratepayers. Yes, a focused advocate could add value.

Here's the problem. Bill 47 does not clearly define the relationship between the advocate and the EUB in a way that would avoid redundancy. If the advocate must bring concerns to the EUB, and the EUB now has

décision autorisant Énergie NB à augmenter ses tarifs de plus de 4 %.

Puisque le projet de loi 47 renforce encore davantage la CESP, nous devons nous demander si nous clarifions son rôle ou si nous le compliquons. Le projet de loi 47 garantit-il la responsabilité, ou rend-il celle-ci plus diffuse? Il existe un risque réel que la CESP devienne un organisme tout-en-un. Elle sera à la fois un régulateur, un tribunal quasi-judiciaire, une agence d'application de la loi et, désormais, indirectement, un défenseur des consommateurs.

Je trouve cela très étrange. Tout cela donne l'impression que la CESP en fait plus qu'elle ne le devrait. Tout est là, mais c'est déroutant. À présent, nous ajoutons un Bureau du défenseur des consommateurs à cet éventail déjà surchargé. En fait, ce bureau a des fonctions qui chevauchent, au point peut-être même de faire double emploi, celles de la CESP. Monsieur le vice-président, à un moment donné, et je parle encore une fois en termes généraux, même les fonctionnaires les plus chevronnés pourraient avoir besoin d'un défenseur rien que pour déterminer qui est responsable de quoi. Il y a le rôle de la CESP, puis il y a celui du défenseur des consommateurs. Inévitablement, un fonctionnaire pourrait avoir besoin d'un défenseur rien que pour déterminer qui est responsable de quoi.

Une autre question doit être posée au sujet du projet de loi 47. Créera-t-il un défenseur fantôme, faute d'un meilleur terme? S'agit-il d'une voix ou d'un écho? Penchons-nous sur le poste proposé de défenseur des consommateurs. Les parlementaires du côté du gouvernement décrivent ce rôle comme une voix consacrée aux clients résidentiels et aux petites entreprises. Ces groupes ont historiquement manqué de représentation ciblée devant la CESP. Là encore, en principe, cela est louable. Cependant, le modèle actuel d'intervenant public, qui remonte à 2013, exige la neutralité vis-à-vis de toutes les catégories de contribuables, y compris les utilisateurs industriels. Parfois, cela a affaibli la capacité de l'intervenant à défendre les intérêts de certains contribuables en particulier. Certes, un défenseur spécialisé pourrait apporter une valeur ajoutée.

Voici le problème. Le projet de loi 47 ne définit pas clairement la relation entre le défenseur et la CESP de manière à éviter tout chevauchement. Si le défenseur doit porter des préoccupations à l'attention de la CESP

expanded powers to act on those concerns, then what you've created is not a champion for the people but a middleman. By that I mean this. The advocate brings concerns to the EUB. The EUB now has expanded powers to act on those concerns. Again, by doing that, in my estimation, this bill creates a middleman. It may be a well-intentioned middleman. Yes, it could be a sincere middleman. This could possibly even be a hard-working middleman. However, the advocate will be a middleman, nonetheless. New Brunswickers are not asking for more processes. They are asking for results. There's a difference.

When you look at it more deeply, I guess I would say this: Is this policy one of... I mean, the best word I could use to describe it or the best adjective I can come up with is "patchwork". Is this really a patchwork policy? Mr. Deputy Speaker, this is what I mean. When we look at the structure of Bill 47, we see that it is not a single, cohesive reform. In my estimation, from what I can see, it is a patchwork of amendments to multiple statutes, each with its own implications, its own regulatory context, and its own stakeholder impacts. We are being asked to approve changes to gas pricing enforcement, electricity policy oversight, petroleum reimbursement rules, and the governance framework of the EUB itself. All these changes are within a single legislative vehicle.

To me, this is not efficient. That is legislative multitasking. While multitasking can be admirable in a busy household, and, as a parent, I can tell you that multitasking is required, in legislation, it often leads to blurred lines, unintended consequences, and insufficient scrutiny. This is why I would say that Bill 47 requires a full departmental briefing, a full review—not a summary, not a press release, and not, really, a detailed, line-by-line explanation of how the amendments will function in practice. The stakes are too high for guesswork.

et que la CESP dispose désormais de pouvoirs élargis pour donner suite à ces préoccupations, alors ce que vous avez créé n'est pas un défenseur de la population, mais un intermédiaire. Voici ce que j'entends par là. Le défenseur porte des préoccupations à l'attention de la CESP. La CESP dispose désormais de pouvoirs élargis pour donner suite à ces préoccupations. Encore une fois, à mon avis, le projet de loi crée ainsi un intermédiaire. C'est peut-être un intermédiaire bien intentionné. Oui, ce pourrait être un intermédiaire sincère. Ce pourrait même être un intermédiaire travaillant. Cependant, le défenseur n'en restera pas moins un intermédiaire. Les gens du Nouveau-Brunswick ne réclament pas davantage de processus. Ils réclament des résultats. Il y a une différence.

Si l'on y regarde de plus près, je dirais ceci : Une telle politique relève-t-elle d'un... En fait, le mot qui me vient le mieux à l'esprit pour la décrire, ou le terme le plus approprié que je puisse trouver pour la qualifier, c'est « rapiécage ». S'agit-il vraiment d'une politique de rapiécage? Monsieur le vice-président, voici ce que je veux dire. Lorsque l'on examine la structure du projet de loi 47, on constate qu'il ne s'agit pas d'une réforme unique et cohérente. À mon avis, d'après ce que je peux constater, il s'agit d'un rapiécage de modifications apportées à plusieurs lois, chacune ayant ses propres implications, son propre contexte réglementaire et ses propres répercussions sur les parties prenantes. On nous demande d'approuver des modifications concernant l'application de la fixation du prix du gaz, la supervision de la politique en matière d'électricité, les règles de remboursement des produits pétroliers et le cadre de gouvernance de la CESP elle-même. Toutes ces modifications sont regroupées dans un seul et même projet de loi.

À mes yeux, ce n'est pas une démarche efficace. C'est du multitâche législatif. Si le multitâche peut être admirable dans un foyer très actif, et je peux vous dire en tant que parent qu'il est indispensable, en matière législative, par contre, il conduit souvent à un flou des limites, à des conséquences imprévues et à un examen insuffisant. C'est pourquoi je dirais que le projet de loi 47 nécessite une séance d'information complète de la part du ministère, un examen approfondi, et non un résumé, ni un communiqué de presse, ni, en réalité, une explication détaillée, ligne par ligne, de la manière dont les modifications fonctionneront dans la pratique. Les enjeux sont trop importants pour se contenter de conjectures.

14:00

In terms of context, are we really dealing with rising costs versus declining trust? I want to step back and talk about that for a moment. I want to clarify it. This legislation, Bill 47, does not exist in what I would consider a vacuum. If we are honest, we will admit that it's not isolated. It doesn't exist in a vacuum. It arrives at a time when electricity rates are rising and are expected to continue to rise, when NB Power faces enormous financial pressure, when the government has not ruled out rate controls despite acknowledging their long-term risks, and, in fact, when consumers are increasingly skeptical of the system's fairness.

We have seen fuel prices change, we have seen regulatory adjustments, and we have experienced repeated interventions, all in the name of affordability. Now, we have seen the EUB exercise discretion, for lack of a better word, in complex and sometimes controversial ways, such as denying interim rate hikes one month and approving them the next. Through it all, the average New Brunswicker has been left asking a simple question, one that I think everyone here can relate to. It really comes down to this: Who exactly is looking out for me? Who exactly is looking out for me? Bill 47 attempts to answer that question. However, if I am honest, I think that, in doing so, it answers the question twice.

I guess that a slightly whimsical perspective or reality check, Mr. Deputy Speaker, would be this. Here it is. This is a brief summary. Let's be honest. Sometimes we need a little humour, so here it is. This reveals policy obscurity. Under this new framework, a New Brunswicker might soon have a utility regulated by the EUB, policies approved by the EUB, complaints brought by a Consumer Advocate, decisions rendered by the EUB, and reimbursements ordered by the EUB. I will say it again. If you look at the framework in a slightly whimsical fashion, it would be this: a utility regulated by the EUB, policies approved by the EUB, complaints brought by a Consumer Advocate, decisions rendered by the EUB, and reimbursements ordered by the EUB. At some point, those folks may reasonably conclude that if the EUB does all of this, why didn't we just give it the job of advocating for us in the first place? Again, I will ask the question that

En ce qui concerne le contexte, sommes-nous vraiment aux prises avec une hausse des coûts face à une baisse de confiance? Je veux prendre un peu de recul et parler de cela un instant. Je tiens à clarifier ce point. Le présent projet de loi, le projet de loi 47, n'existe pas dans ce que je qualifierais de vide. Si nous sommes honnêtes, nous admettrons qu'il n'est pas isolé. Il n'existe pas dans le vide. Il intervient à un moment où les tarifs d'électricité augmentent et devraient continuer à augmenter, où Énergie NB est soumise à d'énormes pressions financières, où le gouvernement n'a pas écarté la possibilité d'un contrôle des tarifs bien qu'il en reconnaisse les risques à long terme, et, en fait, où les consommateurs sont de plus en plus sceptiques quant à l'équité du système.

Nous avons vu la fluctuation des prix des combustibles, des ajustements réglementaires et des interventions répétées, le tout au nom de l'abordabilité. Aujourd'hui, nous voyons la CESP exercer son pouvoir discrétionnaire, faute d'un meilleur terme, de manière complexe et parfois controversée, par exemple en refusant des hausses tarifaires provisoires un mois pour les approuver le mois suivant. Au milieu de tout cela, la personne moyenne du Nouveau-Brunswick en est réduite à se poser une question simple, à laquelle je pense que tout le monde ici peut s'identifier. Au bout du compte, elle se résume à ceci : Qui, exactement, veille sur moi? Qui, exactement, veille sur moi? Le projet de loi 47 tente de répondre à cette question. Cependant, pour être honnête, je pense qu'en le faisant, il y répond deux fois.

Je suppose qu'un point de vue un peu fantaisiste ou un rappel à la réalité, Monsieur le vice-président, serait le suivant. Le voici. Voici un bref résumé. Soyons honnêtes. Parfois, on a besoin d'un peu d'humour, alors en voici. Cela met en évidence le caractère obscur de la politique. Dans le nouveau cadre proposé, les gens du Nouveau-Brunswick pourraient bientôt se retrouver avec un service public réglementé par la CESP, des politiques approuvées par la CESP, des plaintes déposées par un défenseur des consommateurs, des décisions rendues par la CESP et des remboursements ordonnés par la CESP. Je le répète. Si l'on considère ce cadre d'un oeil un peu fantaisiste, il donnerait cela, à savoir un service public réglementé par la CESP, des politiques approuvées par la CESP, des plaintes déposées par un défenseur des consommateurs, des décisions rendues par la CESP et des remboursements ordonnés par la CESP. À un

comes to my mind: If the EUB does all of this, why didn't we just give it the job of advocating for us in the first place? Now, of course, we know the answer to that question is very nuanced. However, legislation should reduce confusion, not institutionalize it.

14:05

Mr. Deputy Speaker, I will say that Bill 47 is not without some merit. It reflects real concerns. It builds on recommendations. It acknowledges the lived experiences of New Brunswickers struggling with energy costs. It acknowledges that. However, it also raises what I would consider to be fundamental questions. The questions are about the duplication of roles, the expanded mandate of the EUB, the necessity and design of the Consumer Advocate office, and the overall coherence of the government's energy policy framework. Again, the four questions that come to my mind are about the duplication of roles, the expanded mandate of the EUB, the necessity and design of the Consumer Advocate office, and the overall coherence of the government's energy policy framework.

Before we proceed with this legislation, we need clarity on how these pieces will fit together, on who is accountable, and on whether this is a genuine reform or simply an administrative rearrangement. New Brunswickers really do not need more layers. They need more certainty, they need more transparency, and, above all, they need to know that someone—not everyone, not anyone, but someone—is clearly identified as being responsible for ensuring that their power bill is fair. Until this bill can provide this clarity, it will not be a solution. It will remain a question, and it is our responsibility to keep asking this question in the House. Mr. Deputy Speaker—

moment donné, les gens pourraient raisonnablement conclure que si la CESP fait tout cela, pourquoi ne lui avons-nous pas simplement confié, dès le départ, la mission de défendre nos intérêts? Encore une fois, je vais poser la question qui me vient à l'esprit : Si la CESP fait tout cela, pourquoi ne lui avons-nous pas simplement confié, dès le départ, la mission de défendre nos intérêts? Bien sûr, nous savons que la réponse à cette question est très nuancée. Cependant, la loi devrait réduire la confusion, et non l'institutionnaliser.

Monsieur le vice-président, je dirai que le projet de loi 47 n'est pas dépourvu de mérite. Il reflète des préoccupations réelles. Il s'appuie sur des recommandations. Il reconnaît les expériences vécues par les gens du Nouveau-Brunswick aux prises avec les coûts énergétiques. Il les reconnaît. Cependant, il soulève également ce que je considère comme des questions fondamentales. Ces questions portent sur le chevauchement des rôles, l'élargissement du mandat de la CESP, la nécessité et la conception du Bureau du défenseur des consommateurs, ainsi que la cohérence globale du cadre de la politique énergétique du gouvernement. Encore une fois, les quatre questions qui me viennent à l'esprit concernent le chevauchement des rôles, l'élargissement du mandat de la CESP, la nécessité et la conception du Bureau du défenseur des consommateurs, ainsi que la cohérence globale du cadre de la politique énergétique du gouvernement.

Avant de donner suite au projet de loi, nous devons clarifier comment ces différents éléments s'articuleront entre eux, qui en sera responsable, et s'il s'agit d'une véritable réforme ou simplement d'un réaménagement administratif. Les gens du Nouveau-Brunswick n'ont vraiment pas besoin de niveaux bureaucratiques supplémentaires. Ils ont besoin de plus de certitude, de plus de transparence et, surtout, ils ont besoin de savoir que quelqu'un — pas tout le monde, pas n'importe qui, mais quelqu'un — est clairement désigné comme responsable de veiller à ce que leur facture d'électricité soit équitable. Tant que le projet de loi n'apportera pas une telle clarté, il ne constituera pas une solution. Il restera une question, et il est de notre responsabilité de continuer à poser cette question à la Chambre. Monsieur le vice-président...

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member. According to the Orders of the Day, we will proceed with the next bill on the docket.

Debate on Second Reading of Bill 48 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 48

Hon. K. Chiasson, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 48, *Loan Act 2026*: Thank you very much, Mr. Deputy Speaker. It's my pleasure to get up and speak about Bill 48. My speeches keep getting shorter and shorter, so this one won't take very long. That will give the opposition members a lot of time to react and share their opinions on Bill 48.

The purpose of the *Loan Act 2026* is to authorize new borrowing of \$3.1 billion with a term to maturity greater than one year. Budget 2026-27 and our 2026-27 capital budget announced a number of important and necessary investments made on behalf of New Brunswickers.

Nous pourrions ainsi reconstituer notre réserve d'emprunt et disposer d'une plus grande souplesse, au besoin.

Toute autorisation d'emprunter non utilisée prévue par la *Loi sur les emprunts* est reportée aux exercices suivants. À l'heure actuelle, il ne reste plus rien de l'ancienne autorisation de la *Loi sur les emprunts* précédente.

Monsieur le vice-président, la somme demandée permettra au gouvernement de réaliser des investissements pour fournir aux gens du Nouveau-Brunswick des programmes et des services publics importants, comme le prévoit notre budget.

Our 2026-27 budget addresses the needs of New Brunswickers while maintaining one of the lowest net debt-to-GDP ratios in the country.

Merci, Monsieur le vice-président.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, minister. We will continue the debate.

Mr. Monahan: Thank you, Mr. Deputy Speaker. I just want to reiterate how undemocratic it is to restrict our time on each of these items to one hour. We're here to

Le vice-président : Merci, Monsieur le député. Conformément à l'ordre du jour, nous allons passer au projet de loi suivant inscrit sur la liste.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 48 / Debate on Second Reading of Bill 48

L'hon. K. Chiasson, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 48, *Loi sur les emprunts de 2026* : Merci beaucoup, Monsieur le vice-président. C'est avec plaisir que je prends la parole au sujet du projet de loi 48. Mes interventions sont de plus en plus courtes, celle-ci ne sera donc pas très longue. Cela laissera beaucoup de temps aux parlementaires du côté de l'opposition pour réagir et faire part de leurs opinions sur le projet de loi 48.

La *Loi sur les emprunts de 2026* a pour objet d'autoriser un nouvel emprunt de 3,1 milliards dont l'échéance est supérieure à un an. Le budget 2026-2027 et notre budget de capital 2026-2027 ont annoncé un certain nombre d'investissements importants et nécessaires réalisés au nom des gens du Nouveau-Brunswick.

This way, we can replenish our authority reserve and have more flexibility if required.

Any unused loan authorization under the *Loan Act* is carried forward to subsequent fiscal years. Currently, there is nothing remaining in previous *Loan Act* authority.

Mr. Deputy Speaker, the amount requested will enable the government to make investments to provide New Brunswickers with important programs and public services, as set out in our budget.

Notre budget 2026-2027 répond aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick tout en maintenant l'un des ratios dette nette/PIB les plus bas du pays.

Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Le vice-président : Merci, Monsieur le ministre. Nous allons poursuivre le débat.

M. Monahan : Merci, Monsieur le vice-président. Je veux simplement rappeler à quel point il est antidémocratique de limiter notre temps de parole à

represent the people for one whole hour. No. There shouldn't be any time restrictions. If it's a simple bill, we talk about it and move on. But that's how the Holt Liberal government is working.

Anyway, today I'm going to speak about Bill 48 for close to 40 minutes. The *Loan Act 2026* is legislation that will authorize this government to borrow up to \$3.1 billion on the backs of the people of New Brunswick. Why are government members doing this? It's because they will have a \$1.4-billion deficit in the upcoming fiscal year. It's unbelievable, Mr. Deputy Speaker. Government members are putting it on New Brunswickers' credit card. That's what is happening. Who will pay the interest? Who will pay it down? We simply do not know. It will be somebody someday. We don't have a plan. That's what the members opposite are doing. We are defending New Brunswickers. That's why we are talking. We are restricted to one hour for these speeches.

14:10

At first glance, legislation authorizing borrowing may appear routine. Well, it's not really routine because it only started happening last year with these big asks to increase the money required to fund this government. People ask this: What would you cut? Well, that's not the question to ask. How much money is in the bank account, and what can we afford to spend? That's the proper way to approach this, not whipping it onto the credit card.

Governments borrow money every year—it happens—and there are infrastructure projects that require financing. Cash flow requirements fluctuate throughout the fiscal year. Debt instruments are a normal part of modern government operations. Indeed, they are. However, what isn't normal is the scale of what is being proposed before this Legislature. The government is requesting the authority to borrow \$3.1 billion. Let that number sink in—\$3.1 billion. Are we going to the moon? Are we building the next NASA shuttle for Elon Musk? No. We're just going

une heure pour chacun des projets de loi. Nous sommes ici pour représenter la population pendant une heure entière. Non. Il ne devrait y avoir aucune restriction de temps. S'il s'agit d'un simple projet de loi, nous en discutons et passons à autre chose. Toutefois, c'est ainsi que fonctionne le gouvernement libéral Holt.

Quoi qu'il en soit, je vais aujourd'hui m'exprimer sur le projet de loi 48 pendant près de 40 minutes. La *Loi sur les emprunts de 2026* est un texte qui autorisera le gouvernement actuel à emprunter jusqu'à 3,1 milliards aux dépens de la population du Nouveau-Brunswick. Pourquoi les parlementaires du côté du gouvernement agissent-ils ainsi? C'est parce qu'ils afficheront un déficit de 1,4 milliard au cours du prochain exercice financier. C'est incroyable, Monsieur le vice-président. Les parlementaires du côté du gouvernement font porter la charge sur la carte de crédit des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce qui se passe. Qui paiera les intérêts? Qui remboursera la dette? Nous n'en savons tout simplement rien. Ce sera quelqu'un un jour ou l'autre. Nous n'avons pas de plan. Voilà ce que font les parlementaires d'en face. Nous défendons les gens du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi nous prenons la parole. Nous sommes limités à une heure pour nos interventions.

À première vue, une loi autorisant un emprunt peut sembler une mesure de routine. Eh bien, ce n'est pas vraiment le cas, car cela n'a commencé que l'année dernière, avec ces demandes importantes visant à augmenter les fonds nécessaires au financement du gouvernement actuel. Les gens posent la question suivante : Où feriez-vous des compressions? Eh bien, ce n'est pas la bonne question à poser. Combien y a-t-il d'argent sur le compte bancaire, et que pouvons-nous nous permettre de dépenser? C'est ainsi qu'il faut aborder la question, et non pas tout mettre sur la carte de crédit.

Les gouvernements empruntent de l'argent chaque année, c'est un fait, et certains projets d'infrastructure nécessitent un financement. Les besoins de trésorerie fluctuent tout au long de l'exercice financier. Les titres de créance font partie intégrante du fonctionnement d'un gouvernement moderne. C'est tout à fait vrai. Ce qui n'est pas normal, toutefois, c'est l'ampleur de ce qui est proposé à la Chambre. Le gouvernement demande l'autorisation d'emprunter 3,1 milliards. Prenez le temps de bien saisir ce chiffre : 3,1 milliards. Partons-nous pour la lune? Construisons-nous la

through another year of Holt Liberal government spending. We are racking up the deficit.

This request follows a record authorization of \$1.5 billion just one year ago. What a shocking surprise. Today, New Brunswickers are being asked to accept more than double that amount, facing a projected yearly deficit approaching \$1.4 billion. The question before us is not whether governments can borrow. The question before us is whether governments should continue to borrow at a rapid pace without a credible plan to restore fiscal sustainability. Every dollar borrowed today becomes an obligation someone must repay tomorrow. It's just as I dumbled it down to earlier. We will put it on the credit card and figure it out later. We will pay the interest, and the amount will just keep getting bigger and bigger. There will be less money available for services for the taxpayers and everyday residents of New Brunswick. We need to service the debt because it is exploding. It is growing. However, government members want to blame everyone but themselves. They make the decisions. That's what the government is all about. It's not about blaming past governments. It's about taking the bull by the horns. It's about making the right decisions and having meaningful impacts for taxpayers, the government, and the next generation.

Who will have to repay this? It's a young family purchasing their first home. It's a student entering the workforce. It's a small business owner trying to build a future in our province. For years, New Brunswickers have struggled with one of the highest debt burdens per capita in Atlantic Canada, and previous governments worked hard to stabilize provincial finances because they understood a very simple reality: Debt is not free. It's not. If every New Brunswicker and business managed their finances the way that this government is managing the province's today, what would we have left? Where would we be? Who would finance it, Mr. Deputy Speaker? Would it be the Atlantic Lottery Corporation with Lotto 649? Would we all buy a ticket and hope we get lucky?

prochaine navette de la NASA pour Elon Musk? Non. Nous traversons simplement une nouvelle année de dépenses du gouvernement libéral Holt. Nous creusons le déficit.

Une telle demande fait suite à une autorisation record de 1,5 milliard accordée il y a tout juste un an. Quelle surprise choquante. Aujourd'hui, on demande aux gens du Nouveau-Brunswick d'accepter plus du double de cette somme, alors que le déficit annuel prévu avoisine les 1,4 milliard. La question qui se pose à nous n'est pas de savoir si les gouvernements peuvent emprunter. La question qui se pose à nous est de savoir s'ils doivent continuer à emprunter à un rythme effréné sans plan crédible pour rétablir la viabilité financière. Chaque dollar emprunté aujourd'hui devient une dette que quelqu'un devra rembourser demain. C'est exactement ce que j'ai expliqué en termes simples plus tôt. Nous allons mettre cela sur la carte de crédit et nous verrons bien plus tard. Nous paierons les intérêts, et le montant ne fera que grossir de plus en plus. Il y aura moins d'argent disponible pour les services destinés aux contribuables et aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous devons assurer le service de la dette, car elle explose. Elle ne cesse de croître. Or, les parlementaires du côté du gouvernement veulent rejeter la faute sur tout le monde sauf sur eux-mêmes. Ce sont eux qui prennent les décisions. C'est ça, le rôle du gouvernement. Il ne s'agit pas de blâmer les gouvernements précédents. Il s'agit de prendre le taureau par les cornes. Il s'agit de prendre les bonnes décisions et de faire en sorte qu'elles aient une incidence significative pour les contribuables, le gouvernement et la prochaine génération.

Qui devra rembourser une telle dette? Ce sont les jeunes familles qui achètent leur première maison. Ce sont les étudiants qui entrent sur le marché du travail. Ce sont les propriétaires de petites entreprises qui tentent de se construire un avenir dans notre province. Depuis des années, les gens du Nouveau-Brunswick sont aux prises avec l'un des niveaux d'endettement par habitant les plus élevés du Canada atlantique, et les gouvernements précédents ont travaillé d'arrache-pied pour stabiliser les finances provinciales, car ils comprenaient une réalité très simple, à savoir que la dette n'est pas gratuite. Elle ne l'est pas. Si chaque personne du Nouveau-Brunswick et chaque entreprise géraient leurs finances comme le gouvernement actuel gère aujourd'hui celles de la province, que nous resterait-il? Où en serions-nous? Qui financerait tout cela, Monsieur le vice-président? Serait-ce la Société des loteries de l'Atlantique avec la Lotto 6/49?

Borrowing creates future obligations. Interest payments eat up our tax dollars, dollars that could be spent on something more meaningful, like a service for the citizens of New Brunswick. Perhaps it could be spent on another advocate. We want to create another one for the Energy and Utilities Board. Maybe if we saved more dollars on the interest payments, we could afford that, instead of putting it on the backs of the ratepayer and the taxpayer. Every dollar spent on debt means less is available for health care, education, infrastructure, housing, tax relief, and you name it.

14:15

Today, we are entering a very dangerous period when deficits and debt are rising simultaneously. Historically, the government could rely on low interest rates to make borrowing more affordable, but those days are long gone—long gone. Interest rates remain significantly higher than they were only a few years ago, and, as debt grows, so do interest payments. Soon, we will be close to \$1 billion in interest payments, Mr. Deputy Speaker. That's a lot of money for Bay Street and Wall Street. Call it whatever street you want because I'm sure we are spreading the love all around the world.

As interest costs rise, governments have fewer resources available for public services. We will be the pothole province of Canada. We won't have money to do anything in infrastructure because we will be paying the debt. That is what this loan amount will be. The government is asking for \$3.1 billion this year. What will it be next year? Will it be \$4.5 billion or \$6 billion? Will it be in the double digits? Let's raise it to \$10 billion. Where will it stop?

When public services begin to suffer, and they will, given this level of spending, taxpayers are often asked to make up the difference. What's it going to be? That's right. It will be higher taxes, fees, and service

Devrions-nous tous acheter un billet et espérer avoir de la chance?

Emprunter entraîne des obligations futures. Le paiement des intérêts grignote l'argent de nos impôts, de l'argent qui pourrait être dépensé à des fins plus utiles, comme un service destiné aux gens du Nouveau-Brunswick. Peut-être pourrait-il servir à financer un autre défenseur. Nous voulons en créer un autre pour la Commission de l'énergie et des services publics. Peut-être que si nous économisions davantage sur les paiements d'intérêts, nous pourrions nous le permettre, au lieu de faire porter le fardeau aux usagers et aux contribuables. Chaque dollar dépensé pour rembourser la dette réduit d'autant les fonds disponibles pour les soins de santé, l'éducation, les infrastructures, le logement, les allègements fiscaux et j'en passe.

Aujourd'hui, nous entrons dans une période très dangereuse où les déficits et la dette augmentent simultanément. Historiquement, le gouvernement pouvait compter sur des taux d'intérêt bas pour rendre les emprunts plus abordables, mais cette époque est révolue depuis longtemps, elle est bien révolue. Les taux d'intérêt restent nettement plus élevés qu'ils ne l'étaient il y a seulement quelques années, et, à mesure que la dette augmente, les paiements d'intérêts augmentent eux aussi. Bientôt, nous approcherons le 1 milliard de dollars de paiements d'intérêts, Monsieur le vice-président. C'est beaucoup d'argent pour Bay Street et Wall Street. Donnez le nom de rue que vous voulez, car je suis sûr que nous répandons l'amour partout dans le monde.

À mesure que les frais d'intérêt augmentent, les gouvernements disposent de moins de ressources pour les services publics. Nous deviendrons la province des nids-de-poule du Canada. Nous n'aurons pas d'argent pour investir dans les infrastructures, car nous le consacrerons à rembourser la dette. C'est à cela que servira l'emprunt en question. Le gouvernement demande 3,1 milliards cette année. Quel sera le montant l'année prochaine? Sera-t-il de 4,5 milliards ou de 6 milliards? Atteindra-t-il les deux chiffres? Portons ce chiffre à 10 milliards. Où cela s'arrêtera-t-il?

Lorsque les services publics commencent à pâtir de l'endettement, et ce sera le cas en raison d'un tel niveau de dépenses, on demande souvent aux contribuables de combler la différence. Qu'est-ce que

charges. We've already seen this government raise the 911 service fee. It might not look like a big amount, but it's significant. It's a hidden tax.

(Interjections.)

Mr. Monahan: My colleague says it is up by more than 200%. That's right. It's a hidden amount, but, at the end of the day, it adds up.

We've asked this question. At some point, when there's not enough revenue coming in... This government has said it has a revenue problem, yet it doesn't want to find revenue. Unless the government develops more natural resources or natural gas or finds different ways to sell New Brunswick to bring more investment here, the only remaining source of revenue will be our alligator arms. That's right. We are going to go for the back pocket, Mr. Deputy Speaker. We are going to go right to the taxpayer. That's right. I'm trying to grab the wallet, but I can't reach it. We are going to use our alligator arms. We are going to have to stretch that arm to get that wallet out. That's a cycle we have to avoid, but it's coming.

One of the largest concerns surrounding this legislation is what economists often refer to as intergenerational inequity. Many economists, even Liberal economists, say that this is unsustainable. They are not Progressive Conservative economists or even Green economists. They're economists on your side of the floor.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Economists, yes.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Well, maybe not Green. Okay. Maybe I'm stretching it.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Okay, okay. Let me retract that, Mr. Deputy Speaker. Green economists may not exist.

cela donnera? Exactement. Ce seront des impôts, des redevances et des frais de service plus élevés. Nous avons déjà vu le gouvernement actuel augmenter le droit pour le service 911. Le montant peut sembler insignifiant, mais il compte. C'est une taxe cachée.

(Exclamations.)

M. Monahan : Mon collègue dit que l'augmentation dépasse les 200 %. C'est exact. C'est un montant caché, mais, au bout du compte, il s'accumule.

Nous avons posé la question. À un moment donné, lorsque les recettes ne suffiront plus... Le gouvernement actuel a dit qu'il avait un problème de recettes, mais il ne veut pas trouver de nouvelles sources de revenus. À moins que le gouvernement n'exploite davantage les ressources naturelles ou le gaz naturel, ou qu'il ne trouve d'autres moyens de promouvoir le Nouveau-Brunswick pour attirer davantage d'investissements ici, la seule source de recettes qui restera sera nos bras d'alligator. C'est exact. Nous allons puiser dans la poche arrière, Monsieur le vice-président. Nous allons nous tourner directement vers le contribuable. C'est exact. J'essaie d'attraper le portefeuille, mais je n'y arrive pas. Nous allons utiliser nos bras d'alligator. Nous allons devoir tendre le bras pour en sortir le portefeuille. C'est un cercle vicieux que nous devons éviter, mais il arrive.

L'une des principales préoccupations liées au projet de loi est ce que les économistes appellent souvent l'inégalité intergénérationnelle. De nombreux économistes, y compris des économistes libéraux, affirment qu'une telle situation n'est pas viable. Il ne s'agit pas d'économistes progressistes-conservateurs ni même d'économistes verts. Ce sont des économistes de votre côté de la Chambre.

(Exclamations.)

M. Monahan : Des économistes, oui.

(Exclamations.)

M. Monahan : Bon, peut-être pas des Verts. D'accord. J'exagère peut-être un peu.

(Exclamations.)

M. Monahan : D'accord, d'accord. Je retire ce que j'ai dit, Monsieur le vice-président. Les économistes

Oh, there are no Green members on the floor, so I'm okay.

Right now, we see one generation enjoying the spending while the other generation gets the bill. I don't want my kids or my grandkids, if I have grandkids some day, to get the bill. It's not fair, Mr. Deputy Speaker. It's really not fair.

Government members should not authorize this borrowing today. They should apologize to New Brunswickers for wanting to spend this government into oblivion. That's a lot of money to spend today. I was always raised with the idea that you should save some for a rainy day. You never know what's going to happen. You have to protect your assets and protect your future. Pay yourself first, Mr. Deputy Speaker. That's what I was taught, and that's what I've always done. However, those on the other side of the House are not doing that. No. They are just creating another credit card. We are putting it on the bill.

14:20

Government members think they are going to receive the political benefits today, but I beg to differ. Future New Brunswickers will inherit the debt, and future New Brunswickers will inherit the interest payments. If we fast-forward to ten years from now, these future New Brunswickers will have finished university and done their training. Maybe we'll have more optometrists. We're lacking optometrists in this province, and we're trying to set up an institution, perhaps, at UNBSJ. Maybe in 10 years we'll be recruiting more doctors and adding more seats. Maybe we will have more skilled trade labour because another government has taken power and lifted the moratorium on natural gas. That would mean good, high-paying, skilled jobs in the province.

Future New Brunswickers will get to pay off the debt as well. Maybe for the first couple of years, because it takes time for things to turn around, they might ask: Why am I paying so much income tax? Why am I paying so much property tax? They will say: Oh, yes. I remember. On June 3, the member for Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills was talking about the

verts n'existent peut-être pas. Oh, il n'y a pas de parlementaires verts à la Chambre, donc tout va bien.

À l'heure actuelle, nous voyons une génération profiter des dépenses tandis que l'autre génération en paie la facture. Je ne veux pas que mes enfants ou mes petits-enfants, si j'en ai un jour, aient à payer la facture. Ce n'est pas juste, Monsieur le vice-président. Ce n'est vraiment pas juste.

Les parlementaires du côté du gouvernement ne devraient pas autoriser un tel emprunt aujourd'hui. Ils devraient présenter leurs excuses aux gens du Nouveau-Brunswick parce qu'ils veulent mener le gouvernement actuel à la ruine par ses dépenses. C'est beaucoup d'argent à dépenser aujourd'hui. J'ai toujours été élevé dans l'idée qu'il fallait mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours. On ne sait jamais ce qui peut arriver. Il faut protéger ses avoirs et assurer son avenir. Il faut d'abord s'assurer d'avoir de l'argent pour soi, Monsieur le vice-président. C'est ce qu'on m'a enseigné et c'est ce que j'ai toujours fait. Or, les gens de l'autre côté de la Chambre n'agissent pas ainsi. Non. Ils ne font que créer une nouvelle carte de crédit. Nous ajoutons l'emprunt à la facture.

Les parlementaires du côté du gouvernement pensent qu'ils vont tirer de cela des avantages politiques aujourd'hui, mais je ne suis pas de cet avis. Ce sont les futurs gens du Nouveau-Brunswick qui hériteront de la dette, et ce sont eux qui devront payer les intérêts. Si l'on se projette dans 10 ans, ces futurs gens du Nouveau-Brunswick auront terminé leurs études universitaires et suivi leur formation. Peut-être aurons-nous davantage d'optométristes. Nous manquons d'optométristes dans la province, et nous essayons de mettre en place un institut, peut-être à l'UNBSJ. Peut-être que dans 10 ans, nous recruterons davantage de médecins et augmenterons le nombre de places. Peut-être aurons-nous davantage de travailleurs qualifiés dans les métiers, car un autre gouvernement aura pris le pouvoir et levé le moratoire sur le gaz naturel. Cela signifierait de bons emplois qualifiés et bien rémunérés dans la province.

Les futurs gens du Nouveau-Brunswick devront aussi rembourser la dette. Peut-être que pendant les deux ou trois premières années, car il faut du temps pour que les choses changent, ils se demanderont : Pourquoi est-ce que je paie autant d'impôt sur le revenu? Pourquoi est-ce que je paie autant d'impôt foncier? Ils diront : Ah oui, c'est vrai. Je me souviens. Le 3 juin, le député

Loan Act 2026. He tried to warn us that we'd be paying in the future, and we sure are.

This Holt Liberal government is spending us into oblivion. Those future New Brunswickers are not going to feel good about themselves, but they'll understand. They will say thank you when a different government is elected and gets things back on track.

(Interjections.)

Mr. Monahan: That's right. That's right. This is only temporary, Mr. Deputy Speaker. We're just getting our legs underneath us. There are two years to go, but I can guarantee you that we will shine. I can guarantee that. What is happening right now is not fair. It's irresponsible.

Monsieur le vice-président, lorsque nous parlons d'une dette de plusieurs milliards de dollars, il est très facile de perdre de vue les effets réels sur la population. Les chiffres deviennent abstraits. Toutefois, derrière chaque milliard emprunté se cachent des conséquences bien concrètes.

Nous avons été témoins d'une telle situation cet après-midi. J'en ai parlé avec des agriculteurs qui viennent des régions du nord et qui votent d'habitude du côté rouge, soit le Parti libéral, mais ils ne sont pas contents des décisions prises par le gouvernement actuel. Ils sont venus nous voir et nous ont dit : Aidez-nous ; nous avons besoin de vous, car les gens du gouvernement ne pensent pas aux régions rurales, mais ils pensent surtout aux régions urbaines. Ils procèdent à une petite compression de 4 millions sur un déficit de 1,4 milliard, mais cela n'a aucun sens. Ce sont des Libéraux qui ont voté pour vous qui ont dit cela. Ce n'est ni moi ni mes collègues. Ce sont les gens qui vous ont soutenus.

Les gens du gouvernement sont donc conscients des erreurs qu'ils ont commises. Ils ont le temps de remédier à la situation. Votre gouvernement court même après les agriculteurs et les vétérinaires pour voir s'il peut trouver d'autres solutions possibles. En résumé, vous avez déjà pris votre décision. Vous ne pouvez pas revenir sur les décisions qui ont déjà été prises sans consulter les gens qui oeuvrent vraiment dans le secteur au quotidien. En tout cas, vous verrez, Monsieur le vice-président.

d'Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills parlait de la *Loi sur les emprunts de 2026*. Il a tenté de nous avertir que nous devrions payer à l'avenir, et c'est bien ce qui se passe.

Le gouvernement libéral Holt nous mène à la ruine par ses dépenses. Les futurs gens du Nouveau-Brunswick ne seront pas fiers de leur situation, mais ils comprendront. Ils diront merci lorsqu'un autre gouvernement sera élu et remettra les choses sur les rails.

(Exclamations.)

M. Monahan : C'est vrai. C'est vrai. Ce n'est que temporaire, Monsieur le vice-président. Nous commençons tout juste à trouver nos marques. Il reste deux ans, mais je peux vous garantir que nous allons briller. Je peux vous le garantir. Ce qui se passe en ce moment n'est pas juste. C'est irresponsable.

Mr. Deputy Speaker, when we talk about several billion dollars of debt, it is very easy to lose sight of the real effects on people. The numbers become abstract. However, behind each borrowed billion hide very substantial consequences.

We witnessed that this afternoon. I talked about it with farmers from northern regions who usually vote for the red side, the Liberal Party, but they aren't happy with the decisions this government has made. They came to see us and they said: Help us; we need you because government members don't think about rural regions, but they certainly think about the urban ones. They are going ahead with a small \$4-million cut from a \$1.4-billion deficit, but it doesn't make any sense. Liberals who voted for you said that. It wasn't me or my colleagues. They were people who supported you.

So government members are aware of the errors they have made. They have time to fix this situation. Your government is even running after farmers and veterinarians to try to find other possible solutions. In summary, you have already made your decision. You can't go back on decisions that have already been made without consulting the people who actually work in that sector on a daily basis. Anyway, you'll see, Mr. Deputy Speaker.

Chaque dollar consacré au service de la dette est un dollar de moins pour financer notamment l'éducation, la santé, les services sociaux ou la défense. Chaque dollar consacré au remboursement des intérêts est un dollar de moins investi dans nos écoles, nos routes et peut-être même dans l'intelligence artificielle. L'intelligence artificielle est actuellement un élément très important pour les écoles, et il est important que les enfants sachent comment l'utiliser. Ainsi, ils ne pourront pas se servir que de leur cerveau, ils ne pourront pas écrire que leur nom, mais on leur montrera comment utiliser l'IA.

Chaque dollar consacré au remboursement de la dette est un dollar de moins pour réduire les impôts ou améliorer nos infrastructures. Les générations futures ne pourront pas revenir en arrière pour voter contre la dette. Elles devront subir nos décisions. Beaucoup de gens le regrettent. Je peux vous le dire, Monsieur le vice-président, beaucoup de gens le regrettent. Ils n'auront pas leur mot à dire. Pourtant, ils devront en assumer les conséquences.

14:25

Voilà pourquoi nous avons la responsabilité morale d'agir en tant que gardiens des finances publiques. Nous ne sommes pas les propriétaires des finances provinciales : nous en sommes les gestionnaires temporaires. Les gouvernements sont élus tous les quatre ans ; soit c'est vous, soit c'est nous. Il faut cesser de changer de position tous les quatre ans. Il faut gouverner pour les bonnes raisons. Il faut gérer nos taxes, impôts et finances tout en gardant à l'esprit le bien-être de tous les contribuables du Nouveau-Brunswick.

Nous avons le devoir de laisser à nos enfants et à nos petits-enfants une province plus forte que celle dont nous avons hérité. Honnêtement, je ne pense pas que soyons actuellement sur la bonne voie. En adoptant de telles mesures législatives, nous laisserons aux générations futures une province plus faible qu'elle ne l'est actuellement.

Je ne voudrais pas que mes enfants et mes petits-enfants héritent d'une situation aussi mauvaise. Nous avons encore le temps de changer de cap. Nous avons encore le temps de changer les choses pour rendre la situation plus positive. Le processus doit commencer avec le projet de loi dont nous parlons maintenant. Voilà la raison pour laquelle nous nous attardons sur la question. Nous voulons faire preuve de rigueur, de discipline et de transparence. Toutefois, nous avons

Every dollar spent servicing the debt is one less dollar for funding things like education, health care, social services, or defence. Every dollar spent on interest is one less dollar invested in our schools, our highways, and maybe even in artificial intelligence. Artificial intelligence is currently a very important thing for schools, and it is important that children know how to use it. They won't be able to use their brains and they won't be able to write their names, but they will be shown how to use AI.

Every dollar spent repaying the debt is one less dollar to lower taxes or upgrade our infrastructure. Future generations won't be able to go back in time to vote against the debt. They will be stuck with our decisions. Many people regret it. I can tell you, Mr. Deputy Speaker, that many people regret it. They won't have their say. Yet they will have to accept the consequences.

That's why we have a moral responsibility to act as guardians of public finances. We don't own provincial finances: we manage them temporarily. Governments are elected every four years, whether it is you or us. The changing of positions every four years must stop. Governing must be done for the right reasons. Our taxes and finances must be managed with the well-being of all New Brunswick taxpayers in mind.

We have a duty to leave our children and grandchildren a stronger province than the one we inherited. Honestly, I don't think we are currently on the right track. By passing this legislation, we will leave future generations a weaker province than it is now.

I wouldn't want my children and grandchildren to inherit such a bad situation. We still have time to change course. We still have time to change things to make the situation more positive. The process must start with the bill we're talking about now. That is why we're dwelling on the issue. We want to be rigorous, disciplined, and transparent. However, we have less

moins de temps pour faire preuve de transparence, car nous n'avons qu'une heure pour discuter du sujet.

Malheureusement, notre trajectoire d'endettement nous éloigne de notre objectif. Plus la dette augmente, plus la province devient vulnérable aux chocs économiques. Comme je l'ai dit plus tôt, il faut économiser pour l'avenir. Il faut protéger nos économies, pour nous assurer que, si la situation empire un jour, nous disposerons des fonds qui nous donneront la souplesse nécessaire pour continuer à fonctionner sans augmenter les taxes et impôts ou sans prendre d'autres mesures de gestion que les gens du Nouveau-Brunswick jugeraient décevantes ou déplorables.

Il est possible qu'il y ait une récession un jour. Que ferions donc? Ce serait une catastrophe naturelle. Il y aurait une hausse soudaine des taux d'intérêt. Que ferait le gouvernement si, par exemple, les taux d'intérêt augmentaient de 4 % à 10 % et si le taux d'endettement explosait? Il faut donc faire preuve de prudence. Il faut faire preuve de rigueur à l'égard de nos finances et de notre taux d'endettement.

Il faut cesser de rejeter la faute sur les anciens gouvernements. Vous êtes au pouvoir depuis presque deux ans; gérez donc comme doit le faire le gouvernement. Arrêtez d'utiliser des excuses et de rejeter la faute sur les gens d'en face. C'est assez.

Il est possible qu'il y ait une baisse des recettes gouvernementales. Il se peut que vos projets en matière de ressources naturelles ne se concrétisent jamais. Que ferez-vous? Mettez-vous en place d'autres péages un peu partout dans la province, y compris de notre côté du pont de la Confédération? Tout est possible.

(Exclamations.)

M. Monahan : Pas de notre côté, en tout cas.

Le gouvernement prétend souvent que les déficits actuels sont nécessaires pour bâtir l'économie de demain. Cependant, les investissements doivent produire des résultats mesurables. Les contribuables ont le droit de savoir comment chaque dollar emprunté contribuera à la croissance économique. Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de savoir quand l'équilibre budgétaire sera rétabli.

time to demonstrate transparency because we only have one hour to discuss the subject.

Unfortunately, our debt trajectory is keeping us from our objective. The more the debt increases, the more vulnerable the province becomes to economic shocks. As I said earlier, saving for the future is a must. Our savings must be protected to ensure that, if things get worse one day, we will have funds available that will give us the necessary flexibility to continue operating without increasing taxes or without taking other management measures that New Brunswickers would find disappointing or deplorable.

There may be a recession one day. What would we do then? It would be a natural disaster. There would be a sudden increase in interest rates. What would the government do if, for example, interest rates went up 4% to 10% and the debt skyrocketed? Exercising caution is a must. Being disciplined with our finances and our debt is a must.

Putting the blame on former governments must stop. You have been in office for nearly two years, so manage things like a government. Stop making excuses and blaming the members opposite. That's enough.

Government revenue may fall. Your natural resource plans may never materialize. What will you do? Will you put more tolls in place throughout the province, including on our side of the Confederation Bridge? Anything is possible.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Not on our side, anyway.

The government often claims that the current deficits are necessary to build tomorrow's economy. However, investments must produce measurable results. Taxpayers have the right to know how each dollar borrowed will contribute to economic growth. New Brunswickers have the right to know when the budget will be balanced again.

Il est tout à fait surprenant de constater que, durant la campagne électorale de 2024, le gouvernement actuel nous avait promis d'équilibrer son budget pendant toute la durée de son mandat. Il ne le ferait pas au cours d'une seule année, de deux années, ni de trois années. Eh oui, il devait le faire pendant quatre ans. Une fois que les gens d'en face sont au pouvoir, il n'y a plus de budget équilibré. Tout est tombé à l'eau, car nous ne verrons jamais la promesse de budgets équilibrés se concrétiser. Le gouvernement veut maintenant emprunter 3,1 milliards, car il ne peut pas respecter ses engagements politiques. Voilà un échec majeur, Monsieur le vice-président — un échec majeur. C'est déplorable.

14:30

À ce jour, les réponses demeurent très floues et pas du tout claires. Nous pourrions parler de huées.

Mr. Deputy Speaker, another concern that I have is the impact of debt on economic competitiveness. We want to encourage people to set up shop in New Brunswick. We want to drive business. Small and medium-sized businesses (SMBs) are the cornerstones of our province. Being a rural province, there are a lot of SMBs in my region, my riding, and my colleagues' ridings. How are they going to be competitive when we keep raising the debt load?

This burden is going to be felt by all. At some point, we're going to sting these SMBs and businesses wanting to become established in this province, or those that have already established roots in this province, with increased taxes to pay for the debt load. As a business investor, I would list the pros and cons and do my SWOT analysis to determine whether it makes a reasonable amount of sense to continue doing business in New Brunswick. Should I look at going to another province? Those are the questions that are going to be asked in a global market.

Pensons surtout à la présence en ligne et à l'accessibilité à tout.

People are going to make decisions. Maybe New Brunswick will not be the optimal place. We need to drive that, Mr. Deputy Speaker. We need to keep that competitive edge. This Act, by driving the debt up and asking for \$3.1 billion... I don't know. That's going to

It is quite surprising to see that, during the 2024 election campaign, this government promised us that it would have a balanced budget during its entire mandate. It wouldn't do so for only one, two, or three years. Oh yes, it was supposed to do so for four years. Once the members opposite were in office, the budget wasn't balanced anymore. Everything has fallen apart because we will never see the promised balanced budgets materialize. The government now wants to borrow \$3.1 billion because it cannot keep its campaign promises. This is a major failure, Mr. Deputy Speaker—a major failure. It is deplorable.

To date, the answers remain very vague and not at all clear. We could talk about being booed.

Monsieur le vice-président, une autre de mes préoccupations concerne les effets de la dette sur la compétitivité économique. Nous voulons encourager les gens à installer leur entreprise au Nouveau-Brunswick. Nous voulons stimuler l'activité économique. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont les piliers de notre province. Notre province étant rurale, il y a beaucoup de PME dans ma région, dans ma circonscription et dans celles de mes collègues. Comment pourront-elles rester concurrentielles si nous ne cessons d'alourdir le fardeau de la dette?

Un tel fardeau pèsera sur tout le monde. À un moment donné, nous allons pénaliser les PME et les entreprises qui veulent s'implanter dans la province, ou celles qui y ont déjà bien pris racine, en augmentant les impôts pour financer le service de la dette. En tant qu'entrepreneur investisseur, je dresserais la liste des avantages et des inconvénients et je ferais mon analyse FFPM pour déterminer s'il est raisonnable de continuer à faire des affaires au Nouveau-Brunswick. Devrais-je envisager de m'installer dans une autre province? Telles sont les questions qui se poseront dans un marché mondialisé.

Let's especially think about online presence and accessibility to everything.

Les gens prendront des décisions. Peut-être que le Nouveau-Brunswick ne sera pas l'endroit idéal. Nous devons faire en sorte qu'il le soit, Monsieur le vice-président. Nous devons conserver notre avantage concurrentiel. Le projet de loi, en faisant grimper la

tell investors that we're slapping it on the credit card and figuring it out later.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Yes. That's a very good point, and I've said it a few times.

Just to reiterate, because it does have context in this conversation and with this loan Act, Mr. Saillant wrote the book, *Over the Cliff*? This government wasn't in power at the time, and, no, it wasn't them either. It was the other one. The finances of this province were in a desperate state.

(Interjections.)

Mr. Monahan: You'll get your chance to speak once I'm done in 20 minutes and if there's still time left in the hour. We'll see. I'll use my 40 minutes, and you'll have 20 minutes. Then we can wrap it up for another day.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Yes. That's PC math—40 plus 20 is 60. That's one hour, okay? That's one hour.

That government created that financial situation. It brought it to a level where economists, even Liberal economists, were saying that the financial situation was not sustainable and that this province was in dire straits.

Well, somebody else took over. I won't say who, but we always like to blame him for everything. He brought the province's finances back to a more stable level. Here we are again with a change in government. It does happen. Some people said that maybe Mr. Saillant will write another book called "Back to the Cliff" because this is a possibility. It's not that people like sequels, but sometimes history repeats itself. I think that's what we're seeing here. I don't have a crystal ball, but when it walks like a duck and quacks like a duck, chances are that it might be a Liberal. Pardon the pun.

dette et en demandant 3,1 milliards... Je ne sais pas. Cela va faire croire aux investisseurs que nous mettons tout sur la carte de crédit et que nous y verrons bien plus tard.

(Exclamations.)

M. Monahan : Oui. C'est un très bon point, et je l'ai déjà évoqué à plusieurs reprises.

Je rappelle simplement, car cela s'inscrit bien dans le contexte de la présente discussion et du projet de loi de financement, que M. Saillant a écrit le livre *Au bord du gouffre*? Les membres du gouvernement n'étaient pas au pouvoir à l'époque, et non, ce n'était pas eux non plus. C'était l'autre gouvernement. Les finances de la province étaient dans un état désespéré.

(Exclamations.)

M. Monahan : Vous aurez l'occasion de prendre la parole une fois que j'aurai terminé, dans 20 minutes, s'il reste encore du temps dans l'heure qui nous est impartie. Nous verrons bien. Je vais utiliser mes 40 minutes, et vous en aurez 20. Ensuite, nous pourrions conclure et reprendre demain.

(Exclamations.)

M. Monahan : Oui. C'est du calcul PC : 40 plus 20 font 60. Cela fait une heure, d'accord? Cela fait une heure.

C'est le gouvernement d'alors qui a créé une telle situation financière. Il l'a amenée à un point tel que les économistes, même les économistes libéraux, affirmaient que celle-ci n'était pas viable et que la province était dans une situation désastreuse.

Eh bien, quelqu'un d'autre a pris la relève. Je ne dirai pas qui, mais on aime toujours lui faire porter la responsabilité de tout. Il a ramené les finances de la province à un niveau plus stable. Nous voici de nouveau face à un changement de gouvernement. Cela arrive. Certains ont dit que M. Saillant écrirait peut-être un autre livre intitulé *Retour au bord du gouffre*, car c'est une possibilité. Ce n'est pas que les gens aiment les suites, mais parfois, l'histoire se répète. Je pense que c'est ce à quoi nous assistons ici. Je n'ai pas de boule de cristal, mais quand cela marche comme un canard et que cela cancanne comme un canard, il y a de

Let's get back to *Loan Act 2026* and why we're talking about this.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Thank you. Thank you.

(Interjections.)

Mr. Deputy Speaker: Order. Order.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Mr. Deputy Speaker, I recommend that we send this bill to the law amendments committee. No, I'm just joking and making sure everyone is listening.

14:35

Another concern, besides economic competitiveness, is that investors are very attentive to government finances. Credit rating agencies pay attention to government finances as well. They certainly do. I know that because it was in a press release not so long ago that these government members were basically patting themselves on the back about a great job and about the amount of debt they'd put on New Brunswickers and on the corporate credit card. The rating went down, but it didn't have a direct impact right away on the amount of interest we were paying. However, that is the precursor to what is about to come.

It's like how every fall, the leaves come off the trees and turn different colours. We know that winter's coming. We have to put the winter tires on the car. We have to get out the snow shovels. Well, it's kind of the same thing right here. We had the precursor, the added debt, and the loan Act. What's next? Higher interest rates and more taxes for New Brunswickers are next. They're coming. This is the precursor. I can see it, Mr. Deputy Speaker. It's like every autumn going into winter. It's going to happen.

(Interjections.)

fortes chances que ce soit un Libéral. Pardonnez-moi le jeu de mots.

Revenons à la *Loi sur les emprunts de 2026* et aux raisons pour lesquelles nous en parlons.

(Exclamations.)

M. Monahan : Merci. Merci.

(Exclamations.)

Le vice-président : À l'ordre. À l'ordre.

(Exclamations.)

M. Monahan : Monsieur le vice-président, je recommande que nous renvoyions le projet de loi au Comité de modification des lois. Non, je plaisante simplement et je m'assure que tout le monde écoute.

Outre la compétitivité économique, une autre préoccupation réside dans le fait que les investisseurs sont très attentifs aux finances publiques. Les agences de notation y prêtent également attention. C'est indéniable. Je le sais parce que, dans un communiqué de presse publié il n'y a pas si longtemps, les parlementaires du côté du gouvernement se félicitaient en substance d'avoir fait un excellent travail et de la dette qu'ils avaient fait peser sur les gens du Nouveau-Brunswick et sur la carte de crédit de l'État. La cote a baissé, mais cela n'a pas eu d'effet direct immédiat sur le montant des intérêts que nous payions. Cependant, c'est le signe avant-coureur de ce qui va arriver.

C'est un peu comme chaque automne, lorsque les feuilles tombent des arbres et prennent différentes couleurs. Nous savons que l'hiver approche. Nous devons installer les pneus d'hiver sur la voiture. Nous devons sortir les pelles à neige. Eh bien, c'est un peu la même chose ici. Nous avons eu les signes avant-coureurs, à savoir l'augmentation de la dette et la loi sur les emprunts. Quelle sera la suite? La hausse des taux d'intérêt et l'augmentation des impôts pour les gens du Nouveau-Brunswick. Elles sont imminentes. Ce sont les signes avant-coureurs. Je les vois venir, Monsieur le vice-président. C'est comme chaque automne, à l'approche de l'hiver. Cela va arriver.

(Exclamations.)

Mr. Monahan: You'll have your chance if you get some of that hour. You have to speak to your colleagues. Split it up. Four people can speak.

(Interjections.)

Mr. Monahan: It's two minutes. It's two minutes, okay. Split up and give us a chance.

Businesses that are looking to expand pay attention to government finances. When debt grows rapidly without a clear path back to balance, confidence can erode.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Yes, we have a few people out there. You can hear the cowbells. They're sitting out in front of the Legislature. I don't see a lot of confidence out there.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Nope. Nope.

(Interjections.)

Mr. Monahan: That's right. They're saddened. They're disappointed by the lack of consultation and the unwillingness to listen to what could be done to bridge that gap.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Absolutely. Government members won't even go out and talk to some of them.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Alright. I understand it's important to make sure that we're making good financial decisions—absolutely, Mr. Deputy Speaker, absolutely. However, saving \$4 million without consultation when farmers were prepared to bridge the gap... Maybe if the government hadn't spent \$1.5 million on jerseys at the Jays game with \$18 hotdogs, we wouldn't have to do this loan Act. It's a

M. Monahan : Vous aurez votre tour si vous parvenez à obtenir une partie de l'heure allouée. Vous devez parler à vos collègues. Répartissez-vous le temps de parole. Quatre personnes peuvent prendre la parole.

(Exclamations.)

M. Monahan : C'est deux minutes. C'est deux minutes, d'accord. Répartissez-vous le temps de parole et donnez-nous une chance.

Les entreprises qui cherchent à se développer sont attentives aux finances publiques. Lorsque la dette augmente rapidement sans qu'une voie claire vers le retour à l'équilibre ne soit tracée, la confiance peut s'éroder.

(Exclamations.)

M. Monahan : Oui, il y a quelques personnes dehors. On entend les cloches à vache. Les personnes sont assises devant l'Assemblée législative. Je ne vois pas beaucoup de confiance là-bas.

(Exclamations.)

M. Monahan : Non. Non.

(Exclamations.)

M. Monahan : C'est vrai. Les gens sont attristés. Ils sont déçus par le manque de consultation et le refus d'écouter ce qui pourrait être fait pour combler l'écart.

(Exclamations.)

M. Monahan : Absolument. Les parlementaires du côté du gouvernement ne prennent même pas la peine d'aller parler à certaines de ces personnes.

(Exclamations.)

M. Monahan : Très bien. Je comprends qu'il est important de s'assurer que nous prenons de bonnes décisions financières. Je le comprends absolument, Monsieur le vice-président, absolument. Cependant, économiser 4 millions sans consultation alors que les agriculteurs étaient prêts à combler l'écart... Peut-être que si le gouvernement n'avait pas dépensé 1,5 million en maillots lors du match des Jays, où les hot-dogs coûtaient 18 \$, nous n'aurions pas à adopter une telle loi sur les emprunts. C'est une possibilité. C'est une

possibility. It's a possibility. I know I'd like to get my jersey, not that I'm a Jays fan, but I liked the Expos.

(Interjections.)

Mr. Monahan: I liked the Expos. Let's bring back the Expos. Can we do some jerseys for the Expos too? I was there. I watched many games as a young university graduate, absolutely. If we're looking at doing that, I have a suggestion, and it may raise the revenue stream for the province. Maybe we could look at financing the infrastructure on the Big O because it's crumbling, kind of like the finances of this government. So, maybe we could do a spin and do some advertising and try to find some commonality there as well. It could work, and Montreal is closer. We could all drive up to Montreal instead of flying to Toronto, so we could save there as well, Mr. Deputy Speaker.

(Interjections.)

Mr. Monahan: We could carpool. That's right, absolutely. We could do that.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Yes, we could take some bigger cars and fit everyone in. It could be fun.

Credit ratings won't come under pressure, borrowing costs will increase, investment decisions will be delayed, and taxpayers, as I've said multiple times and want to reiterate, will bear the cost. Affordability, as everyone knows, is one of the key concerns right now. There are two key concerns: health care and affordability. Cutting ribbons and saying clinics are open when they're not open is not helping New Brunswickers, and putting more money on the New Brunswick credit card is not helping either. It's buying borrowed time.

possibilité. J'aimerais bien avoir mon maillot, non pas que je sois partisan des Jays, mais j'aimais bien les Expos.

(Exclamations.)

M. Monahan : J'aimais bien les Expos. Faisons revenir les Expos. Peut-on faire des maillots pour les Expos également? J'étais là. J'ai assisté à de nombreux matchs quand j'étais jeune diplômé universitaire, c'est certain. Si on envisage de faire ça, j'ai une suggestion, qui pourrait augmenter les recettes de la province. Nous pourrions peut-être envisager de financer les infrastructures du Stade olympique, car elles tombent en ruine, un peu comme les finances du gouvernement actuel. Nous pourrions donc peut-être en tirer parti, faire un peu de publicité et essayer de trouver là aussi un terrain d'entente. Cela pourrait marcher, et Montréal est plus proche. Nous pourrions tous nous rendre à Montréal en voiture plutôt que de prendre l'avion pour Toronto, ce qui nous permettrait également de faire des économies, Monsieur le vice-président.

(Exclamations.)

M. Monahan : Nous pourrions faire du covoiturage. C'est vrai, tout à fait. Nous pourrions faire cela.

(Exclamations.)

M. Monahan : Oui, nous pourrions prendre des voitures plus spacieuses pour que tout le monde puisse y entrer. Cela pourrait être amusant.

Les cotes de crédit ne seront pas mises sous pression, les coûts d'emprunt augmenteront, les décisions d'investissement seront reportées et ce sont les contribuables, comme je l'ai dit à maintes reprises et comme je tiens à le répéter, qui en supporteront le coût. L'abordabilité, comme tout le monde le sait, est l'une des principales préoccupations actuelles. Il y a deux préoccupations majeures, à savoir les soins de santé et l'abordabilité. Couper des rubans et annoncer que des cliniques sont ouvertes alors qu'elles ne le sont pas n'aide pas les gens du Nouveau-Brunswick, et ajouter davantage d'argent sur la carte de crédit du Nouveau-Brunswick n'aide pas non plus. Cela ne fait que gagner du temps.

14:40

We often hear discussions about the debt as though it exists in isolation. I think some people don't understand that debt is physical. It exists. It doesn't coexist. It exists by itself. The debt is basically a whole new department within the province. It's going to be one of the top five financed departments in this province. Oh, who do you work for? I work for the debt of New Brunswick. What do you do there? I just pay more interest. How does that help me? I'm a taxpayer. It doesn't. You're just going to have to pay more. I don't think that's fair, Mr. Deputy Speaker. I really don't.

Debt affects affordability. It affects taxes. It affects the economic growth of this province. We want this to be a have province instead of a have-not province. How are we going to change that mentality and that image of the province if we just plow through more debt with no clear path to restoration? It's unsustainable. Debt affects the ability of future governments to respond to emergencies. We talk about global warming, but I don't know. It's not happening this year because I need to keep the heat on. I need to wear a jersey. Maybe a Blue Jays jersey would keep me warm.

Things will happen in this province, and we need to plan for them. We saw the wildfires last year. Yes, we increased services and bought some more planes, but maybe there will be other issues, like rising tide levels. Maybe some of the coastal areas will need protection from erosion. There are huge tides. You never know what's happening with the moon. I guess "gravitational forces" is the term I was looking for.

If the government continues down this path, it will have to face some potential choices. What services are we going to cut? We're not going to be able to cut this one, the debt service, because it's going to be the leading, number one department of the government of New Brunswick. I wonder whether people could vote for that department. We are going to have elections. They will say: I'm going to vote for the interest department of New Brunswick because it is doing a great job. Yup. I'm going to vote for it. I'm going to

On entend souvent parler de la dette comme si elle existait de manière isolée. Je pense que certaines personnes ne comprennent pas que la dette est bien réelle. Elle existe. Elle ne coexiste pas avec autre chose. Elle existe en elle-même. La dette représente en fait un tout nouveau ministère au sein de la province. Elle figurera parmi les cinq ministères les mieux financés de la province. Oh, pour qui travaillez-vous? Je travaille pour la dette du Nouveau-Brunswick. Que faites-vous là-bas? Je ne fais que payer davantage d'intérêts. En quoi cela m'aide-t-il? Je suis contribuable. En rien. Vous devrez simplement payer davantage. Je ne pense pas que ce soit juste, Monsieur le vice-président. Vraiment pas.

La dette a une incidence sur l'abordabilité. Elle a une incidence sur les impôts. Elle a une incidence sur la croissance économique de la province. Nous voulons que la province fasse partie des provinces riches plutôt que des provinces pauvres. Comment allons-nous changer une telle mentalité et une telle image de la province si nous ne faisons que creuser davantage la dette sans avoir de voie claire vers le redressement? C'est insoutenable. La dette affecte la capacité des futurs gouvernements à réagir aux situations d'urgence. On parle du réchauffement climatique, mais je ne sais pas. Ce n'est pas pour cette année, car j'ai besoin de garder le chauffage allumé. J'ai besoin de porter un maillot. Peut-être qu'un maillot des Blue Jays me tiendrait au chaud.

Des événements se produiront dans la province, et nous devons nous y préparer. Nous avons vu les incendies de forêt l'année dernière. Oui, nous avons renforcé les services et acheté davantage d'avions, mais il y aura peut-être d'autres problèmes, comme la montée du niveau des marées. Peut-être que certaines zones côtières auront besoin d'être protégées contre l'érosion. Il y a des marées énormes. On ne sait jamais ce qui se passe avec la lune. Je suppose que « forces gravitationnelles » est le terme que je cherchais.

Si le gouvernement continue sur la même voie, il devra faire face à certains choix potentiels. Quels services supprimerons-nous? Nous ne pourrons pas réduire celui-ci, le service de la dette, car il deviendra le ministère phare, le numéro un du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Je me demande si les gens pourraient voter pour ce ministère. Nous allons avoir des élections. Les gens diront: Je voterai pour le ministère des intérêts du Nouveau-Brunswick parce qu'il fait un excellent travail. Ouais. Je voterai pour

pay more. No one else is listening, so I may as well vote for that stubborn cow. That was mentioned earlier. One of my colleagues talked about a cow always running into the side of the barn, just knocking its head. Why is the cow doing that? It's because it's stubborn, kind of like this government. It's stubborn. Let's just spend. What's the path?

We will probably have to delay infrastructure projects in the province, which means people visiting New Brunswick will have two options. One option is to stay on the Trans-Canada Highway (TCH), because that's the only road where we can afford to fix the potholes. Right now, it's dangerous sometimes. I drive on it in the wintertime, and I always have to pay attention because there are giant potholes on the TCH, which I have never seen before. Then, the other solution—

(Interjections.)

Mr. Monahan: Keep blaming the other government. You guys are the government now. You have to fix that. You're chirping. I'm glad you're listening.

The other—

(Interjections.)

Mr. Deputy Speaker: Order, please. Order. I'm having a difficult time hearing the speaker. If possible, keep your comments to yourselves.

Mr. Monahan: Thank you, Mr. Deputy Speaker. As you can tell, I'm very passionate about finances.

As I was leading into before members opposite interrupted, the other choice is that people coming to New Brunswick could, if they are wealthy enough, buy a helicopter and fly around New Brunswick. We have created this tax incentive for businesses in New Brunswick, so they might have an extra \$1 million to float. If the Trans-Canada Highway is the only way to get around, then they can fly with their helicopter. I understand why we made that investment and changed that Act to allow for future transportation in New Brunswick. It's not for planes because they need a runway, but it will work for helicopters. I see there has been some forethought. Government members are

lui. Je payerai plus. Personne d'autre n'écoute, alors autant voter pour cette vache têtue. On en a parlé tout à l'heure. Une de mes collègues a évoqué une vache qui se cogne sans cesse la tête contre le mur de l'étable. Pourquoi cette vache fait-elle cela? Parce qu'elle est têtue, un peu comme le gouvernement actuel. Il est têtue. Dépensons, tout simplement. Quelle est la solution?

Nous devons probablement retarder des projets d'infrastructure dans la province, ce qui signifie que les personnes qui visitent le Nouveau-Brunswick auront deux options. La première consiste à rester sur la Transcanadienne, car c'est la seule route sur laquelle nous avons les moyens de réparer les nids-de-poule. À l'heure actuelle, elle est parfois dangereuse. Je l'emprunte en hiver, et je dois toujours rester vigilant car il y a des nids-de-poule géants sur celle-ci, ce que je n'avais jamais vu auparavant. Ensuite, l'autre solution...

(Exclamations.)

M. Monahan : Continuez à rejeter la faute sur l'autre gouvernement. C'est vous qui êtes au pouvoir maintenant. C'est à vous de régler ce problème. Vous jacassez. Je suis content que vous écoutiez.

L'autre...

(Exclamations.)

Le vice-président : À l'ordre, je vous prie. À l'ordre. J'ai du mal à entendre l'intervenant. Si possible, gardez vos observations pour vous.

M. Monahan : Merci, Monsieur le vice-président. Comme vous pouvez le constater, les finances me tiennent particulièrement à coeur.

Comme je m'apprêtais à le dire avant que les parlementaires d'en face ne m'interrompent, l'autre option est que les personnes venant au Nouveau-Brunswick puissent, si elles sont suffisamment riches, acheter un hélicoptère et survoler la province. Nous avons mis en place un incitatif fiscal à cet égard pour les entreprises du Nouveau-Brunswick, afin qu'elles disposent de 1 million supplémentaire à investir. Si la Transcanadienne est le seul moyen de se déplacer, les gens peuvent alors utiliser leur hélicoptère. Je comprends pourquoi nous avons réalisé un tel investissement et modifié la loi pour permettre de nouveaux modes de transport au Nouveau-Brunswick.

looking down the path, and it makes sense to me now. However, the average New Brunswicker cannot do that.

(Interjections.)

Mr. Monahan: No, I'm not grandstanding. I'm just passionate about creating solutions and trying to see where this government is going.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Yes, that's true. It's going nowhere, but we will see what happens in a couple of years.

The reality is that every major public policy decision involves trade-offs, and borrowing cannot be justified under certain circumstances.

(Interjections.)

Mr. Monahan: That's right. Your time is coming up. You'll have less than 4 minutes. I could go on for hours, but we only have one hour, and I'm limited to 40 minutes.

14:45

Borrowing during extraordinary economic crises can make sense. It can. However, I don't think this is an extraordinary circumstance. It's not a natural disaster. I don't see a natural disaster right now. It's a disaster, yes, but not a natural one.

(Interjections.)

Mr. Deputy Speaker: Order.

Mr. Monahan: We knew it was coming. We knew it was coming. Everyone saw it coming.

Cela ne concerne pas les avions, car ils ont besoin d'une piste, mais cela fonctionnera pour les hélicoptères. Je constate qu'il y a eu une certaine prévoyance. Les parlementaires du côté du gouvernement voient plus loin, et cela me semble logique désormais. Cependant, la personne moyenne du Nouveau-Brunswick ne peut pas se permettre un tel luxe.

(Exclamations.)

M. Monahan : Non, je ne cherche pas à épater la galerie. Je suis simplement passionné par la recherche de solutions et j'essaie de comprendre où va le gouvernement.

(Exclamations.)

M. Monahan : Oui, c'est vrai. Le gouvernement ne va nulle part, mais nous verrons ce qui se passera dans quelques années.

La réalité, c'est que toute décision majeure en matière de politique publique implique des compromis, et que l'endettement ne peut se justifier dans certaines circonstances.

(Exclamations.)

M. Monahan : C'est exact. Votre temps de parole s'en vient. Vous aurez moins de 4 minutes. Je pourrais continuer pendant des heures, mais nous ne disposons que d'une heure, et je suis limité à 40 minutes.

Recourir à l'emprunt lors de crises économiques exceptionnelles peut se justifier. C'est possible. Cependant, je ne pense pas que nous soyons dans une situation exceptionnelle. Il ne s'agit pas d'une catastrophe naturelle. Je ne vois pas de catastrophe naturelle à l'heure actuelle. C'est une catastrophe, certes, mais pas naturelle.

(Exclamations.)

Le vice-président : À l'ordre.

M. Monahan : Nous savions que la situation allait arriver. Nous savions que cela allait arriver. Tout le monde l'avait vu venir.

Borrowing must always be accompanied by a plan, a destination, a road map, or a timeline. Without those elements, borrowing becomes a habit rather than a strategy.

(Interjections.)

Mr. Monahan: That's right. Habits are far more dangerous than temporary measures.

Monsieur le vice-président, les jeunes du Nouveau-Brunswick ont déjà des défis considérables à surmonter. Le coût des logements continue d'augmenter. Le coût de l'épicerie demeure élevé.

(Exclamations.)

M. Monahan : Le plafond de l'augmentation des loyers n'est pas toujours la norme.

Les taux hypothécaires sont plus élevés qu'il y a quelques années. De nombreux jeunes quittent encore la province à la recherche d'occasions plus intéressantes ailleurs. Certains jeunes ont même du mal à se rendre au travail en raison du coût de la vie dans la province. Ils doivent rester chez leurs parents, car ils ne peuvent pas acheter de maison. Ils n'ont pas les moyens de payer un loyer. Souvent, ils demandent à leur employeur de leur fournir une carte d'essence, sans laquelle ils ne peuvent pas se rendre au travail. La situation est vraiment difficile pour les gens. Elle est difficile pour les employeurs et pour les travailleurs. Que dirons-nous à ces gens-là dans l'avenir? Nous leur dirons que, malgré tous les défis, ils devront également assumer une dette provinciale croissante.

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, le ministère des Finances a enregistré le plus grand déficit de l'histoire du Nouveau-Brunswick.

I would not want to have that title—the worst Finance Minister with the worst deficit in the history of New Brunswick. Let's wear that, Mr. Deputy Speaker. I wouldn't want that title.

(Interjections.)

Mr. Monahan: No. You could probably google it by 2028. Once it's in there, it's going to stick to you.

Un emprunt doit toujours s'accompagner d'un plan, d'un objectif, d'une feuille de route ou d'un calendrier. Sans ces éléments, l'emprunt devient une habitude plutôt qu'une stratégie.

(Exclamations.)

M. Monahan : C'est exact. Les habitudes sont bien plus dangereuses que les mesures temporaires.

Mr. Deputy Speaker, young New Brunswickers already have considerable challenges to overcome. The cost of housing keeps increasing. The cost of groceries remains high.

(Interjections.)

Mr. Monahan: The rent cap still isn't standard.

Mortgage rates are higher than they were a few years ago. Many young people are still leaving the province for more attractive opportunities elsewhere. Some young people even have trouble getting to work because of the cost of living in the province. They have to live with their parents because they can't buy a house. They can't afford to pay rent. Often, they ask their employer to provide them with a gas card so they can get to work. Things are really difficult for people. They are difficult for employers and workers. What will we tell them in the future? We will tell them that, despite all the challenges, they will also have to take on growing provincial debt.

As we have said a number of times, the Department of Finance has recorded the largest deficit in the history of New Brunswick.

Je ne voudrais pas porter un tel titre, à savoir celui du pire ministre des Finances ayant enregistré le plus gros déficit de l'histoire du Nouveau-Brunswick. Que ce soit clair, Monsieur le vice-président. Je ne voudrais pas de ce titre.

(Exclamations.)

M. Monahan : Non. Vous pourrez probablement le trouver sur Google d'ici à 2028. Une fois que ce sera là, Cela vous collera à la peau.

(Interjections.)

Mr. Monahan: That's right, even on Wikipedia. You can change it or take it out, but it'll go back in there. It sticks to you. When you get that title, it's like a WWF belt. You're going to wear it for the rest of your life.

(Interjections.)

Mr. Monahan: Okay. It was close enough. I watched Grand Prix Wrestling as a child, but I can't remember all the details. We do enough fighting here during question period. We'll leave it at that.

Mr. Deputy Speaker, it saddens me that I have only 50 seconds left because I could go on for a very long time. I'm quite pleased to hear that the members on the other side have been so attentive. It must be the colour of my voice.

I think the facts speak for themselves. *Loan Act 2026* is troubling. It shows the trend we're going in, and it's gloomy. I'm going to keep this speech for next year because we're going from \$1.4 billion last year to \$3.1 billion. Next year, it'll probably be \$4.5 billion, or \$4.6 billion. It's going to be the same thing again. Thank you, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member.

Ms. S. Wilson: Thank you, Mr. Deputy Speaker. Indeed, this bill is alarming. It's very concerning. As my colleague just said, this amount of money has never happened before in the history of the province. It's the worst yet. To think—to think, Mr. Deputy Speaker—it comes from a Premier who, just two years ago, went around the province saying: Oh, we're going to balance the books. It's sad to see how discouraged not only farmers but also other people I talk to in my riding are.

14:50

Let's just go back a little bit. I've been here for a while, and the debt has always been a concern for me. I look at all the money that's been just thrown out the window for nothing on interest payments. I think about

(Exclamations.)

M. Monahan : C'est vrai, même sur Wikipédia. Vous pouvez le modifier ou le supprimer, mais il réapparaîtra. Cela vous colle à la peau. Quand on obtient un tel titre, c'est comme une ceinture de la WWF. Vous allez le porter pour le reste de votre vie.

(Exclamations.)

M. Monahan : Bon. C'était assez proche. Je regardais la Lutte Grand Prix quand j'étais enfant, mais je ne me souviens pas de tous les détails. On se bat déjà suffisamment ici pendant la période de questions. On en restera là.

Monsieur le vice-président, je regrette de n'avoir plus que 50 secondes, car je pourrais continuer très longtemps. Je suis ravi de constater à quel point les parlementaires d'en face ont été attentifs. Ce doit être le timbre de ma voix.

Je pense que les faits parlent d'eux-mêmes. La *Loi sur les emprunts de 2026* est préoccupante. Elle illustre la tendance dans laquelle nous nous engageons, et celle-ci est sombre. Je vais garder mon discours pour l'année prochaine, car nous passons de 1,4 milliard l'année dernière à 3,1 milliards. L'année prochaine, ce sera probablement 4,5 milliards, voire 4,6 milliards. Ce sera encore la même chose. Merci, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député.

M^{me} S. Wilson : Merci, Monsieur le vice-président. En effet, le projet de loi est alarmant. Il est très préoccupant. Comme mon collègue vient de le dire, un tel montant n'a jamais été atteint auparavant dans l'histoire de la province. C'est le pire à ce jour. Quand on pense, Monsieur le vice-président, quand on pense que cela vient d'une première ministre qui, il y a à peine deux ans, parcourait la province en disant : Oh, nous allons équilibrer les comptes. Il est triste de voir à quel point non seulement les agriculteurs, mais aussi d'autres personnes avec lesquelles je parle dans ma circonscription, sont découragés.

Revenons un peu en arrière. Je suis ici depuis un certain temps, et la dette a toujours été une préoccupation pour moi. Je pense à tout cet argent qui a été littéralement jeté par les fenêtres pour rien en

the schools we could've built, the roads we could've fixed, and how we could have been looking after our seniors the way we should.

Right now, one of the things I'm most concerned about... I heard this recently on CBC. Right now, we know we're going into a recession across Canada. The people who know me well know I don't really trust what CBC says, but when they tell you that, just this year, 35 000 people have gone into insolvency and that there are thousands of people across Canada who are going to have to renew their mortgages this year... Because of the increase in the interest rate, payments on those mortgages for their houses are going to be \$600 to \$1 000 more every month. Canadians cannot afford it. Instead of being reactive, as we have always been in government, we should really try to be proactive, take the bull by the horns, and think: Okay, what are we going to do to divert this? I just read a post a few minutes ago about how the federal government is now going to start reducing seniors' pay. You know, it's just ridiculous. It's crazy.

Going back to when I was first elected in 2010, we looked at the way we were going to tackle this debt. Really, not a lot was done. There were a lot of things that had to happen. Running a government is not easy. You have to prioritize. No, you can't go around saying yes to everybody for everything they want. A number of times in this House, I've said that New Brunswickers have to start thinking "we", not "me", because it isn't going to work. It's not: How much can I get? It's: What can we do to flourish and make New Brunswick what it should and could be?

I know there are some ministers over there who care deeply and work hard. There's no question about that. I was a minister. I know how busy I was and how hard I worked trying to make the best decisions and being cautious about what we were doing. However, at the same time, government members do not realize what's actually happening with the \$3.1 billion. If they looked at the history and went back, they would see that their Premier was working with the Gallant government when we increased the debt again. We supported... I know they don't like to talk about our

paiements d'intérêts. Je pense aux écoles que nous aurions pu construire, aux routes que nous aurions pu réparer et à la façon dont nous aurions pu prendre soin de nos personnes âgées comme il se doit.

À l'heure actuelle, l'une des choses qui m'inquiète le plus... Je l'ai entendu récemment sur CBC. Nous savons que le Canada entre actuellement en récession. Les gens qui me connaissent bien savent que je ne fais pas vraiment confiance à ce que dit la CBC, mais quand elle affirme que, rien que cette année, 35 000 personnes se sont retrouvées en situation d'insolvabilité et que des milliers de personnes dans tout le Canada devront renégocier leur prêt hypothécaire cette année... En raison de la hausse des taux d'intérêt, les mensualités de ces prêts hypothécaires augmenteront de 600 \$ à 1 000 \$ par mois. Les gens du Canada n'en ont pas les moyens. Au lieu d'être réactifs, comme nous l'avons toujours été au gouvernement, nous devrions vraiment essayer d'être proactifs, prendre le taureau par les cornes et nous demander : Bon, qu'allons-nous faire pour corriger une telle situation? Je viens de lire, il y a quelques minutes, une publication expliquant que le gouvernement fédéral va désormais commencer à réduire les pensions des personnes âgées. Vous savez, c'est tout simplement ridicule. C'est de la folie.

Si je repense à mon élection en 2010, nous avons examiné la manière dont nous allions nous attaquer à la dette. En réalité, peu de choses ont été faites. Il y avait beaucoup de mesures à prendre. Diriger un gouvernement n'est pas facile. Il faut établir des priorités. Non, on ne peut pas passer son temps à dire oui à tout le monde et à tout propos. À quelques reprises à la Chambre, j'ai dit que les gens du Nouveau-Brunswick devaient commencer à penser en tant que « nous » plutôt que « moi », car nous n'arriverons à rien. Ce n'est pas : Combien puis-je obtenir? C'est plutôt : Que pouvons-nous faire pour prospérer et faire du Nouveau-Brunswick ce qu'il devrait et pourrait être?

Je sais qu'il y a là-bas des ministres qui ont à coeur leur mission et qui travaillent dur. Cela ne fait aucun doute. J'ai moi-même été ministre. Je sais à quel point j'étais occupée et à quel point je travaillais dur pour prendre les meilleures décisions et faire preuve de prudence dans nos actions. Or, pour leur part, les parlementaires du côté du gouvernement ne se rendent pas compte de ce qu'il advient réellement des 3,1 milliards en question. S'ils se penchaient sur l'histoire et remontaient dans le temps, ils verraient que leur première ministre travaillait avec le

previous leader, but I can tell you that I always supported him. I always supported him because he had a focus and cared deeply about New Brunswick and making sure our children had a future, and that's a fact. I'm here to—

(Interjections.)

Ms. S. Wilson: Well, you'll have your turn over there too. However, do you know what? The members opposite should think about where we're going. They know *Over the Cliff*? Look at the advice that's been given to this Premier, and she's not listening. I sit over here and watch what's going on, and she's dumping her responsibilities and throwing some of her people under the bus. I see it happening. I can tell you right now to go out and talk to the farmers.

For once, we saw the debt going down and a lot of work still getting done. There are a couple of people over there who, as I've heard, have said in some of their speeches that they don't even know what's going on or what has gone on in their own riding in the past few years. I have a list here for the Minister of Tourism. Also, I think the Government House Leader mentioned that, in six years, we didn't do anything up north. Well, I have a list here. There are about eight pages in here of things we did. So, government members need to educate themselves on what's going on in their own ridings.

Obviously, none of them have ever, ever taken a financial course or studied anything to do with finance. If they had, they would put the brakes on. My mother used to say this to me when I was a kid growing up. She used to say: You know, Sherry, there's always an opportunity to do the right thing. You might make a mistake, and you might do things that you should not do. Growing up, she taught me that. There is always a chance to go back, fix things, and do the right thing.

14:55

We, as MLAs, have a tremendous responsibility. We owe New Brunswickers respect, and we owe it to New

gouvernement Gallant lorsque nous avons de nouveau augmenté la dette. Nous avons soutenu... Je sais que les Libéraux n'aiment pas parler de notre ancien chef, mais je peux vous dire que je l'ai toujours soutenu. Je l'ai toujours soutenu parce qu'il avait une vision claire, qu'il se souciait profondément du Nouveau-Brunswick et qu'il tenait à garantir un avenir à nos enfants, et c'est un fait. Je suis ici pour...

(Exclamations.)

M^{me} S. Wilson : Eh bien, vous aurez aussi votre tour là-bas. Vous savez quoi? Les parlementaires d'en face devraient réfléchir à la direction que nous prenons. Ils connaissent *Au bord du gouffre*? Regardez les conseils qui ont été donnés à la première ministre, et elle n'écoute pas. Je suis assise ici et j'observe ce qui se passe, et elle se décharge de ses responsabilités et sacrifie certains de ses collaborateurs. Je vois cela se produire. Je peux vous dire dès maintenant d'aller parler aux agriculteurs.

Pour une fois, nous avons vu la dette diminuer tout en continuant à accomplir beaucoup de travail. Il y a là-bas quelques personnes qui, d'après ce que j'ai entendu, ont dit dans certaines de leurs interventions qu'elles ne savaient même pas ce qui se passe ou ce qui s'est passé dans leur propre circonscription ces dernières années. J'ai ici une liste à l'intention de la ministre du Tourisme. Par ailleurs, je crois que le leader parlementaire du gouvernement a mentionné qu'en six ans, nous n'avions rien fait dans le Nord. Eh bien, j'ai une liste ici. Elle compte environ huit pages de mesures que nous avons prises. Les parlementaires du côté du gouvernement doivent donc s'informer de ce qui se passe dans leur propre circonscription.

De toute évidence, aucun des parlementaires du côté du gouvernement n'a jamais, au grand jamais, suivi de cours de finance ni étudié quoi que ce soit en rapport avec la finance. S'ils l'avaient fait, ils mettraient un frein à tout cela. Ma mère me disait souvent cela quand j'étais enfant. Elle me disait : Tu sais, Sherry, on a toujours la possibilité de faire ce qu'il faut. Tu peux commettre une erreur, et tu peux faire des choses que tu ne devrais pas faire. C'est ce qu'elle m'a appris pendant que je grandissais. Il est toujours possible de faire marche arrière, de rectifier le tir et de faire ce qu'il faut.

En tant que parlementaires, nous avons une responsabilité énorme. Nous devons du respect aux

Brunswickers to address the finances and debt of this province. We can't continue down this road. I mean, right now, with health care, food insecurity, and everything going on, especially with the evident recession that is coming across the country, New Brunswick is not in a position to actually be proactive. We are always reactive. With this increased debt, this is serious. It just seems as though this is flying over everyone's heads over there. The government members just don't seem to get it.

I'm telling you that this isn't normal. This is not normal. The *Loan Act (2026)* asks for \$3.1 billion. Oh, my word. When I saw this, I couldn't believe it. It's not a question of whether governments should borrow money. The question before us is whether the government should continue to borrow at this pace with no plan. There is no credible plan to restore fiscal sustainability. Mr. Deputy Speaker, unless we have that, unless we have some focus on being responsible for people's tax dollars... It's not our money that we are spending. It belongs to the people of the province. They own the province. We are here to represent them. I think government members need to realize that the money doesn't come from their back pockets. It comes from the back pockets of taxpayers, and their needs are not being met.

We talked about health care and how great they are doing and all of that. It's all about photo-ops. Unfortunately for us, government members, especially those who don't know what's going on in their own ridings... Maybe we should have made announcements, had photo ops, and brought our entourages of ministers and everybody else. However, we were too busy working with our heads down, so we didn't do those things. We had things to get done. Instead of—

(Interjections.)

Ms. S. Wilson: Yup. We'll get it done. We got things done. Like I said, folks, I have a list for the members opposite. We will make sure they get it.

gens du Nouveau-Brunswick, et nous leur devons de nous attaquer aux finances et à la dette de la province. Nous ne pouvons pas continuer sur la même voie. En fait, en ce moment, compte tenu des soins de santé, de l'insécurité alimentaire et de tout ce qui se passe, surtout vu la récession évidente qui s'annonce dans tout le pays, le Nouveau-Brunswick n'est pas en mesure d'être réellement proactif. Nous sommes toujours réactifs. En raison de cette dette qui ne cesse d'augmenter, la situation est grave. On dirait bien que tout cela passe au-dessus de la tête de tout le monde là-bas. Les parlementaires du côté du gouvernement ne semblent tout simplement pas comprendre.

Je vous le dis, ce n'est pas normal. Ce n'est pas normal. La *Loi sur les emprunts de 2026* prévoit un emprunt de 3,1 milliards. Oh, mon Dieu. Quand j'ai vu ça, je n'en croyais pas mes yeux. La question n'est pas de savoir si les gouvernements doivent emprunter de l'argent. La question qui se pose à nous est de savoir si le gouvernement doit continuer à emprunter à un tel rythme sans aucun plan. Il n'existe aucun plan crédible pour rétablir la viabilité financière. Monsieur le vice-président, à moins d'avoir un tel plan, à moins de nous attacher à gérer de manière responsable l'argent des contribuables... Ce n'est pas notre argent que nous dépensons. Il appartient aux gens de la province. C'est à eux qu'appartient la province. Nous sommes ici pour les représenter. Je pense que les parlementaires du côté du gouvernement doivent prendre conscience que cet argent ne sort pas de leurs propres poches. Il provient des poches des contribuables, et leurs besoins ne sont pas satisfaits.

Nous avons parlé des soins de santé, des excellents résultats des Libéraux en la matière et de tout le reste. Ce ne sont que des séances photo. Malheureusement pour nous, les parlementaires du côté du gouvernement, en particulier ceux qui ne savent pas ce qui se passe dans leur propre circonscription... Peut-être aurions-nous dû faire des annonces, organiser des séances photo et amener notre cortège de ministres et de tout le monde. Cependant, nous étions trop occupés à travailler sans lever la tête, alors nous n'avons pas fait ces choses-là. Nous avions des choses à faire. Au lieu de...

(Exclamations.)

M^{me} S. Wilson : Ouais. On va y arriver. On a fait avancer les choses. Comme je l'ai dit, mes amis, j'ai une liste pour les parlementaires d'en face. Nous nous assurerons qu'ils la reçoivent.

It becomes an obligation. Someone has to repay this money. I think about how large the debt was back in 2018, when we took government, and how concerned we were. We knew we had things coming down the pipe. We tried to recognize—

(Interjections.)

Ms. S. Wilson: Exactly. We were heading over the cliff. We had to recognize that NB Power was in debt, and we had to deal with that. There were other things as well. Then, of course, COVID-19 hit, and that just threw a wrench into everything we were trying to achieve.

(Interjections.)

Ms. S. Wilson: Yes. Yes, we had a great committee. All parties were involved. The Liberal member got up and quit. It was going too well for him. Maybe we were talking about finances and he didn't understand that. Anyway.

It's not the government's money. That someone repaying the debt is a taxpayer, and it's someone in the next generation. Our kids are going to have to fund this debt. They will have to find a way to make ends meet while still being taxed to death. I mean, we know—we know—that there are a lot of people struggling. I hear it all the time from people in my riding. There are a lot of things the government could be doing to fix certain things. There are things that have to be looked at.

I could give you a big, long list of things I would like to see change within some of the departments, but I won't do that today. However, one thing I would like to see change, like yesterday, is the incredible amount of money that is being borrowed and for which there is no plan. What have we got? What is better? What has been better since this government has been in place? Is health care better? People are still paying lots of money for rent and housing. They're still paying lots. People are struggling more. The cost of living is much higher. There is food insecurity, and here we are driving our vets out. We won't have any food. How are we going to feed the people in our own province?

Cela devient une obligation. Quelqu'un doit rembourser l'argent emprunté. Je repense à l'ampleur de la dette en 2018, lorsque nous avons pris les rênes du gouvernement, et à quel point nous étions inquiets. Nous savions que des difficultés nous attendaient. Nous avons essayé de prendre conscience...

(Exclamations.)

M^{me} S. Wilson : Exactement. Nous étions au bord du gouffre. Nous devons reconnaître qu'Énergie NB était endettée, et nous devons nous en occuper. Il y avait d'autres problèmes également. Puis, bien sûr, la COVID-19 a frappé et cela a chamboulé tout ce que nous essayions de faire.

(Exclamations.)

M^{me} S. Wilson : Oui. Oui, nous avons un excellent comité. Tous les partis y étaient représentés. Le député libéral s'est levé et a démissionné. Cela marchait trop bien pour lui. Peut-être que nous parlions de finances et qu'il ne comprenait pas ce sujet. Quoi qu'il en soit.

Ce n'est pas l'argent du gouvernement. Celui qui rembourse la dette, c'est un contribuable, et c'est quelqu'un de la génération suivante. Ce sont nos enfants qui vont devoir financer cette dette. Ils devront trouver le moyen de joindre les deux bouts tout en continuant à être imposés à outrance. En fait, nous savons, nous le savons très bien, qu'il y a beaucoup de gens qui ont du mal à s'en sortir. J'entends cela tout le temps de la part des gens de ma circonscription. Il y a beaucoup de mesures que le gouvernement pourrait prendre pour remédier à certaines situations. Il y a des éléments qui doivent être examinés.

Je pourrais vous donner une très longue liste de changements que j'aimerais voir mis en oeuvre dans certains ministères, mais je ne le ferai pas aujourd'hui. Cependant, s'il y a bien une chose que j'aimerais voir changer, et ce, dès hier, c'est le montant incroyable d'argent qui est emprunté sans qu'aucun plan ne soit prévu. Qu'avons-nous obtenu? Qu'est-ce qui va mieux? Qu'est-ce qui s'est amélioré depuis que le gouvernement actuel est en place? Les soins de santé sont-ils meilleurs? Les gens continuent de payer des loyers et des frais de logement exorbitants. Ils continuent de payer très cher. Les gens ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Le coût de la vie est bien plus élevé. L'insécurité alimentaire règne, et voilà que nous chassons nos vétérinaires. Nous

n'aurons plus rien à manger. Comment allons-nous nourrir les gens de notre propre province?

15:00

Back in the 1970s, I remember well how, for years, so many people I knew around Intervale, the community where I grew up, went to Ontario to get a job. So many young people were going out there. As soon as they got out of school, away they'd go. Some of them couldn't afford university, so away they went.

Here, I look at where we've come. This was still happening when I became part of government in 2010. However, I saw how the whole tone had changed. People wanted to be here in New Brunswick. They wanted to come back. We were becoming a have province. It was our goal and my hope—my hope—that we could actually develop our own natural gas and not have to worry about debt, money, or how we were going to pay for this and that.

I would say that after this Premier is done, we're going to have a lot of worries. It's going to take a lot of work to figure out how exactly we're going to tackle the debt that she is creating. We'll have to worry about that in 2028, not right now because there's not a lot we can do. It seems pointless to try to educate the Premier on finances because she doesn't listen. She doesn't listen to anybody, which is unfortunate. It is so frustrating because I actually saw people have hope and see brighter futures.

Today, I talked with farmers and heard that they are deflated, depressed, and upset. I've told you this before. This House knows I grew up on a dairy farm. I know what it's like to get up at 4:30 in the morning to milk cows. Then you go inside, clean up quick, grab something to eat, and head to school. I did that. That was part of my life, and it was a great life. We worked hard, but we learned to work hard. It taught us to support one another and taught us lots of other things. I learned a lot of things on the farm, such as how to run equipment that most girls never had the opportunity to know anything about. I was happy, and I was always proud of that.

Dans les années 1970, je me souviens très bien que, durant cette décennie, tant de personnes que je connaissais à Intervale, la collectivité où j'ai grandi, sont parties en Ontario pour trouver un emploi. Tant de jeunes partaient là-bas. Dès qu'ils sortaient de l'école, ils s'en allaient. Certains n'avaient pas les moyens d'aller à l'université, alors ils partaient.

Aujourd'hui, je constate le chemin que nous avons parcouru. Un tel phénomène persistait encore lorsque j'ai rejoint le gouvernement en 2010. Cependant, j'ai constaté à quel point le climat global avait changé. Les gens voulaient rester ici, au Nouveau-Brunswick. Ils voulaient revenir. Nous devenions une province prospère. C'était notre objectif et mon espoir, vraiment mon espoir, que nous puissions réellement exploiter notre propre gaz naturel sans avoir à nous soucier de la dette, de l'argent ou de la manière dont nous allions financer ceci ou cela.

Je dirais qu'une fois que l'actuelle première ministre aura terminé son mandat, nous aurons beaucoup de soucis. Il faudra beaucoup de travail pour déterminer comment nous allons exactement nous attaquer à la dette qu'elle crée. Nous devons nous en préoccuper en 2028, pas tout de suite, car nous ne pouvons pas faire grand-chose pour l'instant. Il semble inutile d'essayer d'instruire la première ministre en matière de finance, car elle n'écoute pas. Elle n'écoute personne, ce qui est regrettable. C'est tellement frustrant, car j'ai réellement vu des gens nourrir de l'espoir et entrevoir un avenir meilleur.

Aujourd'hui, j'ai discuté avec des agriculteurs et j'ai entendu qu'ils étaient découragés, déprimés et bouleversés. Je vous l'ai déjà dit. La Chambre sait que j'ai grandi dans une exploitation laitière. Je sais ce que c'est que de se lever à 4 h 30 du matin pour traire les vaches. Ensuite, on rentre, on se lave rapidement, on avale un morceau et on part à l'école. C'est ce que je faisais. Cela faisait partie de ma vie, et c'était une vie formidable. Nous travaillions dur, mais nous avons appris à travailler dur. Cela nous a appris à nous entraider et nous a enseigné bien d'autres choses. J'ai appris beaucoup de choses à la ferme, notamment à utiliser du matériel que la plupart des filles n'ont jamais eu l'occasion de connaître. J'étais heureuse, et j'en ai toujours été fière.

I think of the worries we had then. They were very minimal compared to some of the worries that farmers have now. I just can't imagine not having somebody that we could call in an emergency. When you see those farmers near tears because they just don't know which way to turn and nobody is collaborating or listening—the members over there aren't—it's very difficult to think that we could have had such a bright future. It's all over \$4 million. Farmers are all upset and worried about their future and where they're going to be even more so. Today, one guy said to me: Should I sell everything and move out of the province?

Is this what's going to happen? We've talked about it many times in this House. Our food security is at risk, and it's as though no one over there is listening. Anyway, I think the Premier likes to think she has a better plan and answer for everything. However, as far as I can see, her plans haven't panned out too well lately.

As I said, borrowing creates future obligations. These interest payments consume our tax dollars. These things have to be taken into consideration. The reality is that we're entering a very, very treacherous time. We can't sustain this rising debt. There's no possible way to sustain it. We could possibly be up to \$20 billion in another two years instead of the \$14 billion that we ended up having to deal with in 2018, and it's not going to be easy to bring that debt back down. You can't always depend... What people don't seem to understand, and what I'm sure government members don't understand, is the fact that, the more you're in debt, the higher your interest payments become. Those payments go up. Government members need to understand that.

15:05

People are at a point where they can only afford to pay so much. They're worried about their families. They're worried about educating their kids. They're worried about... Our leader talked the other day about some of the people in his riding and the simple fact that there are young families who have to live at home with their parents because they can't afford to do

Je repense aux soucis que nous avions à l'époque. Ils étaient vraiment minimes comparés à certains de ceux que les agriculteurs ont aujourd'hui. Je n'arrive tout simplement pas à imaginer ne pas avoir quelqu'un à appeler en cas d'urgence. Quand on voit ces agriculteurs au bord des larmes parce qu'ils ne savent tout simplement pas vers qui se tourner et que personne ne collabore ni ne les écoute, ce que les parlementaires de ce côté-là ne font pas, il est très difficile de penser que nous aurions pu avoir un avenir aussi prometteur. Tout cela pour 4 millions de dollars. Les agriculteurs sont tous bouleversés et inquiets pour leur avenir, et encore plus quant à ce que cet avenir leur réserve. Aujourd'hui, un d'entre eux m'a dit : Dois-je tout vendre et quitter la province?

Est-ce cela qui va se passer? Nous en avons parlé à maintes reprises à la Chambre. Notre sécurité alimentaire est menacée, et c'est comme si personne, là-bas, n'écoutait. Quoi qu'il en soit, je pense que la première ministre aime croire qu'elle a un meilleur plan et une réponse à tout. Cependant, d'après ce que je peux voir, ses plans ne se sont pas très bien déroulés ces derniers temps.

Comme je l'ai dit, emprunter entraîne des obligations futures. Les paiements d'intérêts grèvent nos recettes fiscales. Il faut tenir compte de ces éléments. La réalité, c'est que nous entrons dans une période très, très périlleuse. Nous ne pouvons pas supporter la dette croissante qui est la nôtre. Il est tout simplement impossible de la supporter. Nous pourrions bien atteindre les 20 milliards d'ici à deux ans, au lieu des 14 milliards avec lesquels nous avons dû composer en 2018, et il ne sera pas facile de réduire de nouveau cette dette. On ne peut pas toujours compter sur... Ce que les gens ne semblent pas comprendre, et ce que les parlementaires du côté du gouvernement ne comprennent certainement pas non plus, c'est que plus on s'endette, plus les paiements d'intérêts augmentent. Ces paiements grimpent. Les parlementaires du côté du gouvernement doivent en prendre conscience.

Les gens en sont arrivés à un point où ils ne peuvent plus payer que jusqu'à une certaine limite. Ils s'inquiètent pour leur famille. Ils s'inquiètent pour l'éducation de leurs enfants. Ils s'inquiètent pour... Notre chef a évoqué l'autre jour la situation de certaines personnes de sa circonscription et le simple fait qu'il y a de jeunes familles qui doivent vivre chez leurs parents parce qu'elles n'ont pas les moyens de

anything else. There is no hope and no future for these young families, and it's wrong.

When public services begin to suffer, taxpayers are often asked to make up the difference through higher taxes, fees, and charges. This is a cycle that we should avoid. One of the greatest concerns about this legislation is what economists often refer to as intergenerational inequity. Simply put, one generation enjoys the spending, while another generation pays the bills. I've often said that I think this current Premier doesn't like her own kids because she wants them to pay for her.

Anyway, this government—

Point of Order / Rappel au Règlement

Mr. M. LeBlanc: We are all honourable members of this House, and I think the member opposite has just gone a little bit too far by involving the Premier's kids in the debate. I think we deserve to have a higher level of debate in this Legislative Assembly, and I'd like for you to bring some decorum to the member opposite's debate at this time because this is completely unacceptable.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member. It has been a little back and forth, but I think this is a little too far. If you want to withdraw that, it would be most appreciated. Thank you.

Ms. S. Wilson: I'll retract that.

However, Mr. Deputy Speaker, I can tell you right now that if I left... I always tell my son that when I die, there won't be a penny left to bury me with. However, I think that, really, when you think of our kids today and how they're going to inherit this debt, you see that this isn't right. This is just not right.

Mr. Deputy Speaker: Order, please. I ask you to withdraw the statement about the Premier's children. I didn't really hear it.

(Interjections.)

faire autrement. Il n'y a ni espoir ni avenir pour ces jeunes familles, et c'est inacceptable.

Lorsque les services publics commencent à pâtir, on demande souvent aux contribuables de combler le déficit par le biais d'une hausse des impôts, des redevances et des frais. C'est un cercle vicieux que nous devrions éviter. L'une des plus grandes préoccupations concernant le projet de loi est ce que les économistes appellent souvent l'inégalité intergénérationnelle. En termes simples, une génération profite des dépenses, tandis qu'une autre paie la note. J'ai souvent dit que je pensais que l'actuelle première ministre n'aimait pas ses propres enfants, car elle veut qu'ils paient pour elle.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement actuel...

Rappel au Règlement / Point of Order

M. M. LeBlanc : Nous sommes tous des parlementaires honorables, et je pense que la députée d'en face vient d'aller un peu trop loin en mêlant les enfants de la première ministre au débat. Je pense que nous méritons un débat d'un niveau plus élevé à la Chambre et j'aimerais que vous rappeliez à l'ordre la députée d'en face, car cela est tout à fait inacceptable.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député. Il y a eu quelques échanges, mais je pense que cela va un peu trop loin. Si vous voulez retirer vos propos, je vous en serais très reconnaissant. Merci.

M^{me} S. Wilson : Je retire ce que j'ai dit.

Cependant, Monsieur le vice-président, je peux vous dire dès maintenant que si je parlais... Je dis toujours à mon fils que lorsque je mourrai, il ne restera pas un sou pour payer mes funérailles. Toutefois, quand on pense à nos enfants d'aujourd'hui et à la façon dont ils hériteront de la dette, on se rend vraiment compte, à mon avis, que ce n'est pas juste. Ce n'est tout simplement pas juste.

Le vice-président : À l'ordre, je vous prie. Je vous demande de retirer votre observation concernant les enfants de la première ministre. Je n'ai pas vraiment entendu.

(Exclamations.)

Mr. Deputy Speaker: Okay. Thank you.

Ms. S. Wilson: I did say that.

Mr. Deputy Speaker: Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 48 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 48

Ms. S. Wilson: The reality is that we can't expect our children to bear the brunt of this kind of debt and expect the province to thrive and continue as if nothing's wrong when it is. There will have to be cuts. People will have to pay more taxes. Otherwise, we just won't enjoy the things we used to enjoy. Let's just put it that way.

(**Madam Speaker** resumed the chair.)

This government may authorize borrowing today. These government members may spend the money today, but I can tell you right now that, down the road, they're going to wish they had done something different, because it impacts every business. People don't want to come to this province. They don't want to be here simply because—

Madam Speaker: Thank you.

Merci.

Thank you. According to the Orders of the Day, an hour was allocated to debate Bill 48. Accordingly, we will proceed with other second readings.

Debate on Second Reading of Bill 50 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 50

Hon. Mr. McKee, after the Speaker called for second reading of Bill 50, *An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and the Prosecution of Offences under First Nations Laws*: Thank you, Madam Speaker.

Merci beaucoup.

I am pleased to rise today for the second reading of *An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and the Prosecution of Offences under First Nations*

Le vice-président : Très bien. Merci.

M^{me} S. Wilson : J'ai bien dit cela.

Le vice-président : Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 48 / Debate on Second Reading of Bill 48

M^{me} S. Wilson : La réalité, c'est qu'on ne peut pas s'attendre à ce que nos enfants supportent le poids d'un tel genre de dette et espérer que la province prospère et continue comme si de rien n'était alors que ce n'est pas le cas. Il faudra procéder à des compressions. Les gens devront payer plus d'impôts. Sinon, nous ne pourrions tout simplement plus profiter des choses dont nous profitons auparavant. Disons-le ainsi.

(**La présidente** reprend le fauteuil.)

Le gouvernement actuel peut autoriser des emprunts aujourd'hui. Ces parlementaires du côté du gouvernement peuvent dépenser cet argent aujourd'hui, mais je peux vous dire dès maintenant que dans l'avenir, ils regretteront de ne pas avoir agi autrement, car cela a des répercussions sur toutes les entreprises. Les gens ne veulent pas venir s'installer dans la province. Ils ne veulent pas être ici, tout simplement parce que...

La présidente : Merci.

Thank you.

Merci. Conformément à l'ordre du jour, une heure a été allouée au débat sur le projet de loi 48. Nous allons donc passer aux autres deuxième lectures.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 50 / Debate on Second Reading of Bill 50

L'hon. M. McKee, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 50, *Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues* : Merci, Madame la présidente.

Thank you very much.

J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières*

Laws. This legislation is an important step forward in strengthening public safety, improving access to justice, and advancing our government's commitment to reconciliation with First Nations in New Brunswick. For many years, First Nations communities have passed bylaws to govern their communities and address local priorities such as public safety, land use, environmental protection, and residents' well-being. Madam Speaker, our government respects the authority of First Nations to enact laws within their areas of jurisdiction and to decide what procedures apply to the enforcement and prosecution of these laws.

Toutefois, il y a un manque d'uniformité dans l'application des règlements administratifs des Premières Nations, lesquels sont pourtant pour faire avancer les priorités communautaires.

15:10

Les services de police ont été réticents à agir, non pas par manque de volonté, mais en raison d'un manque de consensus quant au mécanisme approprié d'application des textes législatifs et de poursuite des infractions. Une telle inaction a privé les communautés des Premières Nations d'outils efficaces pour faire respecter leurs propres lois.

With this bill, our government wishes to address a long-standing issue of First Nations bylaws not being enforced and prosecuted by lending our existing resources to assist with enforcement and prosecution. This legislation addresses that gap. The proposed amendments provide clarity that provincial procedures can be applied to First Nations bylaws should First Nations wish for those procedures to apply.

Il sera plus précisément possible de faire appliquer les règlements administratifs des Premières Nations en vertu de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*.

This will introduce the option for First Nations to use a straightforward and efficient ticketing system similar to what already exists for provincial offences. Under these changes, police officers and designated First Nations enforcement officers will be able to issue

Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues. Ce projet de loi constitue une avancée importante pour renforcer la sécurité publique, améliorer l'accès à la justice et faire progresser l'engagement de notre gouvernement en faveur de la réconciliation avec les Premières Nations du Nouveau-Brunswick. Depuis de nombreuses années, les collectivités des Premières Nations adoptent des règlements administratifs pour régir leurs collectivités et répondre à des priorités locales, telles que la sécurité publique, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et le bien-être des résidents. Madame la présidente, notre gouvernement respecte le pouvoir des Premières Nations d'adopter des lois dans leurs domaines de compétence et de décider des procédures applicables à l'application de ces lois et à la poursuite des infractions à celles-ci.

However, there is a lack of consistency in the enforcement of First Nations by-laws, despite their importance in advancing community priorities.

Police services have been reluctant to act, not because of a lack of willingness, but because of a lack of consensus on the appropriate law enforcement and offence prosecution mechanism. This inaction has deprived First Nations communities of effective tools to uphold their own laws.

Grâce au projet de loi, notre gouvernement souhaite remédier à un problème de longue date, à savoir le manque d'application et de poursuites concernant les règlements des Premières Nations, en mettant à disposition nos ressources existantes pour faciliter l'application et les poursuites. Ce texte de loi comble une telle lacune. Les modifications proposées précisent clairement que les procédures provinciales peuvent s'appliquer aux règlements des Premières Nations si celles-ci le souhaitent.

It will more specifically enable First Nations by-laws to be enforced under the *Provincial Offences Procedure Act*.

La mesure permettra aux Premières Nations d'opter pour un système de contraventions simple et efficace, semblable à celui qui existe déjà pour les infractions provinciales. En vertu des modifications proposées, les agents de police et les agents chargés de

tickets or appearance notices for bylaw violations. Individuals will have the option to pay the fine or contest the charge in court. Fines collected for violations of First Nations bylaws will be returned to the First Nations communities themselves.

This legislation also provides flexibility. More serious bylaw infractions can still proceed through the courts by way of formal charges, ensuring that enforcement and prosecution tools are proportionate to the situation.

L'approche proposée favorise l'autonomie des collectivités, tout en garantissant un modèle d'application de la loi pratique et uniforme.

Madam Speaker, these changes were not developed in isolation. They are the result of ongoing collaboration with First Nations partners, including the Wolastoqey Nation, Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Incorporated (MTI), and Elsipogtog First Nation, as well as law enforcement and other partners. We have heard clearly from communities that the lack of enforcement has real consequences. In some cases, it has emboldened individuals to disregard First Nations laws, which undermines compliance and contributes to serious public safety concerns.

Le projet de loi répond directement aux préoccupations mentionnées. En plus de prévoir la mise en place de procédures pratiques d'application de la loi et de poursuites, il améliorera la sécurité des collectivités et aidera les Premières Nations à exercer leur autorité de manière significative. Il s'inscrit également dans l'engagement de notre gouvernement à rétablir les relations avec les Premières Nations selon une approche fondée sur le respect, la confiance et la reconnaissance de leurs droits.

The province will also ensure that it is there to support First Nations with the implementation of their laws. This support would include educating police and prosecutors and sharing the province's existing

l'application des textes législatifs des Premières Nations désignés par celles-ci pourront délivrer des contraventions ou des citations à comparaître en cas d'infraction aux règlements. Les contrevenants auront la possibilité de payer l'amende ou de contester l'accusation devant un tribunal. Les amendes perçues pour les infractions aux textes législatifs des Premières Nations seront reversées aux collectivités des Premières Nations.

Le projet de loi offre également une certaine souplesse. Les infractions plus graves aux textes législatifs pourront toujours faire l'objet d'une procédure judiciaire par le biais d'accusations formelles, ce qui garantit que les outils d'application de la loi et de poursuite sont proportionnés à la situation.

The proposed approach supports community autonomy while ensuring that there is a practical and consistent enforcement model.

Madame la présidente, les modifications proposées n'ont pas été élaborées de manière isolée. Elles sont le fruit d'une collaboration continue avec des partenaires des Premières Nations, notamment la nation wolastoqey, Mi'gmawe'l Tplu'taqnn Incorporated (MTI) et la Première Nation Elsipogtog, ainsi qu'avec les forces de l'ordre et d'autres partenaires. Les collectivités nous ont clairement fait savoir que l'absence de mesures coercitives a des conséquences concrètes. Dans certains cas, cela a encouragé certaines personnes à enfreindre les textes législatifs des Premières Nations, ce qui nuit au respect de ces textes de loi et contribue à de graves problèmes de sécurité publique.

The bill directly responds to these concerns. In addition to establishing practical enforcement and prosecution procedures, it will enhance community safety and help First Nations exercise their authority in a meaningful way. It is also part of our government's commitment to rebuilding relationships with First Nations through an approach based on respect, trust, and recognition of their rights.

La province veillera également à soutenir les Premières Nations dans la mise en oeuvre de leurs textes législatifs. Ce soutien comprendra la formation des forces de police et des procureurs, ainsi que le partage avec les Premières Nations des ressources

enforcement and prosecution resources with First Nations.

Madam Speaker, by enabling the enforcement of First Nations bylaws, we are supporting self-determination and helping to ensure that these communities have the tools they need to govern effectively. This is a practical, collaborative, and necessary step forward. I look forward to discussing this bill further in committee and to answering members' questions.

Merci beaucoup, Madame la présidente.

Ms. Conroy: Thank you, Madam Speaker. I am pleased to rise today to speak about Bill 50, *An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and the Prosecution of Offences under First Nations Laws*. As the official opposition's Critic for Indigenous Affairs and having three First Nations surrounding my community in Miramichi, I welcome the opportunity to participate in this debate, although it will be a very short debate because government members are blocking all these bills from being discussed. We had a few speakers lined up to speak about this bill, and their input would have been very valid. It's quite unfortunate that it will be shut off.

15:15

I believe it's important that we take the time to carefully consider legislation that affects the relationship between Indigenous communities and the province. For many years, especially the past few years, we have worked very hard to build that relationship. It's very important to keep building on that.

At first glance, this bill appears relatively straightforward. In fact, when one reads through the legislation, it is clear that the words "First Nation law" are added to various sections of the *Provincial Offences Procedure Act*. On paper, that change may seem modest. It may even appear administrative. However, as all of us in this House know, sometimes, the most significant change is hidden behind a few words in a statute. Sometimes, a legislative change that appears technical is actually about something much larger. In this case, Bill 50 is not simply about adding terminology to an existing Act. It's about governance. It's about authority. It's about self-

provinciales existantes en matière d'application de la loi et de poursuites judiciaires.

Madame la présidente, en permettant l'application des textes législatifs des Premières Nations, nous soutenons l'autodétermination et contribuons à garantir que ces collectivités disposent des outils nécessaires pour se gouverner efficacement. Il s'agit d'une avancée concrète, collaborative et nécessaire. Je me réjouis à l'avance de poursuivre l'examen du projet de loi en comité et de répondre aux questions des parlementaires.

Thank you very much, Madam Speaker.

M^{me} Conroy : Merci, Madame la présidente. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 50, *Loi concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues*. En tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière d'Affaires autochtones, et compte tenu de la présence de trois Premières Nations aux alentours de ma collectivité de Miramichi, je me réjouis de pouvoir participer au présent débat, même s'il sera très court car les parlementaires du côté du gouvernement empêchent la discussion de tous les projets de loi. Plusieurs intervenants souhaitaient s'exprimer sur le projet de loi, et leurs contributions auraient été très pertinentes. Il est vraiment regrettable que le débat soit interrompu.

Je pense qu'il est important que nous prenions le temps d'examiner attentivement toute loi qui touche aux relations entre les collectivités autochtones et la province. Depuis de nombreuses années, et en particulier ces dernières années, nous avons travaillé très dur pour construire ces relations. Il est essentiel de continuer à les renforcer.

À première vue, le projet de loi semble relativement simple. En effet, à la lecture du texte, il apparaît clairement que les termes « texte législatif d'une Première Nation » sont ajoutés à divers articles de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*. Sur le papier, une telle modification peut sembler modeste. Elle peut même paraître de nature administrative. Cependant, comme nous le savons tous à la Chambre, il arrive parfois que le changement le plus significatif se cache derrière quelques mots dans une loi. Parfois, une modification législative qui semble technique porte en réalité sur un enjeu bien plus vaste. Dans le cas présent, le projet de loi 50 ne

determination. It's about whether First Nations in New Brunswick have the practical ability to enforce the laws they have established for their own communities. Those are significant points, and they are worthy of debate. These points deserve thoughtful consideration from all members of this House.

Madam Speaker, I want to acknowledge the work of the First Nations leaders who have advocated for these changes. The government's own press release quotes Chief George Ginnish of Eel Ground First Nation, one of the First Nations in my community. He stated: "Our communities would pass bylaws to deter illegal activities, and we would be told they couldn't be enforced by police agencies".

I think that statement deserves careful attention. Imagine spending time consulting your community, identifying local issues that require action, and passing laws through your governing structures. Now imagine being told that those laws cannot be effectively enforced. That would be frustrating for any government. Whether it's a municipal government, a provincial government, or a First Nations government, laws without enforcement mechanisms are often little more than suggestions. The effectiveness of any legal framework depends on the ability not only to create laws but also to enforce them fairly and consistently. That appears to be one of the core issues Bill 50 seeks to address.

Madam Speaker, before discussing the details of this legislation, I think it's important to recognize the broader context in which this bill exists. For generations, Indigenous communities across Canada have sought greater control over decisions affecting their own citizens. We have heard repeated calls for self-government. We have heard repeated calls for recognition of Indigenous jurisdiction. We have heard repeated calls for governments to move beyond words to meaningful actions. In many ways, reconciliation is about more than apologies. It's about structures, systems, and whether Indigenous governments have

se limite pas à ajouter une terminologie à une loi existante. Il s'agit de gouvernance. Il s'agit d'autorité. Il s'agit d'autodétermination. Il s'agit de savoir si les Premières Nations du Nouveau-Brunswick ont la capacité concrète de faire respecter les textes législatifs qu'elles ont établis pour leurs propres collectivités. Ce sont là des points importants, qui méritent d'être débattus. Ces points méritent une réflexion approfondie de la part de tous les parlementaires.

Madame la présidente, je tiens à saluer le travail des dirigeants des Premières Nations qui ont plaidé en faveur de tels changements. Le communiqué de presse du gouvernement lui-même cite le chef George Ginnish de la Première Nation d'Eel Ground, l'une des Premières Nations de ma collectivité. Il a déclaré : « Nos communautés adoptaient des règlements administratifs en vue de prévenir les activités illégales, et on nous disait que les corps policiers ne pouvaient pas les appliquer ».

Je pense qu'une telle déclaration mérite une attention particulière. Imaginez que vous passiez du temps à consulter votre collectivité, à cerner les problèmes locaux qui nécessitent une action et à adopter des textes législatifs par le biais de vos structures de gouvernance. Imaginez maintenant qu'on vous dise que ces textes législatifs ne peuvent pas être réellement appliqués. Ce serait frustrant pour n'importe quel gouvernement. Qu'il s'agisse d'une administration municipale, d'un gouvernement provincial ou d'un gouvernement des Premières Nations, les textes législatifs dépourvus de mécanismes d'application ne sont souvent guère plus que des suggestions. L'efficacité de tout cadre juridique dépend de la capacité non seulement à créer des textes législatifs, mais aussi à les appliquer de manière équitable et cohérente. Cela semble être l'un des enjeux fondamentaux que le projet de loi 50 cherche à aborder.

Madame la présidente, avant d'entrer dans les détails du projet de loi, je pense qu'il est important de replacer celui-ci dans son contexte plus large. Depuis des générations, les collectivités autochtones de tout le Canada réclament un plus grand contrôle sur les décisions qui touchent leurs propres citoyens. Nous avons entendu des appels répétés en faveur de l'autonomie gouvernementale. Nous avons entendu des appels répétés en faveur de la reconnaissance de la compétence autochtone. Nous avons entendu des appels répétés pour que les gouvernements passent des paroles aux actes concrets. À bien des égards, la

the practical tools necessary to exercise authority over matters within their own community. Conversations are happening right across the country in relation to education, child welfare, health care, land management, governance, and law enforcement. Bill 50 appears to touch on a larger conversation. That's why I believe it deserves careful examination.

Madam Speaker, as members of the official opposition, it's our responsibility not to simply oppose legislation but to scrutinize legislation. It's our responsibility to ask the questions, and it's our responsibility to ensure that the laws passed in this House are effective, fair, and properly understood by everyone. That is exactly the approach that we intend to take today.

I don't stand here to oppose the principle behind this bill. In fact, the principle seems very reasonable. If a First Nation has lawful authority to establish bylaws and community laws, then there should be mechanisms available to enforce those laws. That seems logical, and it seems practical and consistent with principles of self-government. However, supporting a principle doesn't mean abandoning our responsibility to ask questions, and there are a few questions that deserve answers.

15:20

The first question is maybe the most basic: What exactly is the problem that this bill is trying to solve? The government has stated that First Nations have encountered situations where their bylaws could not be enforced by police agencies. That's concerning, but I believe members of this House would benefit from understanding the full scope of the issue. How widespread is the problem? How many communities have been affected? How many bylaws have gone unenforced? What specific activities or offences are involved? What barriers exist under the current framework? These are not unreasonable questions, and, in fact, they're essential.

réconciliation va bien au-delà des excuses. Elle concerne les structures, les systèmes et la question de savoir si les gouvernements autochtones disposent des outils concrets nécessaires pour exercer leur autorité sur les questions relevant de leur propre collectivité. Des discussions ont lieu partout au pays concernant l'éducation, la protection de l'enfance, les soins de santé, la gestion des terres, la gouvernance et l'application de la loi. Le projet de loi 50 semble s'inscrire dans un débat plus large. C'est pourquoi je crois qu'il mérite un examen minutieux.

Madame la présidente, en tant que parlementaires du côté de l'opposition officielle, il est de notre responsabilité non seulement de nous opposer aux projets de loi, mais aussi de les examiner minutieusement. Il est de notre responsabilité de poser les questions, et il est de notre responsabilité de veiller à ce que les lois adoptées par la Chambre soient efficaces, équitables et bien comprises par tous. C'est exactement l'approche que nous avons l'intention d'adopter aujourd'hui.

Je ne suis pas ici pour m'opposer au principe qui sous-tend le projet de loi. En effet, ce principe semble tout à fait raisonnable. Si une Première Nation dispose de l'autorité légale d'établir des textes législatifs et des lois communautaires, il devrait alors exister des mécanismes permettant de les faire respecter. Cela semble logique, pratique et conforme aux principes de l'autonomie gouvernementale. Cependant, soutenir un principe ne signifie pas renoncer à notre responsabilité de poser des questions, et certaines d'entre elles méritent des réponses.

La première question est peut-être la plus fondamentale : Quel est exactement le problème que le projet de loi tente de résoudre? Le gouvernement a déclaré que les Premières Nations ont été aux prises avec des situations où leurs textes législatifs ne pouvaient pas être appliqués par les services de police. C'est préoccupant, mais je crois que les parlementaires auraient tout intérêt à comprendre toute l'ampleur du problème. Quelle est l'ampleur du problème? Combien de collectivités ont été touchées? Combien de textes législatifs n'ont pas été appliqués? Quelles activités ou infractions spécifiques sont en cause? Quels obstacles existent dans le cadre actuel? Ces questions, loin d'être déraisonnables, sont en fait essentielles.

The government has stated that First Nations have encountered situations where their bylaws could not be enforced by police agencies, and that, too, is concerning. However, I believe members of this House would benefit from understanding the full scope. Before we can determine whether a legislative solution is appropriate, we should clearly understand the problem the legislation seeks to address.

Another question involves the practical operation of the bill. The government's press release indicates that police officers or designated First Nations enforcement officers would be able to issue tickets and appearance notices. Individuals could either pay a fine or contest the matter in court. Fines collected would be returned to First Nations communities. Again, on the surface, that seems very sensible. However, practical implications matter. How will these designated enforcement officers be trained? Who will establish the standards? What oversight mechanism will exist? Will enforcement practices be consistent across communities? How will disputes regarding jurisdictions be resolved? What resources will be provided to support implementation?

Those details matter because successful legislation depends not only on legal authority but also on operational capacity. We have seen many examples over the years of governments announcing legislative changes but failing to provide adequate resources for implementation. We've seen that many times in just this sitting alone. I hope that is not the case here. If the government expects First Nations to assume greater enforcement responsibilities, then appropriate support must accompany those responsibilities. Otherwise, we risk creating expectations that communities may struggle to fulfill through no fault of their own.

Another important question concerns the relationship between First Nations laws and existing provincial laws. How will potential conflicts be addressed? How will overlapping authorities be managed? What will happen when provincial regulations and communities' laws intersect? These questions are not necessarily

Le gouvernement a déclaré que les Premières Nations ont été aux prises avec des situations où leurs textes législatifs ne pouvaient pas être appliqués par les services de police, ce qui est également préoccupant. Cependant, je crois que les parlementaires auraient tout intérêt à saisir toute la portée de cela. Avant de pouvoir déterminer si une solution législative est appropriée, nous devons bien comprendre le problème que la loi vise à résoudre.

Une autre question porte sur la mise en oeuvre pratique du projet de loi. Le communiqué de presse du gouvernement indique que les agents de police ou les agents chargés de l'application des textes législatifs des Premières Nations désignés par celles-ci seraient habilités à délivrer des contraventions et des citations à comparaître. Les personnes concernées pourraient soit payer une amende, soit contester l'affaire devant un tribunal. Les amendes perçues seraient reversées aux collectivités des Premières Nations. Là encore, à première vue, cela semble très raisonnable. Cependant, les implications pratiques sont importantes. Comment ces agents d'application désignés seront-ils formés? Qui établira les normes? Quel mécanisme de contrôle sera mis en place? Les pratiques d'application seront-elles cohérentes d'une collectivité à l'autre? Comment les litiges relatifs aux compétences juridictionnelles seront-ils résolus? Quelles ressources seront fournies pour soutenir la mise en oeuvre?

De tels détails sont importants, car le succès d'une loi dépend non seulement de l'autorité juridique, mais aussi de la capacité opérationnelle. Nous avons vu, au fil des ans, de nombreux exemples de gouvernements annonçant des changements législatifs sans pour autant fournir les ressources adéquates pour leur mise en oeuvre. Nous l'avons vu à maintes reprises uniquement au cours de la présente session parlementaire. J'espère que ce ne sera pas le cas ici. Si le gouvernement attend des Premières Nations qu'elles assument des responsabilités accrues en matière d'application de la loi, ces responsabilités doivent s'accompagner d'un soutien approprié. Sinon, nous risquons de susciter des attentes que les collectivités pourraient avoir du mal à satisfaire, sans que cela soit de leur faute.

Une autre question importante concerne la relation entre les lois des Premières Nations et les lois provinciales existantes. Comment les conflits potentiels seront-ils gérés? Comment les chevauchements de compétences seront-ils gérés? Que se passera-t-il lorsque les règlements provinciaux et

arguments against the bill. Rather, they're practical questions that arise whenever multiple legal systems operate within the same geographic area. Clarity benefits everyone. We talked a lot about trust the other day. A lot of trust has to be built. We talked about people who are victims of mistrust. It doesn't take much for somebody to mistrust somebody else and certainly not for anybody to mistrust levels of government. That's what we see here. The more clarity and trust you have, the better your relationship is going to be. Trust benefits community members, it benefits enforcement officers, it benefits the courts, and it benefits governments. The clearer the rules, the more effective the system will be.

I would also like to discuss the issue of respect. Too often in Canadian history, Indigenous governments have been expected to operate within a system that was designed without them in mind. Too often, decisions were made for Indigenous communities rather than with Indigenous communities. Too often, Indigenous leaders were forced to fight for recognition of authorities that should have been acknowledged from the very beginning. While this bill is relatively narrow in scope, it may represent an acknowledgement that Indigenous governments require practical tools to effectively exercise governance authority. That is an important principle.

15:25

However, respect is measured not only by legislation. Respect is measured by partnership. Respect is measured by consultation. Respect is measured by whether governments continue to work together after the headlines and the famous announcements fade away. The real test of Bill 50 is not whether it passes in this House. The real test will be whether it actually improves the ability of First Nations communities to address local priorities and protect community well-being. That is what ultimately matters—not press releases, not announcements, not political talking points, but results.

les lois des collectivités se recouperont? Ces questions ne constituent pas nécessairement des arguments contre le projet de loi. Il s'agit plutôt de questions d'ordre pratique qui se posent chaque fois que plusieurs systèmes juridiques coexistent au sein d'une même zone géographique. La clarté profite à tout le monde. Nous avons beaucoup parlé de confiance l'autre jour. Il y a beaucoup de confiance à bâtir. Nous avons évoqué les personnes victimes de la méfiance. Il suffit de peu pour qu'une personne se méfie d'une autre, et encore moins pour qu'elle se méfie des différents ordres de gouvernement. C'est ce que nous voyons ici. Plus il y a de clarté et de confiance, meilleures seront vos relations. La confiance profite aux membres de la collectivité, aux agents d'application de la loi, aux tribunaux et aux gouvernements. Plus les règles sont claires, plus le système sera efficace.

Je voudrais également aborder la question du respect. Trop souvent dans l'histoire du Canada, on a attendu des gouvernements autochtones qu'ils fonctionnent au sein d'un système conçu sans tenir compte de leurs besoins. Trop souvent, les décisions ont été prises pour les collectivités autochtones plutôt qu'avec elles. Trop souvent, les dirigeants autochtones ont été contraints de se battre pour faire reconnaître des pouvoirs qui auraient dû l'être dès le départ. Bien que le projet de loi ait une portée relativement limitée, il pourrait constituer une reconnaissance du fait que les gouvernements autochtones ont besoin d'outils concrets pour exercer efficacement leur autorité en matière de gouvernance. C'est là un principe important.

Cependant, le respect ne se mesure pas uniquement à l'aune de la législation. Le respect se mesure à l'aune du partenariat. Le respect se mesure par la consultation. Le respect se mesure à la capacité des gouvernements à continuer de travailler ensemble une fois que les manchettes de journaux et les annonces retentissantes se sont estompées. Le véritable test du projet de loi 50 ne réside pas dans son adoption par la Chambre. Le véritable test consistera à déterminer s'il améliore réellement la capacité des collectivités des Premières Nations à répondre aux priorités locales et à protéger le bien-être de leurs membres. C'est ce qui compte au final, à savoir non pas les communiqués de presse, ni les annonces, ni les arguments politiques, mais les résultats.

Madam Speaker, as someone who spent many years working in health care, I've learned that policies often look very different on paper than they do in practice. A policy can sound excellent and very promising. It can sound well intentioned. However, if the people expected to implement that policy do not have the tools, training, staffing, and resources necessary to succeed, the outcomes may fall short of expectations. The same principle applies to legislation. Good intentions alone are not enough. Effective implementation matters. That's why I hope the government will provide detailed information during committee review and departmental briefings. Members deserve to understand how this legislation will function in real-world situations, First Nations leaders deserve clarity regarding the resources and support that will accompany these changes, and citizens deserve the confidence that the system will operate fairly and effectively.

Madam Speaker, I believe there is a broad agreement in this province that stronger relationships with First Nations communities are in everyone's interest. We share communities, we share economies, we share resources, and we share a future. Legislation that strengthens local governments can contribute positively to those relationships when it's developed thoughtfully and implemented effectively. That is why I approach Bill 50 with an open mind. I see potential benefits, and I see legitimate objectives, but I also see a need for answers. Asking questions is not opposition for the sake of opposition. It is responsible law-making, and that's what we're here to do. It is what the people of New Brunswick expect us to do. It is what this institution is designed to do. That is what we owe First Nations communities that will be directly affected by this legislation.

I think it's important that we spend some time discussing the broader history and context that surrounds legislation like this. Too often, we examine a bill strictly through the lens of what is written on the page. We look at the clauses and amendments. We look at the legal language. However, legislation does not exist in a vacuum. Every bill comes from somewhere. Every bill responds to a history. Every bill

Madame la présidente, ayant moi-même travaillé pendant de nombreuses années dans le secteur de la santé, j'ai appris que les politiques sont souvent très différentes sur le papier de ce qu'elles sont dans la pratique. Une politique peut sembler excellente et très prometteuse. Elle peut paraître animée de bonnes intentions. Cependant, si les personnes chargées de la mettre en oeuvre ne disposent pas des outils, de la formation, des effectifs et des ressources nécessaires pour réussir, les résultats risquent d'être en deçà des attentes. Le même principe s'applique à la législation. Les bonnes intentions seules ne suffisent pas. Une mise en oeuvre efficace est importante. C'est pourquoi j'espère que le gouvernement fournira de l'information détaillée lors de l'examen en comité et des séances d'information ministérielles. Les parlementaires méritent de comprendre comment le projet de loi fonctionnera dans la réalité, les dirigeants des Premières Nations méritent des précisions concernant les ressources et le soutien qui accompagneront les changements proposés, et les gens méritent d'avoir l'assurance que le système fonctionnera de manière équitable et efficace.

Madame la présidente, je crois qu'il existe un large consensus dans la province sur le fait que le renforcement des relations avec les collectivités des Premières Nations est dans l'intérêt de tous. Nous partageons des collectivités, nous partageons des économies, nous partageons des ressources et nous partageons un avenir. Une loi qui renforce les gouvernements locaux peut contribuer positivement à ces relations lorsqu'elle est élaborée avec soin et mise en oeuvre efficacement. C'est pourquoi j'aborde le projet de loi 50 avec un esprit ouvert. J'y vois des avantages potentiels et des objectifs légitimes, mais j'y vois aussi un besoin de réponses. Poser des questions, ce n'est pas faire de l'opposition pour le simple plaisir de s'opposer. C'est faire des lois de manière responsable, et c'est pour cela que nous sommes ici. C'est ce que les gens du Nouveau-Brunswick attendent de nous. C'est la raison d'être de cette institution. C'est ce que nous devons aux collectivités des Premières Nations qui seront directement touchées par le projet de loi.

Je pense qu'il est important que nous prenions le temps de discuter de l'historique et du contexte plus larges qui entourent une loi du genre. Trop souvent, nous examinons un projet de loi strictement à travers le prisme de ce qui est écrit sur le papier. Nous examinons les dispositions et les modifications. Nous examinons le langage juridique. Or, une loi n'existe pas en vase clos. Chaque projet de loi a une origine.

carries implications that go beyond the words contained within it. Bill 50 is no exception. This legislation is being introduced in a province with a long and complicated history when it comes to the relationship between Indigenous people and governments.

The Wolastoqi, Mi'gmaq, and Peskotomuhkati peoples have lived on these lands since time started. Their systems of governance existed long before the creation of New Brunswick. Their laws existed long before Confederation. Their communities existed long before provincial borders were ever drawn; yet for much of Canadian history, Indigenous governments were not treated as governments in the same way that other governments were. Instead, decisions were often imposed upon them, authorities were limited, jurisdictions were restricted, and opportunities for self-determination were frequently constrained. That history matters because, when we discuss the ability of First Nations to enforce their own laws, we are discussing something much larger than ticketing powers. We are discussing recognition and authority. We are discussing whether Indigenous governments have meaningful tools available to govern their own communities.

15:30

Madam Speaker, “reconciliation” is a word frequently used in political discussions. It appears in speeches and government announcements. It appears in strategic plans and policy documents. While reconciliation clearly includes symbolic gestures and acknowledgements, it also requires practical action. Practical action means examining systems, identifying barriers, and asking whether laws and policies support or hinder Indigenous self-governance. If First Nations have the authority to establish community laws but lack political mechanisms to enforce those laws, then we have to ask ourselves whether that authority is truly meaningful and doing what it's meant to do. Laws that cannot be enforced are difficult to rely on. Governance without enforcement tools is governance with one hand tied behind one's back.

Chaque projet de loi s'inscrit dans un historique. Chaque projet de loi comporte des répercussions qui vont au-delà des mots qu'il renferme. Le projet de loi 50 ne fait pas exception. Ce projet de loi est présenté dans une province dont l'histoire des relations entre les peuples autochtones et les gouvernements est longue et complexe.

Les peuples wolastoqi, mi'kmaq et peskotomuhkati vivent sur les terres d'ici depuis la nuit des temps. Leurs systèmes de gouvernance existaient bien avant la création du Nouveau-Brunswick. Leurs lois existaient bien avant la Confédération. Leurs collectivités existaient bien avant que les frontières provinciales ne soient tracées, et pourtant, pendant une grande partie de l'histoire du Canada, les gouvernements autochtones n'ont pas été traités comme des gouvernements au même titre que les autres. Au contraire, des décisions leur étaient souvent imposées, leurs pouvoirs étaient limités, leurs compétences restreintes et leurs possibilités en matière d'autodétermination étaient fréquemment entravées. Cette histoire est importante car, lorsque nous discutons de la capacité des Premières Nations à faire respecter leurs propres lois, nous abordons un sujet bien plus vaste que le simple pouvoir de délivrer des contraventions. Nous parlons de reconnaissance et d'autorité. Nous nous demandons si les gouvernements autochtones disposent d'outils efficaces pour gouverner leurs propres collectivités.

Madame la présidente, le mot « réconciliation » est fréquemment utilisé dans les débats politiques. Il apparaît dans les discours et les communiqués du gouvernement. Il figure dans les plans stratégiques et les documents d'orientation. Si la réconciliation passe clairement par des gestes symboliques et des reconnaissances, elle exige également des mesures concrètes. Des mesures concrètes impliquent d'examiner les systèmes, de cerner les obstacles et de se demander si les lois et les politiques favorisent ou entravent l'autonomie gouvernementale autochtone. Si les Premières Nations ont le pouvoir d'établir des lois communautaires mais ne disposent pas des mécanismes politiques nécessaires pour les faire respecter, alors nous devons nous demander si ce pouvoir a véritablement un sens et s'il remplit sa fonction. Il est difficile de se fier à des lois qui ne peuvent être appliquées. Une gouvernance dépourvue d'outils d'application est une gouvernance qui a une main attachée dans le dos.

That appears to be one of the issues that leaders such as Chief George Ginnish have raised. When communities identify concerns and adopt bylaws to address them, they need confidence that those bylaws can be upheld. Otherwise, community members may lose confidence in the process. The laws may exist on paper, but their effectiveness becomes questionable. That is why the concerns raised by First Nations leaders require serious consideration.

Madam Speaker, while reviewing the government's announcements, one thing that struck me was the emphasis on local priorities. The government states that revenues collected through fines would be returned to First Nations communities and support their ability to address local priorities. I think that's worth discussing. One of the challenges with centralized decision-making is that local communities often understand their needs better than anyone else. What may be prioritized in one community may not be prioritized in another. What works in one region may not work somewhere else. Local governments understand this, and municipal governments understand this as well. First Nations governments understand this. Community leaders know where problems exist, they know where resources are needed, and they know the concerns being raised by citizens. When enforcement mechanisms support locally developed laws, communities are often better positioned to address issues in ways that reflect their own circumstances. That principle makes sense. However, we still need answers regarding how the system will function in practice.

Madam Speaker, I would like to spend a little time discussing practical implementation. Implementation is where legislation succeeds or fails. The bill indicates that designated First Nations enforcement officers may issue tickets and appearance notices. That sounds straightforward. However, as they say, the devil is in the details. We need to look at what exactly that means. Will communities hire dedicated bylaw officers? Will existing personnel receive additional responsibilities? What training requirements will exist? Will training be standardized throughout the province? How will officers be certified? What

Cela semble être l'un des problèmes soulevés par des dirigeants tels que le chef George Ginnish. Lorsque les collectivités cernent des préoccupations et adoptent des textes législatifs pour y remédier, elles doivent avoir l'assurance que ceux-ci pourront être respectés. Sinon, les membres de la collectivité risquent de perdre confiance dans le processus. Les lois peuvent exister sur le papier, mais leur efficacité devient discutable. C'est pourquoi les préoccupations soulevées par les dirigeants des Premières Nations méritent d'être prises au sérieux.

Madame la présidente, en passant en revue les annonces du gouvernement, j'ai été frappée par l'accent mis sur les priorités locales. Le gouvernement affirme que les recettes provenant des amendes seraient reversées aux collectivités des Premières Nations et contribueraient à renforcer leur capacité à répondre à leurs priorités locales. Je pense que cela mérite d'être discuté. L'un des défis liés à la prise de décision centralisée est que les collectivités locales comprennent souvent mieux leurs besoins que quiconque. Ce qui peut être considéré comme une priorité dans une collectivité ne l'est pas forcément dans une autre. Ce qui fonctionne dans une région peut ne pas fonctionner ailleurs. Les gouvernements locaux en sont conscients, tout comme les municipalités. Les gouvernements des Premières Nations en sont également conscients. Les dirigeants communautaires savent où se situent les problèmes, ils savent où les ressources sont nécessaires et ils connaissent les préoccupations soulevées par les gens. Lorsque les mécanismes d'application soutiennent des lois élaborées localement, les collectivités sont souvent mieux placées pour traiter les problèmes d'une manière qui reflète leur propre situation. Ce principe est logique. Cependant, nous avons encore besoin de réponses concernant la manière dont le système fonctionnera dans la pratique.

Madame la présidente, j'aimerais consacrer quelques instants à la mise en œuvre concrète. C'est au stade de la mise en œuvre qu'une loi réussit ou échoue. Le projet de loi prévoit que les agents d'application de la loi désignés des Premières Nations pourront délivrer des contraventions et des citations à comparaître. Cela semble simple. Cependant, comme on le dit souvent, le diable est dans les détails. Nous devons examiner ce que cela signifie exactement. Les collectivités engageront-elles des agents chargés de l'application des textes législatifs à temps plein? Le personnel existant se verra-t-il confier des responsabilités supplémentaires? Quelles seront les exigences en matière de formation? La formation sera-t-elle

appeals processes will be available? What protections will be put in place to ensure consistency and fairness?

These are very important questions, and not because anyone doubts the capability of First Nations communities. It is quite the opposite. They are important because any enforcement system must maintain public confidence. Whether enforcement occurs in Fredericton, Miramichi, Saint John, Moncton, Elsipogtog, Tobique, Eel Ground, or any other community, citizens need confidence that processes are transparent, consistent, and fair. That confidence is built through clear rules, adequate training, and proper oversight.

15:35

Madam Speaker, another issue that deserves discussion is policing. The government's announcement indicates that police officers would be able to enforce First Nations laws under this framework. Again, this sounds relatively straightforward. However, I suspect that there are practical realities that deserve clarification. Will all police agencies operating in New Brunswick receive guidance regarding these changes? How will officers determine which laws are enforceable under the new framework? Will there be agreements between communities and police services? Will there be differences among First Nations based on the specific laws they adopt? What resources will be provided to ensure consistency? These questions matter because enforcement depends on understanding. Officers need clarity, and communities need clarity. The more transparent the framework, the greater the likelihood of successful implementation. As legislators, it's our job to ensure that happens.

Madam Speaker, one of the most important questions surrounding this legislation concerns the scope of the law involved. The government's announcement refers to First Nations bylaws, but many members of this House may not fully understand the range of laws that could fall under this framework. What specific matters are expected to be addressed? Do they include public

harmonisée à l'échelle de la province? Comment les agents seront-ils certifiés? Quelles voies de recours seront disponibles? Quelles mesures de protection seront mises en place pour garantir la cohérence et l'équité?

Ce sont là des questions très importantes, et non pas parce que quiconque doute des capacités des collectivités des Premières Nations. C'est tout le contraire. Elles sont importantes parce que tout système d'application de la loi doit préserver la confiance de la population. Que l'application de la loi ait lieu à Fredericton, à Miramichi, à Saint John, à Moncton, à Elsipogtog, à Tobique, à Eel Ground ou dans toute autre collectivité, les gens doivent avoir l'assurance que les processus sont transparents, cohérents et équitables. Cette confiance s'établit grâce à des règles claires, à une formation adéquate et à une surveillance appropriée.

Madame la présidente, une autre question mérite d'être abordée, à savoir celle des services de police. L'annonce du gouvernement indique que les agents de police seraient en mesure de faire respecter les textes législatifs des Premières Nations dans le cadre proposé. Là encore, cela semble relativement simple. Cependant, je soupçonne qu'il existe des réalités pratiques qui méritent d'être clarifiées. Tous les services de police opérant au Nouveau-Brunswick recevront-ils des directives concernant les changements apportés? Comment les agents détermineront-ils quels textes législatifs sont applicables en vertu du nouveau cadre? Y aura-t-il des ententes entre les collectivités et les services de police? Y aura-t-il des différences entre les Premières Nations en fonction des textes législatifs spécifiques qu'elles adopteront? Quelles ressources seront fournies pour garantir la cohérence? Ces questions sont importantes, car l'application de la loi repose sur la compréhension. Les agents ont besoin de clarté, et les collectivités ont besoin de clarté. Plus le cadre sera transparent, plus les chances de réussite de sa mise en oeuvre seront grandes. En tant que législateurs, il est de notre devoir de veiller à ce que cela se produise.

Madame la présidente, l'une des questions les plus importantes concernant le projet de loi porte sur le champ d'application de celui-ci. L'annonce du gouvernement fait référence aux textes législatifs des Premières Nations, mais de nombreux parlementaires ne comprennent peut-être pas pleinement l'éventail des textes législatifs susceptibles d'entrer dans un tel

safety, community property, environmental concerns, traffic regulations, nuisance issues, animal control, or public conduct? The answer may be all of these, or it may be something more limited. However, understanding that scope is essential when doing our work as legislators. If we are being asked to improve a framework for enforcement, then we should understand what types of laws may ultimately be enforced under that framework. That information would help members better evaluate the bill's practical implications.

Madam Speaker, another issue worth considering is capacity. Capacity is often the hidden challenge behind public policy. Governments pass legislation, responsibilities are assigned, and expectations are created. However, capacity is what determines whether success follows. Do communities have the personnel needed to administer enforcement systems? Do they have the administrative infrastructure needed to process fines? Do they have access to training resources? Do they have legal support available when challenges arise? If the answer is yes, then that is excellent. If additional support is required, then the government should be transparent about how it intends to provide that support. Legislation should not create unfunded responsibilities. It should not create expectations without resources, and it should not place communities in situations where they are expected to deliver results without the tools needed to succeed.

Madam Speaker, as Critic for Indigenous Affairs, I believe there are other important questions. How does this bill fit within the government's broader approach to Indigenous relations? Is it part of a larger strategy? Are additional legislative changes anticipated? Have First Nations identified other barriers that require attention? What lessons were learned through consultations leading up to Bill 50? How many consultations were actually held leading up to Bill 50? Those questions matter because legislation should not occur in isolation. Strong relationships are built through ongoing dialogue, and they are built through collaboration. Strong relationships are built when governments listen carefully to community leaders. I hope this bill reflects extensive consultation and

cadre. Quelles questions spécifiques sont censées être traitées? S'agit-il de la sécurité publique, des biens communautaires, des questions environnementales, du code de la route, des nuisances, du contrôle des animaux ou de la conduite en public? La réponse pourrait être tout cela, ou bien un champ d'application plus restreint. Quoi qu'il en soit, il est essentiel de bien cerner ce champ d'application pour mener à bien notre travail de législateurs. Si l'on nous demande d'améliorer un cadre d'application de la loi, nous devons alors comprendre quels types de lois pourront, au bout du compte, être appliquées dans ce cadre. Un tel renseignement aiderait les parlementaires à mieux évaluer les implications pratiques du projet de loi.

Madame la présidente, une autre question qui mérite d'être prise en compte est celle des capacités. Les capacités constituent souvent le défi caché qui se cache derrière les politiques publiques. Les gouvernements adoptent des lois, des responsabilités sont attribuées et des attentes sont créées. Cependant, ce sont les capacités qui déterminent si le succès sera au rendez-vous. Les collectivités disposent-elles du personnel nécessaire pour gérer les systèmes d'application de la loi? Disposent-elles de l'infrastructure administrative nécessaire pour traiter les amendes? Ont-elles accès à des ressources de formation? Disposent-elles d'un soutien juridique en cas de contestation? Si la réponse est oui, c'est une excellente chose. Si un soutien supplémentaire est nécessaire, le gouvernement doit alors faire preuve de transparence quant à la manière dont il entend fournir ce soutien. Une loi ne doit pas créer de responsabilités non financées. Elle ne doit pas susciter d'attentes sans ressources, et elle ne doit pas placer les collectivités dans des situations où l'on attend d'elles qu'elles obtiennent des résultats sans disposer des outils nécessaires pour y parvenir.

Madame la présidente, en tant que porte-parole en matière d'Affaires autochtones, je crois qu'il y a d'autres questions importantes. Comment le projet de loi s'inscrit-il dans l'approche plus large du gouvernement en matière de relations avec les Autochtones? S'inscrit-il dans une stratégie plus vaste? D'autres modifications législatives sont-elles prévues? Les Premières Nations ont-elles cerné d'autres obstacles qui nécessitent une attention particulière? Quels enseignements ont été tirés des consultations ayant mené au projet de loi 50? Combien de consultations ont réellement eu lieu avant l'élaboration du projet de loi 50? Ces questions sont importantes, car une loi ne doit pas être adoptée de manière isolée. Des relations solides se construisent

meaningful partnerships. If it does, that should be acknowledged. If additional work remains, that should be acknowledged as well.

Madam Speaker, I think it's important to discuss expectations. Often, passing legislation is the easy part. Delivering results is harder. The true measure of Bill 50 will not be the vote at the end of this debate. The true measure will be what communities experience six months, one year, and five years from now. Will enforcement become more effective? Will communities feel more empowered? Will local concerns be addressed more successfully? Will relationships between communities and enforcement agencies improve? Those are the outcomes that matter, and those are the questions that ultimately determine whether this legislation has achieved the goals it set out to accomplish.

15:40

I'd like to briefly reflect on something that I have learned through many years of working in health care. The most successful systems are usually those closest to the people they serve. Whether we're discussing health care, social services, education, or governance, local knowledge matters. People living within a community often understand challenges better than distant decision-makers. They understand what is working, and they understand what is not working. They understand which solutions may be appropriate. That does not mean every local decision is perfect, but it does mean local voices should be respected. Bill 50 appears to recognize that principle in at least some respects. It acknowledges that First Nations communities may identify local issues requiring local responses. That recognition is important, but recognition must be matched by implementation. Implementation requires resources, planning, and accountability.

Madam Speaker, I also believe we must guard against unintended consequences. Every piece of legislation carries risk. Even well-intended legislation can create

grâce à un dialogue continu et à la collaboration. Elles se construisent lorsque les gouvernements écoutent attentivement les dirigeants des collectivités. J'espère que le projet de loi est le fruit de consultations approfondies et de partenariats constructifs. Si tel est le cas, il convient de le reconnaître. S'il reste encore du travail à accomplir, cela doit également être reconnu.

Madame la présidente, je pense qu'il est important de parler des attentes. Souvent, adopter une loi est la partie la plus facile. Obtenir des résultats est plus difficile. La véritable mesure du succès du projet de loi 50 ne sera pas le vote à l'issue du présent débat. La véritable mesure sera ce que vivront les collectivités dans six mois, dans un an et dans cinq ans. L'application de la loi deviendra-t-elle plus efficace? Les collectivités se sentiront-elles davantage autonomes? Les préoccupations locales seront-elles prises en compte de manière plus satisfaisante? Les relations entre les collectivités et les organismes d'application de la loi s'amélioreront-elles? Tels sont les résultats qui comptent, et ce sont ces questions qui détermineront au bout du compte si le projet de loi a atteint les objectifs qu'il s'était fixés.

J'aimerais revenir brièvement sur une leçon que j'ai tirée de mes nombreuses années d'expérience dans le secteur de la santé. Les systèmes les plus efficaces sont généralement ceux qui sont les plus proches des personnes qu'ils servent. Qu'il s'agisse de soins de santé, de services sociaux, d'éducation ou de gouvernance, les connaissances locales ont leur importance. Les membres d'une collectivité comprennent souvent mieux les défis à relever que des décideurs éloignés. Ils savent ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Ils savent quelles solutions peuvent être appropriées. Cela ne signifie pas que chaque décision locale est parfaite, mais cela signifie que les voix locales doivent être respectées. Le projet de loi 50 semble reconnaître ce principe, du moins à certains égards. Il reconnaît que les collectivités des Premières Nations peuvent déceler des problèmes locaux nécessitant des réponses locales. Cette reconnaissance est importante, mais elle doit s'accompagner d'une mise en oeuvre concrète. Or, la mise en oeuvre nécessite des ressources, une planification et une reddition de comptes.

Madame la présidente, je crois également que nous devons nous prémunir contre les conséquences imprévues. Tout texte de loi comporte des risques.

unforeseen challenges. That is why committee review is important. That's why departmental briefings are important. That's why detailed questions should not be viewed as opposition. They should be viewed as responsible governance. The better we understand a bill, the better we can ensure it achieves its intended purpose. The better we understand details, the better we can identify potential challenges before they arise. Ultimately, the legislation will be better.

I believe many New Brunswickers would support the principle of communities having practical tools to uphold laws that they have adopted through legitimate governance processes. That principle resonates with fairness and accountability. It resonates with self-determination. The challenge before us is ensuring that the framework established through Bill 50 delivers on those principles in a way that is transparent, effective, and sustainable. That is why I continue to seek these answers. It is not because we oppose the objective and not because I want to ensure the objective is achieved. It is because legislation that affects Indigenous governance deserves careful scrutiny, and communities deserve clarity. This House has a responsibility to fully understand the laws it passes.

Madam Speaker, as we continue with our brief debate on Bill 50, I hope government members will provide additional information regarding implementation, resources, enforcement mechanisms, training standards, and anticipated outcomes. Those answers will help members assess the bill, and those answers will help communities prepare for the changes. Those answers will strengthen confidence in the legislative process.

At its core, this bill is about more than enforcement. It's about governance, it's about relationships and building those relationships, and it is about whether practical barriers that have frustrated First Nations communities are finally being addressed. This conversation is very well worth having, and one worthy of this Legislature. That's why I'm very pleased to participate in this debate and pleased to support this bill. However, as I said, we have a lot of questions to ask in committee. That's where we

Même une loi bien intentionnée peut entraîner des difficultés imprévues. C'est pourquoi l'examen en comité est important. C'est pourquoi les séances d'information ministérielles sont importantes. C'est pourquoi les questions détaillées ne doivent pas être considérées comme de l'opposition. Elles doivent être considérées comme une gouvernance responsable. Mieux nous comprenons un projet de loi, mieux nous pouvons nous assurer qu'il atteint l'objectif visé. Mieux nous comprenons les détails, mieux nous pouvons cerner les difficultés potentielles avant qu'elles ne surviennent. Au final, la loi n'en sera que meilleure.

Je crois que bien des gens du Nouveau-Brunswick soutiendraient le principe selon lequel les collectivités disposent d'outils concrets pour faire respecter les textes législatifs qu'elles ont adoptés à l'issue de processus de gouvernance légitimes. Ce principe s'inscrit dans une logique d'équité et de responsabilité. Il s'inscrit dans une logique d'autodétermination. Le défi qui se pose à nous consiste à veiller à ce que le cadre établi par le projet de loi 50 donne vie à de tels principes de manière transparente, efficace et durable. C'est pourquoi je continue à chercher les réponses. Ce n'est pas parce que nous nous opposons à l'objectif, ni parce que je veux m'assurer que cet objectif soit atteint. C'est parce qu'une loi qui touche à la gouvernance autochtone mérite un examen minutieux, et que les collectivités méritent des éclaircissements. La Chambre a la responsabilité de comprendre pleinement les lois qu'elle adopte.

Madame la présidente, alors que nous poursuivons notre bref débat sur le projet de loi 50, j'espère que les parlementaires du côté du gouvernement fourniront de l'information supplémentaire concernant la mise en oeuvre, les ressources, les mécanismes d'application, les normes de formation et les résultats attendus. Ces réponses aideront les parlementaires à évaluer le projet de loi, et elles aideront les collectivités à se préparer aux changements. Ces réponses renforceront la confiance dans le processus législatif.

Essentiellement, le projet de loi ne se limite pas à la mise en application. Il porte sur la gouvernance, sur les relations et leur renforcement, et sur le fait de déterminer si les obstacles concrets qui ont freiné les collectivités des Premières Nations sont enfin pris en compte. Une telle discussion mérite vraiment d'être menée, et elle est digne de la Chambre. C'est pourquoi je suis très heureuse de participer au présent débat et de soutenir le projet de loi. Cependant, comme je l'ai dit, nous avons de nombreuses questions à poser en

hammer out details and have those questions answered. Thank you, Madam Speaker, for this time to speak about this bill.

15:45

Ms. M. Johnson: Thank you, Madam Speaker. I rise today to speak about the legislation introduced by the government to amend the *Provincial Offences Procedure Act* and its General Regulation regarding the enforcement and prosecution of First Nations bylaws. From the outset, I want to be clear: Members on this side of the House recognize both the importance of and the sincerity behind this legislation. We recognize that this bill arises from years of frustration experienced by First Nations communities that adopted local bylaws only to discover in practice that those bylaws often lacked meaningful enforcement mechanisms. We also recognize that many Indigenous communities in New Brunswick have sought practical tools to exercise greater control over local governance, public safety, land management, environmental protection, and community well-being.

Madam Speaker, those are legitimate aspirations. Designing a program that is homegrown, that fits the needs of the people, and that, with input from government, is crafted by Indigenous leaders is definitely a step in the right direction. Communities should have the ability to protect their people. They should have the ability to respond to illegal dumping, unsafe conduct, trespassing, environmental degradation, and public safety concerns. Communities should not be left in a situation where laws exist only on paper. They should have a means to incorporate practices that are culturally sensitive. There should be legitimate training programs to allow First Nations communities to police their own communities, hand in hand with traditional policing. Protocols must be put in place to manage situations, de-escalate volatile situations, and utilize trauma-based practices.

comité. C'est là que nous mettrons au point les détails et que nous obtiendrons des réponses à ces questions. Merci, Madame la présidente, de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer sur le projet de loi.

M^{me} M. Johnson : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi présenté par le gouvernement visant à modifier la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et son règlement général concernant l'application des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues. D'emblée, je tiens à être claire : Les parlementaires de ce côté-ci de la Chambre reconnaissent à la fois l'importance et la sincérité qui sous-tendent le projet de loi. Nous reconnaissons que ce projet de loi trouve son origine dans des années de frustration vécues par les collectivités des Premières Nations qui ont adopté des textes législatifs locaux pour découvrir ensuite, dans la pratique, que ces textes législatifs manquaient souvent de mécanismes d'application efficaces. Nous reconnaissons également que de nombreuses collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick ont recherché des outils concrets pour exercer un plus grand contrôle sur la gouvernance locale, la sécurité publique, la gestion des terres, la protection de l'environnement et le bien-être communautaire.

Madame la présidente, ce sont là des aspirations légitimes. Concevoir un programme local, adapté aux besoins de la population et élaboré par les dirigeants autochtones avec la contribution du gouvernement constitue sans aucun doute un pas dans la bonne direction. Les collectivités devraient avoir la capacité de protéger leurs membres. Elles devraient pouvoir intervenir face aux déversements illégaux, aux comportements dangereux, aux intrusions, à la dégradation de l'environnement et aux problèmes de sécurité publique. Les collectivités ne devraient pas être laissées dans une situation où les lois n'existent que sur papier. Elles devraient disposer de moyens pour intégrer des pratiques propres à leur culture. Il devrait exister des programmes de formation adaptés permettant aux collectivités des Premières Nations d'assurer elles-mêmes le maintien de l'ordre au sein de leurs propres communautés, en complément des services de police traditionnels. Des protocoles doivent être mis en place pour gérer les situations, désamorcer les tensions et recourir à des pratiques tenant compte des traumatismes.

While the official opposition has concerns, and I will discuss those concerns in detail, we also acknowledge that this legislation is rooted in an effort to strengthen local governance and improve practical administration within First Nations communities. That deserves thoughtful consideration rather than reflexive opposition.

More importantly, there must be genuine consultation and collaboration with First Nations. Madam Speaker, this bill also arrives within a broader historical and constitutional context. For generations, Indigenous communities across this country were denied meaningful authority over their own affairs. Decisions were imposed externally, structures were centralized, and communities were frequently told what they could not do rather than empowered to determine what they should do.

In recent decades, governments at every level have increasingly recognized that reconciliation cannot simply be symbolic. It has to involve practical governance capacity. Self-government is not merely a slogan. It requires institutions. It requires authority. It requires enforceability. Perhaps most importantly, it requires trust.

This legislation attempts to address one narrow but important area of that conversation. That is the enforceability of First Nations bylaws through provincial offence procedures. First Nations communities need to have purview over trespassing issues and housing eviction issues. Laws that apply to non-Indigenous landlords and landowners should apply to First Nations landlords and landowners as well.

The government argues that these amendments will provide clarity that provincial enforcement mechanisms may be used should First Nations communities choose to use them. Police officers and designated enforcement officers would be able to issue tickets or appearance notices, and individuals would have the option to pay fines or contest matters in court. The money collected through fines would be returned to the communities themselves. More serious matters would still proceed through formal charges.

Bien que l'opposition officielle ait des préoccupations, que j'aborderai en détail, nous reconnaissons également que le projet de loi s'inscrit dans une volonté de renforcer la gouvernance locale et d'améliorer la gestion pratique au sein des collectivités des Premières Nations. Cela mérite un examen approfondi plutôt qu'une opposition instinctive.

Plus important encore, il doit y avoir une véritable consultation et une véritable collaboration avec les Premières Nations. Madame la présidente, le projet de loi s'inscrit également dans un contexte historique et constitutionnel plus large. Pendant des générations, les collectivités autochtones de tout le pays se sont vu refuser toute autorité significative sur leurs propres affaires. Les décisions leur étaient imposées de l'extérieur, les structures étaient centralisées, et l'on disait souvent aux collectivités ce qu'elles ne pouvaient pas faire plutôt que de leur donner les moyens de déterminer ce qu'elles devaient faire.

Au cours des dernières décennies, tous les ordres de gouvernement ont de plus en plus reconnu que la réconciliation ne peut se limiter à un simple geste symbolique. Elle doit s'accompagner de capacités concrètes de gouvernance. L'autonomie gouvernementale n'est pas qu'un simple slogan. Elle nécessite des institutions. Elle nécessite des pouvoirs. Elle nécessite une force exécutoire. Et peut-être surtout, elle nécessite la confiance.

Le projet de loi vise à aborder un aspect précis, mais important, d'un tel débat. Il s'agit de la force exécutoire des textes législatifs des Premières Nations au moyen des procédures relatives aux infractions provinciales. Les collectivités des Premières Nations doivent disposer d'une compétence en matière d'intrusion et d'expulsion des logements. Les lois qui s'appliquent aux propriétaires et aux bailleurs non autochtones devraient s'appliquer également aux propriétaires et aux bailleurs des Premières Nations.

Le gouvernement fait valoir que les modifications proposées préciseront clairement que les mécanismes provinciaux d'application de la loi pourront être utilisés si les collectivités des Premières Nations choisissent d'y recourir. Les agents de police et les agents d'application de la loi désignés seraient en mesure de délivrer des contraventions ou des citations à comparaître, et les personnes concernées auraient la possibilité de payer les amendes ou de contester les faits devant les tribunaux. Les sommes perçues au moyen des amendes seraient reversées aux

Madam Speaker, on the surface, there are several positive aspects to this proposal. First, the bill acknowledges that First Nations laws should not exist in a legal vacuum. Too often, communities have passed bylaws relating to issues like illegal dumping, dangerous driving, vandalism, environmental damage, or community safety only to find out there is uncertainty regarding enforcement authority. This creates frustration, not only for leadership but also for residents. If communities establish democratically approved local rules, there must be a practical way to administer them. Otherwise, governance becomes symbolic rather than functional.

Second, this legislation should reduce dependence on outside administrative structures by allowing communities to address lower-level issues more efficiently at the local level. That matters because local governments, whether municipalities or First Nations, are often best positioned to understand their own priorities and challenges. A community facing repeated illegal dumping near waterways may require a different response than a dense urban municipality dealing with noise complaints. A community dealing with trespassing on culturally sensitive lands may require enforcement tools tailored to local realities. In that sense, empowering communities with workable enforcement mechanisms can strengthen accountability and responsiveness.

15:50

Third, the return of revenues from fines directly to First Nations would help support local governance capacity. Now, no one should pretend that bylaw fines will solve broader funding inequities. They will not. However, the local retention of revenues at least aligns enforcement with community priorities and may help support administrative or enforcement infrastructure.

collectivités. Les affaires plus graves continueraient de faire l'objet de poursuites formelles.

Madame la présidente, à première vue, la mesure proposée présente plusieurs aspects positifs. Premièrement, le projet de loi reconnaît que les textes législatifs des Premières Nations ne doivent pas exister dans un vide juridique. Trop souvent, les collectivités ont adopté des textes législatifs relatifs à des questions telles que les décharges sauvages, la conduite dangereuse, le vandalisme, les dommages environnementaux ou la sécurité communautaire, pour finalement se rendre compte qu'il existe une incertitude quant à l'autorité chargée de les faire respecter. Cela engendre de la frustration, non seulement chez les dirigeants, mais aussi chez les membres de la communauté. Si les collectivités établissent des règles locales approuvées démocratiquement, il doit exister un moyen concret de les appliquer. Sinon, la gouvernance devient symbolique plutôt que fonctionnelle.

Deuxièmement, le projet de loi devrait réduire la dépendance vis-à-vis des structures administratives extérieures en permettant aux collectivités de traiter plus efficacement les problèmes de moindre importance à l'échelle locale. Cela est important, car les gouvernements locaux, qu'il s'agisse de municipalités ou de Premières Nations, sont souvent les mieux placés pour comprendre leurs propres priorités et défis. Une collectivité aux prises avec des déversements illégaux répétés à proximité de cours d'eau peut nécessiter une réponse différente de celle d'une municipalité urbaine densément peuplée aux prises avec des plaintes pour nuisance sonore. Une collectivité aux prises avec des intrusions sur des terres sensibles sur le plan culturel peut avoir besoin d'outils de contrôle adaptés aux réalités locales. En ce sens, doter les collectivités de mécanismes d'application viables peut renforcer la responsabilité et la réactivité.

Troisièmement, le reversement direct des recettes issues des amendes aux Premières Nations contribuerait à renforcer les capacités de gouvernance locale. Certes, personne ne devrait prétendre que les amendes prévues par les textes législatifs résoudront les inégalités de financement plus générales. Ce ne sera pas le cas. Cependant, la rétention locale des recettes permet au moins d'aligner l'application de la loi sur les priorités de la collectivité et peut contribuer

Fourth, this legislation reflects a broader movement toward recognizing Indigenous jurisdiction and self-governance. Many Indigenous leaders have argued rightly that self-government cannot exist if communities lack the ability to enforce locally enacted rules. Chief Allan Polchies stated that these amendments represent an important step forward in recognizing First Nations' authority to pass their own laws. Chief George Ginnish spoke about communities previously being told their bylaws would not effectively be enforced, and those concerns are real. Members of this House should listen carefully when Indigenous leaders explain the practical barriers they're experiencing.

There is also a public safety dimension to this legislation that deserves acknowledgement. Communities that cannot effectively deter illegal activity often face growing frustration among their residents. Whether the issue is dangerous conduct, unauthorized land use, environmental damage, or repeated community disturbances, the inability to enforce local standards can undermine confidence in governance itself, and residents begin asking a simple question: What's the purpose of laws if they can't be enforced? This legislation attempts to answer that question. To be fair, there is logic behind that effort. However, while the intent may be constructive, it is the responsibility of the opposition to examine legislation not only for its goals but also for its consequences. That's our duty, and this bill raises several important concerns that cannot be ignored.

The first concern relates to legal clarity and jurisdictional complexity. While the government says that this legislation merely clarifies that provincial procedures can apply to First Nations bylaws if communities wish them to, the actual interaction between provincial authorities, federal authorities under the *Indian Act*, treaty rights, Charter protections, and Indigenous self-government frameworks is extraordinarily complex. For example, will the

à soutenir les infrastructures administratives ou d'application de la loi.

Quatrièmement, le projet de loi s'inscrit dans un mouvement plus large visant à reconnaître la compétence et l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones. De nombreux dirigeants autochtones ont fait valoir à juste titre que l'autonomie gouvernementale ne peut exister si les collectivités n'ont pas la capacité de faire respecter les règles adoptées localement. Le chef Allan Polchies a déclaré que les modifications proposées constituent une avancée importante dans la reconnaissance du pouvoir des Premières Nations d'adopter leurs propres textes législatifs. Le chef George Ginnish a évoqué le fait que les collectivités s'étaient auparavant vu dire que leurs textes législatifs ne seraient pas effectivement appliqués, et ces préoccupations sont bien réelles. Les parlementaires devraient écouter attentivement les dirigeants autochtones lorsqu'ils expliquent les obstacles concrets avec lesquels ils sont aux prises.

Le projet de loi comporte également un aspect lié à la sécurité publique qui mérite d'être souligné. Les collectivités qui ne parviennent pas à dissuader efficacement les activités illégales sont souvent aux prises avec une frustration croissante de la part de leurs membres. Qu'il s'agisse de comportements dangereux, d'utilisations illégales de terrains, de dommages environnementaux ou de troubles répétés à l'ordre public, l'incapacité à faire respecter les normes locales peut ébranler la confiance dans la gouvernance elle-même, et les membres de la communauté en viennent à se poser une question simple : À quoi servent les lois si elles ne peuvent pas être appliquées? Le projet de loi tente d'apporter une réponse à cette question. Pour être honnête, cet effort repose sur une certaine logique. Cependant, même si l'intention est constructive, il incombe à l'opposition d'examiner un projet de loi non seulement au regard de ses objectifs, mais aussi de ses conséquences. C'est notre devoir, et le présent projet de loi soulève plusieurs préoccupations importantes qui ne peuvent être ignorées.

La première préoccupation concerne la clarté juridique et la complexité des compétences. Alors que le gouvernement affirme que le projet de loi se contente de préciser que les procédures provinciales peuvent s'appliquer aux textes législatifs des Premières Nations si les collectivités le souhaitent, l'interaction réelle entre les autorités provinciales, les autorités fédérales en vertu de la *Loi sur les Indiens*, les droits issus des traités, les protections de la Charte et les

government use the notwithstanding clause before or after a legal challenge? Will the bill hold up to Charter scrutiny? We must be very careful to resist the temptation to oversimplify these relationships.

There are serious questions that deserve answers. How will conflicts between provincial procedures and Indigenous legal traditions be addressed? How can traditional practices be incorporated with Indigenous procedures? What happens when a bylaw touches areas that overlap with federal jurisdiction? What procedural safeguards will exist to ensure consistency and fairness across different communities? Will there be uniformity across all Indigenous communities? Will subtle differences between First Nations populations be considered? How are the courts going to interpret disputes involving enforcement authorities? These are not abstract legal questions. They have practical consequences, and unfortunately, Madam Speaker, governments too often pass enabling legislation first and work through the complications later. That creates uncertainty for communities, for law enforcement, and for residents. At the root of all these considerations is the contention that, when discussions involve First Nations, there must first be a basic understanding that there should be no discussion about them without them.

Second, there is a concern regarding uneven enforcement capacity. Not all First Nations communities possess the same administrative resources, enforcement personnel, or legal infrastructure. Some communities may be fully prepared to administer bylaw systems. Others may struggle due to staffing shortages, funding limitations, or geographic isolation, and that creates a risk of uneven implementation across the province. One community may have a dedicated enforcement officer system, clear procedures, and strong administrative support. Different communities may wish to pursue different governance models. How will the government manage differences in goals and philosophies? Another community may rely almost entirely on already stretched policing services.

cadres d'autonomie gouvernementale autochtones est extrêmement complexe. Par exemple, le gouvernement recourra-t-il à la disposition dérogatoire avant ou après une contestation judiciaire? Le projet de loi résistera-t-il à l'examen au regard de la Charte? Nous devons veiller tout particulièrement à ne pas céder à la tentation de simplifier à l'excès de telles interactions.

De sérieuses questions méritent des réponses. Comment les conflits entre les procédures provinciales et les traditions juridiques autochtones seront-ils résolus? Comment les pratiques traditionnelles peuvent-elles être intégrées aux procédures autochtones? Que se passe-t-il lorsqu'un texte législatif touche à des domaines qui relèvent également de la compétence fédérale? Quelles garanties procédurales existeront pour assurer la cohérence et l'équité entre les différentes collectivités? Y aura-t-il une uniformité entre toutes les collectivités autochtones? Les différences subtiles entre les populations des Premières Nations seront-elles prises en compte? Comment les tribunaux vont-ils interpréter les litiges impliquant les autorités chargées de l'application de la loi? Il ne s'agit pas là de questions juridiques abstraites. Elles ont des conséquences concrètes et, malheureusement, Madame la présidente, les gouvernements adoptent trop souvent d'abord les lois d'habilitation et ne s'attaquent aux complications qu'ensuite. Cela crée de l'incertitude pour les collectivités, pour les forces de l'ordre et pour les gens en général. Au coeur de toutes ces considérations se trouve le principe selon lequel, lorsque les discussions concernent les Premières Nations, il faut d'abord s'entendre sur le fait qu'il ne doit pas y avoir de telles discussions à leur sujet sans elles.

Deuxièmement, la disparité des capacités d'application de la loi suscite des inquiétudes. Toutes les collectivités des Premières Nations ne disposent pas des mêmes ressources administratives, du même personnel d'application de la loi ni de la même infrastructure juridique. Certaines collectivités peuvent être parfaitement préparées à gérer un système judiciaire. D'autres peuvent rencontrer des difficultés en raison d'un manque de personnel, de contraintes budgétaires ou d'un isolement géographique, ce qui crée un risque de mise en oeuvre inégale à l'échelle de la province. Une collectivité peut disposer d'un effectif d'agents d'application de la loi dédiés, de procédures claires et d'un solide soutien administratif. Différentes collectivités peuvent désirer adopter des modèles de gouvernance différents. Comment le

Without substantial long-term support, there is a risk that this legislation creates expectations that, realistically, some communities may not be able to meet. That's going to lead to frustration rather than empowerment.

15:55

If there is to be successful engagement, the wraparound infrastructure and services must be universally in place. For this to happen, federal engagement will also be essential. The federal government must be an active participant in these discussions. There must be financial and institutional knowledge and jurisdictional support from our federal counterparts.

Madam Speaker, this raises an even larger issue. Government members are presenting this legislation as a meaningful step toward self-governance. However, self-governance cannot simply mean downloading responsibilities without providing adequate resources. True self-governance requires sustainable funding, training, administrative capacity, legal support, and infrastructure. Otherwise, government members risk saying: You now have authority, but you're on your own. That's not partnership. That's offloading responsibility.

Third, there are legitimate concerns about policing relationships and operational consistency. The bill contemplates enforcement by police officers and designated First Nations enforcement officers. That may sound straightforward, but operational realities are rarely straightforward. Will police services receive standardized training regarding these bylaws? Will the training acknowledge and employ culturally based practices? Will practices be decolonized so training not only teaches traditional policing but also teaches strategies addressing suicide intervention, de-escalation, language issues, and so on? How will enforcement priorities be established? What happens when enforcement disputes arise between provincial authorities and community leadership? What oversight mechanisms will exist? What appeal processes will be available? How will governments ensure that enforcement remains consistent with both

gouvernement gèrera-t-il les divergences d'objectifs et de philosophies? Une autre collectivité peut s'appuyer presque exclusivement sur des services de police déjà débordés. Sans un soutien substantiel à long terme, le projet de loi risque de susciter des attentes auxquelles, de manière réaliste, certaines collectivités pourraient ne pas être en mesure de répondre. Cela mènera à de la frustration plutôt qu'à une autonomisation.

Pour que l'engagement soit couronné de succès, l'infrastructure et les services d'accompagnement doivent être mis en place de manière universelle. Pour cela, l'engagement fédéral sera également essentiel. Le gouvernement fédéral doit participer activement à de telles discussions. Nos homologues fédéraux doivent apporter leur soutien financier, leur expertise institutionnelle et leur appui en matière de compétences.

Madame la présidente, cela soulève une question encore plus large. Les parlementaires du côté du gouvernement présentent le projet de loi comme une avancée significative vers l'autogouvernance. Or, l'autogouvernance ne peut se résumer à un simple transfert de responsabilités sans mise à disposition de ressources adéquates. Une véritable autogouvernance nécessite un financement durable, de la formation, des capacités administratives, un soutien juridique et des infrastructures. Sinon, les parlementaires du côté du gouvernement risquent de dire : Vous avez désormais l'autorité, mais vous êtes livrés à vous-mêmes. Ce n'est pas un partenariat. C'est un transfert de responsabilité.

Troisièmement, des préoccupations légitimes existent concernant les relations avec les forces de police et la cohérence opérationnelle. Le projet de loi prévoit que l'application des textes législatifs sera assurée par des agents de police et des agents d'application de la loi désignés des Premières Nations. Cela peut sembler simple, mais les réalités opérationnelles le sont rarement. Les services de police recevront-ils une formation uniformisée concernant ces textes législatifs? Cette formation tiendra-t-elle compte des pratiques culturelles et les mettra-t-elle en oeuvre? Les pratiques seront-elles décolonisées afin que la formation enseigne non seulement les méthodes traditionnelles de maintien de l'ordre, mais aussi des stratégies d'intervention en cas de risque de suicide, de désescalade, de gestion des questions linguistiques et autres? Comment les priorités en matière d'application seront-elles établies? Que se passera-t-il en cas de

constitutional protections and principles of procedural fairness? These questions matter because inconsistent enforcement will quickly erode public confidence.

Fourth, Madam Speaker, there is concern about the broader constitutional direction of a piecemeal governance reform. Members on this side support practical cooperation within Indigenous communities. At the same time, we must also acknowledge that Canada's legal framework for Indigenous governance remains incomplete and, in many respects, inconsistent. Instead of developing comprehensive and clearly negotiated self-governance frameworks, governments sometimes pursue fragmented legislative fixes with an amendment here, an administrative arrangement there, or a procedural classification elsewhere. The danger is that we will create a patchwork system that becomes increasingly confusing for residents, enforcement agencies, courts, and governments alike. Comprehensive nation-to-nation agreements require careful negotiation, legal certainty, accountability structures, and clarity regarding authority. Those conversations are difficult but absolutely necessary.

Fifth, there is the issue of public understanding and transparency. Many New Brunswickers likely know very little about how First Nations bylaws operate, what kinds of bylaws exist, how they're adopted, or how enforcement would function under this legislation. That lack of public understanding can create confusion and, unfortunately, misinformation. Governments have a responsibility not only to pass legislation but also to explain it clearly to the public. There should be public education about how these systems work, what protections exist, and how disputes will be resolved. Transparency will build trust, while confusion undermines it.

différends en matière d'application entre les autorités provinciales et les dirigeants des collectivités? Quels mécanismes de contrôle existeront? Quelles voies de recours seront disponibles? Comment les gouvernements veilleront-ils à ce que l'application reste conforme à la fois aux protections constitutionnelles et aux principes d'équité procédurale? Ces questions sont importantes, car une application incohérente érodera rapidement la confiance de la population.

Quatrièmement, Madame la présidente, des inquiétudes existent quant à l'orientation constitutionnelle plus large d'une réforme fragmentaire de la gouvernance. Les parlementaires de ce côté-ci soutiennent une coopération concrète au sein des collectivités autochtones. Dans le même temps, nous devons également reconnaître que le cadre juridique canadien régissant la gouvernance autochtone reste incomplet et, à bien des égards, incohérent. Au lieu d'élaborer des cadres d'autonomie gouvernementale complets et clairement négociés, les gouvernements se contentent parfois de solutions législatives fragmentées, avec une modification par-ci, un arrangement administratif par-là, ou une classification procédurale ailleurs. Le danger est de créer un système disparate qui deviendra de plus en plus déroutant tant pour les gens que pour les organismes d'application de la loi, les tribunaux et les gouvernements. Des ententes complètes de nation à nation exigent des négociations minutieuses, une sécurité juridique, des structures de responsabilité et une clarté quant aux compétences. De telles discussions sont difficiles, mais absolument nécessaires.

Cinquièmement, il y a la question de la compréhension de la population et de la transparence. Bien des gens du Nouveau-Brunswick ne savent probablement que très peu de choses sur le fonctionnement des textes législatifs des Premières Nations, les types de textes législatifs existants, la manière dont ils sont adoptés ou le mode d'application prévu par le projet de loi. Un tel manque de compréhension de la part de la population peut être source de confusion et, malheureusement, de désinformation. Les gouvernements ont la responsabilité non seulement d'adopter des lois, mais aussi de les expliquer clairement à la population. Il faudrait mener une campagne de sensibilisation de la population sur le fonctionnement de tels systèmes, les protections existantes et les modalités de résolution des litiges. La transparence renforce la confiance, tandis que la confusion la sape.

Madam Speaker, another concern involves the possibility of unintended legal conflicts between community standards and outside visitors or businesses operating within or near First Nations territory. For example, how are contractors, businesses, tourists, or service providers to be informed of applicable bylaws? What notification mechanisms will exist? Who will be responsible for ensuring that outside agencies understand the policy? Will there be standardized publication requirements? Could individuals inadvertently violate bylaws that they are unaware of? Those issues may sound administrative, but they matter greatly in practice. Good governance requires accessibility and predictability. People must know the rules that apply to them.

16:00

Now, despite these concerns, Madam Speaker, I believe there are ways that this legislation could be considerably strengthened. I hope government members are willing to consider constructive amendments and improvements. This legislation should include a clearer commitment to long-term implementation funding, not temporary funding or pilot project funding. This requires long-term, sustainable support. If communities are expected to administer enforcement systems, then they require training resources, administrative staffing, legal assistance, record systems, and enforcement coordination. What body will be put in place as a go-to when there are unintended consequences or discrepancies in implementation? There must be province-wide standards regarding transparency and accessibility of bylaws. Residents and non-residents alike should have clear access to current bylaws through publicly available online registries or centralized public systems. This will protect both communities and members of the public.

Before the implementation of this bill, government members must establish a formal review mechanism, and they must be prepared to modify and adjust this legislation afterwards. In many respects, this is unexplored territory. There should be mandatory

Madame la présidente, une autre préoccupation concerne la possibilité de conflits juridiques involontaires entre les normes communautaires et les visiteurs extérieurs ou les entreprises opérant sur le territoire des Premières Nations ou à proximité. Par exemple, comment les entrepreneurs, les entreprises, les touristes ou les fournisseurs de services seront-ils informés des textes législatifs applicables? Quels mécanismes de notification existeront? Qui sera chargé de veiller à ce que les organismes extérieurs comprennent les politiques? Y aura-t-il des exigences de publication uniformisées? Des personnes pourraient-elles enfreindre par inadvertance des textes législatifs dont elles ignorent l'existence? Ces questions peuvent sembler d'ordre administratif, mais elles revêtent une grande importance dans la pratique. Une bonne gouvernance exige accessibilité et prévisibilité. Les gens doivent connaître les règles qui s'appliquent à eux.

Cela dit, malgré de telles préoccupations, Madame la présidente, je crois qu'il existe des moyens de renforcer considérablement le projet de loi. J'espère que les parlementaires du côté du gouvernement seront disposés à examiner des amendements et des améliorations constructifs. Ce projet de loi devrait inclure un engagement plus clair en faveur d'un financement à long terme pour sa mise en oeuvre, et non un financement temporaire ou destiné à des projets pilotes. Cela nécessite un soutien durable et à long terme. Si l'on attend des collectivités qu'elles gèrent des systèmes d'application de la loi, elles auront alors besoin de ressources de formation, de personnel administratif, d'une assistance juridique, de systèmes d'archivage et d'une coordination des activités d'application. Quelle instance sera mise en place pour servir de point de contact en cas de conséquences imprévues ou de divergences dans la mise en oeuvre? Il doit exister des normes à l'échelle de la province concernant la transparence et l'accessibilité des textes législatifs. Les membres de la collectivité comme les non-membres devraient pouvoir accéder facilement aux textes législatifs en vigueur grâce à des registres en ligne accessibles à la population ou à des systèmes publics centralisés. Cela permettra de protéger à la fois les collectivités et la population.

Avant la mise en oeuvre du projet de loi, les parlementaires du côté du gouvernement doivent établir un mécanisme d'examen formel et se tenir prêts à modifier et à adapter ce texte de loi par la suite. À bien des égards, il s'agit d'un terrain inexploré. Il

reporting regarding outcomes, challenges, enforcement consistency, legal disputes, and administrative burdens. Legislation should be prepared to evolve based on evidence, not assumptions. We're going to need stronger safeguards to ensure that communities opting into provincial procedures do so voluntarily, transparently, and fully understanding the implications. Consent matters, partnership matters, and flexibility matters.

Sixth, Madam Speaker, governments should not confuse enforcement authority with reconciliation itself. Reconciliation is much broader than procedural enforcement. It includes housing, health care, education, addiction treatment, economic opportunity, infrastructure, clean water, mental health support, cultural preservation, and meaningful consultation. This legislation may contribute to one small area of governance reform, but governments must avoid overstating what it accomplishes.

I also think that it's very important that this House avoid falling into simplistic narratives on either side of the debate. Some may portray any concern about the legislation as opposition to Indigenous self-governance, but that would be unfair and inaccurate. Others may portray the legislation as unnecessary or dangerous, but that would also ignore legitimate concerns raised by those in First Nations communities themselves. Responsible legislatures must be able to hold two thoughts simultaneously: that empowering communities matters and that legislation still deserves careful scrutiny. Those positions are not contradictory. They are responsible.

Madam Speaker, New Brunswick has an opportunity to build stronger relationships with First Nations communities based not only on rhetoric but also on practical cooperation. That cooperation must be built on mutual respect, legal clarity, accountability, and sustainable support. If done properly, this legislation could help communities exercise greater local authority in ways that improve safety and responsiveness. However, if implemented poorly, this

devrait y avoir une obligation de rendre compte des résultats, des difficultés rencontrées, de la cohérence de l'application, des litiges juridiques et des charges administratives. La loi doit être conçue pour évoluer en fonction de données probantes, et non d'hypothèses. Nous aurons besoin de garanties plus solides pour veiller à ce que les collectivités qui choisissent de se soumettre aux procédures provinciales le fassent de manière volontaire, transparente et en pleine connaissance des implications. Le consentement est important, le partenariat est important et la souplesse est importante.

Sixièmement, Madame la présidente, les gouvernements ne doivent pas confondre le pouvoir d'application de la loi avec la réconciliation elle-même. La réconciliation va bien au-delà des procédures d'application de la loi. Elle englobe le logement, les soins de santé, l'éducation, le traitement des dépendances, les possibilités économiques, les infrastructures, l'accès à l'eau potable, le soutien en matière de santé mentale, la préservation culturelle et une consultation significative. Le projet de loi peut contribuer à un petit volet de la réforme de la gouvernance, mais les gouvernements doivent éviter de surestimer ce qu'il accomplit.

Je pense également qu'il est très important que la Chambre évite de tomber dans des discours simplistes, quel que soit le camp dans lequel on se situe. Certains pourraient présenter toute préoccupation concernant le projet de loi comme une opposition à l'autonomie gouvernementale des Autochtones, mais ce serait injuste et inexact. D'autres pourraient présenter le projet de loi comme inutile ou dangereux, mais cela reviendrait également à ignorer les préoccupations légitimes soulevées par les membres des collectivités des Premières Nations eux-mêmes. Des législateurs responsables doivent être capables de concilier deux idées à la fois, à savoir d'une part, l'importance de l'autonomisation des collectivités et, d'autre part, la nécessité d'un examen minutieux du projet de loi. Ces deux perspectives ne sont pas contradictoires. Elles sont responsables.

Madame la présidente, le Nouveau-Brunswick a l'occasion de nouer des relations plus solides avec les collectivités des Premières Nations, fondées non seulement sur des discours, mais aussi sur une coopération concrète. Cette coopération doit reposer sur le respect mutuel, la clarté juridique, la responsabilité et un soutien durable. S'il est correctement mis en oeuvre, le projet de loi pourrait aider les collectivités à exercer une plus grande

bill could also create confusion, uneven enforcement, jurisdictional disputes, and administrative burdens that undermine confidence in the system. That's why careful implementation matters. That's why oversight matters. That's why this House must do more than simply applaud this bill's intentions. We need to examine whether its mechanisms are truly sufficient to achieve those intentions fairly and effectively. Madam Speaker, members of the opposition believe in constructive scrutiny. We believe that legislation can have good intentions while still requiring improvement. We believe that Indigenous communities deserve practical tools for governance. However, we also believe that governments must provide the clarity, resources, and accountability necessary for those tools to succeed.

16:05

In closing, I want to acknowledge again the voices of First Nations leaders who have advocated for stronger enforcement mechanisms for years. Their concerns cannot be dismissed. Communities deserve the ability to protect their residents and uphold local standards. At the same time, this House has a responsibility to ensure that legislation is durable, workable, transparent, and fair. That's the balance we must strike. We should not offer reflexive opposition or blind endorsement, and the opposition must offer thoughtful examination grounded in both respect and responsibility. That's what we're here to do.

I've detailed no fewer than 25 questions within this speech, and I'm looking forward to asking them in committee. As Chief Ross Perley indicated, with the help of technical experts in collaboration with First Nations, these and other concerns can be addressed. With that in mind, please let us examine this bill and establish a clear policy free from double standards. Thank you, Madam Speaker.

Ms. Bockus: Thank you, Madam Speaker. I appreciate the opportunity to provide this response to the New Brunswick government's Bill 50, *An Act Respecting the Enforcement of First Nations Laws and*

autonomie locale de manière à améliorer la sécurité et la réactivité. Cependant, s'il est mal mis en oeuvre, le projet de loi pourrait également être source de confusion, d'une application inégale, de conflits de compétence et de lourdeurs administratives qui saperaient la confiance dans le système. C'est pourquoi une mise en oeuvre rigoureuse est importante. C'est pourquoi le contrôle est essentiel. C'est pourquoi la Chambre doit faire plus que simplement applaudir les intentions du projet de loi. Nous devons examiner si ses mécanismes sont véritablement suffisants pour concrétiser de telles intentions de manière équitable et efficace. Madame la présidente, les parlementaires du côté de l'opposition croient en un examen constructif. Nous estimons qu'une loi peut partir de bonnes intentions tout en nécessitant des améliorations. Nous estimons que les collectivités autochtones méritent des outils concrets pour se gouverner. Cependant, nous estimons également que les gouvernements doivent apporter la clarté, les ressources et la responsabilité nécessaires pour que ces outils portent leurs fruits.

Pour conclure, je tiens à saluer une nouvelle fois les dirigeants des Premières Nations qui, depuis des années, plaident en faveur de mécanismes d'application plus rigoureux. Leurs préoccupations ne peuvent être ignorées. Les collectivités méritent de pouvoir protéger leurs membres et faire respecter les normes locales. Parallèlement, la Chambre a la responsabilité de veiller à ce que la législation soit durable, applicable, transparente et équitable. C'est l'équilibre que nous devons trouver. Nous ne devons ni nous opposer par réflexe ni approuver aveuglément, et l'opposition doit proposer un examen réfléchi, fondé à la fois sur le respect et la responsabilité. C'est pour cela que nous sommes ici.

J'ai énuméré pas moins de 25 questions dans mon intervention, et j'ai hâte de les poser en comité. Comme l'a indiqué le chef Ross Perley, avec l'aide d'experts techniques et en collaboration avec les Premières Nations, ces préoccupations et d'autres peuvent être prises en compte. Dans cette optique, examinons le projet de loi et établissons une politique claire, exempte de deux poids deux mesures. Merci, Madame la présidente.

M^{me} Bockus : Merci, Madame la présidente. Je vous sais gré de me donner l'occasion de présenter ma réponse au projet de loi 50 du gouvernement du Nouveau-Brunswick, *Loi concernant l'application*

the Prosecution of Offences under First Nations Laws. This bill was introduced, and it proposes amendments to the *Provincial Offences Procedure Act* and its regulations. The minister says the bill's goal is to create a clear pathway for enforcing and prosecuting First Nations bylaws by integrating them into the provincial offences procedures system. Police officers and designated First Nations enforcement officers would issue tickets or appearance notices with options to pay fines or contest them in court. Fines collected would be returned to First Nations communities.

Madam Speaker, can I ask how much time I have?

Madam Speaker: How much time is there? One minute.

Ms. Bockus: There's one minute?

Madam Speaker: There are a few minutes.

Ms. Bockus: There's one minute? That's it?

Madam Speaker: There are two minutes.

Ms. Bockus: Oh, okay. I personally spoke to Peskotomuhkati Chief Hugh Akagi, who lives in Saint Andrews, in my riding of Saint Croix. He told me that this document could be a great effort but that it needs to be done with more than just one political party. He said that if this bill makes room for Native law in the provincial legal system, then this will be justice for all. The chief said he sees it as opening a door, a first step to align First Nations law with common law.

Chief Akagi also questioned exactly how the province defines First Nation law. That's something I'd like to ask for clarity on, noting that this bill describes it as being "under the *Police Act*", but it doesn't elaborate any further to describe exactly what that description is. He noticed in the bill presented that there's a section that states that citations could be made by police officers and any person appointed by a First Nation as an enforcement officer. He commented that things can go wrong if the people are not qualified or properly

des textes législatifs des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues. Ce projet de loi a été déposé et propose des modifications à la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales* et à ses règlements d'application. Le ministre dit que l'objectif du projet de loi est de créer un cadre clair pour l'application des textes de loi des Premières Nations et la poursuite des infractions qui y sont prévues en les intégrant au système provincial de procédure en matière d'infractions. Les agents de police et les agents d'application de la loi désignés des Premières Nations délivreraient des contraventions ou des citations à comparaître, offrant la possibilité de payer les amendes ou de les contester devant les tribunaux. Les amendes perçues seraient reversées aux collectivités des Premières Nations.

Madame la présidente, puis-je savoir de combien de temps je dispose?

La présidente : Combien de temps reste-t-il? Une minute.

M^{me} Bockus : Il reste une minute?

La présidente : Il reste quelques minutes.

M^{me} Bockus : Il reste une minute? C'est tout?

La présidente : Il reste deux minutes.

M^{me} Bockus : Oh, d'accord. J'ai personnellement parlé au chef peskotomuhkati Hugh Akagi, qui vit à Saint Andrews, dans ma circonscription de Sainte-Croix. Il m'a dit que le projet de loi pouvait constituer un effort remarquable, mais qu'il devait être élaboré avec la participation de plus d'un parti politique. Il a dit que si le projet de loi faisait une place au droit autochtone dans le système juridique provincial, cela rendrait justice à tous. Le chef a déclaré qu'il y voyait une ouverture, un premier pas vers l'harmonisation du droit des Premières Nations avec la common law.

Le chef Akagi s'est également interrogé sur la manière exacte dont la province définit le droit des Premières Nations. C'est un point sur lequel j'aimerais obtenir des éclaircissements, d'autant plus que le projet de loi le décrit comme s'exerçant « en vertu de la *Loi sur la police* », sans toutefois préciser davantage en quoi consiste exactement une telle description. Le chef a remarqué dans le projet de loi présenté qu'un article stipule que des citations à comparaître peuvent être dressées par des agents de police et par toute personne

trained. He has no problem with accountability for safety rules, but there are times when these are applied without proper understanding of the impacts on Indigenous people.

Some of the First Nations chiefs, my friend Hugh included, had a meeting recently with the Premier.

(Interjections.)

Ms. Bockus: Is that it? Am I done?

Madam Speaker: Yes.

Ms. Bockus: Okay. Thank you.

Madam Speaker: Bill 50 was allocated an hour for debate. We will now resume debate on Bill 49.

Debate on Second Reading of Bill 49 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49

Mr. Coon, after the Speaker called for continuation of second reading of Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*: Thank you, Madam Speaker. I appreciate continuing and finishing my part of the debate on Bill 49 regarding the property tax overhaul.

Madam Speaker, in a nutshell, the bill undermines the autonomy of local governments while doing little to address fairness in the tax system, which was what the people of the province were looking for. We need a bill that truly addresses fairness for residential tax payers, and this just isn't it.

16:10

Interestingly enough, this bill even fails to tackle the exemptions for property taxes that exist in the system, as suggested by the International Property Tax Institute report. I'll just remind members that the International Property Tax Institute was hired to look only at the property tax assessment process, but its staff felt compelled to offer some suggestions about

désignée par une Première Nation en tant qu'agent chargé de l'application d'un texte législatif. Il a fait remarquer que des problèmes peuvent survenir si ces personnes ne sont pas qualifiées ou correctement formées. Il n'a rien contre la responsabilité en matière de règles de sécurité, mais il arrive parfois que celles-ci soient appliquées sans une bonne compréhension de leurs répercussions sur les populations autochtones.

Certains chefs des Premières Nations, dont mon ami Hugh, ont récemment rencontré la première ministre.

(Exclamations.)

M^{me} Bockus : C'est tout? J'ai terminé?

La présidente : Oui.

M^{me} Bockus: D'accord. Merci.

La présidente : Une heure a été allouée au débat sur le projet de loi 50. Nous allons maintenant reprendre le débat sur le projet de loi 49.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 49 / Debate on Second Reading of Bill 49

M. Coon, à la reprise du débat portant sur la deuxième lecture du projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d'impôt foncier* : Merci, Madame la présidente. Je vous suis reconnaissant de me permettre de poursuivre et de terminer ma partie du débat sur le projet de loi 49 concernant la refonte du régime d'impôt foncier.

Madame la présidente, en résumé, le projet de loi porte atteinte à l'autonomie des gouvernements locaux tout en ne faisant pratiquement rien pour améliorer l'équité du régime fiscal, ce que souhaitaient les gens de la province. Nous avons besoin d'un projet de loi qui garantisse véritablement l'équité pour les contribuables résidentiels, et ce n'est tout simplement pas le cas ici.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que le projet de loi ne s'attaque même pas aux exonérations d'impôt foncier existantes, comme le suggérait le rapport de l'Institut international de la fiscalité immobilière. Je rappellerai simplement aux parlementaires que l'Institut international de la fiscalité immobilière avait été mandaté pour examiner uniquement le processus

the property tax system itself. One of those suggestions was to tackle the long list of property tax exemptions that currently exist. This bill does not tackle that list, never mind the other suggestion of note that they made, which was that the provincial government should consider relaxing the existing limitations imposed on local governments in relation to their tax rate setting powers. This bill does exactly the opposite. Instead, residential property tax payers will continue to carry an unfair proportion of property taxes compared to those from heavy industry. In fact, residential tax payers will be required to fund the heavy industry transfer grant instead of heavy industry paying those costs through fair property taxes.

Madam Speaker, it is absolutely essential that we... Well, I don't even know whether this bill is salvageable with amendments. I think not. It doesn't offer what New Brunswickers were expecting or what they were asking for whatsoever. It perpetuates unfairness in the system while reducing the autonomy of local governments. That's a big problem. It is such a big problem that I certainly won't be supporting this bill, even in principle. It grates against principles I strongly believe in, which include greater autonomy, not less, for local governments, and fair taxation and fair funding for our municipal governments. Thank you, Madam Speaker.

Mr. Ames: Thank you very much, Madam Speaker. So, on Bill 49, there are few issues that affect New Brunswick families more directly, more intimately, or more emotionally than property taxes. A property tax bill is not a distant, theoretical, microeconomic index debated by academics at universities or by fiscal policy analysts in the capital. Property tax is an unavoidable reality that arrives in cold, hard print inside a physical mailbox. Property tax bills sit on the kitchen table next to unpaid utility bills, grocery receipts, and rising mortgage statements. They dictate whether a senior citizen on a fixed pension can afford to spend their remaining years in the family home they built with their own hands. They determine whether a small, third generation retail business on a rural main street can keep its lights on or must permanently roll

d'évaluation foncière, mais que son équipe s'est sentie obligée de formuler certaines suggestions concernant le régime d'impôt foncier lui-même. L'une de ces suggestions consistait à s'attaquer à la longue liste d'exonérations fiscales immobilières qui existent actuellement. Le présent projet de loi ne s'attaque pas à cette liste, sans parler de l'autre suggestion notable formulée par l'institut, à savoir que le gouvernement provincial devrait envisager d'assouplir les restrictions existantes imposées aux gouvernements locaux en matière de fixation de leurs taux d'imposition. Ce projet de loi fait exactement le contraire. Au lieu de cela, les contribuables résidentiels continueront à supporter une part disproportionnée de l'impôt foncier par rapport à celle supportée par l'industrie lourde. En effet, ce sont les contribuables résidentiels qui seront tenus de financer la subvention de transfert destinée à l'industrie lourde, au lieu que ce soit l'industrie lourde elle-même qui prenne en charge ces coûts au moyen d'un impôt foncier équitable.

Madame la présidente, il est absolument essentiel que nous... Eh bien, je ne sais même pas si le projet de loi peut être sauvé par des amendements. Je ne le pense pas. Il n'offre en rien ce à quoi s'attendaient les gens du Nouveau-Brunswick ni ce qu'ils réclamaient. Il perpétue les injustices du système tout en réduisant l'autonomie des gouvernements locaux. C'est un grave problème. C'est un problème si grave que je ne soutiendrai certainement pas le projet de loi, même en principe. Il va à l'encontre des principes auxquels je crois fermement, notamment une plus grande autonomie, et non une moindre, pour les gouvernements locaux, ainsi qu'une fiscalité et un financement équitables pour nos administrations municipales. Merci, Madame la présidente.

M. Ames : Merci beaucoup, Madame la présidente. En ce qui concerne le projet de loi 49, peu de questions touchent les familles du Nouveau-Brunswick plus directement, plus intimement ou plus émotionnellement que les impôts fonciers. Une facture d'impôt foncier n'est pas un indice microéconomique lointain et théorique débattu par des universitaires ou par des analystes de politique financière dans la capitale. L'impôt foncier est une réalité incontournable qui nous parvient sous forme d'un document imprimé, froid et bien concret, déposé dans la boîte aux lettres de notre domicile. Les avis d'imposition foncière s'accumulent sur la table de la cuisine, à côté des factures de services publics impayées, des reçus de caisse d'épicerie et des relevés hypothécaires dont les montants ne cessent

down its shutters. They influence whether young military families moving to our region feel as though they can afford to build lives, homes, and futures within our provincial borders.

Property taxes are a tax on the sanctuary of the home. Because of that, when government members tinker with the legislative machinery that governs property taxation, they are not only adjusting a fiscal dial but also altering the foundational economic stability of every household in New Brunswick. That is the high-stakes lens through which Bill 49 must be scrutinized.

When the average citizen hears the phrase “property tax reform”, they have one single urgent question: Will this piece of legislation make my life more affordable, or is it a political shell game designed to hide a shifting tax burden?

(Interjections.)

Mr. Ames: Exactly. Government members have launched a massive public relations campaign to frame Bill 49 as a landmark, historic modernization package. Well, if it's that great, why are we only getting one hour to debate it in the House? Right? The minister even took up some of the time for it. He already had his kick at the can.

16:15

We've heard the talking points repeatedly: modernization, stabilization, fairness, predictability, and transparency. There's a word: transparency. Those are bold, noble words. They look wonderful on government press releases and social media graphics. However, in this Legislature and this Chamber, our solemn duty is to look past the marketing.

d'augmenter. Ils déterminent si une personne âgée touchant une pension fixe peut se permettre de passer ses dernières années dans la maison familiale qu'elle a construite de ses propres mains. Ils déterminent si un petit commerce de détail de troisième génération, situé dans une rue principale rurale, peut rester ouvert ou doit fermer définitivement ses portes. Ils influencent la capacité des jeunes familles de militaires s'installant dans notre région à se sentir en mesure de se construire une vie, un foyer et un avenir dans notre province.

L'impôt foncier est un impôt qui pèse sur le sanctuaire que constitue le foyer. C'est pourquoi, lorsque les parlementaires du côté du gouvernement modifient le dispositif législatif régissant la fiscalité foncière, ils ne se contentent pas d'ajuster un levier fiscal, mais ils altèrent également la stabilité économique fondamentale de chaque ménage du Nouveau-Brunswick. C'est sous cet angle, où les enjeux sont considérables, que le projet de loi 49 doit être examiné.

Lorsque le citoyen moyen entend la mention « réforme du régime d'impôt foncier », une seule question urgente lui vient à l'esprit : La loi proposée rendra-t-elle ma vie plus abordable, ou s'agit-il d'un tour de passe-passe politique destiné à masquer un transfert du fardeau fiscal?

(Exclamations.)

M. Ames : Exactement. Les parlementaires du côté du gouvernement ont lancé une vaste campagne de relations publiques pour présenter le projet de loi 49 comme un ensemble de mesures de modernisation historique marquant. Eh bien, s'il est si formidable, pourquoi ne nous accorde-t-on qu'une heure pour en débattre à la Chambre? N'est-ce pas? Le ministre a même utilisé une partie de ce temps pour en parler. Il a déjà eu l'occasion de s'exprimer.

Nous avons entendu les mêmes arguments maintes et maintes fois, à savoir la modernisation, la stabilisation, l'équité, la prévisibilité et la transparence. Il y a le mot transparence. Ce sont des mots forts et nobles. Ils font très bonne impression dans les communiqués de presse du gouvernement et sur les graphiques des réseaux sociaux. Cependant, à la Chambre de l'Assemblée législative, notre devoir solennel est de voir au-delà des termes de marketing.

(Interjections.)

Mr. Ames: That's right. We cannot evaluate legislation based on slogans. We must audit it based on its operational mechanics, its statutory definitions, its omissions, its structural vulnerabilities, and the cascading unintended consequences that always arise when the government tries to overrule market realities with centralized regulatory intervention. However, when we put Bill 49 on the workbench and dismantle its provisions, the structural flaws are glaring.

I've learned that the reform ignores the foundational mechanics of property assessment. While trying to mandate artificial rate structures is doomed to create more distortions than it solves, today I intend to detail those distortions across four critical areas: the structural facilities of the provincial rate stabilizer, the contradictory label drafting regarding non-residential tax multipliers, the unfounded mandates and accountability black holes within the *Local Governance Act* amendments, and the deeply insufficient real property tax relief adjustments that leave our most vulnerable citizens behind in the year 2026.

The affordability crisis and the ground reality... Madam Speaker, to understand why the vulnerabilities of Bill 49 are so dangerous, we must first anchor this debate in the stark, uncompromising reality of the economic landscape facing New Brunswickers right now in 2026. We're not living in a normal economic time. We're navigating the compounding fallout of a multi-year affordability crisis that has pushed the middle class and fixed-income individuals to their absolute financial limits. Current financial pressures on New Brunswick households in 2026 are staggering.

Walk through the communities, Madam Speaker. Communities like Geary, Burton, and Lincoln, just to name some, are smaller outlying settlements. Their stories are heartbreaking. People are struggling and exhausted. They're doing everything right, working multiple jobs, cutting back on nonessential spending, and turning down their thermostats in the winter. The government is even going to put a new advocate in

(Exclamations.)

M. Ames : C'est exact. Nous ne pouvons pas évaluer un projet de loi sur la base de slogans. Nous devons l'examiner en fonction de ses mécanismes opérationnels, de ses définitions légales, de ses omissions, de ses faiblesses structurelles et des conséquences imprévues en cascade qui surviennent toujours lorsque le gouvernement tente de passer outre les réalités du marché par une intervention réglementaire centralisée. Or, lorsque nous mettons le projet de loi 49 sur la table et que nous en décortiquons les dispositions, ses défauts structurels sautent aux yeux.

J'ai appris que la réforme en question fait abstraction des mécanismes fondamentaux de l'évaluation foncière. Alors que la tentative d'imposer des structures tarifaires artificielles est vouée à créer plus de distorsions qu'elle n'en résout, j'ai l'intention aujourd'hui de détailler ces distorsions dans quatre domaines critiques, à savoir les mécanismes structurels du stabilisateur du taux provincial, la rédaction contradictoire des libellés concernant les multiplicateurs fiscaux non résidentiels, les mandats infondés et les lacunes en matière de responsabilité au sein des modifications de la *Loi sur la gouvernance locale*, ainsi que les ajustements d'allègement fiscal immobilier profondément insuffisants qui laisseront pour compte nos gens les plus vulnérables en 2026.

La crise de l'abordabilité et la réalité sur le terrain... Madame la présidente, pour comprendre pourquoi les faiblesses du projet de loi 49 sont si dangereuses, nous devons d'abord ancrer le débat dans la réalité crue et sans compromis du paysage économique avec lequel sont actuellement aux prises les gens du Nouveau-Brunswick en 2026. Nous ne vivons pas une période économique normale. Nous faisons face aux répercussions cumulées d'une crise de l'abordabilité qui dure depuis plusieurs années et qui a poussé la classe moyenne et les personnes à revenu fixe à leurs limites financières absolues. Les pressions financières qui pèsent actuellement sur les ménages du Nouveau-Brunswick en 2026 sont stupéfiantes.

Promenez-vous dans les collectivités, Madame la présidente. Des collectivités comme Geary, Burton et Lincoln, pour n'en citer que quelques-unes, sont de petites localités périphériques. Leurs histoires sont déchirantes. Les gens sont en difficulté et épuisés. Ils font pourtant tout ce qu'il faut, à savoir qu'ils cumulent plusieurs emplois, réduisent leurs dépenses non essentielles et baissent le thermostat en hiver. Le

place. It's, what, \$4 million, I think, for the advocate, just so they can tell us to turn down our thermostats.

(Interjections.)

Mr. Ames: The government could have paid vets. That's right. Absolutely.

As well, people are shopping for discounted groceries. Yet people find themselves falling further behind. Every single line item in the household budget has expanded. Groceries have gone through historic increases over the past five years. Home heating oil and electricity rates have surged under regulatory adjustments. Property insurance premiums have spiked as climate events impact rural infrastructure. Mortgage renewals are hitting families like a fiscal tide. We've heard this over and over as more and more mortgages come up for renewal. On top of these economic pressures, New Brunswickers have been subjected to an unprecedented spike in residential property assessments because of the massive migration to our beautiful province during and after the pandemic. Our real estate market experienced an artificial rapid evaluation explosion because Service New Brunswick uses a market-based mass appeal system, which, basically... Well, there are skyrocketing transactions.

(Interjections.)

Mr. Ames: The junior minister from Saint John is over there chirping about using different means to chirp. It's kind of annoying. I think he should get up and actually speak on the bill.

(Interjections.)

Mr. Ames: However, he can't because the Premier said: Do you know what? It's only an hour. That's it. You get only an hour to debate this bill. Government members are more interested in buying \$18 hot dogs than actually spending quality time debating bills in the House.

gouvernement va même mettre en place un nouveau défenseur. Cela va coûter, quoi, 4 millions, je crois, juste pour que ce défenseur nous dise de baisser nos thermostats.

(Exclamations.)

M. Ames : Le gouvernement aurait pu payer les vétérinaires. C'est vrai. Absolument.

De plus, les gens achètent leurs produits alimentaires à prix réduit. Pourtant, ils éprouvent de plus en plus de difficultés. Chaque poste du budget des ménages a augmenté. Les prix des aliments ont connu des hausses historiques au cours des cinq dernières années. Les tarifs du mazout de chauffage domestique et de l'électricité ont grimpé en flèche à la suite d'ajustements réglementaires. Les primes d'assurance habitation ont explosé, les phénomènes climatiques ayant une incidence sur les infrastructures rurales. Les renouvellements d'hypothèques s'abattent sur les familles comme une vague financière. Nous l'avons entendu maintes et maintes fois, alors que de plus en plus de prêts hypothécaires arrivent à échéance. En plus de ces pressions économiques, les gens du Nouveau-Brunswick ont connu une flambée sans précédent des évaluations foncières résidentielles en raison de l'afflux massif de population vers notre belle province pendant et après la pandémie. Notre marché immobilier a connu une explosion artificielle et rapide des évaluations, car Services Nouveau-Brunswick utilise un système de contestation de masse basé sur le marché, ce qui, en gros... Eh bien, les transactions montent en flèche.

(Exclamations.)

M. Ames : Le ministre débutant de Saint John est là-bas à gazouiller sur l'utilisation de différents moyens pour gazouiller. C'est un peu agaçant. Je pense qu'il devrait plutôt se lever et s'exprimer réellement sur le projet de loi.

(Exclamations.)

M. Ames : Or, le ministre ne peut pas le faire, car la première ministre a dit : Vous savez quoi? Vous n'avez qu'une heure. C'est tout. Vous n'avez qu'une heure pour débattre du projet de loi. Les parlementaires du côté du gouvernement préfèrent acheter des hot-dogs à 18 \$ plutôt que de consacrer du

temps de qualité à débattre des projets de loi à la Chambre.

(Interjections.)

(Exclamations.)

16:20

Mr. Ames: Now the Minister of Transportation is wound up. He's talking. He has all kinds of stuff to—

M. Ames : Voilà maintenant que le ministre des Transports est lancé. Il parle. Il a toutes sortes de choses à...

(Interjections.)

(Exclamations.)

Mr. Ames: Yes, yes, yes—\$18 hot dogs. We're talking about—

M. Ames : Oui, oui, oui... Des hot-dogs à 18 \$. On parle de...

(Interjections.)

(Exclamations.)

Mr. Ames: That's right. It is a shame that they didn't get up out to speak to—

M. Ames : C'est exact. C'est dommage que les parlementaires du côté du gouvernement ne se soient pas levés pour s'exprimer sur...

Madam Speaker: Member, I don't want to take up your time. However, I'd guess that you would agree with me that you should be speaking on the bill. Thank you.

La présidente : Monsieur le député. Je ne veux pas vous enlever du temps. Cependant, j'imagine que vous conviendrez avec moi que vous devriez parler du projet de loi. Merci.

Mr. Ames: Certainly. That's no problem at all. We are talking about property taxes, taxes that... Well, there's only one taxpayer in the province. That is the everyday person.

M. Ames : Bien sûr. Cela ne pose aucun problème. Nous parlons des impôts fonciers, des impôts qui... Eh bien, il n'y a qu'un seul contribuable dans la province. C'est le citoyen moyen.

Homeowners who have made no improvements to their properties have seen their assessments suddenly increase by \$50 000 to \$100 000. In some urgent, adjacent areas, they have increased by over \$200 000 over a shockingly brief window of time. When an assessment notice spikes like that, it immediately triggers anxiety. The average citizen does not see a rise in their paper wealth. They see an impending tax increase that they cannot afford. They feel as though the system has turned against them, penalizing them for simply owning a home in an overheated real estate market. Homeowners are crying out for structural stability, systematic fairness, and absolute, unvarnished honesty from those in their provincial government. An open and transparent government is what the Premier is always talking about. However, I think this is lacking right now.

Les propriétaires qui n'ont apporté aucune amélioration à leur bien ont vu leur évaluation foncière augmenter soudainement de 50 000 \$ à 100 000 \$. Dans certaines zones adjacentes où la situation est urgente, cette augmentation a dépassé les 200 000 \$ en un laps de temps d'une brièveté choquante. Lorsqu'une évaluation foncière grimpe ainsi en flèche, cela suscite immédiatement de l'anxiété. Le citoyen moyen ne voit pas d'augmentation de son patrimoine sur papier. Il voit une hausse d'impôts imminente qu'il ne peut pas se permettre. Il a l'impression que le système s'est retourné contre lui, le pénalisant simplement parce qu'il possède une maison dans un marché immobilier en surchauffe. Les propriétaires réclament à grands cris une stabilité structurelle, une équité systématique et une honnêteté absolue et sans fard de la part des membres de leur gouvernement provincial. Un gouvernement ouvert et transparent, voilà ce dont la première ministre ne cesse de parler. Or, je pense que cela fait défaut à l'heure actuelle.

Homeowners do not want a temporary band-aid on a complex political mechanism that hides the true nature of their tax burden. They want to know that the underlying system calculating their wealth is accurate, reliable, and just. Sadly, Bill 49 does not offer that honesty. Instead, it offers an incredibly complex mathematical illusion designed to shield the executive branch from any political fallout from a broken valuation framework.

If we look at the centrepiece of the government's proposal, which is the provincial rate stabilizer, on its face, we see a conceptual framework that appears to be incredibly enticing. Government members are telling the public that this formula will act as a structural shield. They say it will ensure that provincial property tax revenues can only grow in alignment with predictable, real-world metrics such as consumer inflation and genuinely new physical construction, rather than being dragged upward by hyperinflated speculative real estate assessments. On paper, as a purely theoretical model, it looks reasonable. The provincial rate stabilizer directly targets the primary source of public anger: those sudden, unexpected spikes in tax liability driven entirely by erratic market valuations. However, I must blow the whistle on the fundamental flaws of this approach. Layering an artificial, top-down rate stabilization formula over an unreformed volatile mass appraisal assessment system is like putting a fresh coat of paint on a structurally compromised foundation. It may look stable from the street, but the underlying rot remains completely unaddressed.

To truly understand why the provincial rate stabilizer is a policy illusion, we must examine how property assessments are actually generated in this province. Service New Brunswick utilizes computerized mass appraisal models that group properties into geographic, structural cohorts. It analyzes the real estate sales data within those cohorts and extrapolates market value across thousands of households simultaneously. It's an efficient system when the markets are stable. However, when markets fluctuate wildly, it produces massive anomalies.

Les propriétaires ne veulent pas d'un simple pansement temporaire sur un mécanisme politique complexe qui masque la véritable nature de leur fardeau fiscal. Ils veulent avoir l'assurance que le système sous-jacent servant à calculer leur patrimoine est précis, fiable et juste. Malheureusement, le projet de loi 49 n'offre pas une telle honnêteté. Au contraire, il propose une illusion mathématique incroyablement complexe, conçue pour protéger le pouvoir exécutif de toute retombée politique liée à un cadre d'évaluation défaillant.

Si l'on examine la pièce maîtresse de la proposition du gouvernement, à savoir le stabilisateur du taux provincial, on voit à première vue un cadre conceptuel qui semble incroyablement séduisant. Les parlementaires du côté du gouvernement affirment à la population qu'une telle formule agira comme un bouclier structurel. Ils disent qu'elle garantira que les recettes provinciales issues de l'impôt foncier ne pourront augmenter qu'en fonction d'indicateurs prévisibles et concrets, tels que l'inflation à la consommation et les nouvelles constructions physiques réelles, plutôt que d'être tirées vers le haut par des évaluations immobilières spéculatives exagérées. Sur papier, en tant que modèle purement théorique, cela semble raisonnable. Le stabilisateur du taux provincial cible directement la principale source de colère publique, à savoir ces hausses soudaines et inattendues de la charge fiscale, entièrement dues à des évaluations de marché erratiques. Cependant, je me dois de dénoncer les failles fondamentales d'une telle approche. Superposer une formule artificielle de stabilisation des taux, imposée d'en haut, à un système d'évaluation de masse volatil et non réformé revient à appliquer une nouvelle couche de peinture sur des fondations structurellement fragilisées. Cela peut paraître stable vu de la rue, mais la pourriture sous-jacente reste totalement ignorée.

Pour bien comprendre pourquoi le stabilisateur du taux provincial est une mesure illusoire, il faut examiner comment les évaluations foncières sont réellement établies dans la province. Services Nouveau-Brunswick utilise des modèles informatisés d'évaluation de masse qui regroupent les propriétés en cohortes géographiques et structurelles. Il analyse les données sur les ventes immobilières au sein de ces cohortes et extrapole la valeur marchande pour des milliers de ménages simultanément. C'est un système efficace lorsque les marchés sont stables. Cependant, lorsque les marchés fluctuent de manière spectaculaire, il produit des anomalies massives.

The provincial rate stabilizer does absolutely nothing to fix those structural anomalies. It does not hire more field assessors to perform more physical property inspections. These have fallen drastically behind over the past few years. It does not improve the data integrity of the mass appraisal algorithm. It does not make the internal valuation logic understandable to the average homeowner. Instead, this flawed valuation engine is running at full speed in the basement while installing a regulatory governor on the electrical panel upstairs.

16:25

What happens when you create this artificial separation between assessment values and tax rates? You create a legitimate, systematic crisis. Taxes are fundamentally about civic legitimacy. For a tax system to be accepted by the public, citizens must believe that the underlying valuation of their property is fair and accurate. If a senior citizen looks at their assessment notice and sees that the government has valued their modest bungalow at a price that bears zero resemblance to what homes are actually selling for on their rural road, their trust in the integrity of the province is shattered. It does not matter whether government members say: Don't worry, we have applied a provincial rate stabilizer to lower the effective rate. That senior citizen still knows that the baseline number is wrong. They see their valuation as a fiction. By failing to reform the assessment methodology itself, Bill 49 manages public frustration rather than fixing the problem.

Madam Speaker, I foresee a massive operational hazard with this stabilizer—decoupling provincial revenue from local growth realities. If the stabilizer artificially suppresses revenue growth in regions experiencing genuinely high demand, the province will find itself unable to fund the local service upgrades required by that very growth. Conversely, in commuter regions, such as rural areas like parts of Oromocto and Sunbury, where market values may temporarily lag behind city centres but infrastructure upkeep faces massive inflationary pressures, this stabilizer provides zero relief for this structural deficit. It's a blunt, macro-level instrument that is attempting

Le stabilisateur du taux provincial ne fait absolument rien pour corriger de telles anomalies structurelles. Il n'engage pas davantage d'évaluateurs sur le terrain pour effectuer davantage d'inspections physiques des biens immobiliers. Celles-ci ont pris un retard considérable au cours des dernières années. Il n'améliore pas l'intégrité des données de l'algorithme d'évaluation de masse. Il ne rend pas la logique d'évaluation interne compréhensible pour le propriétaire moyen. Au lieu de cela, ce moteur d'évaluation défaillant qu'il est tourne à plein régime dans le sous-sol tandis qu'on installe un régulateur sur le tableau électrique à l'étage.

Que se passe-t-il lorsque l'on crée une telle séparation artificielle entre les valeurs d'évaluation et les taux d'imposition? On provoque une crise légitime et systématique. Les impôts relèvent fondamentalement de la légitimité civique. Pour qu'un régime fiscal soit accepté par la population, les gens doivent avoir la conviction que l'évaluation sous-jacente de leur bien immobilier est juste et précise. Si une personne âgée consulte son avis d'imposition et constate que le gouvernement a évalué son modeste bungalow à un prix qui n'a absolument rien à voir avec les prix de vente réels des maisons situées dans sa route rurale, sa confiance dans l'intégrité de la province est anéantie. Peu importe que les parlementaires du côté du gouvernement disent : Ne vous inquiétez pas, nous avons appliqué un stabilisateur du taux provincial pour réduire le taux effectif. Cette personne âgée n'en demeure pas moins consciente que le chiffre de base est erroné. Elle considère son évaluation comme une fiction. En ne réformant pas la méthodologie d'évaluation elle-même, le projet de loi 49 gère la frustration de la population plutôt que de résoudre le problème.

Madame la présidente, je prévois un risque opérationnel majeur lié au stabilisateur en question, à savoir le découplage des recettes provinciales des réalités de la croissance locale. Si le stabilisateur freine artificiellement la croissance des recettes dans des régions connaissant une demande réellement forte, le gouvernement provincial se trouvera dans l'incapacité de financer les améliorations des services locaux rendues nécessaires par cette même croissance. À l'inverse, dans les régions de banlieue, telles que les zones rurales comme certaines parties d'Oromocto et de Sunbury, où les valeurs marchandes peuvent temporairement rester en deçà de celles des centres urbains mais où l'entretien des infrastructures subit

to solve a highly nuanced, micro-level structural challenge.

Because Bill 49 passes on assessment reform, it deepens a historic crisis of transparency that has plagued the property tax system for some time. Madam Speaker, the average New Brunswicker feels entirely locked out of this process. They receive a notice in the mail that declares their home is worth a specific dollar amount. However, they are given zero visibility into the underlying data inputs. It kind of reminds me of those few times when the Premier stood up in the House and said she froze property taxes. Well, we know that isn't exactly accurate. Assessments may be frozen, but taxes aren't. Municipalities set the tax rate.

(Interjections.)

Mr. Ames: I hear the Minister of Transportation over there. He's kind of concerned. I wish he would bring up tax rates as well and talk about how municipalities are sometimes taking advantage and changing their tax rates.

Madam Speaker, I have stood in different community halls to speak to homeowners who are utterly bewildered by property assessment inconsistencies. I've seen reports where two identical minihomes or bungalows that are located less than 1 km apart on the same road received assessment values that were different by about 40%. One homeowner saw their home's value hold steady, while their neighbour saw their home's value spike by 35%. They didn't do any renovations, and no land had been cleared. When these citizens contacted the department to ask for an explanation, they were often met with a wall of bureaucracy, which can be intimidating. It's a slow-moving review process, I guess.

Bill 49 completely ignores this crisis of confidence. Instead of investing resources in making the assessment process open source, user-friendly, and radically transparent, government members are hiding behind the complexity of the stabilizer. This tells the

d'énormes pressions inflationnistes, le stabilisateur n'apporte aucun soulagement à un tel déficit structurel. Il s'agit d'un instrument grossier, à l'échelle macroéconomique, qui tente de résoudre un défi structurel très nuancé à l'échelle microéconomique.

Comme le projet de loi 49 reporte la réforme de l'évaluation foncière, il aggrave une crise historique de transparence qui mine le régime d'impôt foncier depuis un certain temps. Madame la présidente, la personne moyenne du Nouveau-Brunswick se sent totalement exclue d'un tel processus. Elle reçoit un avis par courrier indiquant que sa maison vaut un montant précis. Elle n'a toutefois absolument aucune visibilité sur les données sous-jacentes utilisées pour un tel calcul. Cela me rappelle un peu ces quelques occasions où la première ministre s'est levée à la Chambre pour affirmer qu'elle avait gelé les impôts fonciers. Or, nous savons que ce n'est pas tout à fait exact. Les évaluations sont peut-être gelées, mais pas les impôts. Ce sont les municipalités qui fixent le taux d'imposition.

(Exclamations.)

M. Ames : J'entends le ministre des Transports, là-bas. Il a l'air un peu inquiet. J'aimerais qu'il aborde également la question des taux d'imposition et qu'il explique comment les municipalités en profitent parfois pour modifier leurs taux d'imposition.

Madame la présidente, je me suis rendu dans différentes salles communautaires pour m'adresser à des propriétaires qui sont complètement déconcertés par les incohérences dans l'évaluation foncière. J'ai vu des rapports montrant que deux mini-maisons ou bungalows identiques, situés à moins d'un kilomètre l'un de l'autre sur la même route, avaient reçu des valeurs d'évaluation qui différaient d'environ 40 %. Un propriétaire a vu la valeur de sa maison rester stable, tandis que celle de son voisin a bondi de 35 %. Aucun des deux n'avait effectué de travaux de rénovation, et aucun terrain n'avait été défriché. Lorsque ces gens ont communiqué avec l'administration pour demander des explications, ils se sont souvent heurtés à un mur de bureaucratie, ce qui peut être intimidant. C'est un processus de révision qui avance lentement, j'imagine.

Le projet de loi 49 ignore complètement une telle crise de confiance. Au lieu d'investir des ressources pour rendre le processus d'évaluation ouvert, convivial et radicalement transparent, les parlementaires du côté du gouvernement se cachent derrière la complexité du

public: Trust our hidden formulas to fix our other hidden formulas. That is just an unsustainable way to govern.

16:30

If we want true property tax reform, we must start with an absolute overhaul of the assessment review and appraisal system. Currently, if a homeowner disagrees with their assessment, they must file a request for review. This review is conducted internally by the same agency that generated the initial assessment, Service New Brunswick. It's a process where the defendant acts as judge and jury. Only after this internal review is completed can the citizen appeal to an independent body. For an ordinary family perhaps dealing with a sudden posting if they're in the military, a senior on a fixed income, or a small business owner, navigating this multilayered bureaucracy is exhausting, time-consuming, and expensive. It requires a level of administrative literacy and free time that many working-class people simply do not possess.

By failing to include a comprehensive reform of the request for review process within Bill 49, the government has signalled that it is perfectly content to leave the bureaucratic status quo intact. It would rather use math tricks at a Cabinet table to suppress political anger than open the books and give New Brunswickers a fair, transparent, and easily accessible system for challenging its evaluations.

Madam Speaker, I want to pivot now to the highly specific, deeply alarming structural discrepancy within the amendments of the *Real Property Tax Act*. This issue may seem dry and technical to casual observers, but to anyone who understands municipal law and statutory interpretation, it represents a massive red flag that could trigger widespread legal chaos across the province. Bill 49 contains explicit language stating that municipalities are now granted the added flexibility to set their non-residential property tax rate at up to twice the established residential rate. The government has highlighted this provision in its briefings, framing it as a major win for local autonomy. It claims it would allow local councils

stabilisateur. Cela revient à dire à la population : Faites confiance à nos formules cachées pour corriger nos autres formules cachées. C'est tout simplement une façon insoutenable de gouverner.

Si nous voulons une véritable réforme de l'impôt foncier, nous devons commencer par une refonte totale du système d'évaluation foncière et de révision des évaluations. Actuellement, si un propriétaire n'est pas d'accord avec son évaluation, il doit déposer une demande de révision. Cette révision est menée en interne par le même organisme qui a établi l'évaluation initiale, Services Nouveau-Brunswick. C'est un processus où le défendeur fait office à la fois de juge et de jury. Ce n'est qu'une fois cette révision interne terminée que le propriétaire peut faire appel auprès d'un organisme indépendant. Pour une famille ordinaire devant faire face, par exemple, à une mutation soudaine si elle fait partie de l'armée, pour une personne âgée disposant d'un revenu fixe ou pour un propriétaire de petite entreprise, se frayer un chemin à travers cette bureaucratie à plusieurs niveaux est épuisant, chronophage et coûteux. Cela exige un niveau de maîtrise des démarches administratives et du temps libre dont de nombreux travailleurs ne disposent tout simplement pas.

En omettant d'inclure une réforme en profondeur du processus de demande de révision dans le projet de loi 49, le gouvernement a fait savoir qu'il se contentait parfaitement de laisser intact le statu quo bureaucratique. Il préfère recourir à des astuces mathématiques au sein du Cabinet pour étouffer la colère politique plutôt que d'ouvrir les livres et d'offrir aux gens du Nouveau-Brunswick un système équitable, transparent et facilement accessible leur permettant de contester ses évaluations.

Madame la présidente, je veux maintenant aborder la divergence structurelle très spécifique et profondément alarmante que l'on retrouve dans les modifications apportées à la *Loi sur l'impôt foncier*. La question peut sembler aride et technique pour les observateurs occasionnels, mais pour quiconque comprend le droit municipal et l'interprétation des textes législatifs, elle constitue un signal d'alarme majeur susceptible de déclencher un chaos juridique généralisé dans toute la province. Le projet de loi 49 stipule explicitement que les municipalités se voient désormais accorder une souplesse accrue leur permettant de fixer leur taux d'imposition foncière non résidentielle à un montant pouvant aller jusqu'à deux

to shift a greater portion of the local tax burden onto large commercial and industrial operations if they choose to, providing targeted relief to residential homeowners.

However, when you conduct a line-by-line comparison of this bill against the existing statutory framework, an omission appears. According to the detailed briefing material and a careful reading of the text, the current statutory range, which strikingly mandates that the non-residential multiplier must fall between 1.4 and 1.7, has not been explicitly repealed within the concurrent schedules of this legislation. Let us pause and consider the gravity of that reality. If this bill passes in its current form, we will have two contradictory, mutually exclusive provisions coexisting within the laws of New Brunswick simultaneously. I wonder whether the Minister of Local Government understands that.

Any beginning student of administrative law can tell you what happens when the Legislature enacts contradictory statutes. It immediately creates a highly lucrative playground for corporate lawyers and an absolute nightmare for municipalities. If a council votes to utilize the new authority granted under Bill 49 and sets its commercial multiplier at 1.9 times the residential rate, what happens? A multinational industrial corporation or a massive commercial retailer-developer will immediately file a lawsuit against that municipality. Their legal council will argue before the courts that a narrow, unrepealed statutory range of 1.4 to 1.7 remains fully in force because it was not struck down. It legally supersedes the broader, ambiguous enabling language found in Bill 49.

16:35

This is not a minor drafting issue that can be brushed aside as the opposition members speak about it. This goes directly to the operational integrity of municipal tax authorities across the entire geography of New Brunswick. It raises incredibly serious questions about the competence of the legislative drafting process under this administration. Was this bill rushed through

fois le taux résidentiel établi. Le gouvernement a mis en avant cette disposition lors de ses séances d'information, la présentant comme une avancée majeure pour l'autonomie locale. Il affirme qu'elle permettrait aux conseils municipaux locaux de répartir une plus grande partie de la charge fiscale locale sur les grandes entreprises commerciales et industrielles s'ils le veulent, offrant ainsi un allègement ciblé aux propriétaires résidentiels.

Or, lorsqu'on compare ligne par ligne le projet de loi au cadre législatif existant, une omission apparaît. D'après les documents d'information détaillés et une lecture attentive du texte, la fourchette légale actuelle, qui impose de manière frappante que le multiplicateur pour les biens non résidentiels se situe entre 1,4 et 1,7, n'a pas été explicitement abrogée dans les annexes concurrentes du projet de loi. Prenons le temps de réfléchir à la gravité d'une telle situation. Si le projet de loi est adopté sous sa forme actuelle, nous retrouverons avec deux dispositions contradictoires et mutuellement exclusives coexistant simultanément dans la législation du Nouveau-Brunswick. Je me demande si le ministre des Gouvernements locaux en a bien conscience.

N'importe quel étudiant débutant en droit administratif peut vous dire ce qui se passe lorsque l'Assemblée législative adopte des lois contradictoires. Cela crée immédiatement un terrain de jeu très lucratif pour les avocats d'affaires et un véritable cauchemar pour les municipalités. Si un conseil municipal vote en faveur de l'utilisation de la nouvelle compétence accordée par le projet de loi 49 et fixe son multiplicateur commercial à 1,9 fois le taux résidentiel, que se passe-t-il? Une multinationale industrielle ou un grand détaillant-promoteur immobilier intentera immédiatement une action en justice contre la municipalité. Son conseil juridique fera valoir devant les tribunaux que la fourchette légale étroite et non abrogée de 1,4 à 1,7 reste pleinement en vigueur, car elle n'a pas été invalidée. Elle prévaut légalement sur le libellé habilitant plus large et ambigu figurant dans le projet de loi 49.

Il ne s'agit pas d'un simple problème de rédaction que l'on peut balayer du revers de la main, comme les parlementaires du côté de l'opposition se plaisent à le dire. Cela touche directement à l'intégrité opérationnelle des autorités fiscales municipales sur l'ensemble du territoire du Nouveau-Brunswick. Cela soulève des questions extrêmement graves quant à la

the Department of Justice so quickly, in a desperate bid to meet a political timeline, that government members completely forgot to clean up the existing statutory linkages? Or did they intentionally leave this contradiction in place to create a veneer of local flexibility while quietly ensuring that large corporate interests have a perfect loophole to strike down commercial property tax increases in court?

Municipalities cannot afford to base their annual balanced budget projections on contradictory, legally vulnerable statutory language. If a local government builds its entire fiscal plan around a 1.8 times commercial multiplier, it commits that revenue to repairing local infrastructure or upgrading community facilities. It will then see that entire revenue stream frozen or struck down by a judicial review in the Court of King's Bench. Local taxpayers will be left holding the bag. Government members must provide absolute clarity on this before this bill proceeds.

Madam Speaker, if these amendments are sounding the alarm on structural errors in the *Real Property Tax Act*, then the changes proposed to the *Local Governance Act* are downright dangerous to the future of local democracy. Government members are attempting to establish what they call a local government rate stabilizer. Just like this stabilizer's provincial counterpart, the political rhetoric surrounding this mechanism is highly polished. The government claims that this will protect local taxpayers from overspending by municipal councils and force local governments to operate within strict fiscal guard rails. However, when we step away from the podium and examine the actual text of the bill, we discover a total absence of operational details.

The legislation repeatedly uses highly consequential and legally binding terms such as "revenue growth components" and "tax rate components". These terms form the entire foundation upon which the local government rate stabilizer is supposed to sit; yet when

compétence du processus de rédaction législative sous le gouvernement actuel. Le projet de loi a-t-il été expédié si rapidement par le ministère de la Justice, dans une tentative désespérée de respecter un calendrier politique, que les parlementaires du côté du gouvernement ont complètement oublié de mettre de l'ordre dans les liens législatifs existants? Ou ont-ils délibérément laissé une telle contradiction en place pour donner l'illusion d'une souplesse locale tout en s'assurant discrètement que les grands intérêts corporatifs disposent d'une faille parfaite pour faire invalider devant les tribunaux les augmentations de l'impôt foncier commercial?

Les municipalités ne peuvent pas se permettre de fonder leurs prévisions budgétaires annuelles équilibrées sur un libellé législatif contradictoire et juridiquement contestable. Si un gouvernement local élabore l'intégralité de son plan budgétaire autour d'un multiplicateur commercial de 1,8, il affecte les recettes ainsi perçues à la réparation des infrastructures locales ou à la modernisation des équipements collectifs. Il verra alors l'ensemble de cette source de recettes gelée ou invalidée par une révision judiciaire devant la Cour du Banc du Roi. Ce sont les contribuables locaux qui feront les frais de la situation. Les parlementaires du côté du gouvernement doivent apporter une clarté absolue sur la question avant que le projet de loi ne soit adopté.

Madame la présidente, si les modifications en question tirent la sonnette d'alarme sur des erreurs structurelles de la *Loi sur l'impôt foncier*, alors les changements proposés à la *Loi sur la gouvernance locale* sont carrément dangereux pour l'avenir de la démocratie locale. Les parlementaires du côté du gouvernement tentent de mettre en place ce qu'ils appellent un stabilisateur des taux des gouvernements locaux. Tout comme son équivalent provincial, ce mécanisme fait l'objet d'une rhétorique politique très soignée. Le gouvernement affirme que cela protégera les contribuables locaux contre les dépenses excessives des conseils municipaux et obligera les gouvernements locaux à fonctionner dans le respect de limites financières strictes. Cependant, quand on s'éloigne de la tribune et qu'on examine le texte même du projet de loi, on constate une absence totale de détails opérationnels.

Le projet de loi utilise à plusieurs reprises des termes aux implications considérables et juridiquement contraignants, tels que « composantes relatives à la croissance des recettes foncières » et « composantes relatives aux taux d'imposition foncière ». Ces termes

you search the bill for definitions, you find absolutely nothing. Not one of these components is defined within the text of Bill 49. Nowhere does this legislation outline the actual mathematical formula that will be used to restrict municipal revenue. Where does it explain how these components will be weighed against local economic indicators? Instead, the government has inserted a sweeping, highly troubled clause that leaves the entire definition, operation, and calculation of these critical components to future regulations to be determined by Cabinet members sitting behind closed doors.

Madam Speaker, this is a profound and unacceptable accountability problem. This House is being explicitly asked to vote on and approve a sweeping regulatory framework without having a single clue as to how that framework will actually function in the real world. We're being ordered by the executive branch to sign a massive financial contract where the middle page had been left completely blank. The government's entire defence amounts to this: Trust us, we're Cabinet.

Well, I remember the day the Minister of Finance was here and said: They don't need to trust us. He went on to say: We'll fill in the complex mathematical details later, long after the legislation is finished and everybody has gone home.

16:40

As legislators, our primary constitutional duty is to scrutinize details before statutory powers are granted, not to abdicate our responsibilities and hand over a blank cheque to the executive branch. If local governments are going to be subject to a provincially imposed stabilizer system, those municipalities have the right to absolute clarity from day one. By leaving the entire operational engine of the local rate stabilizer to future closed-door Cabinet regulations, this bill leaves a massive list of critical real-world questions completely unanswered. What specific economic factors will Cabinet use to calculate these components? Will it account for a localized crisis, or will it apply a single-blind blanket formula across the entire province? How much raw political discretion will the minister and Cabinet possess to reward

constituent le fondement même sur lequel le stabilisateur des taux des gouvernements locaux est censé reposer, et pourtant, lorsque l'on cherche des définitions dans le projet de loi, on ne trouve absolument rien. Aucune de ces composantes n'est définie dans le texte du projet de loi 49. Nulle part dans ce texte de loi n'est décrite la formule mathématique qui sera utilisée pour limiter les recettes municipales. Où explique-t-on comment ces composantes seront pondérées par rapport aux indicateurs économiques locaux? Au lieu de cela, le gouvernement a inséré une disposition très vague et très problématique qui laisse l'ensemble de la définition, du fonctionnement et du calcul de ces composantes essentielles à de futurs règlements qui seront déterminés par les membres du Cabinet à huis clos.

Madame la présidente, il s'agit là d'un problème de responsabilité grave et inacceptable. On demande explicitement à la Chambre de voter et d'approuver un cadre réglementaire très large sans avoir la moindre idée de la manière dont ce cadre fonctionnera concrètement dans la réalité. Le pouvoir exécutif nous ordonne de signer un contrat financier colossal dont la page du milieu a été laissée entièrement vierge. Toute la défense du gouvernement se résume à ceci : Faites-nous confiance, nous sommes le Cabinet.

Eh bien, je me souviens du jour où le ministre des Finances était ici et a dit : Les gens n'ont pas besoin de nous faire confiance. Il a ajouté : Nous fournirons les détails mathématiques complexes plus tard, bien après que la loi aura été adoptée et que tout le monde sera rentré chez soi.

En tant que législateurs, notre premier devoir constitutionnel est d'examiner minutieusement les détails avant que des pouvoirs législatifs ne soient accordés, et non de renoncer à nos responsabilités et de remettre un chèque en blanc au pouvoir exécutif. Si les gouvernements locaux doivent être soumis à un système de stabilisation imposé par la province, ces municipalités ont le droit d'obtenir une clarté absolue dès le premier jour. En laissant l'ensemble du mécanisme de fonctionnement du stabilisateur des taux locaux à de futurs règlements du Cabinet adoptés à huis clos, le projet de loi laisse sans réponse une liste considérable de questions cruciales liées à la réalité du terrain. Quels facteurs économiques spécifiques le Cabinet utilisera-t-il pour calculer les composantes en question? Tiendra-t-il compte d'une crise localisée, ou appliquera-t-il une formule uniforme et indifférenciée

friendly municipalities while squeezing communities represented by the opposition?

Consider the real-world operational reality of running a community in New Brunswick today. Local councils do not operate in a stable, predictable laboratory environment. They're on the front lines of an unpredictable infrastructure and social challenge. What happens if a rural municipality faces a catastrophic, unexpected failure of its primary wastewater treatment facility mid-year? What happens if a massive spring freshet washes out three critical local roads that are not covered by provincial disaster relief? What happens if localized policing costs surge unexpectedly due to regional contract adjustments over which the community has zero control? What happens if a local water system requires an immediate multimillion-dollar upgrade to comply with provincial environmental health orders? These aren't hypothetical academic scenarios. These are the exact high-stress financial pressures that mayors, councillors, and chief administrative officers across New Brunswick grapple with every single week.

Under the current system, if a community faces an emergency, the local council has the democratic authority and the fiscal autonomy to adjust its local rate to ensure public safety and maintain essential services. However, under Bill 49, regional and local governments are being shoved into an unpredictable regulatory straitjacket. They're being told that their revenue growth is capped by a hidden formula being drafted by bureaucrats in Fredericton. If an emergency hits, they must wait for permission from the provincial Cabinet, which may be completely disconnected from local realities.

Madam Speaker, let us dive more deeply into the absurdity of this proposed local rate stabilizer by looking at its supposed enforcement mechanism. In any serious regulatory framework, if a subordinate body violates a mandated cap, there's a clear legal and financial consequence. However, when you look at the

à l'échelle de toute la province? De quelle marge de manoeuvre politique le ministre et le Cabinet disposeront-ils pour récompenser les municipalités qui leur sont favorables tout en mettant sous pression les collectivités représentées par l'opposition?

Considérons la réalité opérationnelle bien concrète de la gestion d'une collectivité au Nouveau-Brunswick aujourd'hui. Les conseils municipaux ne fonctionnent pas dans un environnement stable et prévisible, comme en laboratoire. Ils sont en première ligne face à des défis sociaux et d'infrastructure imprévisibles. Que se passera-t-il si une municipalité rurale est aux prises, en cours d'année, avec une défaillance catastrophique et inattendue de sa principale station d'épuration des eaux usées? Que se passera-t-il si une crue printanière massive emporte trois routes locales essentielles qui ne sont pas couvertes par l'aide provinciale en cas de catastrophe? Que se passera-t-il si les coûts liés aux services de police locaux augmentent de manière inattendue en raison d'ajustements contractuels régionaux sur lesquels la collectivité n'a aucun contrôle? Que se passera-t-il si un réseau local d'approvisionnement en eau nécessite une modernisation immédiate de plusieurs millions de dollars pour se conformer aux arrêtés provinciaux en matière de santé environnementale? Il ne s'agit pas là de scénarios hypothétiques et théoriques. Ce sont précisément les pressions financières extrêmes avec lesquelles les maires, les conseillers municipaux et les directeurs généraux de l'ensemble du Nouveau-Brunswick sont aux prises chaque semaine.

Dans le système actuel, si une collectivité fait face à une situation d'urgence, le conseil municipal dispose de l'autorité démocratique et de l'autonomie financière nécessaires pour ajuster son taux d'imposition local afin d'assurer la sécurité publique et de maintenir les services essentiels. Or, en vertu du projet de loi 49, les gouvernements régionaux et locaux sont contraints de se plier à un carcan réglementaire imprévisible. On leur impose un plafond de croissance de leurs recettes, déterminé par une formule cachée élaborée par des fonctionnaires à Fredericton. En cas d'urgence, ils doivent attendre l'autorisation du Cabinet provincial, qui peut être totalement déconnecté des réalités locales.

Madame la présidente, examinons de plus près l'absurdité du stabilisateur des taux locaux proposé en nous penchant sur son mécanisme d'application supposé. Dans tout cadre réglementaire sérieux, si un organisme subordonné enfreint un plafond imposé, il y a une conséquence juridique et financière claire. Or,

enforcement mechanism built into the local rate stabilizer framework of Bill 49, you find a mechanism that is remarkably, comically weak. The bill states that if a municipality exceeds the stabilized revenue amount dictated by Cabinet's hidden formula, the sole statutory consequence is that the municipality is required to submit a written explanation to the minister. Let's be completely honest and transparent about what this means in practice. It means that the entire local rate stabilizer framework is not a real fiscal restraint mechanism at all. It's a pure political message. Government members want to have it both ways. They want to stand up at a press conference before an upcoming election and boast to the public: Look at us. We've passed tough legislation to stabilize and cap your local property taxes. Yet, in the fine print of the statutory text, they leave a wide-open escape hatch where communities can continue to exceed those targets whenever reality demands it, provided they mail a polite letter to Fredericton explaining why.

16:45

So, what exactly are we creating here? Are we creating a hard fiscal cap? No. Are we creating a rigorous, balanced, and sustainable provincial-municipal fiscal restraint framework? Not in the slightest. What we're creating is an incredibly confusing, multi-layered bureaucratic charade that will place local governments in impossible positions. Municipalities will find themselves permanently trapped between the artificial expectations created by provincial political rhetoric and the harsh, unyielding realities of local infrastructure deficits. If local councillors face surging operational costs completely beyond their control, they will still be forced to raise the revenue necessary to keep the community functioning. Roads still need asphalt, fire departments still require modern life-saving equipment, waste collection contracts must be paid, and public recreation facilities must be heated and maintained.

Local governments cannot run deficits under provincial law. They certainly cannot print money. If revenue for local governments is artificially

lorsque l'on examine le mécanisme d'application intégré au cadre du stabilisateur des taux locaux du projet de loi 49, on constate qu'il est remarquablement, voire ridiculement, faible. Le projet de loi stipule que si une municipalité dépasse le montant des recettes stabilisées dicté par la formule secrète du Cabinet, la seule conséquence légale est que la municipalité est tenue de présenter une explication écrite au ministre. Soyons tout à fait honnêtes et transparents sur ce que cela signifie dans la pratique. Cela signifie que l'ensemble du cadre du stabilisateur des taux locaux n'est absolument pas un véritable mécanisme de restriction financière. Il s'agit d'un pur message politique. Les parlementaires du côté du gouvernement veulent le beurre et l'argent du beurre. Ils veulent se présenter lors d'une conférence de presse avant une élection à venir et se vanter auprès de la population en disant : Regardez-nous. Nous avons adopté une loi stricte pour stabiliser et plafonner vos impôts fonciers locaux. Pourtant, dans les petits caractères du texte législatif, ils laissent une porte de sortie grande ouverte permettant aux collectivités de continuer à dépasser les limites chaque fois que la réalité l'exige, à condition d'envoyer une lettre polie à Fredericton expliquant pourquoi.

Alors, que créons-nous ici exactement? Mettons-nous en place un plafond fiscal strict? Non. Créons-nous un cadre de restriction financière provincial-municipal rigoureux, équilibré et durable? Pas le moins du monde. Ce que nous créons, c'est une mascarade bureaucratique incroyablement confuse et à plusieurs niveaux qui placera les gouvernements locaux dans des situations impossibles. Les municipalités se retrouveront piégées en permanence entre les attentes artificielles créées par la rhétorique politique provinciale et les réalités dures et implacables des déficits en infrastructures locales. Si les conseillers municipaux connaissent une flambée des coûts de fonctionnement totalement indépendante de leur volonté, ils seront tout de même contraints de générer les recettes nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la collectivité. Les routes ont toujours besoin d'asphalte, les services d'incendie ont toujours besoin d'équipements modernes pour sauver des vies, les contrats de collecte des déchets doivent être payés et les installations de loisirs publiques doivent être chauffées et entretenues.

En vertu des lois provinciales, les gouvernements locaux ne peuvent pas afficher de déficit. Ils ne peuvent certainement pas imprimer de l'argent. Si les

suppressed by provincial messaging, or if their staff or officials are subjected to public shaming for writing letters to the minister that explain their situations, they are left with only two choices: Those on local councils must either let their local infrastructure collapse and watch their public services rapidly decline, or raise taxes anyway and absorb the political blowback of violating a provincial stabilizer that was designed to fail them from the start.

This points to a deeply concerning, long-term shift in the relationship between the province and our municipalities. Over the past few years, we've consistently seen a pattern where the provincial government centralizes authority, dictates terms, and imposes sweeping top-down mandates while completely failing to provide the corresponding, long-term fiscal autonomy that a local community needs to survive. Bill 49 dramatically accelerates this dangerous trend. It reduces local councils to mere administrative subsidiaries of the provincial Cabinet and strips them of any genuine predictability while pretending to give them flexibility.

Madam Speaker, now let's turn our attention to the proposed changes to the *Residential Property Tax Relief Act* and its associated regulations. To be entirely fair and objective, as any responsible opposition must be, there are specific isolated elements within this section of the bill that are sensible and deserve our cross-partisan support. The decision to finally index property tax allowances and income thresholds to inflation is a thoroughly logical step. Frankly, it's a measure that should have been enacted years ago.

However, when a government leaves low-income assistance thresholds frozen in place for a decade, while the nominal cost of living rises every year, that assistance undergoes a stealth devaluation. Over time, vulnerable citizens are quietly disqualified from receiving relief simply because their nominal income grew by a few dollars even though their actual purchasing power was decimated by inflation. Adjusting these metrics for inflation is a welcome adjustment. However, when we step back and ask the broader, much more urgent question of whether these revised relief amounts are remotely adequate to shield

recettes des gouvernements locaux sont artificiellement réduites par les messages de la province, ou si leur personnel ou leurs responsables sont exposés à la honte publique pour avoir écrit des lettres au ministre expliquant leur situation, il ne leur reste que deux choix, à savoir que les membres des conseils municipaux doivent soit laisser leurs infrastructures locales s'effondrer et assister au déclin rapide de leurs services publics, soit augmenter les impôts malgré tout et encaisser le contrecoup politique lié à la violation d'un stabilisateur provincial conçu dès le départ pour les mettre en difficulté.

Cela révèle une évolution à long terme profondément préoccupante dans les relations entre la province et nos municipalités. Au cours des dernières années, nous avons constamment observé une tendance selon laquelle le gouvernement provincial centralise le pouvoir, dicte ses conditions et impose d'en haut des mandats généraux, tout en omettant complètement d'accorder l'autonomie financière à long terme correspondante dont une collectivité locale a besoin pour survivre. Le projet de loi 49 accélère considérablement cette tendance dangereuse. Il réduit les conseils municipaux locaux à de simples filiales administratives du gouvernement provincial et les prive de toute véritable prévisibilité, tout en feignant de leur accorder une certaine souplesse.

Madame la présidente, tournons-nous à présent vers les modifications proposées à la *Loi sur le dégrèvement d'impôt applicable aux résidences* et à son règlement d'application. Pour être tout à fait justes et objectifs, comme doit l'être toute opposition responsable, certains éléments spécifiques et isolés de cette partie du projet de loi sont judicieux et méritent notre soutien en mettant de côté la partisanerie. La décision d'indexer enfin les allocations d'impôt foncier et les seuils de revenus sur l'inflation est une mesure tout à fait logique. Franchement, c'est une mesure qui aurait dû être adoptée il y a des années.

Cependant, lorsqu'un gouvernement laisse les seuils d'admissibilité à l'aide aux personnes à faible revenu gelés pendant une décennie, alors que le coût de la vie nominal augmente chaque année, une telle aide subit une dévaluation insidieuse. Au fil du temps, des personnes vulnérables se voient discrètement privées d'aide simplement parce que leur revenu nominal a augmenté de quelques dollars, alors même que leur pouvoir d'achat réel a été décimé par l'inflation. L'ajustement de ces critères en fonction de l'inflation est une mesure bienvenue. Par contre, lorsque l'on prend du recul et que l'on se pose la question plus large

vulnerable New Brunswickers from the economic storm, the answer is no.

Let's look closely at the actual numbers brought forward by the government. In Bill 49, the maximum property tax allowance for a low-income household earning up to \$35 000 per year is set on a sliding scale between \$100 and \$400. Let's inject some real-world perspective into these sterile ranges. A maximum relief payment of \$400 may have provided a meaningful cushion 25 years ago. However, today, in 2026, in the absolute depth of the unprecedented cost of living crisis, a one-time relief payment of a few hundred bucks feels painfully and almost insultingly disconnected from the lived experiences of our citizens.

16:50

Imagine a senior citizen on a fixed income living entirely alone in a rural pocket of an area like Oromocto, Keswick Ridge, Sussex, or Miramichi. They rely almost exclusively on old age security and the guaranteed income supplement. They have zero financial flexibility. Every single dollar that enters their bank account is instantly spoken for. Over the past 24 months, they have watched their home heating bill increase by hundreds of dollars per tank. Their weekly grocery bill for basics and essential nutritional items has doubled. Their home insurance premiums have jumped. Their local property tax assessment has marched steadily upward year after year.

For this senior, there is no extra cushion. There is no room for mathematical error. They already have to make gut-wrenching choices every single week. They have to choose between filling their prescriptions, buying fresh produce, and putting fuel in their heating tank. What is the government's grand, transformational, structural response to the senior's crisis? It's a one-time property tax credit of a few hundred bucks. That's not relief. That's a minor mitigation. It's a drop of water in an ocean of financial anxiety.

We need to be completely honest with the public about this reality. The government is attempting to use the

et bien plus urgente de savoir si de tels montants d'aide révisés sont ne serait-ce qu'un tant soit peu suffisants pour protéger les personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick de la tempête économique, la réponse est non.

Examinons de près les chiffres réels présentés par le gouvernement. Dans le projet de loi 49, l'allocation d'impôt foncier maximale pour un ménage à faible revenu gagnant jusqu'à 35 000 \$ par année est fixée selon un barème dégressif compris entre 100 \$ et 400 \$. Ajoutons une perspective concrète à ces fourchettes abstraites. Une aide maximale de 400 \$ aurait pu constituer un coussin significatif il y a 25 ans. Cependant, aujourd'hui, en 2026, au plus fort d'une crise du coût de la vie sans précédent, une aide ponctuelle de quelques centaines de dollars semble douloureusement, et presque de manière insultante, déconnectée de la réalité vécue par nos gens.

Imaginez une personne âgée disposant d'un revenu fixe et vivant seule dans une zone rurale d'une région comme Oromocto, Keswick Ridge, Sussex ou Miramichi. Elle dépend presque exclusivement de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Elle n'a aucune marge de manoeuvre financière. Chaque dollar qui arrive sur son compte bancaire est immédiatement affecté à une dépense. Au cours des 24 derniers mois, elle a vu sa facture de chauffage augmenter de plusieurs centaines de dollars par réservoir. Le montant hebdomadaire qu'elle consacre aux produits de base et aux aliments essentiels a doublé. Ses primes d'assurance habitation ont grimpé en flèche. L'évaluation foncière locale de sa propriété n'a cessé d'augmenter, année après année.

Pour de telles personnes âgées, il n'y a aucune marge de manoeuvre. Il n'y a aucune place pour l'erreur de calcul. Elles doivent déjà faire chaque semaine des choix déchirants. Elles doivent choisir entre se procurer leurs médicaments, acheter des produits frais et remplir leur réservoir de chauffage. Quelle est la réponse structurelle, ambitieuse et transformationnelle du gouvernement face à la crise que vivent ces personnes âgées? Il s'agit d'un crédit d'impôt foncier ponctuel de quelques centaines de dollars. Ce n'est pas un soulagement. C'est une mesure d'atténuation mineure. C'est une goutte d'eau dans un océan d'angoisse financière.

Nous devons être tout à fait honnêtes avec la population au sujet d'une telle réalité. Le

phrase “property tax reform” to trick families into believing that major structural affordability measures are on the way. However, when you look at the past, look at the headlines, and analyze the real-world dollar amounts attached to these provisions, the reality is clear: Thousands of low-income and fixed-income families across New Brunswick will continue to struggle just as desperately the day after this bill passes.

Madam Speaker, I appreciate your time. I’d like to pass it on to another speaker. Thank you.

Ms. Scott-Wallace: Well, thank you. I’m happy to stand to talk about Bill 49, *An Act Respecting Property Tax Reform*. I certainly mean no disrespect to anyone in this House, especially the minister, or to this bill, but I’m probably the last person who should be talking about property taxes and the nuances of it all. It’s complicated. We have anticipated this bill for a long time. I’ve certainly read the bill, and I’ve spoken to people in my riding, including mayors, to get a handle on things.

Au final, je trouve que le projet de loi est un peu décevant. Nous avons parlé de réforme. Le mot « réforme » implique que des changements majeurs sont apportés, n’est-ce pas? Or, en ce qui concerne le projet de loi, je ne pense pas que ce soit du tout le cas. Le projet de loi aborde quelques points, mais, en termes de réforme, il ne déplace pas des montagnes. Je suis d’accord avec le chef du Parti vert. Il a déclaré plus tôt que le projet de loi ne réformait pas le régime d’impôt foncier. C’est tout à fait vrai. Je ne pense pas qu’il changera grand-chose à la vie des gens de nos circonscriptions. J’en suis déçue. Je pense que j’attendais davantage du projet de loi que ce que j’y vois.

16:55

I will also say that I truly appreciate having briefings about these bills. Government departments have been providing us with these briefings, which give us the opportunity to ask questions. I appreciate that because, certainly, we want to soak up every little bit of information we can so when we’re back in our ridings, we can talk to people about what the bill actually means. Sometimes, the work we do here is kind of overwhelming for the average person. It’s often

gouvernement tente d’utiliser l’expression « réforme du régime d’impôt foncier » pour faire croire aux familles que des mesures structurelles majeures en matière d’abordabilité sont en passe d’être mises en place. Or, quand on examine le passé, qu’on lit les manchettes et qu’on analyse les montants réels en dollars associés à de telles dispositions, la réalité est claire, à savoir que des milliers de familles à faible revenu et à revenu fixe dans l’ensemble du Nouveau-Brunswick continueront à se débattre tout aussi désespérément le lendemain de l’adoption du projet de loi.

Madame la présidente, je vous remercie de votre temps. Je cède la parole à un autre intervenant. Merci.

M^{me} Scott-Wallace : Eh bien, merci. J’ai le plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 49, *Loi concernant la réforme du régime d’impôt foncier*. Je ne veux certainement manquer de respect à personne à la Chambre, en particulier au ministre, ni au projet de loi, mais je suis probablement la dernière personne qui devrait s’exprimer sur l’impôt foncier et toutes ses nuances. C’est compliqué. Nous attendons le projet de loi depuis longtemps. Je l’ai lu, bien sûr, et j’ai discuté avec des gens de ma circonscription, notamment des maires, pour mieux cerner la question.

Au final, je trouve que le projet de loi est un peu décevant. Nous avons parlé de réforme. Le mot « réforme » implique que des changements majeurs sont apportés, n’est-ce pas? Or, en ce qui concerne le projet de loi, je ne pense pas que ce soit du tout le cas. Le projet de loi aborde quelques points, mais, en termes de réforme, il ne déplace pas des montagnes. Je suis d’accord avec le chef du Parti vert. Il a déclaré plus tôt que le projet de loi ne réformait pas le régime d’impôt foncier. C’est tout à fait vrai. Je ne pense pas qu’il changera grand-chose à la vie des gens de nos circonscriptions. J’en suis déçue. Je pense que j’attendais davantage du projet de loi que ce que j’y vois.

Je dirai également que j’aime sincèrement les séances d’information sur de tels projets de loi. Les ministères nous ont présenté ces séances, qui nous donnent l’occasion de poser des questions. J’apprécie cela car, bien sûr, nous voulons absorber le moindre détail d’information possible afin que, de retour dans nos circonscriptions, nous puissions expliquer aux gens ce que le projet de loi signifie réellement. Parfois, le travail que nous accomplissons ici peut sembler un peu

overwhelming for us. Sometimes, depending on the issue, I find it really overwhelming. Certainly, conversations about property taxes have caused a lot of confusion in our communities. They cause concern and upset. Taxes dictate all things for people, especially when they're struggling to make ends meet.

We weren't briefed on this bill. Am I wrong on that? I don't think we had a briefing on this bill.

(Interjections.)

Ms. Scott-Wallace: Yes. The minister says tomorrow, and I appreciate that. I would have loved to have had that briefing today, before standing up here and maybe not making a lot of sense. I really did try to understand, but I will certainly be interested in sitting in that briefing tomorrow and hearing the deeper details of this bill. I'm also fortunate enough to serve on the economic policy committee. I know that this bill will also go through that committee, so I'll have the opportunity to ask a lot of questions there.

Really, when we're here, we talk about our bills at a very basic level. I know we don't have a lot of people tuning in to the Legislature late in the afternoon. They won't tune in for the time we will spend debating this bill. At a very basic level, everybody has an understanding of their property taxes. Our property tax bill comes in the mail, and we pay it. Hopefully, we pay our bills. We don't always understand where or why... I guess it just always looks too high. The bill always feels too high. We've seen a lot of changes in assessments, in tax bills, and in tax rates, and people don't always understand them. Who is responsible for what, and what services do our property taxes help cover? I think it's very confusing for the average person anyway. Certainly, I think our annual property tax bills are something that people talk about.

This was interesting. The other night, I was at an event for the swearing-in of the new council in Sussex. I was

déroutant pour le citoyen moyen. Il est souvent déroutant pour nous aussi. Parfois, selon le sujet, je le trouve vraiment déroutant. Il est certain que les discussions sur les impôts fonciers ont semé beaucoup de confusion dans nos collectivités. Elles suscitent des inquiétudes et du mécontentement. Les impôts régissent tous les aspects de la vie des gens, surtout lorsqu'ils ont du mal à joindre les deux bouts.

Nous n'avons pas eu de séance d'information sur le présent projet de loi. Est-ce que je me trompe? Je ne pense pas que nous ayons eu de séance d'information à son sujet.

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Oui. Le ministre dit que ce sera demain, et je lui en suis reconnaissante. J'aurais aimé avoir cette séance d'information aujourd'hui, avant de prendre la parole ici et de risquer de dire des choses qui n'ont pas beaucoup de sens. J'ai vraiment essayé de comprendre, mais je souhaite certainement assister à cette séance d'information demain pour entendre les détails plus approfondis du projet de loi. J'ai également la chance de siéger au Comité de la politique économique. Je sais que le projet de loi passera également par ce comité, de sorte que j'aurai l'occasion d'y poser de nombreuses questions.

En réalité, lorsque nous sommes ici, nous abordons nos projets de loi à un niveau très élémentaire. Je sais que peu de gens suivent les débats de l'Assemblée législative en fin d'après-midi. Ils ne seront pas au rendez-vous non plus pour le temps que nous passerons à débattre du projet de loi. À un niveau très élémentaire, tout le monde comprend le fonctionnement de ses impôts fonciers. Nous recevons notre facture d'imposition foncière par courrier, et nous la payons. Il est à espérer que nous payons nos factures. Nous ne comprenons pas toujours où ni pourquoi... Je suppose que cela nous semble toujours trop élevé. Le montant nous paraît toujours trop élevé. Nous avons vu de nombreux changements dans les évaluations, les avis d'imposition et les taux d'imposition, et les gens ne les comprennent pas toujours. Qui est responsable de quoi, et quels services nos impôts fonciers contribuent-ils à financer? Je pense que c'est de toute façon très déroutant pour la moyenne des gens. Il est certain que nos avis d'imposition foncière annuels font l'objet de discussions de la part des gens.

C'était intéressant. L'autre soir, j'assistais à une cérémonie d'assermentation du nouveau conseil

sitting with a young woman from my riding who had just won—lucky her—the Hospital Home Lottery cottage. It was funny because when people have a great win like that, we often hear them saying things like what she said: Yes, one of the first things I did was call to learn what the property tax would be on it.

You hear that sometimes, right? People talk about how they couldn't even afford the taxes on the property. That is what this young woman did. She's a contractor. She is a tradesperson in our community who won this beautiful cottage in Grand Barachois, which is amazing for her. However, she said: You know, the water is across the road, so my taxes are cheaper here than they are over there. I think I'll hold on to this cottage and maybe even consider renting it through Airbnb when I'm not there.

When it comes to property taxes, people have these conversations about how much they can afford. I just thought that was really interesting. Whether we understand the complexities of these bills that we get in the mail or not, we certainly know how important the bottom line is when it comes to what we're paying in property tax. It affects what we can afford and how we live. As parents, we take our kids to sports, pay the electricity bill, and do all these things.

17:00

That property tax bill is very important, and so is the way it is delivered to people. I know this bill touches on some things, like how you can access your property tax bill. This bill will allow people to read their bills online instead of waiting for snail mail. There are new rules for people to appeal their property tax assessments.

There are some important things. This bill introduces the stabilizer and reduces the automatic revenue windfalls—that's the word I will use, since it is used here every now and then—from rising property assessments that we hear about. This bill touches on these things. Again, I very much look forward to that

municipal de Sussex. J'étais assise à côté d'une jeune femme de ma circonscription qui venait de remporter, la chanceuse, le chalet mis en jeu par la Loterie Maison de l'Hôpital. C'était drôle, car lorsque les gens remportent un gros lot comme celui-là, on les entend souvent dire des choses comme ce qu'elle a dit : Oui, l'une des premières choses que j'ai faites a été d'appeler pour savoir à combien s'élèverait l'impôt foncier sur ce chalet.

On entend cela parfois, n'est-ce pas? Les gens racontent qu'ils n'avaient même pas les moyens de payer l'impôt sur la propriété. C'est exactement ce qu'a fait la jeune femme en question. Elle est entrepreneure. C'est une personne de métier de notre collectivité qui a remporté ce magnifique chalet à Grand-Barachois, ce qui est formidable pour elle. Or, elle a ajouté : Vous savez, l'eau se trouve de l'autre côté de la route, de sorte que mon impôt foncier est moins élevé ici qu'en face. Je pense que je vais garder ce chalet et peut-être même envisager de le louer sur Airbnb quand je n'y serai pas.

En matière d'impôt foncier, les gens discutent souvent de ce qu'ils peuvent se permettre de payer. J'ai trouvé cela vraiment intéressant. Que nous comprenions ou non les subtilités de ces avis d'imposition que nous recevons par courrier, nous savons certainement à quel point le montant final est important lorsqu'il s'agit de ce que nous payons en impôt foncier. Cela a une incidence sur ce que nous pouvons nous permettre et sur notre mode de vie. En tant que parents, nous emmenons nos enfants à leurs activités sportives, nous payons la facture d'électricité et nous nous occupons de toutes ces choses.

La facture d'impôt foncier est très importante, tout comme la manière dont elle est transmise aux gens. Je sais que le projet de loi aborde certains points, comme la manière dont vous pouvez accéder à votre facture d'impôt foncier. Le projet de loi permettra aux gens de consulter leurs factures en ligne plutôt que d'attendre le courrier postal. De nouvelles règles sont prévues pour permettre aux gens de contester leur évaluation foncière.

Il y a là des points importants. Le projet de loi introduit le stabilisateur et réduit les gains fiscaux automatiques — c'est le terme que j'utiliserai puisqu'il est employé ici de temps à autre — liés à la hausse des évaluations foncières dont on entend parler. Ce projet de loi aborde ces questions. Encore une fois, j'attends avec

briefing tomorrow. It's so unfortunate that the briefing is happening tomorrow, after I stand here and talk about things I don't fully understand. I don't ever pretend to know things that I don't.

It's certainly disheartening to come to the Legislature today. I've been here since 2020, when I was elected. In the past, we've had opportunities to... Well, we've been debating these bills today, but our time has been limited to one hour per bill. That is unfortunate. I understand the value of summer in terms of spending time with family and having some vacation time. However, I really believe that being heavy handed with some important bills in the final hour... As my colleague said earlier, we had a lot of bills in here that didn't have a lot of meat on the bone. We could have moved through those faster and had some time with these more substantial bills.

Property tax reform was a commitment this government made to the people of New Brunswick. It committed to reforming the property tax system. We have been waiting for this reform, and I know the people of the province have been waiting for it.

In the rush to the end, the rush to get out for summer, I hope that people won't miss the details once they become known. This is important to people. As the saying goes, there are two things you can trust to happen. How does that expression go? It's about death and taxes. There are two things you can count on...

(Interjections.)

Ms. Scott-Wallace: Right. Those two things are "guaranteed in life". There you go.

We know that property tax is a certainty. There's no question about that.

We know that New Brunswickers have spent years expressing frustration with the current system. It's a system they no longer trust. Many just don't fully understand it. Many believe it has become very disconnected from economic reality. The property tax bill that people receive becomes... Again, there has been a lot of confusion over the assessment and the

beaucoup d'impatience la séance d'information de demain. Il est vraiment regrettable que cette séance ait lieu demain, après que je me serai levé ici pour parler de sujets que je ne comprends pas entièrement. Je ne prétends jamais savoir ce que je ne sais pas.

C'est assurément décourageant de venir à l'Assemblée législative aujourd'hui. Je siège ici depuis 2020, année de mon élection. Par le passé, nous avons eu des occasions de... Eh bien, nous avons débattu des projets de loi aujourd'hui, mais notre temps de parole a été limité à une heure par projet de loi. C'est regrettable. Je comprends qu'il faut profiter de l'été pour passer du temps en famille et prendre des vacances. Cependant, je crois sincèrement qu'il n'est pas judicieux de traiter à la va-vite certains projets de loi importants à la dernière minute... Comme l'a dit mon collègue plus tôt, nous avions ici beaucoup de projets de loi qui étaient peu importants. Nous aurions pu les traiter plus rapidement et consacrer davantage de temps aux projets de loi plus substantiels.

La réforme du régime d'impôt foncier était un engagement pris par le gouvernement actuel envers la population du Nouveau-Brunswick. Il s'était engagé à réformer le régime d'impôt foncier. Nous attendions cette réforme, et je sais que les gens de la province l'attendaient également.

Dans la précipitation de la fin de session, la précipitation pour partir en vacances d'été, j'espère que les gens ne passeront pas à côté des détails une fois qu'ils seront connus. C'est important pour les gens. Comme le dit le proverbe, il y a deux choses dont on peut être sûr. Comment dit-on déjà? Il s'agit de la mort et des impôts. Il y a deux choses sur lesquelles on peut compter...

(Exclamations.)

M^{me} Scott-Wallace : Exactement. Ces deux choses sont une certitude dans la vie. Voilà.

Nous savons que l'impôt foncier est une certitude. Cela ne fait aucun doute.

Nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick expriment depuis des années leur frustration face au régime actuel. C'est un régime auquel ils ne font plus confiance. Beaucoup ne le comprennent tout simplement pas pleinement. Beaucoup estiment qu'il est devenu très déconnecté de la réalité économique. La facture d'imposition foncière que les gens reçoivent devient... Encore une fois, il y a eu

actual bill that people receive. It's certainly complicated.

17:05

For years, and even more so in recent years, we've seen assessments increase. We have heard stories from homeowners. When they open their assessment notices, they discover drastic increases in the assessed value of their properties, despite making just a couple of improvements or sometimes no improvements at all. People are outraged by this. Yes, their property is assessed at a higher value, and it would be wonderful if they were to sell it. It's wonderful that their home has a higher value. However, for the people living in that home, it doesn't stretch their dollars any further.

When homeowners have these high tax bills and see that number, whether it's \$100, \$200, or \$500 more, they don't know where to find that extra money. Everything is being stretched that much thinner. We experience that at the grocery store. We talked about it last week. If you go to one of the restaurants in Fredericton, you'll see a sign that reads "No tomatoes" because its owner simply can't justify spending four or five times more money on a case of tomatoes than they cost the week before. It's happening at every level. It's not only tomatoes but also electricity. It's the cost of kids' sports, of their new sneakers for school, and of school supplies. Everything that families come in contact with costs more. Yes, we see higher assessments, and our properties are worth more. However, at the end of the day, this really comes down to the bill people have to pay.

In communities like mine, there are a lot of very real concerns when it comes to property taxes. In rural communities like mine, the concerns are very real. Again, we know that people get very antsy about this conversation on taxes. I think that property taxes are really where government policy and household reality meet. It's where those two worlds really collide. It seems as though all this stuff happens in Fredericton. There's this office putting bills in the mail. All of that is happening there. However, this is also about that household conversation. It's when you're sitting with friends, playing cards or having a cup of tea or maybe

beaucoup de confusion entre l'évaluation et la facture d'imposition que les gens reçoivent. C'est certainement compliqué.

Depuis des années, et encore plus ces dernières années, nous avons vu une augmentation des évaluations. Nous avons entendu les témoignages de propriétaires. Lorsqu'ils ouvrent leurs avis d'évaluation, ils découvrent des hausses spectaculaires de la valeur imposable de leur bien, alors qu'ils n'ont apporté que quelques améliorations, voire parfois aucune. Les gens en sont scandalisés. Certes, leur bien immobilier est évalué à la hausse, et ce serait formidable s'ils devaient le vendre. C'est formidable que leur maison ait une valeur plus élevée. Or, pour les personnes qui vivent dans cette maison, cela ne fait pas augmenter leur budget.

Lorsque les propriétaires reçoivent de tels avis d'imposition élevés et voient le montant, qu'il s'agisse de 100 \$, de 200 \$ ou de 500 \$ de plus, ils ne savent pas où trouver cet argent supplémentaire. Tout devient d'autant plus difficile à gérer. Nous le constatons à l'épicerie. Nous en avons parlé la semaine dernière. Si vous vous rendez dans l'un des restaurants de Fredericton, vous verrez une affiche indiquant « Pas de tomates », car le propriétaire ne peut tout simplement pas se permettre de dépenser quatre ou cinq fois plus pour une caisse de tomates que ce qu'elle coûtait la semaine précédente. Cela se produit à tous les niveaux. Il ne s'agit pas seulement des tomates, mais aussi de l'électricité. Cela concerne le coût des activités sportives des enfants, de leurs nouvelles espadrilles pour l'école et des fournitures scolaires. Tout ce qui touche les familles coûte plus cher. Oui, nous voyons une hausse des évaluations foncières, et nos biens immobiliers ont pris de la valeur. Cependant, au bout du compte, tout revient à la facture que les gens doivent payer.

Dans des collectivités comme la mienne, les préoccupations bien réelles concernant les impôts fonciers sont nombreuses. Dans les collectivités rurales comme la mienne, ces préoccupations sont bien réelles. Encore une fois, nous savons que les gens deviennent très nerveux dès qu'on aborde le sujet des impôts. Je pense que les impôts fonciers sont véritablement le point de rencontre entre la politique gouvernementale et la réalité des ménages. C'est là que ces deux mondes s'affrontent réellement. On a l'impression que tout cela se passe à Fredericton. Il y a ce bureau qui envoie les avis d'imposition par la

a beer. Whatever you're doing, often, the conversation will revolve around property taxes. It's where the rubber hits the road, I guess, between Fredericton, government policy, and what happens in our own households.

I have a lot of questions about this bill. I know I really am anxious to get some of these questions answered. I look forward to the conversation in the economic policy committee and look forward to that departmental briefing tomorrow. Certainly, there are positive elements in this bill. However, from what I'm seeing when I run through it, I think there are also some disappointments. I continue to look forward to asking those unanswered questions. I anticipate that the people of New Brunswick are also waiting for those answers.

Am I out of time, Madam Speaker?

Madam Speaker: Thank you, member. Yes, we are done. Thank you.

Having had one hour of debate on bill... Sorry. I lost the number. That was Bill 49. We will resume the debate on Bill 45.

17:10

Debate on Second Reading of Bill 45 / Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45

Mr. Austin, after the Speaker called for continuation of the debate on Bill 45, *Mineral Resources Act*: Thank you, Madam Speaker. I have lots to say because this bill is a big lift. This is a heavy bill. Bill 45, *Mineral Resources Act*, will replace the *Mining Act*. The *Mining Act* has been in place since 1985. It has been 41 years since we have had a complete overhaul of the laws and regulations regarding resource development.

This bill is certainly a big lift. From looking at the bill, it's clear there is certainly some argument, which I believe the minister has made, that this modernizes the Act and makes it more progressive to fit today's day

poste. Tout cela se passe là. Cependant, cela concerne aussi les discussions au sein des foyers. Le sujet s'invite lorsque vous êtes assis avec des amis, à jouer aux cartes, à prendre une tasse de thé ou peut-être une bière. Quoi que vous fassiez, souvent, la conversation tournera autour de l'impôt foncier. C'est là que les choses se concrétisent, je suppose, entre Fredericton, la politique gouvernementale et ce qui se passe dans nos propres foyers.

J'ai beaucoup de questions à propos du projet de loi. J'ai vraiment hâte d'obtenir des réponses à certaines d'entre elles. J'attends avec impatience les débats au sein du Comité de la politique économique ainsi que la séance d'information du ministère prévue demain. Il y a certes des éléments positifs dans le projet de loi. Cependant, d'après ce que je constate en le parcourant, je pense qu'il comporte également quelques déceptions. Je suis toujours impatiente de poser les questions restées sans réponse. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick attendent eux aussi ces réponses.

Mon temps de parole est-il écoulé, Madame la présidente?

La présidente : Merci, Madame la députée. Oui, nous avons terminé. Merci.

Après une heure de débat sur le projet de loi... Pardon. J'ai perdu le numéro. Il s'agissait du projet de loi 49. Nous allons reprendre le débat sur le projet de loi 45.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 45 / Debate on Second Reading of Bill 45

M. Austin, à la reprise du débat sur le projet de loi 45, *Loi sur les ressources minérales* : Merci, Madame la présidente. J'ai beaucoup à dire, car le présent projet de loi en est un d'envergure. C'est un projet de loi important. Le projet de loi 45, *Loi sur les ressources minérales*, remplacera la *Loi sur les mines*. Cette dernière est en vigueur depuis 1985. Cela fait 41 ans que nous n'avons pas procédé à une refonte complète des lois et règlements relatifs à l'exploitation des ressources.

Le projet de loi en est assurément un d'envergure. À la lecture du texte, il apparaît clairement que l'on peut soutenir, comme le ministre l'a d'ailleurs fait, je crois, qu'il modernise la loi et la rend plus progressiste afin

and age. When you look at the bill, you certainly see some issues. I see them. I have certain concerns for sure. This is a big overhaul.

(**Mr. Arseneault** took the chair as Deputy Speaker.)

Before I critique, I will start by giving kudos to the departmental staff for the work it took to get this done. Again, this bill is a heavy lift. It has been 41 years since we have seen a replacement of the *Mining Act*. I believe there have been some amendments over those years, but from what I understand, this completely replaces the *Mining Act*. That bill is a big lift.

Obviously, we, as an opposition, are not opposed to the mining industry. As a matter of fact, as Conservatives and as people who believe—

(Interjections.)

Mr. Austin: Did you say it sounds like it? I just started.

As people who believe in economic development and resource development... By the way, Mr. Deputy Speaker, I believe in the full package of resource development. In New Brunswick, mining is a small part of that. The larger package, which I would love to hear the Housing Minister talk about so we could build some houses and see some revenue for the government, would be natural gas development. I don't see that in the bill. I don't see an ability for the private sector to get involved in what really matters in terms of economic development. I'm not saying that mining doesn't matter. It does. It plays a part. There are mines that can be developed in New Brunswick. There are jobs that can be created. I do not want to sound like I'm underestimating that potential. However, by comparison to what natural gas could do, mining is small. If we compare apples to apples or oranges to oranges, it's clear there is a substantial difference.

This government is running record deficits. We've already talked about that. The member from Maple Hills laid that out in his speech about *Loan Act 2026*.

de l'adapter à notre époque. En examinant ce projet de loi, on constate indéniablement certains problèmes. Je les vois. J'ai bien évidemment certaines préoccupations. Il s'agit d'une refonte majeure.

(**M. Arseneault** prend le fauteuil à titre de vice-président.)

Avant de formuler mes critiques, je tiens tout d'abord à féliciter le personnel du ministère pour le travail qu'il a accompli afin de mener à bien un tel projet. Encore une fois, le projet de loi en est un d'envergure. Cela fait 41 ans que la *Loi sur les mines* n'a pas été remplacée. Je crois qu'il y a eu quelques modifications au fil des ans, mais d'après ce que j'ai compris, ce projet de loi remplace intégralement la *Loi sur les mines*. C'est un texte de loi d'envergure.

Il va sans dire que, en tant qu'opposition, nous ne sommes pas opposés à l'industrie minière. En réalité, en tant que Conservateurs et en tant que personnes qui croient...

(Exclamations.)

M. Austin : Avez-vous dit que cela en avait l'air? Je viens à peine de commencer.

En tant que partisans du développement économique et de l'exploitation des ressources... Soit dit en passant, Monsieur le vice-président, je crois en une approche globale de l'exploitation des ressources. Au Nouveau-Brunswick, l'exploitation minière en représente une petite partie. L'élément le plus important, dont j'aimerais beaucoup entendre parler par le ministre responsable du logement afin que nous puissions construire des logements et générer des recettes pour le gouvernement, serait la mise en valeur du gaz naturel. Je ne vois pas cela dans le projet de loi. Je ne vois pas comment le secteur privé pourrait s'engager dans ce qui compte vraiment en matière de développement économique. Je ne dis pas que l'exploitation minière n'a pas d'importance. Elle en a. Elle joue un rôle. Il existe des mines qui peuvent être exploitées au Nouveau-Brunswick. Des emplois peuvent être créés. Je ne veux pas donner l'impression de sous-estimer un tel potentiel. Cependant, comparée à ce que le gaz naturel pourrait apporter, l'exploitation minière est marginale. Si l'on compare ce qui est comparable, la différence est évidente.

Le gouvernement actuel affiche des déficits records. Nous en avons déjà parlé. Le député de Maple Hills l'a exposé dans son intervention sur la *Loi sur les*

When we say “historic record”, we mean that as a fact. It’s not just us, as an opposition, throwing anecdotal stuff out there. That is a fact. The deficits this government has brought on and will continue to bring on in the next couple of years are historic. These will be record deficits. Those are facts.

I think government members may be hanging their hats on this bill helping alleviate those record deficits. However, I think reality is going to hit them square in the face when they realize that whatever mines they create, albeit good for the economy, will not even be a drop in the bucket or fill the hole they keep digging with these deficits and debt.

Regardless, this is a substantial bill. While I’m at it, I will mention that we have one hour. This bill is going to replace an Act, and we have been given one hour. I have to shorten my time. I want to make sure, respectfully, that other members have a chance to speak about this bill. If I were to use my whole time, the members of the third party would have only a few minutes. They were elected by their supporters, but they are going to be unable to fully participate, really, if we don’t shorten our time. Out of respect, my speech is going to be a little shorter than what I would really want it to be.

17:15

Mr. Deputy Speaker, updating legislation is not always the same as improving it. We, as an opposition, owe it to New Brunswickers to examine this legislation carefully. Unfortunately, the government members are not going to allow us to do that.

Let’s begin with the government’s own words. The press release that accompanied the tabling of this bill on May 13 states that this Act “reflects decades of technology change in the mineral sector, evolving environmental standards and growing expectations for engagement with First Nations and local governments.”

emprunts de 2026. Lorsque nous parlons de « record historique », c’est un fait avéré. Il ne s’agit pas seulement de nous, en tant qu’opposition, qui avançons des éléments anecdotiques. C’est un fait. Les déficits que le gouvernement actuel a causés et qu’il continuera de causer au cours des deux prochaines années sont historiques. Ce seront des déficits records. Ce sont des faits.

Je pense que les parlementaires du côté du gouvernement misent peut-être sur le projet de loi pour contribuer à réduire leurs déficits records. Cependant, je pense que la réalité va les frapper de plein fouet lorsqu’ils se rendront compte que, quelles que soient les mines qu’ils créent, même si elles sont bénéfiques pour l’économie, elles ne représenteront rien de plus qu’une goutte d’eau dans l’océan et ne combleront pas le gouffre qu’ils ne cessent de creuser avec de tels déficits et une telle dette.

Quoi qu’il en soit, il s’agit d’un projet de loi substantiel. Pendant que j’y suis, je tiens à signaler que nous disposons d’une heure. Le présent projet de loi va remplacer une loi, et on nous a accordé une heure. Je dois donc écourter mon intervention. Je tiens à m’assurer, en tout respect, que les autres parlementaires ont la possibilité de s’exprimer sur ce projet de loi. Si j’utilisais tout mon temps de parole, les parlementaires du troisième parti n’auraient que quelques minutes. Ils ont été élus par leurs sympathisants, mais ils ne pourront pas participer pleinement, en réalité, si nous ne raccourcissons pas notre temps de parole. Par respect, mon intervention sera un peu plus courte que ce que j’aurais souhaité.

Monsieur le vice-président, mettre à jour une loi n’est pas toujours synonyme de l’améliorer. En tant qu’opposition, nous avons le devoir envers les gens du Nouveau-Brunswick d’examiner attentivement le projet de loi. Malheureusement, les parlementaires du côté du gouvernement ne nous permettront pas de le faire.

Commençons par les propres mots du gouvernement. Le communiqué qui a accompagné le dépôt du projet de loi le 13 mai indique que le projet de loi « reflète des décennies de changements technologiques dans le secteur minier, l’évolution des normes environnementales, et les attentes croissantes en matière de collaboration avec les Premières Nations et les gouvernements locaux ».

Let me turn to the first and perhaps most consequential change in this bill, which is the new language under subsection 10(1). Under the current *Mining Act*, the minister may enter into agreements to administer the Act with other governments. That's a reasonable power. However, Bill 45, this new Act, expands that authority.

The Minister may enter into agreements with

I'm reading from the bill.

any organization, agency, person or Minister of the Crown or with the government of another province or territory of Canada,

Fine.

the Government of Canada

That's fine, but here's the catch.

or a foreign country or state

Now that, Mr. Deputy Speaker, should raise some eyebrows. Okay, so now we're expanding that authority to any foreign state or country. That's why we have to dig a little bit deeper. What does that mean? How will that impact our resources and our ability to ensure that those resources don't get... How would you say it? Supplanted, maybe? Our resources may get supplanted by a foreign state that may not be so friendly to our country, either currently or in the future. This does not appear in the current *Mining Act*. The bill provides absolutely no guidelines, criteria, transparency requirements, or oversight mechanisms for agreements with foreign governments.

Now, the minister may say that this is a harmless administrative provision. He might say that it's simply about coordinating with foreign counterparts on technical matters such as geoscientific research. Perhaps, in some cases, that may be. However, Mr. Deputy Speaker, we are living in a moment of profound geopolitical uncertainty. All you have to do is turn on the news to see it. Whether we're talking about uncertainty in the Middle East with the Strait of Hormuz, whether we're talking about uncertainty with our neighbours to the south, or whether we're talking

Permettez-moi d'aborder le premier changement, et peut-être le plus important, apporté par le projet de loi, à savoir la nouvelle formulation du paragraphe 10(1). En vertu de l'actuelle *Loi sur les mines*, le ministre peut conclure des ententes avec d'autres gouvernements pour l'application de la loi. Il s'agit là d'un pouvoir raisonnable. Cependant, le projet de loi 45, cette nouvelle loi, élargit ce pouvoir.

Le ministre peut conclure [des accords] avec

— Je lis le texte du projet de loi.

tout organisme, toute agence, toute personne ou tout ministre de la Couronne

— Très bien.

ou avec le gouvernement du Canada, d'une autre province ou d'un territoire du Canada

— C'est très bien, mais voici le hic.

ou d'un pays ou d'un état étranger

Voilà, Monsieur le vice-président, qui devrait faire froncer plus d'un sourcil. Bon, nous étendons donc désormais le pouvoir à tout État ou pays étranger. C'est pourquoi nous devons creuser un peu plus loin. Qu'est-ce que cela signifie? Quels seront les effets sur nos ressources et sur notre capacité à garantir que ces ressources ne sont pas... Comment dire? Supplantées, peut-être? Nos ressources pourraient être supplantées par un État étranger qui ne serait pas forcément très amical envers notre pays, que ce soit aujourd'hui ou dans l'avenir. Cela ne figure pas dans l'actuelle *Loi sur les mines*. Le projet de loi ne prévoit absolument aucune ligne directrice, aucun critère, aucune exigence de transparence ni aucun mécanisme de contrôle pour les accords conclus avec des gouvernements étrangers.

Le ministre pourrait bien affirmer qu'il s'agit d'une disposition administrative inoffensive. Il pourrait dire qu'il s'agit simplement de coordonner avec des homologues étrangers des questions techniques telles que la recherche géoscientifique. C'est peut-être le cas dans certaines situations. Cependant, Monsieur le vice-président, nous vivons une période de profonde incertitude géopolitique. Il suffit d'écouter les bulletins de nouvelles pour s'en rendre compte. Qu'il s'agisse de l'incertitude au Moyen-Orient concernant le détroit d'Ormuz, de l'incertitude concernant nos

about the agreements that the federal government is now making with China, there are all kinds of geopolitical uncertainties. There's movement and shifting happening, and that's why it's important that legislation, even provincial legislation, has accurate wording and protects New Brunswickers. That's where I have a big question mark on this one.

This government, through this bill, is proposing to give a single minister the open-ended authority to enter into agreements with any foreign government. This would include, potentially, the People's Republic of China, which has made no secret of its interest in securing access to critical mining supplies globally. We know how China has worked throughout the world to secure those things. With no parliamentary oversight, there are questions about disclosure requirements and about criteria beyond the minister's own judgment that the agreement is necessary or expedient for the administration of the Act. Mr. Deputy Speaker, again, I think these are all valid questions.

I think that when we have a bill that is 75 or 78 pages long, it should have proper debate. Now, I heard the minister speak a few times just in the few minutes I've been speaking, and that's fair.

(Interjections.)

Mr. Austin: That's fair. However, if we had time and if this government and this Premier would lead in a truly democratic way... Well, I guess the minister himself already spoke about the bill, but he could have one of his colleagues get up and refute some of this stuff. That's called debate. That's called parliamentary process. That's called allowing those in the Legislature, both members of the opposition and the government, to debate the bills being brought forward. However, we are literally replacing an Act with a bill that is over 75 pages long, and government members are giving us one hour to debate it—one hour.

voisins du Sud, ou encore des ententes que le gouvernement fédéral conclut actuellement avec la Chine, les incertitudes géopolitiques sont de toutes sortes. Il y a des mouvements et des changements, et c'est pourquoi il est important que les lois, même provinciales, soient formulées avec précision et protègent les gens du Nouveau-Brunswick. C'est là que j'ai un gros point d'interrogation concernant le projet de loi.

Au moyen du projet de loi, le gouvernement propose de conférer à un seul ministre le pouvoir illimité de conclure des accords avec n'importe quel gouvernement étranger. Cela inclurait, potentiellement, la République populaire de Chine, qui n'a pas caché son intérêt à s'assurer l'accès aux ressources minières essentielles à l'échelle mondiale. Nous savons comment la Chine s'y est prise dans le monde entier pour s'assurer ces ressources. En l'absence de contrôle parlementaire, des questions se posent quant aux obligations de divulgation et aux critères autres que le simple jugement du ministre quant à la nécessité ou au caractère opportun de l'accord pour l'application de la loi. Monsieur le vice-président, encore une fois, je pense que ce sont là des questions tout à fait légitimes.

À mon avis, lorsqu'un projet de loi compte 75 ou 78 pages, il devrait faire l'objet d'un débat en bonne et due forme. Or, j'ai entendu le ministre intervenir à quelques reprises au cours des quelques minutes où j'ai pris la parole, et c'est tout à fait normal.

(Exclamations.)

M. Austin : C'est légitime. Cependant, si nous avions le temps et si le gouvernement actuel et la première ministre faisaient preuve d'un véritable esprit démocratique... Eh bien, je suppose que le ministre lui-même s'est déjà exprimé sur le projet de loi, mais il aurait pu demander à l'un de ses collègues de prendre la parole pour réfuter certains des arguments. C'est ce qu'on appelle un débat. C'est ce qu'on appelle le processus parlementaire. C'est ce qu'on appelle permettre aux parlementaires, tant ceux du côté de l'opposition que ceux du côté du gouvernement, de débattre des projets de loi présentés. Or, nous remplaçons littéralement une loi par un projet de loi de plus de 75 pages, et les parlementaires du côté du gouvernement ne nous accordent qu'une heure pour en débattre, une seule heure.

17:20

(Interjections.)

Mr. Austin: Oh, I'm sorry. It's an hour and 20 minutes. That's a real game changer.

Here's what we have when we talk about this. Maybe government members are trying to hide something. I don't know. There are other bills, such as the tax reform Act. We had one hour to debate tax reform. That's a big bill. It's funny that we didn't have an hour to talk about whether judges can retire when they're 75 years old. That one was a real game changer. An everyday New Brunswicker doesn't give a hoot whether a judge or an adjudicator can retire at age 75. What about the universities Act? It's about the board. You can have eight members instead of six. It's a real game changer. Government members didn't put time allocations on those bills. Go ahead and debate them because there's nothing to hide in those.

This is a concern, Mr. Deputy Speaker. Partisanship aside, I think anybody who is reasonable and objective would say that having one hour to debate a bill that is replacing another bill is a problem.

This new bill talks about upper limits. There are none specified. It effectively gives Cabinet the power to grant a mining lease of any duration, be it 30 years, 50 years, or in perpetuity if it chooses to, simply by passing an order in council. Again, there is no legislative debate, no public consultation, and no cap.

Mining leases are grants of exclusive rights over public land and Crown minerals. They affect communities, they affect the environment, and they affect the long-term economic interests of New Brunswickers for generations. The idea that the duration of such a grant should be unlimited and determined entirely at Cabinet's pleasure with no statutory limit and no legislative check should be troubling. That's what we have in this bill.

(Exclamations.)

M. Austin : Oh, je suis désolé. C'est 1 heure et 20 minutes. Cela change vraiment la donne.

Voici ce qui se passe lorsque nous abordons ce sujet. Peut-être que les parlementaires du côté du gouvernement essaient de cacher quelque chose. Je ne sais pas. Il y a d'autres projets de loi, comme celui sur la réforme du régime fiscal. Nous avons eu une heure pour débattre de la réforme fiscale. C'est un projet de loi important. C'est drôle que nous n'ayons pas eu une heure pour discuter de la possibilité pour les juges de prendre leur retraite à 75 ans. Cela a vraiment changé la donne. La moyenne des gens du Nouveau-Brunswick se fiche complètement de savoir si un juge ou un adjudicateur peut prendre sa retraite à 75 ans. Qu'en est-il de la loi sur les universités? Elle concerne le conseil d'administration. On peut passer de six à huit membres. C'est un véritable tournant. Les parlementaires du côté du gouvernement n'ont pas imposé de limite de temps pour ces projets de loi. Allez-y, débattiez-en, car il n'y a rien à cacher dans ceux-ci.

C'est préoccupant, Monsieur le vice-président. Partisanerie mise à part, je pense que toute personne raisonnable et objective reconnaîtrait qu'une heure pour débattre d'un projet de loi destiné à remplacer une autre loi pose problème.

Le nouveau projet de loi évoque des plafonds. Aucun n'est précisé. Il confère en effet au Cabinet le pouvoir d'octroyer un bail minier d'une durée quelconque, que ce soit 30 ans, 50 ans ou à perpétuité s'il le veut, simplement en adoptant un décret en conseil. Encore une fois, il n'y a ni débat législatif, ni consultation publique, ni plafond.

Les baux miniers constituent l'octroi de droits exclusifs sur les terres publiques et les minéraux de la Couronne. Elles ont des répercussions sur les collectivités, sur l'environnement et sur les intérêts économiques à long terme des gens du Nouveau-Brunswick pour des générations. L'idée que la durée d'un tel bail puisse être illimitée et déterminée entièrement à la discrétion du Cabinet, sans limite légale ni contrôle législatif, devrait être préoccupante. C'est pourtant ce que prévoit le projet de loi.

We recognize that some large mining projects require long planning horizons and that investment certainty matters. Nobody is going to argue with that. While that is a legitimate concern, there is no significant difference between providing reasonable investment certainty and removing all limits on the duration of an exclusive Crown grant. The Legislature should set a ceiling. That's a role that this bill, unfortunately, strips us of.

Mr. Deputy Speaker, one of the central questions in any mining policy is this: When minerals are extracted from New Brunswick's soil, who benefits the most? Do the economic returns, such as jobs, processing, and value-added activity, stay in the province? Or will we simply export raw materials and let other jurisdictions capture their economic value?

The current *Mining Act* contains a provision requiring that when a mining leaseholder has the economic capacity to process minerals in New Brunswick, the minister may require them to do so. It is a tool for ensuring that our resources generate local economic benefits. Bill 45 changes this in a way that deserves scrutiny. Subsection 70(2) now extends the geographic scope of this processing requirement from "the Province" to "the Province or in another province or territory of Canada".

Again, there may be some merit to this. I would love to hear from other members of government on the merits of this change. However, we have an hour, so I doubt we'll hear from them. It may be a defensible trade-off in some circumstances, but government members have not explained this. Now, due to time allocation... I know that time allocations have been done before. I get it. However, I've never seen time allocation be used to limit us to one hour of debate on such an important and significant piece of legislation. We talked about tax reform. A couple of members spoke on that bill. But, again—

Nous reconnaissons que certains grands projets miniers nécessitent de longs horizons de planification et que la sécurité des investissements est importante. Personne ne contestera cela. Bien qu'il s'agisse d'une préoccupation légitime, il n'y a pas de différence significative entre offrir une sécurité raisonnable en matière d'investissement et supprimer toute limite à la durée d'un bail exclusif de la Couronne. L'Assemblée législative devrait fixer un plafond. C'est un rôle dont le projet de loi, malheureusement, nous prive.

Monsieur le vice-président, l'une des questions centrales de toute politique minière est la suivante : Lorsque des minéraux sont extraits du sol du Nouveau-Brunswick, qui en tire le plus grand bénéfice? Les retombées économiques, telles que les emplois, la transformation et les activités à valeur ajoutée, restent-elles dans la province? Ou allons-nous simplement exporter des matières premières et laisser d'autres territoires en tirer la valeur économique?

L'actuelle *Loi sur les mines* renferme une disposition stipulant que, lorsqu'un titulaire de bail minier dispose de la capacité économique de transformer les minéraux au Nouveau-Brunswick, le ministre peut l'y obliger. Il s'agit d'un outil permettant de garantir que nos ressources génèrent des retombées économiques locales. Le projet de loi 45 modifie cette disposition d'une manière qui mérite d'être examinée de près. Le paragraphe 70(2) étend désormais la portée géographique de cette obligation de transformation de « dans la province » à « dans la province ou dans une autre province ou un territoire du Canada ».

Là encore, une telle modification peut présenter certains avantages. J'aimerais beaucoup entendre les autres parlementaires du côté du gouvernement s'exprimer sur les mérites d'un tel changement. Cependant, nous ne disposons que d'une heure, et je doute donc que nous ayons l'occasion de les entendre. Il s'agit peut-être d'un compromis défendable dans certaines circonstances, mais les parlementaires du côté du gouvernement ne l'ont pas expliqué. Or, en raison de la limitation du temps de parole... Je sais que des limitations du temps de parole ont déjà été imposées par le passé. Je comprends. Cependant, je n'ai jamais vu la répartition du temps de parole utilisée pour nous limiter à une heure de débat sur un projet de loi aussi important et significatif. Nous avons parlé de la réforme fiscale. Quelques parlementaires se sont exprimés sur le projet de loi à cet égard. Mais, encore une fois...

Mr. Deputy Speaker: I recognize the honourable Minister of Justice on a point of order. State your point, please.

17:25

Hon. Mr. McKee: I believe the member opposite is misleading the House with respect to the one-hour limit. There is no one-hour limit. Today, we are debating each bill for one hour. Members opposite can come back and continue to debate the bills. We put forward a time allocation motion for a maximum amount of time in order to complete the full list of bills. I don't know what the member opposite is talking about with a one-hour limit, Mr. Deputy Speaker.

Mr. Deputy Speaker: Thanks for the clarification, but it's technically not a point of order.

Mr. Austin: Here's what is wild. In the little time given to us, a government member makes a point of order, giving us even less time. I can't help it, Mr. Deputy Speaker. I want to give credit to the minister and the departmental staff for this huge bill. I want to say that maybe they are just trying to get this right. However, when I see these political games, I start to scratch my head and say: Are the members opposite really hiding something? Is there more to this that we are missing? Maybe, through the debate process, some of these things would rise to the surface, and we could say: Oh, wait a minute. So-and-so from such-and-such said this. Maybe that should cause concern. However, again, we are limited in what we can even debate here.

The *Mining Act* gives the minister tools to intervene when a mining leaseholder is not performing as committed. Specifically, the Act allows for intervention when a leaseholder fails to operate at a rate of at least 60% of planned capacity, as outlined in a feasibility report, or when production drops below that 60% threshold after it has begun. Bill 45, however, replaces this with a different standard. It says that the minister may act when production ceases "for any reason for a consecutive period of five years or more". That is a significant change. Is it good? Is it bad? That's what we need to debate. Unfortunately, that's what we can't fully debate.

Le vice-président : Je donne la parole au ministre de la Justice pour un rappel au Règlement. Veuillez exposer votre argument, s'il vous plaît.

L'hon. M. McKee : Je pense que le député d'en face induit la Chambre en erreur au sujet de la limite d'une heure. Il n'y a pas de limite d'une heure. Aujourd'hui, nous débattons de chaque projet de loi pendant une heure. Les parlementaires d'en face peuvent revenir et poursuivre le débat sur les projets de loi. Nous avons présenté une motion de répartition du temps fixant une durée maximale afin de traiter l'intégralité de la liste des projets de loi. Je ne sais pas de quoi parle le député d'en face lorsqu'il évoque une limite d'une heure, Monsieur le vice-président.

Le vice-président : Merci pour la précision, mais techniquement, ce n'est pas un rappel au Règlement.

M. Austin : Voilà ce qui est incroyable. Dans le peu de temps qui nous est imparti, un membre du gouvernement soulève un rappel au Règlement, ce qui nous laisse encore moins de temps. Je ne peux pas m'en empêcher, Monsieur le vice-président. Je tiens à rendre hommage au ministre et au personnel du ministère pour l'énorme projet de loi en question. Je tiens à dire qu'ils essaient peut-être simplement de bien faire les choses. Cependant, quand je vois de telles manœuvres politiques, je me gratte la tête et je me dis : Les parlementaires d'en face cachent-ils vraiment quelque chose? Y a-t-il autre chose qui nous échappe? Peut-être que, au cours du débat, certaines de ces choses remonteraient à la surface, et nous pourrions dire : Oh, attendez un peu. Untel, de tel endroit, a dit ceci. Cela devrait peut-être nous inquiéter. Or, encore une fois, nous sommes limités dans ce dont nous pouvons même débattre ici.

La *Loi sur les mines* donne au ministre les moyens d'intervenir lorsqu'un titulaire de bail minier ne respecte pas ses engagements. Plus précisément, la loi autorise une intervention lorsqu'un titulaire n'exploite pas à un taux d'au moins 60 % de la capacité prévue, telle qu'il est défini dans une étude de faisabilité, ou lorsque la production tombe en dessous de ce seuil de 60 % après avoir commencé. Le projet de loi 45 remplace toutefois une telle disposition par une norme différente. Il stipule que le ministre peut intervenir lorsque la production cesse « pour une raison quelconque pendant une période consécutive d'au moins cinq ans ». Il s'agit là d'un changement significatif. Est-ce une bonne chose? Est-ce une

Mr. Deputy Speaker, this is a fundamental change to the nature of the ministerial oversight of mines. Under the Act, performance falling below 60% capacity is a trigger for action. Under this bill, only the complete cessation of production for five consecutive years would trigger the minister's review powers. Just think about what that means. A company could extract minerals at 10% of planned capacity, a tiny fraction of what was committed, for four years and 11 months, and under this legislation, the minister would have no specific tool to compel a report or take action. The government could argue that there are other provisions in the bill, and perhaps there are. However, the removal of the specific capacity threshold could lead to a significant weakening of oversight. This government has offered no explanation as to why this change has been made. Unfortunately, we will not get one because, again, we don't have time to debate the bill.

Who will benefit from these changes? Is it New Brunswickers? Is it communities that grant consent to mining activities? We don't know. We need the proper process to take place in order to get to what this significant bill... Again, I will go back to my opening statement. I don't think the minister was here at the time, so I will say it again: I give credit to the minister and the departmental staff for the work done on this bill. It is a big lift. However, before you bounce into thunderous applause, you have to realize that just because it is a big lift, it doesn't mean that it's the right lift. It doesn't mean that every section...

Again, this is why the debate process is important. I sat on that side. I remember introducing a bill about drunk driving in this province. I was proud of that bill. The departmental staff did a great job on that bill. The member for Moncton Centre, who was sitting over here, brought up a good point. There was something missing in the bill. Do you know what we did? We amended the bill. We made it better. Even recently, that bill was missing some things. Members opposite brought forward another amendment, and we supported it. That's how this works. That's how you

mauvaise chose? C'est ce dont nous devons débattre. Malheureusement, c'est précisément ce dont nous ne pouvons pas débattre pleinement.

Monsieur le vice-président, il s'agit d'un changement fondamental dans la nature du contrôle ministériel des mines. En vertu de la loi actuelle, une production inférieure à 60 % de la capacité constitue un motif d'intervention. En vertu du projet de loi, seule la cessation totale de la production pendant cinq années consécutives déclencherait les pouvoirs d'examen du ministre. Imaginez un instant ce que cela signifie. Une compagnie pourrait extraire des minéraux à 10 % de la capacité prévue, soit une infime fraction de ce qui avait été engagé, pendant 4 ans et 11 mois, et, en vertu du projet de loi, le ministre ne disposerait d'aucun outil spécifique pour exiger un rapport ou prendre des mesures. Le gouvernement pourrait faire valoir qu'il existe d'autres dispositions dans le projet de loi, et c'est peut-être le cas. Cependant, la suppression d'un tel seuil de capacité spécifique pourrait entraîner un affaiblissement considérable de la surveillance. Le gouvernement n'a fourni aucune explication quant aux raisons d'un tel changement. Malheureusement, nous n'en aurons pas, car, encore une fois, nous n'avons pas le temps de débattre du projet de loi.

À qui de tels changements profiteront-ils? Aux gens du Nouveau-Brunswick? Aux collectivités qui accordent leur consentement aux activités minières? Nous ne le savons pas. Il faut que le processus approprié soit suivi pour qu'un si important projet de loi... Encore une fois, je reviens à ma déclaration liminaire. Je ne pense pas que le ministre était présent à ce moment-là, je vais donc la répéter : Je rends hommage au ministre et au personnel du ministère pour le travail accompli sur le projet de loi. C'est un travail d'envergure. Cependant, avant de vous lancer dans des applaudissements tonitruants, vous devez comprendre que ce n'est pas parce que c'est un travail d'envergure que c'est forcément le bon. Cela ne signifie pas que chaque article...

Encore une fois, c'est la raison pour laquelle le débat est un processus important. J'ai siégé de l'autre côté. Je me souviens avoir présenté un projet de loi sur la conduite en état d'ébriété dans la province. J'étais fier de ce projet de loi. Le personnel du ministère avait fait un excellent travail sur celui-ci. Le député de Moncton-Centre, qui siégeait de ce côté-ci, a soulevé un point pertinent. Il manquait quelque chose dans le projet de loi. Savez-vous ce que nous avons fait? Nous avons amendé le projet de loi. Nous l'avons amélioré. Même récemment, il manquait encore des éléments à

make legislation better. That's how you get solid legislation. That's how you make it better for New Brunswickers. However, when you limit the process and limit debate like the government members have done today, you miss that opportunity. You miss the opportunity to make a bill better.

I committed to 20 minutes. I could talk for 40 minutes, but we are limited to one hour. I want to give my colleagues an opportunity to speak about this significant bill. We have the economic policy committee. I don't know whether the government will limit us in terms of what we can ask during its meetings. Maybe we will have to submit our questions beforehand. I don't know. However, the way the members opposite are going is not good. It's not good for the process, it's not good for the legislation, and it's certainly not good for New Brunswickers. I mean, this is what we are elected to do. This is what we are paid to do. Our job is to dig into bills, find out what they're about, pick out the good, pick out the bad, and make them better. It's to go through the process. However, those guys are completely putting barriers up at this time. Unfortunately, we'll just have to see what happens and let it rest where it is.

17:30

Thank you, Mr. Deputy Speaker. I will cede my time to my colleagues.

Mr. Deputy Speaker: Thank you, member.

Mr. Cullins: All right, thank you, Mr. Deputy Speaker. I rise today to speak about Bill 45, the proposed *Mineral Resources Act*. I want to begin by making something very clear to this House and the people of New Brunswick. I am not opposed to mining. I am not opposed to responsible resource development. I am certainly not opposed to economic opportunities for rural New Brunswick. Our province was built by people who worked in the woods, on farms, and in quarries, mills, and mines. Entire

ce projet de loi. Les parlementaires d'en face ont proposé un autre amendement, et nous l'avons soutenu. C'est ainsi que cela fonctionne. C'est ainsi que l'on améliore les lois. C'est ainsi que l'on obtient une législation solide. C'est ainsi que l'on améliore la situation pour les gens du Nouveau-Brunswick. Cependant, lorsque l'on restreint le processus et qu'on limite le débat comme l'ont fait aujourd'hui les parlementaires du côté du gouvernement, on passe à côté d'une telle occasion. On passe à côté de l'occasion d'améliorer un projet de loi.

Je m'étais engagé à parler pendant 20 minutes. Je pourrais parler pendant 40 minutes, mais nous sommes limités à une heure. Je tiens à donner à mes collègues l'occasion de s'exprimer sur l'important projet de loi proposé. Nous avons le Comité de la politique économique. Je ne sais pas si le gouvernement nous imposera des restrictions quant aux questions que nous pourrions poser lors de ses réunions. Peut-être devrons-nous soumettre nos questions à l'avance. Je ne sais pas. Quoi qu'il en soit, la façon dont les parlementaires d'en face s'y prennent n'est pas bonne. Ce n'est pas bon pour le processus, ce n'est pas bon pour la législation, et ce n'est certainement pas bon pour les gens du Nouveau-Brunswick. Franchement, c'est pour cela que nous avons été élus. C'est pour cela que nous sommes payés. Notre travail consiste à examiner les projets de loi en profondeur, à en comprendre la teneur, à en distinguer les aspects positifs des aspects négatifs et à les améliorer. Il s'agit de suivre le processus. Or, les gens d'en face ne font que dresser des obstacles en ce moment. Malheureusement, nous n'avons d'autre choix que d'attendre de voir ce qui va se passer et de laisser les choses telles qu'elles sont.

Merci, Monsieur le vice-président. Je cède mon temps de parole à mes collègues.

Le vice-président : Merci, Monsieur le député.

M. Cullins : Très bien, merci, Monsieur le vice-président. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 45 proposé, *Loi sur les ressources minérales*. Je tiens tout d'abord à clarifier un point très important auprès de la Chambre et de la population du Nouveau-Brunswick. Je ne suis pas opposé à l'exploitation minière. Je ne suis pas opposé à une exploitation responsable des ressources. Je ne suis certainement pas opposé aux possibilités économiques pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Notre

communities in this province owe their existence to resource industries. Families were raised, schools were built, and local businesses survived because hard-working New Brunswickers were willing to work difficult jobs to provide for their communities. There is no shame in resource development. There's pride in it.

There is also no question that the world is changing. Strategic minerals are becoming increasingly important to global manufacturing, to energy systems, to industries such as aerospace and defence, and to modern technology. New Brunswick has resources that many jurisdictions around the world would envy. We have an opportunity before us that could create jobs, investment in infrastructure, and economic growth in regions that desperately need it.

However, Mr. Deputy Speaker, responsible development requires more than simply saying yes to a project. It requires trust, it requires transparency, and it requires strong legislation. Most importantly, it requires listening to the people who will live with the consequences of these decisions long after the press conferences are over.

That is why I rise today with concerns about Bill 45. Again, it's not because I oppose mining. I believe we have a duty to ensure that this legislation is the very best it can possibly be before we hand over enormous powers, enormous authority, and enormous consequences to future governments and future projects. This bill represents a complete overhaul of the *Mining Act*, which has governed our province's mining sector since 1985. The government itself states that the legislation is intended to modernize the sector by streamlining approvals, strengthening environmental protections, and improving engagement with First Nations and local governments. Those are great goals. However, when we look deeper into the legislation, we find serious questions that deserve answers.

province a été bâtie par des gens qui travaillaient dans les forêts, dans les fermes ainsi que dans les carrières, les scieries et les mines. Des collectivités entières de la province doivent leur existence aux industries des ressources. Des familles ont été élevées, des écoles ont été construites et des entreprises locales ont survécu parce que des gens travailleurs du Nouveau-Brunswick étaient prêts à exercer un métier difficile pour subvenir aux besoins de leur collectivité. Il n'y a aucune honte à exploiter les ressources. C'est une source de fierté.

Il ne fait également aucun doute que le monde change. Les minéraux stratégiques prennent de plus en plus d'importance pour l'industrie manufacturière mondiale, les systèmes énergétiques, des secteurs tels que l'aérospatiale et la défense, ainsi que pour les technologies modernes. Le Nouveau-Brunswick dispose de ressources que de nombreuses régions du monde lui envieraient. Une occasion s'offre à nous qui pourrait générer des emplois, des investissements dans les infrastructures et de la croissance économique dans des régions qui en ont désespérément besoin.

Cependant, Monsieur le vice-président, une exploitation responsable exige plus que de simplement dire oui à un projet. Elle exige de la confiance, de la transparence et des lois solides. Surtout, elle exige d'écouter les personnes qui subiront les conséquences de telles décisions bien après la fin des conférences de presse.

C'est pourquoi je prends la parole aujourd'hui pour faire part de mes préoccupations concernant le projet de loi 45. Encore une fois, ce n'est pas parce que je m'oppose à l'exploitation minière. Je crois que nous avons le devoir de veiller à ce que le projet de loi soit le meilleur possible avant de confier des pouvoirs considérables, une autorité considérable et des conséquences considérables aux futurs gouvernements et aux futurs projets. Ce projet de loi représente une refonte complète de la *Loi sur les mines*, qui régit le secteur minier de notre province depuis 1985. Le gouvernement lui-même affirme que ce projet de loi vise à moderniser le secteur en simplifiant les procédures d'autorisation, en renforçant les protections environnementales et en améliorant la concertation avec les Premières Nations et les gouvernements locaux. Ce sont là d'excellents objectifs. Cependant, lorsque l'on examine le projet de loi de plus près, on constate qu'il soulève de sérieuses questions qui méritent des réponses.

Nowhere are those questions more important than in my own region, where the proposed Sisson mine project has, once again, become a major topic of discussion among residents, municipalities, environmental organizations, and First Nations communities. Mr. Deputy Speaker, many people in this Chamber may see the Sisson Project as simply another economic file. However, for the people who live along the Nashwaak watershed, this is deeply personal. It's not an abstract policy. This is about their home.

These are families who have lived along the Nashwaak River for generations, families who fish in the waters, families who swim there, families who have raised their children there, and families whose grandparents and great-grandparents built lives in those communities long before many of us in this Chamber were ever born. The Nashwaak River is not simply a line on a map. It's part of the identity of central New Brunswick.

The reality is this, Mr. Deputy Speaker. When people hear the words "open-pit mine" and "massive tailings pond" proposed near the headwaters of the Nashwaak River, many of them are frightened. They are not irrationally frightened nor politically manipulated. They are not anti-development. They are frightened because they understand what's at stake if something goes wrong.

17:35

The Mayor of the Nashwaak rural community, David Sweeney, expressed those concerns powerfully earlier this year. He said plainly that the protection of the Nashwaak and the Tay watersheds is not negotiable. He also warned that failures involving large-scale tailings storage facilities can result in catastrophic and irreversible damage to watersheds.

Those concerns cannot simply be brushed aside as fearmongering. History tells us these fears are not imaginary. People in my riding know very well about Mount Polley in British Columbia, where a tailings dam breach released millions of cubic metres of contaminated water into nearby lakes and waterways. They asked themselves very reasonable questions:

Ces questions revêtent une importance particulière dans ma propre région, où le projet minier Sisson, une fois de plus, est devenu un sujet de débat majeur parmi les habitants, les municipalités, les organisations environnementales et les collectivités des Premières Nations. Monsieur le vice-président, de nombreux parlementaires considèrent peut-être le projet Sisson comme un simple dossier économique parmi d'autres. Toutefois, pour les personnes qui vivent le long du bassin versant de la Nashwaak, il s'agit d'une affaire profondément personnelle. Ce n'est pas une politique abstraite. C'est de leur foyer qu'il est question.

Il s'agit de familles qui vivent le long de la rivière Nashwaak depuis des générations, des familles qui pêchent dans ses eaux, qui s'y baignent, qui y ont élevé leurs enfants et dont les grands-parents et arrière-grands-parents ont bâti leur vie dans les collectivités de la région bien avant que bon nombre d'entre nous, à la Chambre, ne soient nés. La rivière Nashwaak n'est pas simplement une ligne sur une carte. Elle fait partie intégrante de l'identité du centre du Nouveau-Brunswick.

La réalité est la suivante, Monsieur le vice-président. Lorsque les gens entendent parler d'un « projet de mine à ciel ouvert » et d'un « immense bassin de résidus » proposés près de la source de la rivière Nashwaak, beaucoup d'entre eux ont peur. Cette peur n'est ni irrationnelle ni le fruit d'une manipulation politique. Ils ne sont pas opposés au développement. Ils ont peur parce qu'ils comprennent ce qui est en jeu si quelque chose tourne mal.

Ce sont là des préoccupations que le maire de la communauté rurale de Nashwaak, David Sweeney, a exprimées avec force au début de l'année. Il a clairement déclaré que la protection des bassins versants de la Nashwaak et de la Tay n'était pas négociable. Il a également averti que les défaillances impliquant des installations de stockage de résidus à grande échelle pouvaient entraîner des dommages catastrophiques et irréversibles pour ces bassins versants.

On ne peut pas simplement balayer de telles préoccupations en les qualifiant d'alarmisme. L'histoire nous montre que ces craintes ne sont pas imaginaires. Les gens de ma circonscription connaissent très bien le cas du mont Polley, en Colombie-Britannique, où la rupture d'un barrage de résidus miniers a déversé des millions de mètres cubes

What will happen if that occurs here? What will happen if a catastrophic breach occurs near the headwaters of the Nashwaak? What will happen to the families downstream? What will happen to the farms? What will happen to the salmon? What will happen to the Saint John River? What will happen to the Bay of Fundy, all the way down river? These are not questions that can simply be answered with slogans because once an environmental catastrophe occurs, you do not simply reverse it with a government press release.

Mr. Deputy Speaker, one line from Mayor Sweeney struck me more than any other. He said:

You want prosperity for your community, but if the river's not there in 30 years' time, or it's been destroyed because of something that... we could have had some form of stopping it, or having a conversation about what could happen, it's difficult for council to tread through this.

That statement captures exactly where many residents are today. They're torn. They understand the economic opportunities. They understand the jobs. They understand the need for development in rural New Brunswick. However, they also understand that some risks are so enormous that the government has an obligation to proceed with extreme caution.

Mr. Deputy Speaker, this legislation says the purpose of the Act is to "enable responsible, competitive and sustainable exploration, development and production of minerals in the Province." These are all good words, but words alone do not create public trust. People trust actions. People trust accountability. People trust legislation that has clear guardrails and clear protections. This is where concerns begin to emerge.

One of my greatest concerns with Bill 45 is not necessarily what is contained in the legislation. It's what is not. This bill is largely a framework legislation. It establishes the structure, creates authorities, grants powers, and sets broad objectives, yet many of the most important details that will determine whether this Act succeeds or fails are not

d'eau contaminée dans les lacs et cours d'eau voisins. Ils se sont posé des questions tout à fait légitimes : Que se passera-t-il si cela se produit ici? Que se passera-t-il si une rupture catastrophique se produit près de la source de la Nashwaak? Qu'advient-il des familles en aval? Qu'advient-il des exploitations agricoles? Qu'advient-il du saumon? Qu'advient-il du fleuve Saint-Jean? Qu'advient-il de la baie de Fundy, tout au long du cours du fleuve? Ce ne sont pas là des questions auxquelles on peut se contenter de répondre par des slogans, car une fois qu'une catastrophe environnementale s'est produite, on ne peut pas simplement y remédier par un communiqué de presse du gouvernement.

Monsieur le vice-président, une phrase du maire Sweeney m'a frappé plus que toute autre. Il a dit :

Vous voulez la prospérité pour votre collectivité, mais si la rivière n'est plus là dans 30 ans, ou si elle a été détruite à cause de quelque chose que... nous aurions pu empêcher d'une manière ou d'une autre, ou dont nous aurions pu discuter pour anticiper les conséquences, il sera difficile pour le conseil municipal de s'en sortir. [Traduction.]

Une telle déclaration résume parfaitement le sentiment de nombreux résidents aujourd'hui. Ils sont partagés. Ils comprennent les possibilités économiques. Ils comprennent les emplois. Ils comprennent la nécessité du développement dans les zones rurales du Nouveau-Brunswick. Cependant, ils comprennent également que certains risques sont si énormes que le gouvernement a l'obligation de procéder avec une extrême prudence.

Monsieur le vice-président, le projet de loi stipule que l'objet de la loi est de « permettre l'exploration, le développement et la production de minéraux de façon responsable, concurrentielle et durable dans la province ». Ce sont là de belles paroles, mais les mots seuls ne suffisent pas à instaurer la confiance de la population. Les gens font confiance aux actes. Ils font confiance à la responsabilité. Ils font confiance à une législation dotée de garde-fous et de protections clairs. C'est là que les inquiétudes commencent à surgir.

L'une de mes plus grandes préoccupations concernant le projet de loi 45 ne porte pas nécessairement sur ce qu'il contient, mais plutôt sur ce qu'il ne contient pas. Ce projet de loi est en grande partie une loi-cadre. Il établit la structure, crée des autorités, confère des pouvoirs et fixe des objectifs généraux, et pourtant, bon nombre des détails les plus importants qui

found in the legislation before us today. Instead, they're to be determined later, through regulation. The government's own briefing materials confirm that key areas, such as engagement requirements, licence conditions, royalties, disputes, appeals, and, perhaps most importantly, reclamation requirements, will be developed after this bill receives royal assent. Mr. Deputy Speaker, that should be a concern to every member of this House because regulations do not receive the same scrutiny as legislation. Regulations are not debated clause by clause in this Chamber. They are not subject to the same public examination, and they are not voted on by elected members. Yet, in this case, some of the most consequential decisions will be made through regulations that have not yet been written. I find that particularly troubling when it comes to reclamation.

Throughout this debate, the government has repeatedly emphasized stronger reclamation requirements and stronger financial assurances. During our briefing, we heard that bonds and sureties are expected to ensure taxpayers are not left with the cost of environmental cleanup should a company fail or disappear. I welcome that objective. In fact, I support it. However, where are those requirements? What level of financial security will be required? Will it cover the full cost of a catastrophic failure? Will it be reviewed regularly? Will it account for inflation? Will it cover the perpetual monitoring of tailings pond facilities? Will it remain adequate 30, 50, or even 100 years after the mine closes? Mr. Deputy Speaker, we just don't know. That's the problem. For communities that may find themselves living beside a large-scale mining operation and, potentially, a tailings storage facility for generations, reclamation is not a minor detail. It's arguably the most important detail.

17:40

Mr. Deputy Speaker, jobs matter. Investments matter. Economic growth matters. However, eventually, every mine closes, and what remains afterwards is the true test of whether a government got it right. The people

détermineront le succès ou l'échec de cette loi ne figurent pas dans le texte qui nous est présenté aujourd'hui. Ils doivent plutôt être définis ultérieurement, par voie de règlement. Les documents d'information du gouvernement eux-mêmes confirment que des domaines clés, tels que les obligations de consultation, les conditions d'octroi de permis, les redevances, les litiges, les recours et, peut-être plus important encore, les obligations de remise en état, seront précisés après que le projet de loi aura reçu la sanction royale. Monsieur le vice-président, cela devrait préoccuper tous les parlementaires, car les règlements ne font pas l'objet du même examen minutieux que les textes de loi. Les règlements ne font pas l'objet d'un débat article par article à la Chambre. Ils ne sont pas soumis au même examen public et ne font pas l'objet d'un vote par les parlementaires élus. Or, dans le cas présent, certaines des décisions les plus lourdes de conséquences seront prises au moyen de règlements qui n'ont pas encore été rédigés. Je trouve cela particulièrement préoccupant en ce qui concerne la remise en état.

Tout au long du présent débat, le gouvernement a insisté à plusieurs reprises sur le renforcement des exigences en matière de remise en état et des garanties financières. Lors de notre séance d'information, il nous a été indiqué que les cautions et les garanties devaient permettre d'éviter que les contribuables n'aient à assumer le coût de la dépollution environnementale en cas de faillite ou de disparition d'une compagnie. Je salue un tel objectif. En fait, je le soutiens. Cependant, où sont ces exigences? Quel sera le niveau de garantie financière exigé? Couvrira-t-il l'intégralité du coût d'une défaillance catastrophique? Fera-t-il l'objet d'une révision régulière? Tiendra-t-il compte de l'inflation? Couvrira-t-il la surveillance permanente des bassins de résidus miniers? Restera-t-il suffisant 30, 50, voire 100 ans après la fermeture de la mine? Monsieur le vice-président, nous n'en savons tout simplement rien. C'est là tout le problème. Pour les collectivités qui pourraient se retrouver à vivre à proximité d'une exploitation minière à grande échelle et, éventuellement, d'un bassin de stockage des résidus pendant des générations, la remise en état n'est pas un détail mineur. C'est peut-être le détail le plus important.

Monsieur le vice-président, les emplois comptent. Les investissements comptent. La croissance économique compte. Cependant, tôt ou tard, toutes les mines ferment, et ce qui reste après coup constitue le

of New Brunswick deserve to know what those reclamation standards will be before they are asked to place their trust in this new legislative framework. I fear that, today, this House is being asked to improve the skeleton of a system and to trust that future governments will fill in the important parts later. That's not how we should approach legislation that could shape our environment, our economy, and our communities for generations. If reclamation is truly one of the cornerstones of this Act, then more of those protections should be contained within the legislation itself rather than left entirely to future regulations. The people of New Brunswick deserve that certainty, and this Legislature deserves that transparency.

Another concern relates to subsection 10(1) of the bill, which allows the minister to enter into agreements not only with provinces and the federal government but also with foreign countries or states. Mr. Deputy Speaker, we live in a world where strategic minerals have become deeply tied to geopolitics and national security. Countries around the world are aggressively pursuing control over critical minerals for their supply chains. Therefore, it's entirely reasonable to ask: What safeguards exist within this legislation to protect New Brunswick's interests? What protections exist to prevent hostile foreign influence over our strategic resources? What transparency mechanisms will exist regarding these agreements? Will local communities know what arrangements are being made? Will this Legislature know? These are all fair questions.

Another concern relates to mining lease durations. Subsection 63(1) allows Cabinet to approve leases for longer than 20 years. Mr. Deputy Speaker, again, that may appear technical, but it matters enormously. Mining projects can reshape entire regions for generations. If governments are going to grant effective, unlimited lease authority, then the public deserves to know under what conditions that authority will be exercised. What review mechanisms will exist? What environmental reassessments will occur over time? What happens if standards evolve? What happens if scientific understanding changes? What happens if local communities no longer support a project decades in the future? The legislation appears

véritable test permettant de déterminer si un gouvernement a bien fait les choses. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir quelles seront les normes de remise en état avant qu'on leur demande de faire confiance au nouveau cadre législatif. Je crains qu'aujourd'hui, on ne demande à la Chambre d'améliorer le squelette d'un système et de faire confiance aux futurs gouvernements pour qu'ils en complètent les éléments essentiels plus tard. Ce n'est pas ainsi que nous devrions aborder une loi susceptible de façonner notre environnement, notre économie et nos collectivités pour des générations. Si la remise en état est véritablement l'une des pierres angulaires du projet de loi, alors davantage de mesures de protection devraient figurer dans le texte de loi lui-même plutôt que d'être entièrement laissées à de futurs règlements. Les gens du Nouveau-Brunswick méritent une telle certitude, et la Chambre mérite une telle transparence.

Une autre préoccupation concerne le paragraphe 10(1) du projet de loi, qui autorise le ministre à conclure des accords non seulement avec les provinces et le gouvernement fédéral, mais aussi avec des pays ou des États étrangers. Monsieur le vice-président, nous vivons dans un monde où les minéraux stratégiques sont désormais étroitement liés à la géopolitique et à la sécurité nationale. Partout dans le monde, les pays cherchent activement à contrôler les minéraux essentiels à leurs chaînes d'approvisionnement. Il est donc tout à fait raisonnable de se demander : Quelles garanties le projet de loi prévoit-il pour protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick? Quelles protections existent pour empêcher toute influence étrangère hostile sur nos ressources stratégiques? Quels mécanismes de transparence seront mis en place concernant de tels accords? Les collectivités locales sauront-elles quels arrangements sont conclus? L'Assemblée législative en sera-t-elle informée? Ce sont là des questions légitimes.

Une autre préoccupation concerne la durée des baux miniers. Le paragraphe 63(1) autorise le Cabinet à approuver des baux d'une durée supérieure à 20 ans. Monsieur le vice-président, là encore, cela peut sembler technique, mais c'est d'une importance considérable. Les projets miniers peuvent transformer des régions entières pour des générations. Si les gouvernements s'apprêtent à accorder un pouvoir effectif et illimité en matière de baux, alors la population mérite de savoir dans quelles conditions ce pouvoir sera exercé. Quels mécanismes de contrôle seront mis en place? Quelles réévaluations environnementales auront lieu au fil du temps? Que se passera-t-il si les normes évoluent? Que se passera-t-il

to provide broad powers, but many New Brunswickers are asking whether sufficient checks and balances accompany those powers.

Mr. Deputy Speaker, another issue that deserves scrutiny involves mineral processing requirements. The current *Mining Act* prioritizes processing minerals within New Brunswick where economically possible. The new legislation expands that consideration to anywhere in Canada. I understand the argument for interprovincial trade, but communities in New Brunswick are asking a simple question: If we are taking on the environmental risks associated with extraction, shouldn't New Brunswickers also receive the maximum economic benefit from processing a value-added activity? Should our province become more than the place where minerals are merely dug out of the ground while jobs and industrial benefits go elsewhere?

(Interjections.)

Mr. Cullins: No is right.

These are legitimate economic development questions that deserve debate.

Mr. Deputy Speaker, another section of concern involves provisions regarding production slowdowns of inactive operations. Under the Act, scrutiny can occur when production falls below 60% of the projected capacity. Bill 45 changes that framework significantly. Again, people are asking why. Why reduce accountability measures? Why create more room for underperformance without review? If governments are granting access to public resources, then surely the public has a right to expect transparency and accountability regarding the way those resources are developed.

si les connaissances scientifiques changent? Que se passera-t-il si, dans plusieurs décennies, les collectivités locales ne soutiennent plus un projet? Le projet de loi semble conférer des pouvoirs étendus, mais bien des gens du Nouveau-Brunswick se demandent si ces pouvoirs s'accompagnent de freins et contrepoids suffisants.

Monsieur le vice-président, une autre question qui mérite d'être examinée de près concerne les exigences en matière de traitement des minéraux. L'actuelle *Loi sur les mines* donne la priorité au traitement des minéraux au Nouveau-Brunswick lorsque cela est économiquement possible. La nouvelle loi étend cette considération à l'ensemble du territoire canadien. Je comprends l'argument en faveur du commerce interprovincial, mais les collectivités du Nouveau-Brunswick posent une question simple : Si nous assumons les risques environnementaux liés à l'extraction, les gens du Nouveau-Brunswick ne devraient-ils pas également tirer le maximum d'avantages économiques de la transformation, une activité à valeur ajoutée? Notre province devrait-elle devenir autre chose qu'un simple lieu où l'on extrait des minéraux du sol, tandis que les emplois et les retombées industrielles vont ailleurs?

(Exclamations.)

M. Cullins : Non, c'est exact.

Voilà des questions légitimes de développement économique qui méritent d'être débattues.

Monsieur le vice-président, un autre point préoccupant concerne les dispositions relatives aux ralentissements de production des exploitations inactives. En vertu de la loi actuelle, un examen peut être effectué lorsque la production tombe en dessous de 60 % de la capacité prévue. Le projet de loi 45 modifie considérablement cette disposition. Là encore, les gens se demandent pourquoi. Pourquoi réduire les mesures de responsabilisation? Pourquoi laisser davantage de marge pour des performances insuffisantes sans contrôle? Si les gouvernements accordent l'accès aux ressources publiques, alors la population a certainement le droit d'exiger de la transparence et de la responsabilité quant à la manière dont ces ressources sont exploitées.

17:45

Mr. Deputy Speaker, I also note concerns regarding royalty provisions. Section 86 allows the Cabinet to suspend royalty payments for up to 10 years. Now, I understand that governments sometimes use incentives to attract investment, but New Brunswickers are asking whether ordinary citizens are being asked to accept enormous environmental risk while corporations may receive lengthy royalty holidays. People want to know whether the province is negotiating from a position of strength. Frankly, after decades of seeing large corporations extract wealth while rural communities continue struggling, people have every right to ask tough questions.

(Interjections.)

Mr. Cullins: Yes.

Perhaps the greatest concern I hear from residents is not about a single clause. It's about consultation, or, more accurately, the fear that consultation becomes little more than a checkbox exercise after decisions have already been made. The government's own press release emphasizes growing expectations for engagement with First Nations and local governments. However, as the brief notes, actual references to First Nations involvement within the bill itself appear remarkably limited. That disconnect matters. Consultation is not simply holding a meeting after key decisions are already under way. Consultation means that communities genuinely shape outcomes.

Mayor Sweeney stated that there had been a communication gap between the provincial government and the municipality. He spoke openly about local residents coming to council to ask questions that municipal leaders could not answer. Think about that, Mr. Deputy Speaker. The people directly affected by this project are struggling to get answers. That should concern every member of this House. If government members cannot clearly explain

Monsieur le vice-président, je note également des préoccupations concernant les dispositions relatives aux redevances. L'article 86 autorise le Cabinet à suspendre le paiement des redevances pendant une durée maximale de 10 ans. Je comprends certes que les gouvernements recourent parfois à des mesures incitatives pour attirer les investissements, mais les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick veulent savoir si on leur demande d'accepter d'énormes risques environnementaux alors que les entreprises peuvent bénéficier de longs congés de redevances. Les gens veulent savoir si la province négocie en position de force. Franchement, après avoir vu pendant des décennies de grandes entreprises s'enrichir grâce aux mines tandis que les collectivités rurales continuent de se débattre, les gens ont tout à fait le droit de poser des questions difficiles.

(Exclamations.)

M. Cullins : Oui.

La principale préoccupation que j'entends de la part des gens ne concerne peut-être pas une disposition en particulier. Elle porte sur la consultation, ou, plus précisément, sur la crainte que la consultation ne devienne qu'une simple formalité après que les décisions ont déjà été prises. Le communiqué du gouvernement lui-même souligne les attentes croissantes en matière de participation des Premières Nations et des gouvernements locaux. Cependant, comme le soulignent les notes d'information, les références concrètes à la participation des Premières Nations dans le projet de loi lui-même semblent remarquablement limitées. Un tel décalage est important. La consultation ne consiste pas simplement à organiser une réunion une fois que les décisions clés sont déjà en train d'être prises. La consultation signifie que les collectivités influencent véritablement les résultats.

Le maire Sweeney a déclaré qu'il y avait eu un manque de communication entre le gouvernement provincial et la municipalité. Il a parlé ouvertement des gens de la région qui se présentaient devant le conseil municipal pour poser des questions auxquelles les dirigeants municipaux ne pouvaient pas répondre. Réfléchissez-y, Monsieur le vice-président. Les personnes directement concernées par le projet ont du mal à obtenir des réponses. Cela devrait préoccuper chaque parlementaire. Si les parlementaires du côté du gouvernement ne sont pas capables d'expliquer

a project to the people who will live next door to it, then they have not yet earned public confidence.

One of the most powerful lines in the article about the Sisson mine came from environmental advocates, who warn that tailings ponds are forever. That is a truth we must grapple with. Our environmental responsibilities will remain long after politicians leave office, long after quarterly earnings reports disappear, and long after ribbon cuttings and press conferences are forgotten. Tailings will remain, risks will remain, and local families will remain. This reality places an enormous moral obligation on this Legislature. While mining projects may operate for 25 or 30 years, the consequences of failure can last for centuries.

(Madam Speaker resumed the chair.)

I will say it again: This is not an argument against mining. In fact, I believe responsible mining absolutely can and should occur. Modern engineering is far more advanced than it was decades ago. Environmental standards are stronger, technology is better, and monitoring is better. None of that means that the government should dismiss the legitimate fears of residents. In fact, the more significant a project, the more seriously we must take those concerns, especially when communities feel as though they're being asked to bear the greatest risk.

The people of rural New Brunswick are not radicals. They are reasonable people. They simply want to know that their government values their safety, their environment, and their future as much as it values economic development. They want to know that when major mining projects move forward in this province, every possible safeguard will be put in place. People want independent oversight, they want transparent reporting, they want rigorous inspections, they want ironclad emergency preparedness plans, and they want absolute clarity regarding liability if something goes wrong. Most importantly, they want to know their voices matter, not after decisions are finalized, and not after permits are issued, but now.

clairement un projet aux personnes qui vivront juste à côté, c'est qu'ils n'ont pas encore gagné la confiance de la population.

L'une des phrases les plus percutantes de l'article sur la mine Sisson est venue de défenseurs de l'environnement, qui avertissent que les bassins de résidus sont éternels. C'est une vérité à laquelle nous devons faire face. Nos responsabilités environnementales perdureront bien après que les responsables politiques auront quitté leurs fonctions, bien après que les rapports trimestriels sur les résultats auront disparu et bien après que les inaugurations et les conférences de presse auront été oubliées. Les résidus miniers resteront, les risques persisteront et les familles de la région seront toujours là. Voilà une réalité qui fait peser une énorme obligation morale sur la Chambre. Alors que les projets miniers peuvent durer 25 ou 30 ans, les conséquences d'un échec peuvent perdurer pendant des siècles.

(La présidente reprend le fauteuil.)

Il ne s'agit pas ici, je le répète, d'un argument contre l'exploitation minière. En effet, je pense qu'une exploitation minière responsable est tout à fait possible et nécessaire. L'ingénierie moderne est bien plus avancée qu'il y a quelques décennies. Les normes environnementales sont plus strictes, la technologie est meilleure et la surveillance est plus efficace. Cela ne signifie pas pour autant que le gouvernement doive ignorer les craintes légitimes des gens. En fait, plus un projet est d'envergure, plus nous devons prendre ces préoccupations au sérieux, surtout lorsque les collectivités ont le sentiment qu'on leur demande d'assumer le plus gros risque.

Les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick ne sont pas des radicaux. Ce sont des gens raisonnables. Ils veulent simplement savoir que leur gouvernement accorde autant d'importance à leur sécurité, à leur environnement et à leur avenir qu'au développement économique. Ils veulent savoir que, lorsque de grands projets miniers verront le jour dans la province, toutes les mesures de protection possibles seront mises en place. Les gens veulent une surveillance indépendante, ils veulent des rapports transparents, ils veulent des inspections rigoureuses, ils veulent des plans d'urgence à toute épreuve et ils veulent une clarté absolue quant à la responsabilité en cas de problème. Mais surtout, ils veulent savoir que leur voix compte, non pas une fois les décisions prises ni une fois les permis délivrés, mais dès maintenant.

Madam Speaker, government members sometimes forget that trust, once lost, is incredibly difficult to rebuild. People remember when they feel ignored. People remember when they feel dismissed. People in rural communities in particular have too often felt as though decisions are made about them rather than with them. That cannot happen here. The stakes are just simply too high.

17:50

There is also an emotional reality to this debate that technical legislation often fails to capture. For many families in the Nashwaak region, this is not just about environmental science or engineering diagrams. This is about identity. It's about heritage. It's about memories. It's about grandparents teaching their grandchildren how to fish along the riverbanks. It's about generations gathering at camps along the watershed. It's about communities built around the rhythm of the river itself. People fear losing something that cannot easily be replaced. Whether members agree with every concern raised or not, we owe those residents respect and honesty. We owe them legislation strong enough to withstand scrutiny, not just today but also decades in the future.

Madam Speaker, I believe New Brunswick can pursue economic development responsibly. I believe we can create jobs while protecting the environment. I believe we can develop strategic resources while respecting communities and First Nations, but only if we're willing to slow down enough to get the legislation right so that it's not rushed and not built around slogans, but built around trust, accountability, and long-term stewardship of this province. Once a catastrophic environmental failure occurs, there are no second chances. No government can restore a destroyed watershed with talking points. No corporation can fully replace a river system, and no amount of economic growth can undo irreversible damage. That's why caution matters, that's why scrutiny matters, and that's why the concerns raised by local residents deserve to be heard clearly in this Legislature today.

Madame la présidente, les parlementaires du côté du gouvernement oublient de temps en temps qu'une fois perdue, la confiance est extrêmement difficile à rétablir. Les gens se souviennent lorsqu'ils se sentent ignorés. Ils se souviennent lorsqu'ils se sentent écartés. Les gens des collectivités rurales, en particulier, ont trop souvent eu l'impression que les décisions étaient prises à leur place plutôt qu'avec eux. Cela ne doit pas se produire ici. Les enjeux sont tout simplement trop importants.

Le présent débat comporte également une dimension émotionnelle que les textes législatifs techniques ne parviennent souvent pas à saisir. Pour de nombreuses familles de la région de la Nashwaak, il ne s'agit pas seulement de sciences de l'environnement ou de schémas d'ingénierie. Il s'agit d'identité. Il s'agit de patrimoine. Il s'agit de souvenirs. Il s'agit de grands-parents qui apprennent à leurs petits-enfants à pêcher au bord de la rivière. Il s'agit de générations qui se rassemblent dans des camps le long du bassin versant. Il s'agit de collectivités construites au rythme de la rivière elle-même. Les gens craignent de perdre quelque chose qui ne peut pas être facilement remplacé. Que les parlementaires partagent ou non toutes les préoccupations soulevées, nous devons à ces gens respect et honnêteté. Nous leur devons une loi suffisamment solide pour résister à l'examen minutieux, non seulement aujourd'hui, mais aussi dans les décennies à venir.

Madame la présidente, je crois que le Nouveau-Brunswick peut poursuivre son développement économique de manière responsable. Je crois que nous pouvons créer des emplois tout en protégeant l'environnement. Je crois que nous pouvons exploiter des ressources stratégiques tout en respectant les collectivités et les Premières Nations, mais seulement si nous sommes prêts à prendre suffisamment le temps d'élaborer une loi adéquate, afin qu'elle ne soit pas précipitée ni fondée sur des slogans, mais qu'elle repose sur la confiance, la responsabilité et la gouvernance durable de la province. Lorsqu'une catastrophe environnementale se produit, il n'y a pas de seconde chance. Aucun gouvernement ne peut restaurer un bassin versant détruit à coups de discours. Aucune entreprise ne peut remplacer entièrement un réseau fluvial, et aucune croissance économique, aussi forte soit-elle, ne peut réparer des dommages irréversibles. C'est pourquoi la prudence est de mise, c'est pourquoi un examen minutieux est indispensable et c'est pourquoi les préoccupations soulevées par les

Madam Speaker, I want to speak directly to the people in my riding and from across the Nashwaak region. I hear you. I hear the fear in your voices, I hear the uncertainty, and I hear the questions. I also hear the hope that responsible economic opportunity could help sustain rural communities for future generations. Those things are not mutually exclusive. People should not be forced to choose between prosperity and safety or between jobs and clean water. The government has a responsibility to ensure the coexistence of both economic growth and the protection of communities that have existed for generations.

That responsibility begins with legislation that earns public confidence. That's why I believe Bill 45 deserves careful examination, detailed scrutiny, and meaningful improvement before this House simply rubber-stamps it. If mining is going to proceed in New Brunswick, and many believe it should, then it must proceed in a way that leaves future generations proud of the decisions we made here, not regretting them.

Again, Madam Speaker, I want to be clear in stating that I absolutely support responsible mining, I support economic development, I support well-paying jobs for New Brunswick families, and I support the idea that our province should benefit from the tremendous natural resources that lie beneath our soil.

New Brunswick has a proud history of resource development. For generations, mining has provided employment, investment, and opportunity to communities that otherwise may have struggled to attract major economic activity. From Bathurst to Sussex and from Miramichi to York County, mining has helped build schools, support local businesses, and create livelihoods for countless New Brunswickers. There's nothing wrong with developing our resources. In fact, I'd argue that, in an increasingly uncertain global economy, it's more important than ever that New Brunswick find ways to responsibly develop our strategic assets, strengthen our economy, and create

gens de la région méritent d'être clairement entendues aujourd'hui à la Chambre.

Madame la présidente, je veux m'adresser directement aux gens de ma circonscription et de toute la région de la Nashwaak. Je vous entends. J'entends la crainte dans vos voix, j'entends l'incertitude et j'entends vos questions. J'entends également l'espoir qu'une possibilité économique responsable puisse contribuer à pérenniser les collectivités rurales pour les générations futures. Ces éléments ne s'excluent pas mutuellement. Les gens ne devraient pas être contraints de choisir entre la prospérité et la sécurité, ni entre l'emploi et l'eau potable. Le gouvernement a la responsabilité d'assurer la coexistence de la croissance économique et de la protection des collectivités qui existent depuis des générations.

Une telle responsabilité commence par une loi qui inspire confiance à la population. C'est pourquoi je crois que le projet de loi 45 mérite un examen minutieux, une analyse approfondie et des améliorations significatives avant que la Chambre ne se contente de l'approuver sans discussion. Si l'exploitation minière doit se poursuivre au Nouveau-Brunswick, et nombreux sont ceux qui estiment qu'elle le devrait, alors elle doit se dérouler de manière à ce que les générations futures soient fières des décisions que nous avons prises ici, et non qu'elles les regrettent.

Encore une fois, Madame la présidente, je tiens à affirmer clairement que je soutiens sans réserve une exploitation minière responsable, que je soutiens le développement économique, que je soutiens la création d'emplois bien rémunérés pour les familles du Nouveau-Brunswick et que je soutiens l'idée que notre province doive tirer profit des immenses ressources naturelles qui se trouvent sous notre sol.

Le Nouveau-Brunswick peut s'enorgueillir d'une longue histoire de mise en valeur des ressources. Depuis des générations, l'exploitation minière a été source d'emplois, d'investissements et de possibilités pour des collectivités qui, sans cela, auraient peut-être eu du mal à attirer une activité économique d'envergure. De Bathurst à Sussex et de Miramichi au comté de York, l'exploitation minière a contribué à la construction d'écoles, au soutien des entreprises locales et à la création de moyens de subsistance pour d'innombrables personnes du Nouveau-Brunswick. Il n'y a rien de mal à exploiter nos ressources. En fait, je dirais même que, dans une économie mondiale de plus en plus incertaine, il est plus important que jamais que

opportunities that allow young people to build their futures right here at home.

However, supporting mining does not mean supporting every piece of mining legislation without question. Supporting economic development doesn't mean abandoning scrutiny. Supporting jobs does not mean ignoring the legitimate concerns of communities of people who, ultimately, will live with the consequences of these decisions. Important questions must be asked to ensure that we get it right and to ensure that future generations inherit legislation that is balanced, thoughtful, and worthy of the trust of New Brunswickers.

Bill 45 represents far more than a simple amendment to the existing *Mining Act*. This legislation would effectively replace a framework that has been in place since 1985 and would establish an entirely new mineral resources Act for our province.

(Interjections.)

17:55

Mr. Cullins: Okay.

We, as legislators, have a responsibility to look beyond the stated intentions. We must examine the details because, often, the difference between good legislation and problematic legislation lies not in the promises but in the fine print.

Madam Speaker, one of the most significant concerns I have heard from residents is not whether mining should occur. The question they ask is whether the government is prepared to manage mining responsibly when projects become large, complex, and potentially permanent features of the landscape. Again, that concern is particularly relevant in my region, where the Sisson Project continues to generate discussion among residents, environmental organizations, and First Nations. People understand the economic opportunities. They understand the jobs. They understand the potential tax revenue. However, they also understand the scale of what's being proposed, including an open-pit mine, large-scale tailings storage, long-term environmental obligations, and

le Nouveau-Brunswick trouve des moyens d'exploiter de manière responsable ses atouts stratégiques, de renforcer son économie et de créer des occasions permettant aux jeunes de se construire un avenir ici même, chez eux.

Cependant, soutenir l'exploitation minière ne signifie pas approuver sans réserve chaque texte de loi minière. Soutenir le développement économique ne signifie pas renoncer à l'examen minutieux. Soutenir l'emploi ne signifie pas ignorer les préoccupations légitimes des collectivités qui, au bout du compte, devront vivre avec les conséquences des décisions. Des questions importantes doivent être posées pour nous assurer de bien faire les choses et pour garantir que les générations futures héritent d'une loi équilibrée, réfléchie et digne de la confiance des gens du Nouveau-Brunswick.

Le projet de loi 45 représente bien plus qu'une simple modification à la *Loi sur les mines* en vigueur. Ce texte de loi remplacerait de fait un cadre en place depuis 1985 et instaurerait une toute nouvelle loi sur les ressources minérales pour notre province.

(Exclamations.)

M. Cullins : D'accord.

En tant que législateurs, nous avons la responsabilité de regarder au-delà des intentions déclarées. Nous devons examiner les détails car, souvent, la différence entre une bonne loi et une loi problématique réside non pas dans les promesses, mais dans les petits caractères.

Madame la présidente, l'une des principales préoccupations que j'ai entendues de la part des gens ne porte pas sur la question de savoir si l'exploitation minière doit avoir lieu. La question qu'ils se posent est de savoir si le gouvernement est prêt à gérer l'exploitation minière de manière responsable lorsque les projets prennent une ampleur considérable, deviennent complexes et constituent des éléments potentiellement permanents du paysage. Encore une fois, cette préoccupation est particulièrement d'actualité dans ma région, où le projet Sisson continue de susciter des débats parmi les gens, les organismes environnementaux et les Premières Nations. Les gens comprennent les possibilités économiques. Ils comprennent les emplois. Ils comprennent les recettes fiscales potentielles. Cependant, ils comprennent également l'ampleur de

risks that, perhaps unlikely, could have consequences that last for generations.

Madam Speaker, when people raise those concerns, they are often portrayed as being antidevelopment. I reject that characterization entirely. The people I speak with are not opposed to development. They simply want confidence that their government has done its homework. They want confidence that proper safeguards exist. They want confidence that if something goes wrong, taxpayers will not be left holding the bill.

That brings me to one of the most encouraging aspects discussed during the departmental briefing. When I asked about reclamation requirements and long-term obligations related to tailings ponds and major mining projects, officials stated that the intent is to ensure these responsibilities never become a public expense, even if a company goes bankrupt or disappears. They indicated that bonds and financial sureties would be established to cover long-term costs. Madam Speaker, that is exactly the type of principle that should guide this legislation. History has shown us what happens when governments fail to secure adequate financial guarantees.

Across North America, taxpayers have inherited the cost of abandoned industrial sites, environmental remediation projects, and failed resource developments. New Brunswick cannot afford to repeat those mistakes. If a company profits from our resources, that company—not taxpayers, not municipalities, and not future generations, the company—must also accept responsibility for reclamation. That principle should be crystal clear.

(Interjections.)

Mr. Cullins: I have two minutes. Okay.

Madam Speaker, another area that deserves careful examination is the government's approach to foreign

ce qui est proposé, notamment une mine à ciel ouvert, un site de stockage de résidus à grande échelle, des obligations environnementales à long terme et des risques qui, bien que peu probables, pourraient avoir des conséquences s'étendant sur plusieurs générations.

Madame la présidente, lorsque les gens expriment de telles préoccupations, on les présente souvent comme étant opposés au développement. Je rejette totalement cette interprétation. Les personnes à qui je parle ne sont pas opposées au développement. Elles veulent simplement avoir l'assurance que leur gouvernement a bien fait son travail. Elles veulent avoir l'assurance que des mesures de protection adéquates sont en place. Elles veulent avoir l'assurance que, si quelque chose tourne mal, ce ne seront pas les contribuables qui devront payer la note.

Cela m'amène à l'un des aspects les plus encourageants abordés lors de la séance d'information ministérielle. Lorsque j'ai posé des questions sur les exigences en matière de remise en état et les obligations à long terme liées aux bassins de résidus et aux grands projets miniers, les responsables ont déclaré que l'objectif était de veiller à ce que ces responsabilités ne deviennent jamais une charge pour les deniers publics, même si une compagnie faisait faillite ou disparaissait. Ils ont indiqué que des cautions et des garanties financières seraient mises en place pour couvrir les coûts à long terme. Madame la présidente, c'est exactement le genre de principe qui devrait guider le projet de loi. L'histoire nous a montré ce qui se passe lorsque les gouvernements ne parviennent pas à obtenir des garanties financières adéquates.

Partout en Amérique du Nord, les contribuables ont hérité du coût des sites industriels abandonnés, des projets de remise en état environnementale et des projets d'exploitation des ressources qui ont échoué. Le Nouveau-Brunswick ne peut se permettre de répéter de telles erreurs. Si une compagnie tire profit de nos ressources, c'est cette compagnie elle-même, et non les contribuables, ni les municipalités, ni les générations futures, qui doit également assumer la responsabilité de la remise en état. Ce principe doit être on ne peut plus clair.

(Exclamations.)

M. Cullins : Il me reste deux minutes. Très bien.

Madame la présidente, un autre domaine qui mérite un examen attentif est l'approche du gouvernement en

ownership and foreign influence. One rationale for legislation is to provide the government with tools to address situations where foreign-owned operations may be holding strategic mineral assets for reasons that are not in New Brunswick's interest. Officials specifically referenced concerns involving strategic mineral supply chains and foreign actors. I understand the rationale. In today's world, critical minerals are increasingly tied to national security, economic security, and geopolitical competition. Countries around the world are competing to secure access to strategic resources, but that reality raises another important question: What safeguards will exist regarding agreements with foreign governments or foreign entities?

What we see in Bill 45 specifically allows the minister to enter into agreements with foreign countries or states, a power not contained in the current legislation. That deserves discussion.

Madam Speaker: It being six o'clock, the House is now adjourned.

(The House adjourned at 6 p.m.)

matière de propriété étrangère et d'influence étrangère. L'une des justifications du projet de loi est de fournir au gouvernement les outils nécessaires pour remédier à des situations où des entreprises étrangères pourraient détenir des actifs miniers stratégiques pour des raisons qui ne servent pas les intérêts du Nouveau-Brunswick. Les responsables ont spécifiquement évoqué des préoccupations concernant les chaînes d'approvisionnement en minéraux stratégiques et les acteurs étrangers. Je comprends ce raisonnement. Dans le monde d'aujourd'hui, les minéraux critiques sont de plus en plus liés à la sécurité nationale, à la sécurité économique et à la concurrence géopolitique. Les pays du monde entier se livrent à une vive concurrence pour s'assurer l'accès à des ressources stratégiques, mais cette réalité soulève une autre question importante : Quelles garanties existeront concernant les accords conclus avec des entités ou des gouvernements étrangers?

Ce que nous voyons dans le projet de loi 45 autorise spécifiquement le ministre à conclure des accords avec des pays ou des États étrangers, un pouvoir qui ne figure pas dans la loi actuelle. Cela mérite d'être débattu.

La présidente : Comme il est 18 h, la séance est levée.

(La séance est levée à 18 h.)